



NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL DE BMCI AU TITRE D'UNE OPERATION DE FUSION-ABSORPTION DE BMCI CREDIT CONSO

**APPROUVEE PAR LES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRES TENUES LE 30 JUIN 2014
POUR BMCI ET BMCI CREDIT CONSO**

NOMBRE D'ACTIONS A EMETTRE	: 443 NOUVELLES ACTIONS DE BMCI
PRIX PAR ACTION	: 784 DIRHAMS
VALEUR NOMINALE PAR ACTION	: 100 DIRHAMS
PARITE D'ECHANGE	: 4 ACTIONS DE BMCI CREDIT CONSO POUR 1 ACTION BMCI
MONTANT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL	: 44 300 DIRHAMS
MONTANT GLOBAL DE L'OPERATION	: 324 899 DIRHAMS
DATE D'ECHANGE DES TITRES	: 06/08/2014



ORGANISME CONSEIL & COORDINATEUR GLOBAL

ORGANISME CHARGE DE L'ENREGISTREMENT

ORGANISME CENTRALISATEUR



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant Loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 24 Juillet 2014 sous la référence VI/EM/018/2014.

ABREVIATIONS

AGE	: Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
ANAPEC	: Agence Nationale pour la Promotion de l'emploi des Cadres
AWB	: Attijariwafa bank
BAM	: Bank Al-Maghrib
BCP	: Banque Crédit Populaire
BDSI	: Banque des Systèmes d'Information
BDDI	: Banque de Détail à l'International
BMCI	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNP	: Banque Nationale de Paris
BNPP Med IT	: BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies
CA	: Centre d'Affaires
CAM	: Crédit Agricole du Maroc
CDG	: Caisse de dépôt et de Gestion
CDM	: Crédit du Maroc
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGI	: Code Général des Impôts
CIH	: Crédit Immobilier et Hôtelier
DH	: Dirhams Marocain
ETIC	: Etat des informations Complémentaires
GAB	: Guichet Automatique Bancaire
GPBM	: Groupement Professionnel des Banques du Maroc
IR	: Impôt sur les Revenus
IS	: Impôts sur les Sociétés
ISO	: Organisation Internationale de Normalisation
IVT	: Intervenant en Valeurs de Trésor
KMAD	: Milliers de Dirhams
MDH	: Millions de Dirhams
Mrds DH	: Milliards de Dirhams
MMSI	: Mutualisation Maghreb Systèmes d'Informations
OCA	: Obligation Convertible en Action
OCP	: Office Chérifien des Phosphates
OPCVM	: Organisme Collectif de Placement en Valeurs Mobilières

PCA	: Plan de Continuité des Activités
PCB	: Plan Comptable Bancaire
PCEC	: Plan Comptable des Etablissements de Crédits
PMRO	: Pôle Moyens et Risque Opérationnel
PNB	: Produit Net Bancaire
PSF	: Points de surveillance fondamentaux
RBE	: Résultat brut d'exploitation
RH	: Ressources Humaines
ROE	: Return On Equity
RSG	: Responsable Sécurité Général
SGMB	: Société Générale Marocaine de Banques
TcN	: Titres de Créances Négociables
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	: Dollar American
Var	: Variation

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
SOMMAIRE	4
AVERTISSEMENT.....	6
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	9
I. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE.....	10
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	10
III. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE	22
IV. L'AGENCE INTERNATIONALE FITCH RATINGS	24
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION.....	25
I. CADRE DE L'OPERATION DE FUSION ABSORPTION	26
II. IMPACT DE L'OPERATION SUR LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT	34
III. ELEMENTS D'APPRECIATION DU PRIX D'EMISSION.....	35
IV. INTERMEDIAIRES FINANCIERS	43
V. CALENDRIER DE L'OPERATION	43
VI. ECHANGE DES TITRES	44
VII. BENEFICIAIRES DE L'OPERATION	44
VIII. PARITE D'ECHANGE	44
IX. CARACTERISTIQUES DE COTATION EN BOURSE DES NOUVELLES ACTIONS	44
X. ENREGISTREMENT DE L'OPERATION A LA BOURSE DE CASABLANCA	44
XI. REGIME FISCALITE	44
XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION	46
PARTIE III : SECTEUR BANCAIRE MAROCAIN.....	47
I. CADRE REGLEMENTAIRE	48
II. ACTIVITES ET RESULTATS :	50
PARTIE III : PRESENTATION DE BMCI	56
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	57
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LA BMCI.....	59
III. MARCHES DES TITRES BMCI	63
IV. NOTATION.....	67
V. GOUVERNANCE DE BMCI	69
PARTIE IV : ACTIVITE DE LA BMCI.....	77
I. HISTORIQUE ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS	78
II. APPARTENANCE DE LA BMCI AU GROUPE BNP PARIBAS	82
III. STRUCTURE DES PARTICIPATIONS DE LA BMCI	85
IV. ACTIVITE DU GROUPE BMCI	95
V. CAPITAL HUMAIN	109
VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION DE LA BMCI	111

PARTIE V : SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION	114
I. REGLEMENTATION EN VIGUEUR.....	115
II. INTERVENANTS DANS LE SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION	120
III. SECTEUR DE CREDIT A LA CONSOMMATION AU MAROC-FOCUS SOCIETES DE CREDIT A LA CONSOMMATION.....	121
PARTIE V : PRESENTATION DE BMCI CREDIT CONSO	126
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	127
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE BCC	128
III. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....	130
PARTIE VI : ACTIVITES DE BMCI CREDIT CONSO	134
I. HISTORIQUE ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS.....	135
II. APPARTENANCE DE BCC AU GROUPE BMCI	135
III. CONVENTIONS REGLEMENTEES	135
IV. CAPITAL HUMAIN	137
V. ACTIVITE DE BMCI CREDIT CONSO.....	138
PARTIE VII : ANALYSE FINANCIERE DE BMCI.....	144
I. BILAN CONSOLIDE DE LA BMCI	145
II. COMPTE DE RESULTAT	153
PARTIE VIII : ANALYSE FINANCIERE DE BMCI CREDIT CONSO.....	163
PARTIE X : PERSPECTIVES ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT.....	179
I. PERSPECTIVES DU METIER DE CREDIT A LA CONSOMMATION SPECIALISE	180
II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE BMCI.....	181
III. DONNEES PREVISIONNELLES DE LA BMCI POUR LA PERIODE 2013-2015	182
PARTIE XI : FACTEURS DE RISQUES.....	186
PARTIE XIII : ANNEXES.....	193

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

Les actions, objet de la présente note d'information, ne seront proposées à l'échange qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni l'émetteur BMCI, ni l'organisme conseil (BMCI Finance) n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des intermédiaires financiers.

Il est à noter enfin que l'opération objet de la présente note d'information est exclusivement réservée à l'actionnaire minoritaire de BMCI Crédit Conso qui est l'entreprise Hadj Omar TISSIR.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par BMCI Finance conformément aux modalités fixées par la Circulaire du CDVM prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les requêtes d'information et d'éléments de compréhension auprès du management de BMCI et BMCI Crédit Conso ;
- Statistiques du GPBM au titre des exercices 2011 ; 2012 et 2013 ;
- Rapports de gestion du groupe BMCI relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- Liasses fiscales et comptables sociales de la BMCI pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- Liasses fiscales et comptables sociales de BMCI Crédit Conso pour les exercices 2011, 2012 et 2013
- Rapports généraux des commissaires aux comptes de la BMCI pour les exercices 2011, 2012 et 2013 (comptes consolidés en IFRS) ;
- Rapports généraux des commissaires aux comptes de la BMCI pour les exercices 2011, 2012 et 2013 (comptes sociaux)
- Rapports généraux des commissaires aux comptes de BMCI Crédit Conso pour les exercices 2011, 2012 et 2013
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes de la BMCI relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes de BMCI Crédit Conso relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Procès-verbaux des réunions du Directoire, du Conseil de Surveillance, des AGO et des AGE de BMCI tenus durant les exercices 2011, 2012 et 2013 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa relatif à la présente Note d'Information ;
- Procès-verbaux du conseil d'administration de BMCI Crédit Conso des années 2011, 2012 et 2013.
- Procès-verbaux des assemblées générales de BMCI Crédit Conso et Cetelem
- la documentation juridique relative à l'Opération ;
- Le plan d'affaires prévisionnel de BMCI et BMCI Crédit Conso ;
- Les informations sectorielles, notamment celles fournies par le management des deux sociétés ou publiées par l'APSF ;

- Les autres informations fournies par BMCI et BMCI Crédit Conso.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- disponible sur demande dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions:
 - au siège de la BMCI, 26, Place des Nations Unies, 20 000 – Casablanca ;
 - auprès du réseau d'agences de la BMCI ;
 - auprès de BMCI Bourse, Boulevard Bir Anzarane, Immeuble Romandie I, Casablanca. Tél : 05 22 95 38 00 ;
- disponible à tout moment dans les lieux suivants : BMCI Finance, 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca. Tél : 05 22 46 13 84 ;
- disponible sur le site web du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE BMCI

Le Président du conseil du directoire atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BMCI ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Laurent Dupuch
 Président du Directoire
 BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca
 Tél. 05 22 43 36 47
 Fax: 05 22 27 82 77
 Laurent.dupuch@bnpparibas.com

II. LE DIRECTEUR GENERAL DE BMCI CREDIT CONSO

Le Directeur Général, Monsieur Bertrand Gros atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BMCI Crédit Conso ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Bertrand Gros
 Directeur General
 30 avenue des Forces Armées Royales. Casablanca
 Tel: 05 22 43 33 86
 Fax: 05 22 98 04 40
 Bertrand.gros@bnpparibas.com

III. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. BMCI:

• *Exercice 2011, 2012 et 2013 :*

Cabinet	MAZARS Audit et Conseil	PWC Maroc Anciennement JPC Audit	Deloitte
Représentant	M. Kamal MOKDAD	M. Mohamed Rqibate	M. Faouzi Britel
Adresse	101, Bd Abdelmoumen 20 360 Casablanca	35, rue Aziz BELLAL 20 330 Casablanca	288, Bd Zerktouni Casablanca Maroc
Numéro de téléphone	05 22 42 34 23	05 22 99 98 00	05 22 22 47 34
Numéro de fax	05 22 42 34 00	05 22 23 88 70	05 22 22 47 59
Adresse électronique	kamal.mokdad@mazars.ma	mohamed.rqibate@ma.pwc.com	fbritel@deloitte.com

Date premier exercice soumis au contrôle	2006	2008	2014
Date de renouvellement du mandat des CAC	2014	2011	NA
Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur l'exercice 2016	Mandat a expiré lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013	AGO statuant sur l'exercice 2016

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos 2011, 2012 et 2013.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2013.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Casablanca le 19 juin 2014

M. MOHAMED RQIBATE, CABINET PWC MAROC

M. KAMAL MOKDAD, CABINET MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices clos 2011, 2012 et 2013.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2013.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Casablanca le 19 juin 2014

M. MOHAMED RQIBATE, CABINET PWC MAROC

KAMAL MOKDAD, CABINET MAZARS AUDIT ET CONSEIL

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDES de BMCI DES :

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2011**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 810 860 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 823 937 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous soulignons que notre rapport au titre de l'exercice précédent faisait part de la réserve suivante : « BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne

sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal ».

Au cours de l'exercice 2011, la BMCI a conclu un protocole d'accord avec l'administration fiscale dont l'impact a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2011.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 15 mars 2012

M. M. BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc
M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

▪ Exercice clos le 31 décembre 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8 278 018 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 812 375 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 08 mars 2013.

M. M. BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc
M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

▪ Exercice clos le 31 décembre 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8 493 016 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 641 160 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IFRS).

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 07 mars 2014.

M. M. RQIBATE, cabinet PWC Maroc
M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des :

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 7 572 473 KMAD, dont un bénéfice net de 841 349 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous ne soulignons que notre rapport au titre de l'exercice précédent faisait part de la réserve suivante : « BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal ».

Au cours de l'exercice 2011, la BMCI a conclu un protocole d'accord avec l'administration fiscale dont l'impact a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2011.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément à l'article 172 de la loi sur les Sociétés Anonymes, nous vous informons que la banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) a procédé à l'acquisition d'actions de BMCI Crédit Conso (BCC), pour détenir 99.87% de son capital social.

Casablanca, le 15 mars 2012

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc
M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

-Exercice clos le 31 décembre 2012:

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 8.737.198 KMAD dont un bénéfice net de 740.766 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 08 MARS 2013

M. M. BOURAQADI SAÂDANI, Cabinet PWC Maroc
M. K. MOKDAD, Cabinet MAZARS AUDIT ET CONSEIL

-Exercice clos le 31 décembre 2013 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 8.944.597 KMAD, dont un bénéfice net de 604.145 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances. **RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR** Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit

pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 07 mars 2014

M. Mohamed Rqibate, cabinet PWC Maroc
M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS Audit et Conseil

2. BMCI Crédit Conso:

• **Exercice 2011, 2012 et 2013 :**

Cabinet	MAZARS Audit et Conseil	A.Saaidi et Associés Commissaires aux comptes	PWC Maroc Anciennement JPC Audit
Représentant	M. Kamal MOKDAD	M. Nawfal Amar	M. Mohamed Rqibate
Adresse	101, Bd Abdelmoumen 20 360 Casablanca	4, Place Maréchal 20 070 Casablanca	35, rue Aziz BELLAL 20 330 Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 42 34 23	05 22 27 99 16	05 22 99 98 00
Numéro de fax	05 22 42 34 00	05 22 20 58 90	05 22 23 88 70
Adresse électronique	kamal.mokdad@mazars. ma	n.amar@saaidi- associes.ma	mohamed.rqibate@ma.p wc.com
Date premier exercice soumis au contrôle	AGO statuant sur l'exercice 2007	AGO statuant sur l'exercice 2011	AGO statuant sur l'exercice 2010
Date de renouvellement du mandat des CAC	AGO statuant sur l'exercice 2009	NA	AGO statuant sur l'exercice 2013
Date de la fin du mandat	AGO statuant sur l'exercice 2011	AGO statuant sur l'exercice 2014	Jusqu'à la réalisation définitive de la fusion par absorption de la société et sa dissolution.

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2013.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Casablanca, le 20 juin 2014

M. Mohamed Rqibate, cabinet PWC Maroc
M. N. AMAR, cabinet Saaidi et Associés

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES SOCIAUX DE BMCI Crédit Conso DES :

▪ Exercice clos le 31 décembre 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse de BMCI Crédit Conso (BCC), le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 145 621, dont une perte nette de KMAD 86 651.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Référentiel Comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la

direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

BMCI Crédit Conso a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur l'exercice 2006 et au cours de l'exercice 2011 d'un contrôle de cette dernière portant sur les exercices 2007 à 2009 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2011. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal.

Sous réserve de l'incidence sur les comptes du point mentionné ci-dessus, Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la BMCI Crédit Conso au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 mars 2012

M. M. BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc
M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

• Exercice clos le 31 décembre 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse de BMCI Crédit Conso (BCC), le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 104 983, dont une perte nette de KMAD 4 638.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du

risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la BMCI Crédit Conso au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous soulignons que le rapport général des commissaires aux comptes au titre de l'exercice précédent faisait part de la réserve suivante : « BMCI Crédit Conso a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 et au cours de l'exercice 2011 d'un contrôle de cette dernière portant sur les exercices 2007 à 2009 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2011. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal. »

Au cours de l'exercice 2012, la BMCI Crédit Conso a conclu un protocole d'accords avec l'administration fiscale dont l'impact a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2012.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 mars 2013

M. M. BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc
M. N. AMAR, cabinet Saaidi et Associés

▪ Exercice clos le 31 décembre 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de BMCI CREDIT CONSO, comprenant le bilan, le hors-bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 108.295, compte tenu d'une perte de KMAD 32.688.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne

relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BMCI CREDIT CONSO au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 mars 2014.

M. M. RQIBATE, cabinet PWC Maroc
M. N. AMAR, cabinet Saaidi et Associés

3. LE CONSEILLER FINANCIER

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné les volets opérationnels et financiers ainsi que l'aspect économique relatif à la BMCI et BMCI Crédit Conso et ont été basé sur :

- Les requêtes d'information et d'éléments de compréhension auprès du management de BMCI et BMCI Crédit Conso ;
- Statistiques du GPBM au titre des exercices 2011 ; 2012 et 2013 ;

- Rapports de gestion du groupe BMCI relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- Liasses fiscales et comptables sociales de la BMCI pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- Liasses fiscales et comptables sociales de BMCI Crédit Conso pour les exercices 2011, 2012 et 2013
- Rapports généraux des commissaires aux comptes de la BMCI pour les exercices 2011, 2012 et 2013 (comptes consolidés en IFRS) ;
- Rapports généraux des commissaires aux comptes de la BMCI pour les exercices 2011, 2012 et 2013 (comptes sociaux)
- Rapports généraux des commissaires aux comptes de BMCI Crédit Conso pour les exercices 2011, 2012 et 2013
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes de la BMCI relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes de BMCI Crédit Conso relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Procès-verbaux des réunions du Directoire, du Conseil de Surveillance, des AGO et des AGE de BMCI tenus durant les exercices 2011, 2012 et 2013 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa relatif à la présente Note d'Information ;
- Procès-verbaux du conseil d'administration de BMCI Crédit Conso des années 2011, 2012 et 2013.
- Procès-verbaux des assemblées générales de BMCI Crédit Conso et Cetelem
- la documentation juridique relative à l'Opération ;
- Le plan d'affaires prévisionnel de BMCI et BMCI Crédit Conso ;
- Les informations sectorielles, notamment celles fournies par le management des deux sociétés ou publiées par l'APSF ;
- Les autres informations fournies par BMCI et BMCI Crédit Conso.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Hatim CHERRAT

Responsable métier Corporate Finance

26, place des Nations Unies – Casablanca

Tél. 05 22 46 12 46

Fax : 05 22 27 93 79

Hatim.cherrat@bnpparibas.com

4. LE CONSEILLER JURIDIQUE

L'opération, objet de la présente note d'information est conforme aux dispositions statutaires de BMCI et de BMCI Crédit Conso et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

M. Saâd BOURAKKADI

Directeur des Affaires Juridiques

BMCI, 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 46 13 40
Fax : 05 22 47 59 62
saad.bourrakkadi@bnpparibas.com

5. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Mme Karima BENABDERRAZIK
Directrice de la Communication et de la Publicité
BMCI 26, place des Nations Unies – Casablanca
Tél. 05 22 46 41 36
Fax: 05 22 29 94 02
karima.benabderrazik@bnpparibas.com

6. L'AGENCE INTERNATIONALE FITCH RATINGS

Fitch North Africa S.A
18 A, rue de Médine, 1002, Tunis. Tunisie
Tél : 00 216 71 840 902
lbel.bedoui@maghrebrating.com.tn

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION DE FUSION ABSORPTION

1. Contexte de l'Opération

BMCI et BMCI Crédit Conso ont établi un projet de fusion qui a été arrêté par le conseil d'administration de BMCI Crédit Conso réunis le 20 mars 2014 et le directoire de la BMCI réuni le 17 mars 2014.

La Fusion s'inscrit principalement dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification de la structure du groupe BMCI.

En effet, la société absorbante détient 99.87% du capital de la société absorbée. Il est donc apparu opportun de procéder à un regroupement par voie de fusion-absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante, en vue de simplifier la structure juridique de groupe BMCI et de créer des synergies par l'optimisation des procédures.

2. Objectifs de l'Opération

La Fusion vise à créer une synergie entre les structures et les moyens humains, matériels et financiers de BMCI Crédit Conso et de BMCI, deux acteurs complémentaires du marché marocain du crédit à la consommation.

Le but de la Fusion est ainsi d'optimiser les performances économiques de la Société Absorbante en renforçant ses potentialités financières tout en augmentant ses parts de marché, et de créer ainsi un acteur cohérent du secteur sur le territoire marocain, qui bénéficiera du capital humain et de l'expertise directe du groupe BMCI.

La Fusion viendra en outre réduire le coût de fonctionnement et de gestion des Sociétés et permettra une utilisation plus rationnelle et optimale de leurs moyens.

Telles sont les raisons qui ont conduit les Sociétés à arrêter le principe d'une Fusion par voie d'absorption de BMCI Crédit Conso par la BMCI.

3. Présentation du traité de fusion

Les principales dispositions générales du projet de fusion sont les suivantes :

- le patrimoine de la Société Absorbée sera dévolu à la Société Absorbante dans l'état où il se trouvera à la Date de Réalisation de la Fusion ; il comprendra tous les biens, droits et valeurs appartenant à la Société Absorbée à cette époque, sans exception ;
- la Société Absorbante deviendra débitrice des créanciers non-obligataires de la Société Absorbée aux lieux et place de celle-ci, sans que cette substitution emporte novation à leur égard ;
- Les conditions de la Fusion ont été établies sur la base des comptes du dernier exercice clos de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, arrêtés au 31 décembre 2013 ;
- La fusion prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2014. En conséquence, toutes les opérations actives et passives dont les biens transmis auront pu faire l'objet entre le 1^{er} janvier 2014 et la Date de Réalisation seront considérées de plein droit comme ayant été faites pour le compte exclusif de la Société Absorbante, comme si

celle-ci avait été propriétaire et avait eu la jouissance des éléments apportés depuis le 1^{er} janvier 2014 ;

- Les sociétés ont décidé de placer la présente opération de fusion-absorption sous le régime fiscal transitoire des opérations de fusion prévu par l'article 247-XV du Code Général des Impôts ;
- La fusion est soumise au visa du CDVM.

4. Détermination de la valorisation des deux sociétés et du rapport d'échange

La valeur des fonds propres de la société BMCI a été arrêtée à 10 408 404 000 dirhams et la valeur des fonds propres de la société BMCI Crédit Conso a été arrêtée à 249 856 000 dirhams, soit une valeur de 784 dirhams par action pour BMCI et de 184 dirhams par action pour BMCI Crédit Conso.

Sur la base des valeurs retenues, la parité d'échange s'établit à 4 (quatre) actions BBC pour 1 (une) action BMCI.

Les actionnaires minoritaires de BCC détiennent 1770 actions, par conséquent BMCI devrait émettre 443 actions, soit une augmentation de capital de 44300 dirhams.

Le capital de BMCI sera par conséquent porté de 1 327 884 300 dirhams à 1 327 928 600 dirhams.

4.1 Actif transmis par la Société Absorbée

L'actif de la Société Absorbée dont la transmission est prévue au profit de la Société Absorbante comprend notamment, sans que cette description ait un caractère limitatif, les éléments suivants tels qu'ils figurent au bilan de la Société Absorbée au 31 décembre 2013, dans l'état où ils se trouveront à la Date de Réalisation et pour leur valeur indiquée ci-après :

RUBRIQUES DE L'ACTIF	Valeur nette comptable en KMAD	Valeur d'apport en KMAD
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public et service des chèques postaux	62	62
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
- A vue	57 326	57 326
- A terme	-	-
Créances sur la clientèle	3 326 087	3 326 087
- Crédits à la consommation	3 304 831	3 304 831
- Crédits à l'équipement	-	-
- Crédits immobiliers	-	-
- Autres crédits	21 256	21 256
Titres de transaction et de placement	-	-
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
- Autres titres de créance	-	-

- Titres de propriété	-	-
Autres actifs	37 558	37 558
Immobilisation données en crédit-bail et location	100 016	100 016
Immobilisations incorporelles	2 990	2 990
Immobilisations corporelles	4 406	4 406
Goodwill	-	141 561
TOTAL ACTIF	3 528 445	3 670 006

Source : traité de fusion BMCI/BCC

Les éléments d'actif de la Société Absorbée sont donc transférés à la Société Absorbante, dans le cadre de la Fusion, pour un montant total de 3 670 MDH.

4.2 Passif transmis par la Société Absorbée

Le passif de la Société Absorbée dont la transmission est prévue au profit de la Société Absorbante comprend notamment, sans que cette description ait un caractère limitatif, les éléments suivants tels qu'ils figurent au bilan de la Société Absorbée au 31 décembre 2013 :

RUBRIQUES DU PASSIF	Valeur nette comptable en KMAD	Valeur d'apport en KMAD
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	3 160 051	3 160 051
- A vue	-	-
- A terme	-	-
Dépôts de la clientèle	21 106	21 106
- Dépôts à terme	21 106	21 106
- Autres comptes créditeurs	-	-
Titres de créances émis	-	-
- Autres titres de créances émis	-	-
Autres passifs	227 488	227 488
Provisions pour risques et charges	11.505	11.505
TOTAL PASSIF		3 420 150

Source : traité de fusion BMCI/BCC

Les éléments de passif de la Société Absorbée sont donc transférés à la Société Absorbante, dans le cadre de la Fusion, pour un montant total de 3 420 MDH.

4.3 Actif net apporté

Sur la base des désignations et évaluations ci-dessus, il résulte que :

- les éléments d'actifs de la Société Absorbée (BMCI Crédit Conso) sont transférés pour une valeur de 3 670 MDH ;
- les éléments de passif de la Société Absorbée (BMCI Crédit Conso) sont transférés pour une valeur de 3 420 MDH.

En conséquence de ce qui précède, la valeur de l'actif net de l'apport fait par la Société Absorbée à la Société Absorbante s'élève à 249 MDH.

4.4 Engagements hors bilan

Indépendamment des éléments d'actif et de passif ci-dessus désignés, la Société Absorbante bénéficiera par l'effet de la Fusion, le cas échéant, des engagements reçus par la Société Absorbée, et sera substituée à celle-ci dans la charge de tous les engagements ayant pu être donnés par cette dernière qui, en raison de leur caractère éventuel, figurent dans les comptes de la Société Absorbée sous la rubrique « Hors Bilan » le montant des engagements donnés s'élève à 134 MDH et le montant des engagements reçus s'élève à 3 699 MDH.

HORS BILAN	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNES	134 055 471,16
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	134 055 471,16
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-
5. Titres achetés à réméré	-
6. Autres titres à livrer	-
ENGAGEMENTS RECUS	3 699 250 000,00
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	299 250 000,00
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 400 000 000,00
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-
10. Titres vendus à réméré	-
11. Autres titres à recevoir	-

Source : traité de fusion BMCI/BCC

5. Détermination de la prime de fusion

Le montant de la quote-part de l'actif net de la Société Absorbée transféré au titre de la Fusion, correspondant aux droits des actionnaires de la Société Absorbée (autres que la Société Absorbante), s'élève à 324 899 MAD.

Le montant de l'augmentation de capital de la Société Absorbante en rémunération de l'absorption par voie de fusion de la Société Absorbée s'élève à 44 300 MAD.

La différence entre les deux montants ci-dessus représente le montant prévu de la prime de fusion, qui s'élève à 280 599 MAD.

Le montant de la quote-part d'actif net de la Société Absorbée transféré au titre de la Fusion, correspondant aux actions détenues par la Société Absorbante dans la Société Absorbée, s'élève à 249 531 101 MAD.

Le prix de revient de ces actions de la Société Absorbée dans les comptes de la Société Absorbante s'élève à 317 699 480 MAD.

La différence entre les deux montants ci-dessus représente le montant prévu du mali de fusion, qui s'élève à 68 168 379 MAD.

6. Résolutions approuvées par l'AGE de la BMCI

Le texte des projets de résolutions relatives notamment au projet de fusion absorption de BMCI Crédit Conso par BMCI, qui sont approuvées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de BMCI le 30 juin 2014, se présente comme suit :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire et du commissaire aux comptes et de la convention de fusion, décide la fusion par voie d'absorption par BMCI de la société BCC, société anonyme de droit marocain au capital social de 136 117 900,00 dirhams, dont le siège social est situé au 30 avenue des Forces Armées Royales à Casablanca, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 65949, avec effet à compter du 1^{er} janvier 2014. Cette fusion est soumise aux conditions suspensives prévues à l'article 7 de la convention de fusion et notamment l'obtention du visa du CDVM et de l'agrément de Bank Al Maghreb.

Elle ne sera donc définitive que le jour de la constatation de la réalisation de l'ensemble des conditions suspensives susvisées.

A cet effet, l'Assemblée donne tous pouvoirs au directoire avec faculté de subdéléguer, à l'effet de constater la réalisation définitive de la fusion et notamment de :

- Constater la réalisation des conditions suspensives susvisées ;
- Constater la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de BCC par BMCI, et ce conformément aux résolutions de la présente assemblée ;
- Constater, en conséquence de la réalisation de la fusion, la dissolution sans liquidation de la société BCC ;
- Procéder à toutes les formalités nécessaires en conséquence de l'adoption des résolutions de la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sous réserve de la première résolution ci-dessus, et après avoir entendu lecture de la convention de fusion signée en date du 26 Mars 2014 avec BCC, aux termes de laquelle la société BCC fait apport en vue de son absorption à

titre de fusion par BMCI de la toute propriété de l'ensemble de ses biens, droits et obligations, tel que le tout existait à la date du 31 décembre 2013, date de clôture du dernier exercice social, avec les résultats actifs et passifs des opérations faites entre cette date et la date de réalisation définitive de la fusion :

- APPROUVE purement et simplement cette convention de fusion ;
- APPROUVE l'évaluation des apports faits par BCC pour une somme nette de 249 856 KMAD ;
- APPROUVE la rémunération de ces apports selon un rapport d'échange de 1 actions de BMCI, l'absorbante contre 4 actions de la BCC, société absorbée ;
- APPROUVE l'augmentation du capital qui en résulte.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la base du rapport du commissaire aux comptes et sous réserve de l'approbation définitive de la fusion, décide et confirme que :

- en conséquence de la fusion avec la société BCC et en raison de la détention par BMCI de 1.359.409 actions de BCC, le capital de BMCI est augmenté d'une somme de 44 300,00 DH pour le porter de 1 327 884 300,00 DH à 1 327 928 600,00 DH, par la création de 443 actions de 100,00 DH chacune de valeur nominale, entièrement libérées à attribuer aux actionnaires de BCC autre que BMCI, en rémunération des apports effectués par BCC.
Les 443 actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2014 et seront entièrement assimilées aux actions anciennes composant le capital de BMCI.
- Le montant de la quote-part de l'actif net de BCC transféré au titre de la Fusion, correspondant aux droits de ses actionnaires (autres que la Société Absorbante), s'élève à 324 899 MAD. Le montant de l'augmentation de capital de BMCI en rémunération de l'absorption par voie de fusion de BCC s'élève à 44 300 MAD. La différence entre les deux montants ci-dessus représente le montant prévu de la prime de fusion, qui s'élève à 280 599 MAD.
- Le montant de la quote-part d'actif net de BCC transféré au titre de la Fusion, correspondant aux actions détenues par la Société Absorbante dans la Société Absorbée, s'élève à 249 531 101 MAD. Le prix de revient de ces actions de la Société Absorbée dans les comptes de BMCI s'élève à 317 699 480 MAD. La différence entre les deux montants ci-dessus représente le montant prévu du mali de fusion, qui s'élève à 68 168 379 MAD.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATREME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence des décisions qui précèdent, confirme la dissolution anticipée de la société BCC, sous réserve de la réalisation définitive de la fusion entre celle-ci et BMCI, par voie d'absorption des premières par cette dernière, telle

que cette dissolution avait été décidée aux termes tant de la convention de fusion du 26 Mars 2014 que de la décision des actionnaires de la société absorbée.

Cette dissolution anticipée sera définitivement constatée par le directoire de BMCI conformément aux termes de la première résolution ci-dessus.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUEME RESOLUTION

Comme conséquence de l'approbation des décisions précédentes, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire et du conseil de surveillance pour tous leurs actes relatifs à la réalisation définitive de la fusion et à l'exécution de la présente décision.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, donne décharge pleine et entière aux commissaires aux comptes au titre de leur mission.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Suite à l'adoption des résolutions précédentes et en conséquence de la modification du capital subséquente à la fusion, l'assemblée décide sous réserve de la réalisation définitive de la fusion, de modifier l'article 6 des statuts qui devient ainsi rédigé :

« Article 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital est fixé à la somme d'un milliard trois cent vingt-sept millions neuf cent vingt-huit mille six cents (1.327.928.600,00) dirhams, divisé en treize millions deux cent soixante-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-six (13.279.286) actions d'une valeur nominale de cent (100) dirhams.

Ce capital comporte quatre cent quarante-trois (443) actions créées suite à la fusion absorption de la société BMCI CREDIT CONSO, décidée par les actionnaires en date du 30 Juin 2014.

Cette fusion a donné lieu à un apport net de deux cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-six (249.856) KMAD et à une augmentation du capital de quarante-quatre mille trois cent (44.300) dirhams compte tenu du fait que BMCI détient un million trois cent cinquante-neuf mille quatre cent neuf (1.359.409) actions de BCC.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

7. Résolutions approuvées par l'AGE de BMCI Crédit Conso

Les résolutions relatives notamment au projet de fusion absorption de BMCI Crédit Conso par BMCI, qui sont approuvées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de BMCI le 30 juin 2014, se présente comme suit :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes et de la convention de fusion, décide la fusion par voie d'absorption de la société BCC par BMCI, société anonyme de droit marocain au capital social de 1 327 884 300 dirhams, dont le siège social est situé au 26 place des nations unies à Casablanca (Maroc), immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 4091, avec effet à compter du 1^{er} janvier 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture de la convention de fusion signée en date du 26 Mars 2014 avec la BMCI, aux termes de laquelle la société fait apport en vue de son absorption à titre de fusion par BMCI de la toute propriété de l'ensemble de ses biens, droits et obligations, tel que le tout existait à la date du 31 décembre 2013, date de clôture du dernier exercice social, avec les résultats actifs et passifs des opérations faites entre cette date et la date de réalisation définitive de la fusion :

- APPROUVE purement et simplement cette convention de fusion ;
- APPROUVE l'évaluation des apports faits pour une somme nette de 249 856 KMAD ;
- APPROUVE la rémunération de ces apports selon un rapport d'échange de 1 actions de BMCI, l'absorbante contre 4 actions de la BCC, société absorbée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide que la société se trouvera dissoute de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbante qui constatera la réalisation définitive de la fusion, étant précisé qu'il ne sera procédé à aucune opération de liquidation ; le passif et l'actif de la société étant intégralement transféré à la BMCI société absorbante.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Pour représenter la société et pour agir en son nom à compter du moment où sa dissolution sera devenue effective, l'Assemblée Générale Extraordinaire nomme comme mandataire, Monsieur Bertrand Gros, directeur général, et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour faire tout ce qui sera utile et notamment :

- Accomplir toutes formalités légales et notamment toutes formalités de radiation de la société du registre de commerce et de publicité consécutives à la fusion, ainsi que les formalités de déclarations fiscales ;
- Accomplir, s'il y a lieu, tous actes et toutes formalités utiles pour régulariser la transmission à BMCI du patrimoine de BCC.

Aux effets ci-dessus, signer toutes pièces, actes et documents, substituer et déléguer tous pouvoirs avec effets notamment de procéder à la radiation de la société du registre du commerce.

Et généralement, prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités nécessaires pour assurer la bonne fin des opérations de dissolution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la Loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II. IMPACT DE L'OPERATION SUR LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

1. Répartition de l'actionnariat avant et après l'opération de fusion absorption

L'augmentation de capital porte sur la création de 443 actions nouvelles, qui seront attribuées l'Entreprise Hadj Omar TISSIR selon le rapport d'échange retenu de 4 actions BCC pour 1 action BMCI. Suite à cet échange, la répartition du capital de BMCI se présente comme suit :

Actionnaires	Avant la fusion*				Après la fusion			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
BNP Paribas BDDI Participations	8 862 017	66.74%	8 862 017	66.74%	8 862 017	66.73%	8 862 017	66.73%
Compagnie AXA Assurances Maroc	1 138 174	8.57%	1 138 174	8.57%	1 138 174	8.57%	1 138 174	8.57%
Compagnie d'Assurances ATLANTA	555 750	4.19%	555 750	4.19%	555 750	4.18%	555 750	4.18%
Compagnie d'Assurances SANAD	477 487	3.6%	477 487	3.6%	477 487	3.59%	477 487	3.59%
Entreprise Hadj Omar TISSIR	-	-	-	-	443	0.003%	443	0.003%
Flottant en bourse	2 245 415	16.91%	2 245 415	16.91%	2 245 415	16.91%	2 245 415	16.91%

Total	13278 843	100%	132788 43	100%	13279286	100%	13279286	100%
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------

Source : BMCI

* au 20/06/2014

2. Renseignements relatifs aux titres à émettre

Nature des actions	Les actions de BMCI sont toutes de même catégorie
Forme juridique des actions	Les actions de BMCI seront entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez Maroclear
Nombre d'actions à émettre	443 actions
Prix d'émission	784 dirhams/action BMCI
Valeur nominale	100 dirhams par action BMCI
Prime de fusion	280 598 dirhams
Date de jouissance¹	1 ^{er} janvier 2014
Négociabilité des actions	Les actions émises sont librement négociables à la Bourse de Casablanca
Cotations des nouvelles actions	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront cotées en 1 ^{ère} ligne
Libération des actions	Les actions émises seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Droits rattachés	Toutes les actions nouvelles à créer par BMCI donnent droit aux bénéfices et sont entièrement assimilées, en matière de droits et d'obligations, aux actions autres que celles à droit de vote double, composant actuellement le capital social de BMCI

Source : BMCI

III. ELEMENTS D'APPRECIATION DE LA PARITE D'ÉCHANGE

1. Introduction

Dans le cadre de la présente Opération, les travaux d'évaluation et de détermination de la parité de fusion, réalisés par le cabinet Grant Thornton, ont été préparés sur la base des comptes sociaux historiques et des projections d'exploitation des sociétés BMCI et BMCI Crédit Conso conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit « PCEC ».

2. Méthodes utilisées pour l'évaluation des fonds propres de BMCI et de BMCI Crédit Conso

La démarche de valorisation de BMCI se base sur :

¹ Droit aux dividendes relatifs à l'exercice 2014 à distribuer en 2015

- la méthode d'actualisation des dividendes disponibles, plus connue sous le nom DDM et considérée par les praticiens comme la méthode la plus appropriée à l'évaluation des banques et des sociétés de financement. Cette méthode consiste à valoriser la Société sur la base des dividendes futurs qu'elle générera et de la valeur terminale, actualisés à la date d'évaluation. Le taux d'actualisation retenu est celui des capitaux propres.
- la méthode des multiples boursiers permettant de conforter les résultats de la première méthode. Cette méthode consiste à comparer un certain nombre de sociétés cotées similaires (le « peer group ») pour faire ressortir des ratios et des multiples de valorisation qui permettent d'établir une juste évaluation de la Société.
- la méthode d'analyse du cours boursier consistant à évaluer la Société par référence aux flux transactionnels intervenus sur son capital au cours d'une période récente jugée significative.

La démarche de valorisation de BMCI Crédit Conso se base, quant à elle, sur :

- la méthode d'actualisation des dividendes disponibles. Seront considérées comme dividendes, les résultats nets du business plan retraité de la prise en compte de la PB Assurance² et de l'élimination du Mark up³ de 10% sur l'assistance technique, et après déduction des besoins de recapitalisation réglementaire.
- la méthode des multiples boursiers.

2.1. Méthode d'actualisation des dividendes disponibles

* Présentation de la méthode

La méthode d'actualisation des dividendes ou méthode des Discounted Dividend Models mesure la capacité de l'entreprise à rémunérer les actionnaires.

La DDM repose sur le business plan prévisionnel, pour certains paramètres propres à la société (taux de distribution, risques...) et d'autres liés aux marchés financiers (taux de rendement sans risque, prime de risque du marché...).

La démarche adoptée consiste à calculer la valeur des fonds propres de la Société ce qui conduit à déterminer successivement :

- les dividendes disponibles de la Société sur la période du business plan ;
- la valeur actualisée des dividendes disponibles en utilisant le coût des capitaux propres ;
- la valeur terminale en actualisant le dernier dividende après prise en compte du taux de croissance à l'infini (2%) ;
- la valeur des capitaux propres de la Société en ajoutant à la valeur actuelle des dividendes disponibles, celle de la valeur terminale.

* Valorisation de BMCI par la méthode d'actualisation des dividendes disponibles

- a. Détermination du taux d'actualisation :

²Participation aux résultats ou commissionnements reçus pour la distribution de produits d'assurances.

³ Marge d'un prestataire de services sur coûts réels constatés.

Le taux d'actualisation correspond au coût des capitaux propres estimé par le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF). Ce choix découle de la nature des flux qui servent de base à l'évaluation : il s'agit de flux disponibles pour les actionnaires seulement. Il convient donc de les actualiser à un taux représentatif des exigences de rentabilité des détenteurs d'actions, exigences qui dépendent elles-mêmes du risque systématique encouru du secteur et de la rémunération du risque spécifique de la société à évaluer.

Ainsi, le coût des capitaux propres est calculé de la manière suivante :

$$K_{cp} = R_f + \beta_e * Prm$$

Avec :

- Taux sans risque (R_f) : ce taux correspond à la rémunération des obligations d'Etat marocain à échéance 5ans. Ce taux ressort à 4,83% selon la courbe des taux de BAM au 31 décembre 2013 ;
- Bêta (β_e) : le bêta retenu correspond à celui du secteur en question au niveau international. Rappelons que le β_e mesure la sensibilité des flux d'une entité par rapport à la conjoncture économique générale. Nous avons retenu un bêta de 0,72 tel qu'il ressort de la dernière publication des bêta sectoriels en janvier 2014 (source : Damodaran) ;
- Prime de risque marché (Prm) : elle correspond à l'écart de rentabilité attendue entre le marché dans sa totalité et l'actif sans risque (l'obligation d'Etat). La prime de risque marché ressort à 7,8%.

Le taux d'actualisation retenu s'établit à 10.45%.

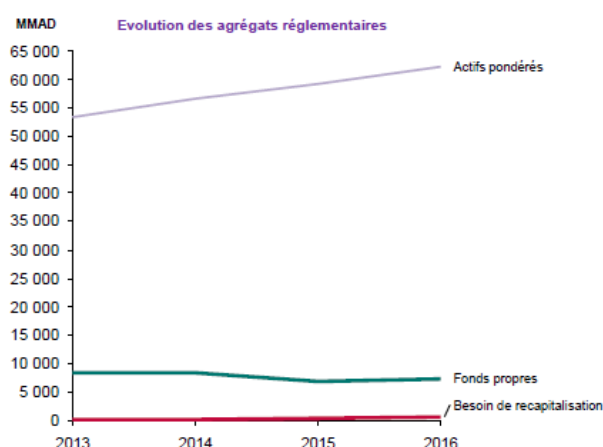
b. Détermination des actifs pondérés

Les actifs pondérés correspondent à la somme de tous les actifs multipliés par le poids du risque correspondant qui dépend du potentiel de défaut des actifs et des pertes probables en cas de défaut. Le pourcentage de pondération varie selon les différentes catégories de contrepartie.

c. Conformité aux exigences bancaire

Le ratio de solvabilité bancaire mesure le rapport entre le niveau des engagements d'une banque et ses fonds propres. Le ratio devant être respecté par BMCI s'établit à 12%. Notons que ce ratio s'élève en 2013 à 15%.

Le tableau ci-contre retrace les besoins en fonds propres annuels afin de respecter le ratio de solvabilité.



Source : rapport d'évaluation de BMCI

d. Valeur des fonds propres selon la méthode DDM

(En KMAD)	2014	2015	2016	Total
Résultat net social	2 186 719	847 010	922 179	
Besoin de recapitalisation 12,00%	-	309 433	361 453	
Bénéfice distribuable	2 186 719	537 577	560 726	
Taux d'actualisation 10,45%				
Taux de croissance à l'infini 2,00%				
Facteur d'actualisation	1	2	3	
Valeur terminale actualisée				6 930 020
ECF actualisés	1 979 898	440 697	416 199	2 836 795
Valeur des Capitaux Propres				9 766 815
Nombre d'actions				13 278 843
Valeur Action (MAD)				736

Source : rapport d'évaluation de BMCI

La valeur des fonds propres de BMCI, par référence à la méthode d'actualisation des dividendes disponibles, ressort à 9 766 815 KMAD soit une valeur par action de 736 dhs.

* Valorisation de BMCI Crédit Conso par la méthode d'actualisation des dividendes disponibles

a. Détermination du taux d'actualisation :

Le taux d'actualisation correspond au coût des capitaux propres estimé par le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF).

Ainsi, le coût des capitaux propres est calculé de la manière suivante :

$$K_{cp} = R_f + \beta_e * P_{rm} + P_{rs}$$

Avec :

- Taux sans risque (Rf) : ce taux correspond à la rémunération des obligations d'Etat marocain à échéance 5ans.Ce taux ressort à 4,83% selon la courbe des taux de BAM au 31 décembre 2013 ;
- Bêta (βe) : le bêta retenu correspond à celui du secteur en question au niveau international. Rappelons que le βe mesure la sensibilité des flux d'une entité par rapport à la conjoncture économique générale. Nous avons retenu un bêta de 0,72 tel qu'il ressort de la dernière publication des bêta sectoriels en janvier 2014 (source : Damodaran) ;

- Prime de risque marché (Prm) : elle correspond à l'écart de rentabilité attendue entre le marché dans sa totalité et l'actif sans risque (l'obligation d'Etat). La prime de risque marché ressort à 7,8%.
- Prime de risque spécifique (Prs) : les risques inhérents à la Sociétés ont cumulés dans la prime de risque spécifique qui, selon les estimations de l'évaluateur, s'élève à 2%. Les risques auxquels la Société est exposée concernent principalement :
 - La concentration du portefeuille sur le segment des conventions (65% en 2013). Ce segment ne génère que 3% du PNB global ;
 - L'arrêt des prélèvements à la source depuis 2012 pour la majorité de l'activité Convention présentant un risque de non recouvrement ;
 - Taux de contentieux de 13% contre 8% pour le secteur ;
 - Coût de refinancement supérieur à celui du marché (4,7% pour le secteur en 2012).

Le taux d'actualisation retenu s'établit à 12.45%

b. Détermination des actifs pondérés

Les actifs pondérés correspondent à la somme de tous les actifs multipliés par le poids du risque correspondant qui dépend du potentiel de défaut des actifs et des pertes probables en cas de défaut. Le pourcentage de pondération varie selon la contrepartie et se présente comme suit :

- 0% pour les engagements envers les caisses sociales et l'Etat ;
- 20% pour les engagements envers les établissements de crédit ;
- 20% pour les engagements envers la clientèle dans la limite de la caution bancaire (BCC bénéficie d'une caution de 3 400 MMAD auprès de BMCI)
- 50% pour les engagements en crédit-bail hors bilan ;
- 100% pour les autres engagements.

c. Valeur des fonds propres selon la méthode DDM

(En KMAD)		2014	2015	2016	2017	Total
Résultat net social		18 174	39 661	52 566	53 359	
Besoin de recapitalisation	12,00%	46 201	44 141	53 460	64 686	
Bénéfice distribuable		(28 027)	(4 480)	(894)	(11 327)	
Taux d'actualisation	12,45%					
Taux de croissance à l'infini	2,00%					
Facteur d'actualisation		1	2	3	4	
Valeur terminale actualisée						286 037
ECF actualisés		(24 925)	(3 543)	(629)	(7 085)	(36 182)
Valeur des Capitaux Propres						249 856

Source : rapport d'évaluation de BMCI Crédit Conso

La valeur des fonds propres de BMCI Crédit Conso, sur la base de la méthode DDM ressort à 249 856 KMAD soit une valeur par action de 184 dhs

2.2. Méthode des comparables boursiers

La méthode d'évaluation par les multiples boursiers est présentée à titre purement indicatif et n'a pas été retenue pour l'estimation de la valeur des fonds propres des deux sociétés et de la parité de fusion conséquent.

* Présentation de la méthode

La méthode des comparables boursiers est une approche analogique, qui consiste à appliquer aux agrégats financiers de la société évaluée, les multiples observés sur un échantillon composé d'entreprises cotées et opérant sur le secteur bancaire.

* Valorisation de BMCI par la méthode des multiples boursiers

Dans le cadre de l'application de cette méthode, l'échantillon de sociétés comparables retenu se compose de toutes les banques cotées à la bourse de Casablanca à l'exception d'ATW, BP et BMCE dont le Business Model est caractérisé, à la différence des autres banques de la place dont BMCI, par :

- une activité de marché bien plus importante ;
- une forte exposition à l'international ;
- des tailles et structure plus importantes.

Banque nationales cotées (en MAD)	Price to Book Ration
CDM	1.09
CIH	1.46

Source : rapport d'évaluation de BMCI

Le « Price to Book Ratio (PBR) » retenu, traduit le rapport entre la capitalisation boursière de la société « valeur marché » et le niveau des fonds propres « valeur comptable » comme multiple boursier.

Ce ratio a été appliqué aux capitaux propres comptables de l'exercice 2013 de BMCI :

Analyste statistique (banques cotées hors AWB, BMCE et BCP)	PBR
Plus élevé	1.46
Moyenne	1.27
Médiane	1.27
Plus bas	1.09

Source : rapport d'évaluation de BMCI

Nature (en KMAD)	PBR
Ratio médian	1.27
Base BMCI 2013	8 189 822
Valeur des capitaux propres	10 419 205
Nombre d'actions	13 278 843
Valeur Action (MAD)	785

La valeur des fonds propres de BMCI, sur la base de la méthode des comparables, ressort à 10 419 205 KMAD soit une valeur par action de 785 dhs

* Valorisation de BMCI Crédit Conso par la méthode des multiples boursiers

L'échantillon retenu se compose des sociétés de financement cotées à la bourse de Casablanca et exerçant l'activité de crédit à la consommation à l'exception de :

- DIAC SALAF, dont le cours est suspendu ;
- Et de TASLIF.

Le « Price to Book Ratio (PBR) » retenu, traduit le rapport entre la capitalisation boursière de la société « valeur marché » et le niveau des fonds propres « valeur comptable » comme multiple boursier.

Ce ratio a été appliqué aux capitaux propres comptables de l'exercice 2013 de BCC :

Analyste statistique	PBR
Plus élevé	2.27
Moyenne	1.9
Médiane	2.18
Plus bas	1.26

Nature (en KMAD)	PBR
Ratio médian	2.18
Base BCC 2013	108 685
Valeur des capitaux propres	237 001
Nombre d'actions	1 361 179
Valeur Action (MAD)	174

Source : rapport d'évaluation de BMCI Crédit Conso

La valeur des fonds propres de BCC, sur la base de la méthode des comparables, ressort à 237 001 KMAD soit une valeur par action de 174 dhs.

2.3 Méthode d'analyse du cours boursier

* Présentation de la méthode

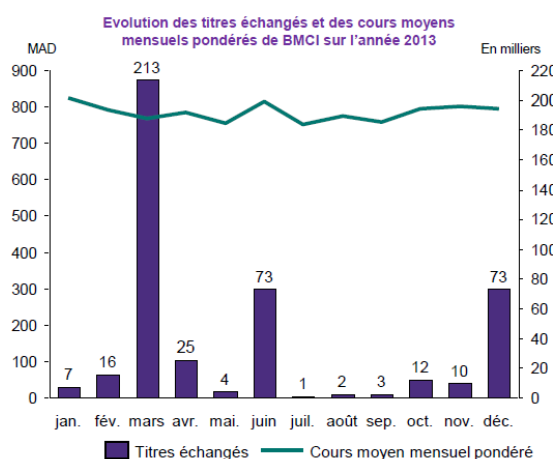
Cette méthode consiste en l'évaluation par la moyenne des cours boursiers, pondérés par les volumes sur une période de 12 mois précédant la date de l'évaluation.

* Valorisation de BMCI par la méthode d'analyse du cours boursier

Pour la valorisation de BMCI par la méthode d'analyse du cours boursier, il a été procédé au calcul des moyennes pondérées par les volumes de transactions intervenues sur l'année 2013.

Les moyennes pondérées sur le mois de décembre 2013 et le dernier trimestre 2013 font ressortir un cours de 795 MAD, contre 794 MAD sur le deuxième semestre de la même année d'étude.

Le cours retenu est le cours moyen journalier pondéré par les volumes sur les 12 mois précédant la date d'évaluation, à savoir l'exercice 2013, comme cours de référence en raison du caractère récent et significatif de la période d'analyse.



Source : rapport d'évaluation de BMCI

Le tableau ci-après récapitule la valeur des fonds propres en fonction des cours boursiers issus des différentes moyennes pondérées.

	31/12/2013	Moyenne* 1 mois (déc 2013)	Moyenne* 3 mois (T4 2013)	Moyenne* 6 mois (S2 2013)	Moyenne* 12 mois (2013)	Max 12 mois (2013)	Min 12 mois (2013)	31/12/2012
Cours BMCI (MAD)	790	795	795	794	784	850	700	831
Nombre d'actions	13 278 843	13 278 843	13 278 843	13 278 843	13 278 843	13 278 843	13 278 843	13 278 843
Valeur des Capitaux Propres (MMAD)	10 490	10 557	10 562	10 537	10 408	11 287	9 295	11 035

* moyenne pondérée par les volumes

Source : rapport d'évaluation de BMCI

La valeur des fonds propres de BMCI, sur la base de la méthode des d'analyse du cours boursier, ressort à 10 408 MMAD soit une valeur par action de 784 dhs.

3. Les méthodes d'évaluation écartées pour BMCI et BMCI Crédit Conso

- Méthode patrimoniale de l'Actif Net Comptable Corrigé traduisant la somme de la valeur intrinsèque de chacun des éléments constitutifs du patrimoine propre de la Société. Cette appréciation de la valeur intrinsèque s'inscrit dans une perspective de continuité d'exploitation.
- Méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles dite DCF qui consiste à valoriser la Société sur la base des *cashflows* futurs qu'elle rapportera et de la valeur terminale, actualisés à la date d'évaluation.
- La méthode du goodwill qui vise à corriger les valeurs patrimoniales pour tenir compte de la rentabilité économique anticipée de la Société, notamment par rapport à son coût moyen pondéré du capital. Le Goodwill constitue le supplément de rémunération que peut espérer un investisseur en plaçant des fonds équivalents aux capitaux propres de la Société par rapport au placement de ces mêmes fonds sur les marchés financiers à un taux exigé par les actionnaires.
- La méthode basée sur le calcul d'un multiple de la valeur substantielle brute, utilisée pour les sociétés disposant d'un actif hors exploitation important. La Société n'est pas dans cette configuration.

4. Synthèse des valeurs et parité d'échange

	BMCI				BMCI Crédit Conso		
Méthode d'évaluation	Valeur des fonds propres (en KMAD)	Nombre d'actions	Valeur action	Écart de valeur en % par rapport au cours boursier	Valeur des fonds propres (en KMAD)	Nombre d'actions	Valeur action
DDM	9 766 815	13 278 843	736	-6.16%	249 856	1 361 179	184
Comparables	10 419 205	13 278 843	785	0.10%	237 001	1 361 179	174
Analyse du cours boursier	10 408 404	13 278 843	784	-	-	-	-

⇒ Parité d'échange :

	Valeur des fonds propres (KMAD)	Nombre d'actions	Valeur action (MAD)
BMCI (analyse du cours boursier)	10 408 404	13 278 843	784
BCC (DDM)	249 856	1 361 179	184
Parité d'échange retenue	4		
Actions BCC détenues par les minoritaires	1770		
Actions BMCI à créer	443		
Valeur d'apport (MAD)	324 899		

Pour les actionnaires minoritaires de BCC, BMCI devrait émettre 443 actions, soit une augmentation de capital de 44 300 MAD.

IV. INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Intermédiaires financiers	Dénomination	Adresse
Conseiller financier et coordinateur global	BMCI Finance	26, Place des Nations Unies – Casablanca
Organisme centralisateur de l'opération	BMCI	26, Place des Nations Unies – Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	BMCI Bourse	Bd Bir Anzarane, immeuble Romandie I Casablanca

V. CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordres	Etapas	Délais
1	Réception par la Bourse de Casablanca du complément du dossier de l'opération	23/07/2014
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	24/07/2014

3	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'information visée par le CDVM	24/07/2014
4	Publication de l'avis relatif à l'opération au bulletin de la cote	25/07/2014
5	Echange de titres	06/08/2014
6	- Cotation des actions nouvelles - Enregistrement de l'opération en bourse - Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote	15/08/2014

VI. ECHANGE DES TITRES

L'échange de titres est prévu pendant la journée du 06/08/2014

VII. BENEFICIAIRES DE L'OPERATION

La présente augmentation de capital est réservée à l'actionnaire minoritaire de BCC Entreprise Hadj Omar TISSIR.

VIII. PARITE D'ECHANGE

La parité d'échange est établie à 4 (quatre) actions BMCI Crédit Conso pour 1 (une) action BMCI.

IX. CARACTERISTIQUES DE COTATION EN BOURSE DES NOUVELLES ACTIONS

Secteur	Banques
Libellé	BMCI
Code valeur	5100
Ticker	BCI
Code ISIN	MA0000010811
Compartiment	Premier compartiment
Mode de cotation	En continu
Date de cotation des nouvelles actions	15/08/2014
Organisme chargé de l'enregistrement de l'Opération à la Bourse de Casablanca	BMCI Bourse

X. ENREGISTREMENT DE L'OPERATION A LA BOURSE DE CASABLANCA

L'enregistrement de l'Opération s'effectuera à la bourse de Casablanca le 15/08/2014 par l'intermédiaire de BMCI Bourse.

XI. REGIME FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les Investisseurs désireux de participer à la présente opération sont invités à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

1. Enregistrement

Les droits d'enregistrement applicables l'apport net de la Société Absorbée seront liquidés au taux prévu à l'article 133-I-D.10° du Code Général des Impôts (« CGI ») avec l'exonération des droits de mutation afférents à la prise en charge du passif prévue à l'article 129-IV-8-b du CGI.

2. Impôt sur les sociétés

La Société Absorbante et la Société Absorbée ont décidé de donner un effet rétroactif à la Fusion au 1^{er} janvier 2014.

En conséquence, le résultat de toutes les opérations réalisées par la Société Absorbée depuis le 1^{er} janvier 2014 sera rattaché au résultat de la Société Absorbante.

Les soussignés ès-qualités, déclarent soumettre la présente Fusion au régime transitoire prévu à l'article 247-XV du CGI et bénéficier donc des mesures prévues par ledit article.

En conséquence, la Société Absorbante, s'engage expressément à respecter les conditions et obligations prévues par ledit article.

Ainsi, la Société Absorbante :

s'engage à déposer au service local des impôts en double exemplaire et dans un délai de trente (30) jours suivant la Date de Réalisation de la Fusion, une déclaration écrite accompagnée :

- (i) du Traité de Fusion définitivement approuvé par les assemblées générales compétentes des Sociétés ;
- (ii) d'un état récapitulatif des éléments apportés par la Société Absorbée comportant tous les détails relatifs aux plus-values réalisées ou aux moins-values subies et dégageant la plus-value nette qui ne sera pas imposée chez la Société Absorbée ;
- (iii) d'un état concernant les provisions figurant au passif du bilan avec indication de celles qui n'ont pas fait l'objet de déduction fiscale ;

2- s'engage également aux termes des présentes à :

- (i) reprendre, pour leur montant intégral, les provisions dont l'imposition est différée ;
- (ii) réintégrer, dans ses bénéfices imposables, la plus-value nette réalisée par la Société Absorbée sur l'apport des éléments amortissables de l'actif immobilisé. Cette plus-value sera réintégrée dans le résultat fiscal de la Société Absorbante, par fractions égales, sur la période d'amortissement desdits éléments ; étant entendu que la valeur d'apport de ces éléments sera prise en considération pour le calcul des amortissements et des plus-values ultérieures ;
- (iii) ajouter aux plus-values qui seront constatées ou réalisées ultérieurement à l'occasion du retrait ou de la cession des éléments autres que les éléments amortissables ci-dessus, les plus-values qui ont été réalisées par la Société Absorbée à l'occasion de la Fusion et dont l'imposition a été différée.

3- s'engage également à appliquer le même régime fiscal à toute plus-value qui pourrait être éventuellement constatée ultérieurement sur les éléments ci-avant ;

4- s'engage à se substituer à la Société Absorbée dans les engagements fiscaux éventuels qu'elle a pris antérieurement à la Fusion.

Par ailleurs, les actionnaires de la Société Absorbée ne seront pas immédiatement imposés sur la plus-value réalisée sur l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante.

Les plus-values résultant de l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante, ne sont imposables chez les personnes physiques ou morales actionnaires de la Société Absorbée qu'au moment de la cession ou du retrait de ces actions conformément à l'article 247-XV-D du CGI.

3. Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Par application de l'article 105 du Code Général des Impôts, le droit à déduction acquis par la Société Absorbée sera transféré à la Société Absorbante, la régularisation des déductions n'étant pas exigée en cas de fusion.

Conformément aux dispositions de l'article 114 du CGI, la Société Absorbante s'engage à acquitter, au fur et à mesure des encaissements des créances clients de la Société Absorbée qui lui sont apportées, la taxe sur la valeur ajoutée correspondante. Toutefois, la Société Absorbée étant soumise à la TVA selon le régime des débits, la TVA sur l'intégralité des clients débiteurs est déjà déclarée et acquittée par cette dernière d'après le débit, lequel coïncide avec la facturation ou l'inscription en comptabilité de la créance conformément au paragraphe 2 de l'article 95 du CGI. Aucune obligation n'est donc transférée à la Société Absorbante au titre de l'acquittement de la TVA au fur et à mesure de l'encaissement des clients débiteurs de la Société Absorbée.

4. Opérations antérieures

La Société Absorbante reprend le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société Absorbée à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur, notamment en matière de droits d'enregistrements, d'impôt sur les sociétés, ou de taxe sur la valeur ajoutée.

XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'Opération sont non significatif au regard de la taille de l'opération.

PARTIE III : SECTEUR BANCAIRE MAROCAIN

Le secteur bancaire compte 19 banques. L'activité est soumise à la réglementation du Dahir portant loi du 14 février 2006 relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédits et de leur contrôle, communément appelé : la loi bancaire.

I. CADRE REGLEMENTAIRE⁴

1. Bref aperçu historique :

L'activité bancaire est soumise à la réglementation du Dahir n°1-05-178 du 15 moharrem (14 février 2006) portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédits et de leur contrôle, communément appelé : la nouvelle loi bancaire.

Sont considérés comme établissements de crédit les personnes morales qui exercent leur activité au Maroc, quels que soient le lieu de leur siège social, la nationalité des apporteurs de leur capital social ou de leur dotation ou celle de leurs dirigeants et qui effectuent, à titre de profession habituelle, une ou plusieurs des activités suivantes :

- la réception de fonds du public ;
- les opérations de crédit ;
- la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.

Cette loi a permis une réorganisation de l'activité du secteur et a défini des règles prudentielles pour une plus saine gestion du risque et une meilleure maîtrise des assises financières proportionnellement aux engagements globaux ou spécifiques des établissements de crédits. Les banques ont pour obligation légale de respecter trois ratios fixés par les circulaires émises par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib :

- Le coefficient de solvabilité correspondant au rapport entre les fonds propres et les engagements pondérés par des quotités selon la nature de l'opération, la qualité du débiteur, le pays où sont localisés le risque et la nature des garanties. A compter de 2013, ce coefficient doit être supérieur ou égal à 12% ;
- Le coefficient de division des risques correspondant au total des risques encourus sur un même bénéficiaire pondéré selon la qualité du client rapporté aux fonds propres nets. Ce coefficient doit être inférieur ou égal à 20% ;
- Le coefficient de liquidité correspondant au rapport entre les éléments d'actifs disponibles et réalisables à court terme et les exigibilités à vue ou à court terme. Ce coefficient doit être égal au minimum à 100%.

Sur l'aspect tenu de comptes, et depuis 2001, les établissements de crédit sont conviés à appliquer le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), qui s'est substitué au Plan Comptable Bancaire (PCB) institué par Bank Al-Maghrib en 1981. Le PCEC est l'une des pierres angulaires de l'ensemble des réformes qui visent la modernisation du système financier du Maroc.

La mise en œuvre du PCEC permet au système bancaire marocain de se mettre au niveau des meilleures pratiques comptables internationales. En outre, il constitue un dispositif complet et cohérent qui répond aux besoins multiples et croissants des utilisateurs de l'information comptable et financière tels que les actionnaires, les organismes professionnels, les analystes ou encore, les autorités de contrôle.

⁴ Source : BAM

Aussi, l'instauration du PCEC implique-t-elle la remise semestrielle à BAM des états de synthèse et les comptes consolidés contribuant à une plus grande transparence. Ces derniers font l'objet d'une publication semestrielle dans la presse, que l'établissement soit coté ou non à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Cette réforme a aussi été l'occasion de réviser le système de remontée de l'information dit Reporting. Les établissements de crédit sont, à ce titre, tenus de transmettre mensuellement à la BAM, sur support magnétique, une série d'informations plus complète, en particulier sur la situation comptable et l'activité commerciale.

2. Développements récents

Les autorités monétaires poursuivent leur action de réforme du cadre règlementaire des banques : après l'adoption de la nouvelle loi bancaire applicable à tous les établissements de crédits depuis mars 2006, Bank Al-Maghrib veille à ce que le système soit doté à la fois d'un dispositif prudentiel mais également comptable conforme aux standards internationaux.

a. Le dispositif prudentiel :

Bank Al-Maghrib a décidé de renforcer les assises financières des établissements de crédits à travers la consolidation de leurs fonds propres. Ce qui leur permettra de mieux gérer leurs opérations de croissance interne et externe qui sont en phase d'accélération.

A cette fin, le gouverneur de Bank Al-Maghrib a adopté le nouvel accord de Bâle II sur les fonds propres. Le dispositif repose sur trois types d'obligations.

- Les banques devront disposer d'un montant de fonds propres minimum déterminé en fonction des différentes catégories de risques (risque de crédit, de marché et opérationnel).
- Bank Al-Maghrib doit s'assurer que les établissements de crédit disposent d'instruments leur permettant de maîtriser les risques et de respecter en permanence un niveau adéquat de fonds propres (niveau pertinent de fonds). Dans cette optique, le gouverneur de BAM a décidé de relever le niveau minimum du ratio de solvabilité à 12% à compter de fin Juin 2013 avec une perspective d'évolution du taux suivant les exigences de Bâle III en termes de liquidité et de solvabilité (à partir de juin 2014).
- Les établissements de crédit, étant soumis à une discipline de marché plus rigoureuse, seront tenus de publier des informations sur la structure du capital, les risques encourus et les dispositifs mis en place pour leur maîtrise.

b. Amélioration du référentiel comptable :

Parallèlement au processus de Bâle II, Bank Al-Maghrib a adopté en 2007 les normes internationales d'information financière dites IFRS (International Financial Reporting Standards). Ces normes sont exigibles au secteur bancaire depuis le mois de juin 2008.

Les principaux changements apportés au Plan comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) portent sur les règles de consolidation et d'élaboration des états de synthèse consolidés, sur les méthodes de classification et d'évaluation des titres, sur la qualité du management et sur la nomination des commissaires aux comptes.

Ainsi,

- l'intégration des entités dans le périmètre de consolidation se fait sur « la base de la méthode globale ou proportionnelle et porte sur l'ensemble des entreprises contrôlées

exclusivement ou conjointement ». Par ailleurs, les banques sont tenues de fournir des informations complètes et pertinentes expliquant les différents postes des états financiers consolidés.

- les opérations de titres, les opérations de titrisation et les opérations de crédit-bail sont soumises à de nouvelles règles comptables.
- Bank Al-Maghrib assigne un rôle de premier plan à la bonne gouvernance des établissements de crédit.
- les CAC, approuvés par la banque centrale, sont chargés de veiller à la bonne application des nouvelles règles comptables et au renforcement de la transparence des banques.

II. ACTIVITES ET RESULTATS⁵ :

Le volume global des crédits à l'économie distribués par les établissements de crédit a progressé de 3.2% en 2013, passant de 722.6 Mrds de DH en 2012 à 745.6 Mrds de DH en 2013.

En Milliard de DH	2012	2013	Var 13/12
Encours Global des crédits distribués	723	746	3.2%
PIB (prix courant) Part	828 87.2%	887* 84.1%	7.06%

*jusqu'à Novembre 2013 Source : GPBM et MEF

L'encours global des crédits distribués constitue près de 84.1% du PIB en 2013 contre à 87.2% en 2012, en baisse de 3.1pb.

1. Les Ressources

Les ressources globales du secteur bancaire ont atteint 750.9 Mrds DH en 2013 contre 729.3 Mrds DH en 2012 et sont constituées à hauteur de 99.8% de dépôts de la clientèle. L'analyse de la structure des dépôts de la clientèle fait ressortir la prépondérance des comptes chèques (41.2% en moyenne sur la période étudiée), suivis des dépôts à terme avec une proportion moyenne de 22.9%. Les comptes courants et les comptes d'épargne contribuent en 2013 à eux à hauteur de 17.4% et 14.4% respectivement.

Sur la période d'étude, l'encours de titres de créance émis par les banques a représenté en moyenne du total des ressources du secteur sur la période analysée. Il est composé en quasi-totalité de CD.

Quant aux Emprunts Extérieurs, ils n'ont pas connu de variation. Ils s'établissent à 1.2 Mrds DH en 2013.

Le tableau suivant reprend l'évolution des ressources chez les banques :

En MDH	2012	2013	Variation
RESSOURCES	729 341	750 906	-6,6%

⁵ Cette section se base sur les données du secteur émanant des statistiques officielles communiquées par le GPBM et relatives aux années 2012 et 2013.

1- Dettes envers les Sociétés de Financement	812	1 048	22,5%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	760	981	22,6%
Valeurs données en pension au jour le jour et à terme aux Sociétés de Financement	-	-	-
Emprunts de trésorerie SF (J/J et à terme)	23	9	NS
Emprunt Financier SF	10	32	70,2%
Autres Comptes Créiteurs et Dettes Diverses en Instance	20	26	22,8%
2- Dépôts de la clientèle	661 939	683 337	3,1%
Comptes chèques	272 737	281 955	3,3%
Comptes courants	115 653	118 815	2,7%
Comptes d'épargne	91 462	118 815	23,0%
Dépôts à terme	152 502	156 057	2,3%
Autres dépôts et comptes créditeurs	29 585	27 852	-6,2%
3- Emprunts Financiers Extérieurs	1 162	1 202	3,3%
4- Titres de créance émis	65 428	65 319	-0,2%
Certificats de Dépôts	60 844	58 659	-3,7%
Emprunts obligataires émis	2 569	4 847	47,0%
Autres titres émis	2 015	1 812	-11,2%

Source : Statistiques GPBM

2. Les Emplois

Depuis la mise en application du PCEC en 2001, le GPBM présente ses statistiques selon la nouvelle classification des emplois des banques. Ainsi, la rubrique « Crédits à l'Economie » est ventilée entre les Créances sur les Sociétés de Financement et les Créances sur la clientèle.

2.1 Les crédits à l'économie

Le tableau suivant reprend l'essentiel des données statistiques fournies par le GPBM relatives aux emplois des banques de ces deux dernières années.

En MDH	2012	2013	Variation
CREDITS A L'ECONOMIE	722 660	745 601	3,2%
1 – Créances sur les Sociétés de Financement	49 384	56 413	14,2%
Comptes ordinaires des SF	4 657	5 352	14,9%
Valeurs reçues en pension au jour le jour et à terme des Sociétés de Financement	-	3	NS

Comptes et prêts de trésorerie au SF	9 347	7 427	-20,5%
Prêts financiers	35 094	43 323	23,4%
Créances en souffrance brutes sur SF	286	308	7,8%
2 – Créances brutes sur la clientèle	673 276	689 188	2,4%
Comptes Chèques débiteurs	4 943	5 239	6,0%
Comptes Courants débiteurs	94 105	91 901	-2,3%
Crédits de trésorerie	87 984	79 123	-10,1%
Crédits à l'équipement	156 047	159 099	2,0%
Crédits à la consommation	39 305	40 125	2,1%
Crédits immobiliers	220 546	230 192	4,4%
Autres crédits *	34 773	39 192	12,7%
Créances en souffrance brutes sur la clientèle	35 573	44 316	24,6%

* Hors Pensions Reçues

Source : Statistiques GPBM

Sur la période d'étude, les créances sur la clientèle représentent 92.4% en moyenne du total des crédits distribués à l'économie par les banques sur la période étudiée.

L'essentiel des créances distribuées sur la clientèle concerne les crédits immobiliers et les crédits à l'équipement avec respectivement une part de 33.4% et 23% en 2013 contre 32.8% et 23.2% en 2012. Les crédits de trésorerie et les comptes courants représentent des proportions de 11.48% et 13.33% la même année contre 13.1% et 14% en 2012.

Les créances sur la clientèle sont passées de 673.3 Mrds DH en 2012 à 689.2 Mrds en 2013. Cette hausse de 2.3% s'explique par :

- l'augmentation de 4.4% des crédits immobiliers qui s'élèvent à 230.2 Mrds DH en 2013 contre 220.5 Mrds DH en 2012 ;
- La progression de 6% des comptes chèques débiteurs passant ainsi de 4.9 Mrds de DH en 2012 à 5.2 Mrds DH en 2013 ;
- L'augmentation de 2.1% des crédits à la consommation qui se sont établis 40.1 Mrds de DH en 2013 contre 39.3 Mrds DH en 2012.

Les créances sur les sociétés de financement restent dominées par les prêts financiers (76.8% en moyenne sur la période 2012-2013). Ces derniers sont passés de 35.1 Mrds DH en 2012 à 43.3 Mrds DH en 2013 soit une évolution de 23.43%.

Les comptes et prêts de trésorerie aux sociétés de financement s'élèvent à 7.4 Mrds DH en 2013 contre 9.3 Mrds DH en 2012 soit une baisse de 20.5%. Ils représentent 13.2% en 2013 des créances sur les sociétés contre 18.9% en 2012. Les comptes ordinaires des sociétés de financement ont, quant à eux, augmenté de 14.9% pour s'établir à 5.3 Mrds DH en 2013 contre 4.6 Mrds DH en 2012.

2.2 Engagements par signature

Les engagements par signature concernent les engagements de financement ou de garanties données ou reçus par les Banques en faveur de leur clientèle ou d'autres

intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accréditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

En MDH	2012	2013	Variation
Engagements Hors Bilan Donnés	189 924	198 117	4,3%
Engagements de financement donnés	75 963	79 794	5,0%
Dont engagements de financement en faveur des EC	4 471	2 687	-39,9%
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	71 492	77 107	7,9%
Engagements de garantie donnés	113 962	118 323	3,8%
Dont engagements de garantie d'ordre des EC	34 494	35 460	2,8%
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	79 468	82 864	4,3%
Engagements Hors Bilan Reçus	55 853	55 547	-0,5%
Engagements de financement reçus	3 380	2 421	-28,4%
Dont engagements de financement reçus des EC	3 380	2 366	-30,0%
Dont engagements de financement reçus de la clientèle	-	55	-
Engagements de garantie reçus	52 473	53 126	1,2%
Dont engagements de garantie reçus des EC	47 572	47 719	0,3%
Dont engagements de garantie reçus de la clientèle	4 901	5 408	10,3%
Engagements hors bilan en souffrance	1 021	974	-4,6%
Dont provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	505	508	0,5%

Source : Statistiques GPBM

Le volume global des engagements donnés par les banques s'est établi à 198.1 Mrds en 2013 contre 189.9 Mrds DH en 2012. Cette augmentation de 4.3% s'explique essentiellement par :

- La hausse de 7.9% du volume des engagements de financement en faveur de la clientèle qui ont atteint 77.1 Mrds DH en 2013 contre 71.5 Mrds DH en 2012 ;
- La progression de 3.8% des engagements de garantie données dont le volume est passé de 113.9 Mrds DH en 2012 à 118.3 Mrds DH en 2013.

Par ailleurs, le volume des engagements de financement en faveur des établissements de crédit a baissé de 39.9% sur la période d'étude pour s'établir à 2.7 Mrds DH en 2013 contre 4.5 Mrds DH en 2012.

En 2013, les engagements hors bilan reçus par les banques se sont établis à 55.5 Mrds DH contre 55.8 Mrds DH l'exercice précédent. Cette légère baisse de 0.5 % s'explique par la baisse des engagements de financement reçus qui passent de 3.4 Mds DH en 2012 à 2.4 Mds de DH en 2013. Cette baisse est partiellement compensée par la hausse de 10.3%% des engagements de garantie reçus de la clientèle qui passent de 4.9 Mrds DH en 2012 à 5.4 Mrds DH en 2013.

Quant aux engagements hors bilan en souffrance, ils ont baissé de 4.6% en passant de 1 Mrds DH en 2012 à 0.9 Mrds DH en 2013. Ils sont principalement composés de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature à hauteur de 52%.

2.3 Les Parts de Marché

Les parts de marché des principales banques commerciales, calculées sur la base des statistiques GPBM relatives aux données communiquées à fin décembre 2013, sont reprises dans le tableau suivant⁶ :

	ATW	BMCE	BMCI	BCP	CDM	SGMB
RESSOURCES	25,35%	14,37%	6,37%	28,23%	5,35%	7,87%
Dettes envers les Sociétés de Financement	20,16%	5,54%	1,15%	44,20%	2,90%	9,83%
Dépôts de la clientèle	25,35%	14,38%	6,38%	28,20%	5,35%	7,87%
Emprunts Financiers Extérieurs	0,01%	0,53%	0,00%	8,48%	0,00%	0,00%
Titres de créance émis	11,62%	17,82%	9,89%	11,73%	8,42%	7,67%
CREDITS A L'ECONOMIE	25,79%	15,20%	6,45%	24,49%	5,36%	8,39%
Créances sur les Sociétés de Financement	32,64%	17,80%	8,84%	28,82%	4,08%	7,11%
Créances sur la clientèle	25,23%	14,99%	6,25%	24,14%	5,47%	8,49%
Produit Net Bancaire	25,17%	11,69%	7,08%	24,87%	7,07%	4,84%

Source : Statistiques GPBM

La BMCI se positionne en 5^{ème} place des grandes banques du Maroc en termes de Ressources et Emplois avec en moyenne 6.4% de part de marché en 2013 et 4eme en termes de PNB selon les statistiques communiquées par le GPBM.

3. Indicateurs d'exploitation

MDH	2011	2012	2013	Var 11/12	Var 12/13
Marge d'Intérêt	26 206	27 733	28 591	5,8%	3,1%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	11	50	60	NS	19,9%

⁶ Le calcul de la part de marché de la BMCI est basé sur les données communiquées par le GPBM et non sur les chiffres du bilan de la Banque tels qu'ils ressortent à fin décembre 2013.

Marge sur commissions	4 246	4 739	5 394	11,6%	13,8%
Résultat des opérations de marché	7 079	3 647	5 069	-48,5%	39,0%
Produit Net Bancaire	32 008	37 317	40 266	16,6%	7,9%
Charges générales d'exploitation	16 205	17 234	19 215	6,4%	11,5%
<i>Dont charge du personnel</i>	<i>8 000</i>	<i>6 131</i>	<i>9 310</i>	<i>-23,4%</i>	<i>51,8%</i>
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 2 201	- 2 430	- 4 589	10,4%	88,8%
Impôt sur résultat	4 692	4 537	4 640	-3,3%	2,3%
Résultat Net de l'Exercice	10 011	9 896	9 911	-1,1%	0,2%

Source : Statistiques GPBM

Le PNB du secteur a progressé de 16.6% en 2012 pour s'établir à 37.3 Mrd de DH. Une hausse expliquée principalement par l'augmentation de la marge d'intérêt et du résultat des opérations de crédit-bail et de location.

A fin 2013, le PNB s'affiche à 40.3 Mrds de DH en évolution par rapport à 2012 (+7.9%) notamment grâce à la hausse des résultats des opérations de marché, des marges sur commission et des marges d'intérêt.

Le résultat net reste quasi-stable sur la période d'analyse. Il affiche une légère baisse de 1.1% en 2012 principalement à cause de l'augmentation des charges générales d'exploitation et des dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance.

A fin 2013, le résultat net s'améliore de 15 MDH en raison de la légère baisse de l'impôt sur le résultat en 2013 (4.5 Mrds de DH contre 4.7 Mrds de DH en 2012).

PARTIE III : PRESENTATION DE BMCI

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Banque Marocaine pour le Commerce & l'Industrie, par abréviation «BMCI »
Siège social	26, place des Nations Unies- Casablanca- Maroc
Téléphone	(212) 5 22 46 10 00
Télécopie	(212) 5 22 29 94 06
Site Internet	www.bmcinet.com
Forme juridique	Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008.
Date de constitution	1943
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	RC N° 4091 – Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (extrait article 3 des statuts)	« La Banque a pour objet : ▪ de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes les opérations de Banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ; ▪ de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc ou à l'étranger, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque ou s'y rattachant directement ou indirectement. »
Capital social (au 30 avril 2014)	1 327 884 300 DH, composé de 13 278 843 actions de 100 DH de valeur nominale chacune.
Documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi ainsi que les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.
Textes législatifs	La BMCI est une société anonyme à Directoire et à

applicables

Conseil de Surveillance, de droit privé, elle est régie par :

- La loi bancaire du 14 février 2006 ;
- Les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 ;
- Le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n° 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- la loi 35-94 du 26 janvier 1995 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée par la loi n°33-09 du 20 octobre 2008 ;
- Le règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances de la privatisation et du tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 et par l'arrêté n°1268-08 du 07/07/2008 ;
- Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;
- Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que complété

et modifié par la loi 46-06.

- La Circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôt ;
- Le Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt ;
- Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 822-08 du 14/04/2008.

Régime Fiscal

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal du Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LA BMCI

Le capital social de la BMCI au 31 décembre 2013 s'élève à 1 327 884 300 DH. Il est intégralement libéré et se compose de 13 278 843 actions de 100 DH de valeur nominale toutes de même catégorie.

1. Evolution du capital social de la BMCI

Le capital de la BMCI a évolué comme suit depuis 2004 :

Capital social en DH	Année	Nature de l'opération	Proportion	Montant de l'opération en DH	Titres créés	Prix en DH	Date de jouissance
828 599 300	2004	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	53 425 900	534 259	100	01.01.04
828 758 900	2005	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	159 600	1 596	100	01.01.05
828 797 900	2006	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	39 000	390	100	01.01.05
994 557 400	2006	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	1P5	165 759 500	1 657 595	100	01.01.06
1 000 271 900	2006	Augmentation du capital par conversion d'OCA	8 actions contre 5 obligations	5 714 500	57 145	100	01.01.06

1 000 275 100	2007	Augmentation du capital par conversion d'OCA	8 actions contre 5 obligations	3 200	32	100	01.01.06
1 034 920 200	2007	Distribution de dividendes 2006 en actions	-	34 645 100	346 451	100	01.07.07
1 055 135 100	2008	Augmentation du capital par conversion d'OCA	5 actions contre 3 obligations	20 214 900	202 149	100	01.01.07
1 069 659 900	2008	Distribution de dividendes 2007 en actions	-	14 524 800	145 248	100	01.01.08
1 283 591 800	2008	Augmentation de capital par souscription en numéraire	1P5	213 931 900	2 139 319	100	01.10.08
1 327 884 300	2009	Distribution de dividendes 2008 en actions	-	44 292 500	442 925	100	01.07.09

Sources : BMCI & Bourse de Casablanca

Depuis sa création, la BMCI a procédé à de nombreuses augmentations de capital par souscription en numéraire, par incorporation de réserves, par distribution de dividendes, par conversion d'obligation en actions et à l'occasion d'un apport-fusion.

Depuis 2004, le capital social de la BMCI a évolué comme suit :

- L'AGE, tenue le 30 juillet 1999, a décidé la réalisation d'une émission d'obligations convertibles en actions BMCI d'un montant maximum de 400 millions de DH en une ou plusieurs tranches dans un délai maximum de 3 ans. Le Directoire dans sa réunion du 23 décembre 2004 a constaté la première période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 775 173 400 DH à 825 599 300 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 14 décembre 2005 a constaté la 2^{ème} période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 828 599 300 DH à 828 758 900 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 13 avril 2006 a constaté la 3^{ème} période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 828 758 900 DH à 828 797 900 DH.
- L'AGE dans sa réunion du 26 mai 2006 a décidé de l'augmentation du capital de la BMCI par incorporation de réserves et par attribution gratuite d'actions nouvelles portant le capital de 828 797 900 DH à 994 557 400 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 13 Septembre 2006 a constaté la 4^{ème} période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital social de la BMCI à 1 000 271 900 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 11 avril 2007 a constaté l'augmentation de capital par la conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 1 000 271 900 DH à 1 000 275 100 DH.

- Le Directoire dans sa réunion du 26 juin 2007 a constaté l'augmentation de capital social par règlement optionnel du dividende de l'exercice 2006 en actions BMCI portant le capital de 1 000 275 100 DH à 1 034 920 200 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 12 décembre 2007 a constaté l'augmentation de capital par la conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 1 034 920 200 DH à 1 055 135 100 DH.
- Dans sa réunion du 28 mai 2008, l'AGE a :
 - confirmé la décision d'augmentation du capital social par le règlement optionnel du dividende de l'exercice 2007 portant ainsi le capital de 1 055 135 100 DH à 1 069 659 900 DH ;
 - autorisé une nouvelle augmentation par la souscription en numéraire d'un montant maximum de 1 500 000 000 DH prime d'émission comprise à réaliser en une seule fois. Le Directoire, tenu le 31 décembre 2008, a constaté l'augmentation de capital de 213 931 900 DH portant ainsi le capital social à 1 285 591 800 DH.
- L'AGE, tenue le 26 mai 2009, a autorisé l'augmentation de capital social par le règlement optionnel du dividende de l'exercice 2008 portant ainsi le capital à 1 327 884 300 DH.

2. Structure de l'actionnariat

A fin 2011, 2012 et 2013, l'actionnariat de la BMCI se présente comme suit :

Actionnaires	Déc. 11	Déc. 12	Déc. 13	Part 11*	Part 12*	Part 13*
BNP Paribas BDDI Participations	8 862 017	8 862 017	8 862 017	66.74%	66.74%	66.74%
Compagnie AXA Assurances Maroc	1 135 261	1 138 174	1 138 174	8.55%	8.57%	8.57%
Compagnie d'Assurances ATLANTA	555 750	555 750	555 750	4.19%	4.19%	4.19%
Compagnie d'Assurances SANAD	477 487	477 487	477 487	3.60%	3.60%	3.60%
Flottant en bourse	2 248 238	2 245 415	2 245 415	16.93%	16.91%	16.91%
TOTAL en titres	13 278 843	13 278 843	13 278 843	100%	100%	100%

Source : BMCI

* Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire

3. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

❖ BNP Paribas BDDI Participations :

Activité	Société de Prise de Participation
Capital social	46 Millions d'Euro
Réserves*	58 Millions d'Euro

Résultat net	32 Millions d'Euro
Actionnariat	100% BNP Paribas

* Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats.

Au 31/12/2013

❖ **AXA Assurances Maroc*** :

Activité	Assurances et Réassurances
Primes émises brutes	3 482.1 MDH
Résultat net	377.1 MDH
Situation nette	877.4 MDH
Actionnariat	AXA Holding Maroc : 100%

*au 31/12/2012

❖ **Assurances Atlanta*** :

Activité	Assurances
Primes émises	3 172.4 MDH
Résultat net (part du groupe)	110.3 MDH
Capital propre	601.9 MDH
Actionnariat au 20/05/2014	Holmarcom : 70.13% - CDG : 14.61% - SCR : 0.18% - Personnel : 0.57% - autres : 14.5%

* au 31/12/2013 Sur la base des comptes consolidés

❖ **Assurances SANAD :**

Activité	Assurances
Primes émises brutes	1 438.5 MDH
Résultat net	28.4 MDH
Situation nette	607.0 MDH
Actionnariat	Atlanta : 99.7% - Autres : 0.3%

*au 31/12/2012

4. Pacte d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la BMCI.

5. Nantissements d'actifs

Les actifs de BMCI ne font l'objet d'aucun nantissement à la veille de la présente opération.

6. Nantissements d'actions

Les actions de BMCI ne font l'objet d'aucun nantissement à la veille de la présente opération.

7. Politique de distribution de dividendes

L'article 30 des statuts stipule que « Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'assemblée générale ordinaire sont fixées par elle-même ou défaut, par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal statuant en référé, à la demande du Directoire.

Lorsque la société détient ses propres actions, leur droit au dividende est supprimé.

Les dividendes non encaissés sont prescrits au profit de la société au bout de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

Les sommes non perçues et non prescrites constituent une créance des ayants droit ne portant pas intérêt à l'encontre de la société, à moins qu'elles ne soient transformées en prêt à des conditions déterminées d'un commun accord.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier, toutefois le produits de la distribution de réserves, hors le report à nouveau, est attribué au propriétaire ».

Sur la période s'étalant de 2011 à 2013, les dividendes se présentent comme suit :

	2011	2012	2013
Résultat social Net (en KMAD)	841 349	740 766	604 145
Dividende unitaire ordinaire distribué en n+1 (MAD)	25	30	30
Payout* (%)	39.4%	66%	66%
Nombre d'actions	13 278 843	13 278 843	13 278 843

*Payout = dividende global /résultat net
 source : BMCI

III. MARCHES DES TITRES BMCI

1. Caractéristiques des actions BMCI

Les caractéristiques des actions de la BMCI sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	28 février 1972
Libellé	BMCI
Ticker	BCI
Code Valeur	5100

Compartiment	Premier
Secteur	Banques

source : BMCI

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI à fin 2013 :

Nombre d'actions	13 278 843	Nombre de jours traités*	118
Flottant à la bourse (nombre actions)	2 238 329	Capitalisation boursière au 31/12/2013 (en MMAD)	10 490,3
Cours le plus haut (en DH)*	835	PER au 31/12/2013	16.36
Cours le plus bas (en DH)*	700	Taux de cotation ***	47.97%
Bénéfice par action (en DH)	48.28	Dividende par action (en DH)	30

* Cours de clôture / du 1^{er} mars 2013 au 28 février 2014

*** Nombre de jours où l'action BMCI a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

Source : Bourse de Casablanca

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période allant du 1^{er} Mars 2013 au 28 Février 2014 :

Evolution Mensuelle	Mars-13	Avril-13	Mai-13	Juin-13	Juillet-13	Aout-13
Cours le plus haut	824	805	789.9	825	799	798
Cours le plus bas	755	760	755	746	700	772
Cours moyen pondéré	767.8	785	753.2	813.6	751.2	773.8
Nombre de titres échangés	213 263	25 040	3 735	73 021	802	2 275
Nombre de jours traité	17	11	9	12	6	3

Source : bourse de Casablanca

Evolution Mensuelle	Sept.-13	Oct.-13	Nov-13	Dec.-13	Janv-14	Fev-14
Cours le plus haut	795	835	820	802.8	790	778.9
Cours le plus bas	748	755	737	708	702	735
Cours moyen pondéré	757.4	792.9	801	795.1	733.2	745.4
Nombre de titres échangés	2 839	11 885	9 955	73 415	4 066	6 775
Nombre de jours traité	4	9	10	12	14	11

Source : Bourse de Casablanca

2. Programme de rachat

Le programme de rachat en vue de régulariser le cours du titre consiste à intervenir sur le marché de l'action par l'émission d'ordres d'achat et/ou de vente dans l'objectif de réduire les variations excessives du cours de l'action. Ainsi, le programme intervient

principalement lorsque la volatilité du titre s'écarte significativement de sa volatilité historique. Le rachat d'actions propres intervient également en cas de liquidité du titre écartant significativement des niveaux habituels, empêchant la formation normale du cours sur le marché.

La BMCI a mis en place 13 programmes de rachat depuis juin 2000 :

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux programmes de rachat mis en place par la BMCI depuis Juin 2000 :

Programmes de Rachat BMCI	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Maximum à acquérir (en actions) ⁽¹⁾	371 250	381 482	387 586	387 586	387 586	414 299
Prix Maximum (en DH)	750	750	750	750	800	800
Prix Minimum (en DH)	500	500	475	475	475	475
Montant maximum alloué (en KDH)	278 438	286 112	290 690	290 690	310 069	331 439
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut ⁽³⁾ (en DH)	525	510	530	725	750	1 335
Cours le plus bas ⁽³⁾ (en DH)	430	441	465	511	638	702
Cours moyen pondéré (en DH)	472	470	451	567	639	825
Taux de cotation	80.26%	72.65%	63.01%	65,60%	63.67%	84,44%
VLT	28,37%	19,52%	20,64%	25,94%	26.70%	26,96%
VCT	14.37%	19.56%	24.27%	15.99%	14.03%	41.75%
Nombre actions acheté	30 028	45 370	142	-	-	-
Nombre actions vendu	3 100	71 439	2	999	-	-
Stock début	-	26 928	859	999	-	-
Stock fin	26 928	859	999	-	-	-

Programmes de Rachat BMCI	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P 13 ⁽²⁾
Maximum à acquérir (en actions) ⁽¹⁾	497 278	500 136	527 567	641 795	663 942	663 942	398 365
Prix Maximum (en DH)	900	1 050	1 300	1 000	1 125	1 250	1 040
Prix Minimum (en DH)	600	750	1 000	700	825	900	690
Montant maximum alloué (en KDH)	447 550	525 142	685 837	641 795	746 935	829 927	414 230
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut ⁽³⁾ (en DH)	1 385	1 341	1 150	1 030	1 130	1 000	905
Cours le plus bas ⁽³⁾ (en DH)	875	1 100	762	750	921	765	721
Cours moyen pondéré (en DH)	1 102	1 163	909	878	1 029	887	828
Taux de cotation	94,51%	96.80%	86.48%	81.48%	72.22%	69.72%	64.63%
VLT	33.33%	24.69%	35.19%	27.26%	30.83%	41.64%	32.9%
VCT	23.98%	14.95%	23.55%	18.81%	35.76%	25.16%	9.5%
Nombre actions acheté	-	-	1 350	49 984	130	0	0 ⁽⁴⁾
Nombre actions vendu	-	-	-	1 020	0	0	0 ⁽⁴⁾

Stock début	-	-	-	1 350	50 314	50 444	50 444 ⁽⁴⁾
Stock fin	-	-	1 350	50 314	50 444	50 444	50 444 ⁽⁴⁾

P1 : du 29 Juin 2000 au 29 mai 2001 (1^{er} programme)

P2 : du 30 mai 2001 au 26 mai 2002 (2^{ème} programme)

P3 : du 27 mai 2002 au 25 mai 2003 (3^{ème} programme)

P4 : du 26 mai 2003 au 26 mai 2004 (4^{ème} programme)

P5 : du 27 mai 2004 au 17 mai 2005 (5^{ème} programme)

P6 : du 18 mai 2005 au 25 mai 2006 (6^{ème} programme)

P7 : du 26 mai 2006 au 6 mai 2007 (7^{ème} programme)

P8 : du 7 mai 2007 au 6 mai 2008 (8^{ème} programme)

P9 : du 28 mai 2008 au 25 mai 2009 (9^{ème} programme)

P10 : du 01 juin 2009 au 20 mai 2010 (10^{ème} programme)

P11 : du 21 mai 2010 au 20 mai 2011 (11^{ème} programme)

P12 : du 21 mai 2011 au 20 mai 2012 (12^{ème} programme)

P13 : du 21 mai 2012 au 20 mai 2013 (13^{ème} programme)

- (1) : 5% du capital
 (2) : au 30 mars 2014
 (3) : Cours de clôture
 (4) : au 31 décembre 2013

Source : BMCI Finance

3. Caractéristiques des titres de créance émis par la BMCI

Depuis 1999, la BMCI émet régulièrement des Certificats de Dépôt sur le marché de la dette privée.

L'encours des émissions de Certificats de Dépôts de la BMCI a porté, au 8 avril 2014, sur un montant global de 6 472.9 millions de dirhams.

Le tableau suivant reprend les caractéristiques des émissions en cours :

Maturité	Taux	Jouissance	Échéance	Montant
2y	4,20%	18/04/2012	18/04/2014	500 000 000,00
52w	4,15%	19/04/2013	18/04/2014	50 000 000,00
3 ANS	4,10%	22/04/2011	22/04/2014	150 000 000,00
52w	4,15%	24/04/2013	23/04/2014	114 000 000,00
18M	4,30%	24/10/2012	24/04/2014	50 000 000,00
52w	4,15%	26/04/2013	25/04/2014	70 000 000,00
52w	4,15%	31/05/2013	30/05/2014	608 000 000,00
6 mois	3,50%	06/02/2014	07/08/2014	131 000 000,00
52w	4,10%	16/08/2013	15/08/2014	450 000 000,00
6 mois	3,50%	06/03/2014	04/09/2014	214 000 000,00
6 mois	3,35%	03/04/2014	03/10/2014	307 900 000,00
14 mois	4,25%	16/08/2013	16/10/2014	500 000 000,00
52W	4,10%	07/11/2013	06/11/2014	213 000 000,00
23 mois	4,40%	14/12/2012	14/11/2014	190 000 000,00
14 mois	4,25%	19/09/2013	19/11/2014	308 000 000,00

14 mois	4,25%	03/10/2013	03/12/2014	130 000 000,00
52W	4,05%	05/12/2013	04/12/2014	199 000 000,00
23 mois	4,40%	10/01/2013	10/12/2014	80 000 000,00
23 mois	4,50%	20/02/2013	20/01/2015	140 000 000,00
23 mois	4,50%	01/03/2013	02/02/2015	340 000 000,00
3 ANS	4,45%	07/02/2012	07/02/2015	500 000 000,00
23 mois	4,50%	29/03/2013	27/02/2015	50 000 000,00
14 mois	4,05%	09/01/2014	09/03/2015	234 000 000,00
2y	4,35%	15/03/2012	15/03/2015	35 000 000,00
23 mois	4,50%	07/05/2013	07/04/2015	20 000 000,00
2 ANS	1,00%	27/05/2013	27/05/2015	24 000 000,00
4 ANS	4,35%	30/09/2011	30/09/2015	50 000 000,00
5 ANS	4,35%	05/11/2010	05/11/2015	250 000 000,00
23 mois	4,50%	25/12/2013	24/11/2015	40 000 000,00
5 ANS	4,30%	22/04/2011	22/04/2016	225 000 000,00
4 ans	4,50%	26/04/2012	26/04/2016	250 000 000,00
5 ANS	4,35%	09/06/2011	09/06/2016	50 000 000,00

Source : BMCI

Aucun retard dans le remboursement des intérêts ni du capital n'a été enregistré, à ce jour, dans le cadre du programme des émissions de Certificats de Dépôt par la BMCI.

IV. NOTATION

Le rating est une opinion émise par un organisme indépendant sur la capacité d'un pays ou d'un opérateur économique à assurer les paiements relatifs à un instrument de dette. Elle vise à classer le niveau de risque relatif à chaque émission et à chaque émetteur.

Le rating permet aux investisseurs et correspondants d'établir des comparaisons et de choisir en fonction du couple Rendement/Risque. Les trois principales agences internationales de rating sont Fitch, Moody's et Standard & Poors.

La mission annuelle de rating est menée chaque année par l'agence internationale Fitch Ratings.

Au 1^{er} Février 2013, le comité de notation de l'agence Fitch Ratings a confirmé, sur son échelle de notation nationale⁷, les notes suivantes :

⁷ Les notations nationales ne peuvent être comparées aux notations internationales, dont les paramètres de rating diffèrent sensiblement de celles retenues pour les sociétés locales.

Critère	Notation
Note à long terme	AAA (mar)
Perspective d'évolution de la note à long terme	Stable
Note à court terme	F1+ (mar)
Note de soutien extérieur	2

Extrait de la note de confirmation des notes nationales de BMCI :

« Fondements des notes attribuées :

Des notes basées sur l'actionnariat : Les notes nationales de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) reposent sur la haute probabilité de soutien de la part de son actionnaire majoritaire (66,7%), BNP Paribas (BNPP, 'A+'/'Stable'/'F1+') en cas de besoin. La note de soutien extérieur de BMCI est limitée par la note de plafond souverain du Maroc.

Une forte intégration à BNPP : BMCI bénéficie largement de l'organisation de BNPP, de ses procédures, systèmes et outils.

Une stratégie alignée sur celle de BNPP : Selon Fitch, BNPP reste attachée au développement de BMCI et, plus généralement, à celui de ses activités en Afrique du Nord.

L'activité de crédit à la consommation a été rationalisée en 2011 pour s'inscrire dans la stratégie de la maison-mère ; ainsi, les filiales locales de crédit à la consommation de BMCI (BMCI Crédit Conso, BCC) et de BNPP (Cetelem Maroc) ont été fusionnées.

Une rentabilité satisfaisante : La banque affiche des ratios de rentabilité satisfaisants depuis plusieurs années, reflétant dans une certaine mesure la résilience de l'environnement économique marocain et la stratégie prudente de la banque. Sauf brusque recul de l'économie marocaine en 2012 du fait d'une éventuelle aggravation de la crise de la zone euro, la rentabilité de BMCI devrait demeurer stable et ce, malgré une légère hausse attendue des provisions pour créances douteuses liée à l'intégration du portefeuille de prêts de Cetelem Maroc. La rentabilité de BMCI bénéficie également d'un contrôle attentif des coûts d'exploitation.

Un portefeuille de prêts concentré : Le risque majeur pour BMCI est lié au risque de crédit de son portefeuille de prêts qui présente une forte concentration par débiteur.

Une légère détérioration de la qualité d'actifs : Fitch estime que BMCI a une bonne gestion de son risque de crédit et un provisionnement adéquat de ses créances douteuses et ne s'attend pas à une détérioration notable de sa qualité d'actifs en 2012.

Un refinancement adéquat, un niveau de capitalisation acceptable : BMCI se finance de plus en plus sur le marché depuis 2008. A fin 1S 11, la banque affichait un ratio élevé de prêts sur dépôts de 145% mais ce chiffre redescend à 137% si l'on inclut les certificats de dépôt souscrits par la clientèle.

Perspectives et éléments déterminants des notes

Facteur d'abaissement des notes : Une dégradation des notes pourrait être motivée par une importante diminution des intérêts de BNPP dans BMCI ou d'une forte dégradation de la note IDR à long terme de BNPP. »

V. GOUVERNANCE DE BMCI

1. Assemblées des actionnaires

La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

1. Mode de convocation

L'article 20 des Statuts de la BMCI stipule, en matière d'assemblées des actionnaires, que « les assemblées sont convoquées par le Conseil de Surveillance (...). Les convocations sont faites, 30 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé et au bulletin officiel (...) ».

2. L'ordre du jour

L'article 21 des Statuts de la BMCI stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi SA 17-95 (au moins cinq pour cent du capital social inférieur 5 000 000 MAD, et deux pour cent pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

3. Conditions d'admission

L'article 22 des Statuts de la BMCI prévoit que « l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions (...) ».

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition :

- soit d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives ;
- soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur ».

4. Quorums des Assemblées Générales

a. Assemblée Générale Ordinaire

L'article 26 des Statuts prévoit que « pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart au moins des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis (...). Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ».

b. Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 27 des Statuts stipule que « L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un

nombre d'actionnaires représentant au moins sur première convocation la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième assemblée peut être reportée à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour pour lequel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ».

c. Conditions d'exercice du droit de vote

Les conditions d'exercice du droit de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

d. Conditions de délibération

Les conditions de délibération des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

2. Organes d'administration et de surveillance

2.1 Le Directoire

Suivant l'article 14 des statuts, le Directoire est composé d'un nombre de membres fixé par le Conseil de Surveillance et compris entre deux et sept. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance.

La durée de leurs fonctions est fixée à trois années, et le mandat de membre du Directoire peut être renouvelé.

Dans sa réunion du 15 mai 2012, le Conseil de Surveillance décide de renouveler le mandat des membres du Directoire ci-après pour une durée de trois ans. Leur mandat de membre de Directoire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014..

Dans sa réunion du 20 décembre 2013, le Conseil de Surveillance décide de nommer M. Idriss BENMAIL en qualité de nouveau membre du Directoire en remplacement de M. Najib RAIHANI.

Au 7 mars 2014, le Directoire de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Fonctions au sein de la BMCI	Date du début du mandat	Date d'expiration du mandat
M. Laurent Dupuch	Président	Président du Directoire	4 octobre 2013	31 décembre 2014
M. Rachid MARRAKCHI	Membre	Directeur Général	6 décembre 2005	31 décembre 2014
M. Alain	Membre	Secrétaire Général	15	31 décembre

DALLARD			décembre 2008	2014
M. François Guillon	Membre	Directeur des Particuliers et des Professionnels	20 décembre 2013	31 décembre 2014
M. Idriss BENSAMIL	Membre	Chargé du Réseau Corporate	20 décembre 2013	31 décembre 2014

Source : BMCI

2.2 Le Conseil de Surveillance :

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres sont nommés par une Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la banque par le Directoire.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 20 décembre 2013 a nommé par cooptation M. Philippe TARTELIN en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance de la BMCI en remplacements respectifs de M. André CHAFFRINGEON.

Dans sa réunion du 20 décembre 2013, Le Conseil de Surveillance a pris acte de la désignation de Mme Sofia MERLO en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance de la BMCI en remplacement de Mme Marie-Claire CAPOBIANCO.

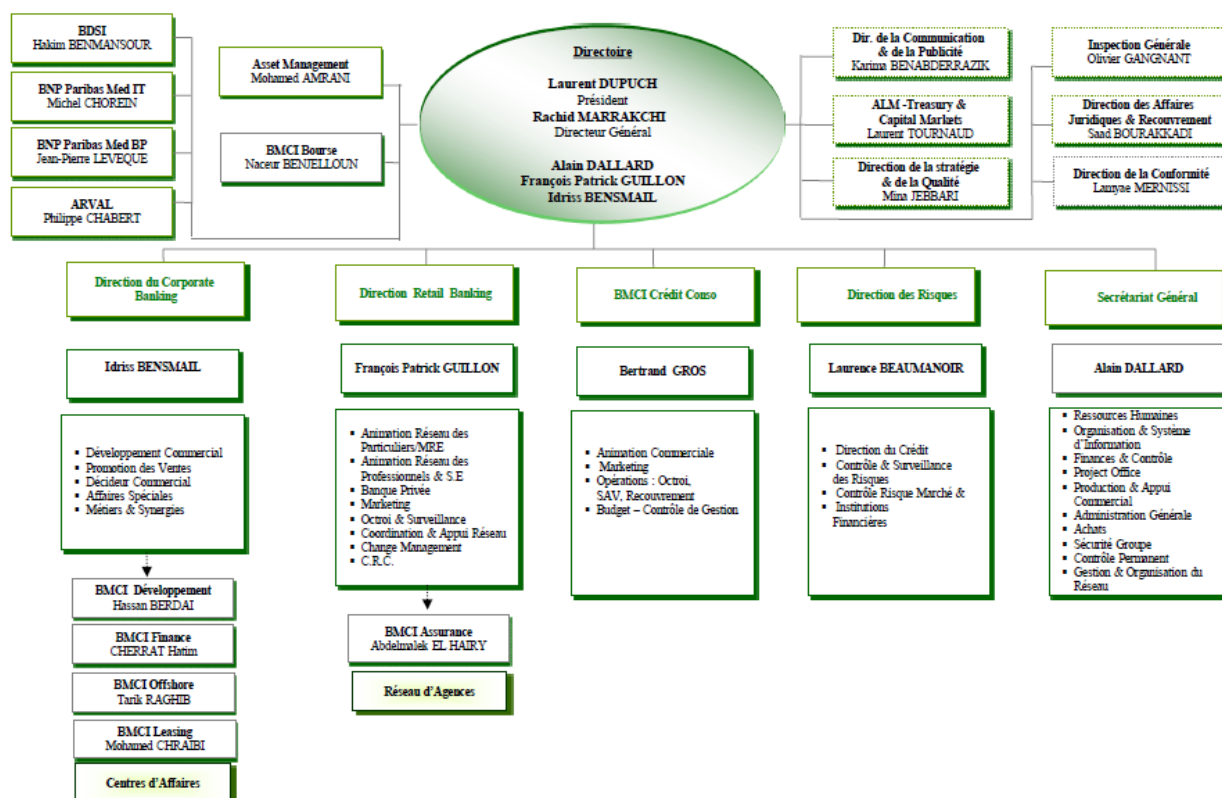
Au 7 mars 2014, le Conseil de Surveillance de la BMCI se présente comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Mourad CHERIF	Président du Conseil de Surveillance	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
M. Michel PEBEREAU	<i>Vice-Président</i>	27 mars 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
Mme. Sofia MERLO	<i>Membre</i>	20 décembre 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
M. Alain FONTENEAU	<i>Membre</i>	27 mars 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
M. Mustapha FARIS	<i>Membre</i>	19 Avril 1994	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
M. Christian AUBIN	<i>Membre</i>	27 Juin 2002	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

M. Philippe TARTELIN	<i>Membre</i>	20 décembre 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
BNP Paribas BDDI Participations	Représentée par M. Jean-François BANDINI, responsable chez BNPP de la Banque de détail dans les marchés émergents et outre-mer	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
Assurance ATLANTA	Représentée par M. Mohamed BENSALAH, Administrateur	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
Assurance SANAD	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY, Administrateur	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
AXA Assurance Maroc	Représentée par M. Michel HASCOET, Président Général	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Source : BMCI

2.3 Organigramme fonctionnel de la BMCI



Source : BMCI 30/04/2014

2.4 Curriculum Vitae des principaux dirigeants

▪ **M. Mourad CHERIF :**

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, M. Mourad CHERIF a occupé plusieurs postes stratégiques au Maroc notamment Ministre du Commerce Extérieur, des Investissements Extérieurs et de l'Artisanat, Ministre des Finances et des Investissements, Ministre de l'Habitat, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Président Directeur Général de l'ONA et Directeur Général de l'OCP.

Depuis 2006, M. Mourad CHERIF occupe la fonction de Président du Conseil de Surveillance de la BMCI.

▪ **M. Laurent Dupuch :**

Ingénieur en Télécommunications et également diplômé d'un Master Entrepreneurs HEC, Laurent Dupuch débute sa carrière chez BNP Paribas en 1993 à Jakarta en Indonésie. De retour à Paris en 1997, il passe 6 années à l'Inspection Générale du Groupe BNP Paribas en qualité de Chef de Mission puis de Responsable Adjoint. En 2004, il se voit confier la responsabilité du Moyen Orient, au sein de l'entité Marchés Emergents et en 2006, celle de l'Europe de l'Est. Il est nommé Administrateur Directeur Général de BNP Paribas El Djazair en décembre 2007. Depuis octobre 2013, Laurent Dupuch occupe la fonction de Président du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Rachid MARRAKCHI :**

Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, et après une expérience de dix ans au sein de la Banque Commerciale du Maroc et du Groupe Ciments Français, M. Rachid Marrakchi a rejoint la BMCI en 1998 en tant que Directeur des Grandes Entreprises et Institutionnels puis Directeur Délégué en charge des Grandes Entreprises et Institutionnels, des Marchés des Capitaux et des Produits et Financements Structurés en 2002.

Depuis décembre 2005, M. Rachid Marrakchi occupe la fonction de Directeur Général et Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Alain DALLARD :**

M. Dallard a débuté sa carrière au sein du Groupe BNP Paribas en 1977 et a occupé plusieurs fonctions au sein du réseau en Luxembourg. A partir de 1993, il est nommé Secrétaire Général dans plusieurs filiales du groupe BNP Paribas (Guadeloupe, Guyane, Togo, Madagascar et Tunisie).

Depuis Janvier 2009, M.Dallard occupe la fonction de Secrétaire Général et Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. François GUILLON**

Lauréat du Centre d'Etudes Supérieures de Banque Promotion 1986. M.GUILLON a fait toute sa carrière dans le Groupe BNP Paribas au sein du RLuxembourgFrance. Il y a occupé notamment plusieurs postes de Directeur de Groupe.

Il a rejoint la BMCI en Octobre 2012. Membre du Directoire de la Banque il a la Responsabilité du Retail Banking BMCI.

▪ **M. Idriss Bensmail :**

Diplômé de l'EDHEC Business School, Idriss Bensmail compte à son actif une quinzaine d'années dans le secteur bancaire et financier à l'international. Ancien Responsable Adjoint de la zone Maghreb au sein de la Banque de Détail à l'International de BNP

Paribas à Paris, il a également exercé la fonction de Manager au sein du Cabinet Arthur Andersen (Division Banque et Finance).

A son retour au Maroc en 2008, Idriss Bensmail a évolué en tant que Directeur Général Délégué de la plateforme de gestion de fonds de Private Equity du groupe FinanceCom.

Il rejoint la BMCI en 2012 où il occupe les postes de Directeur du Développement Commercial puis Directeur Adjoint du Corporate Banking.

3. Gouvernement d'entreprise

a. Principaux comités existants

La BMCI a mis en place divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes du Groupe au Maroc.

Ces comités ont pour fonction principale le suivi du bon déroulement des activités de différentes entités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudentiels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion.

▪ **Comité ALM Trésorerie :**

Ce Comité se tient de manière bimestrielle traite des points suivants :

- l'analyse des marchés
- la gestion et le suivi des positions de taux et de liquidité
- la définition de la stratégie et politiques opérationnelles en matière de gestion du risque de taux d'intérêt et de liquidité et plus généralement d'instrument financiers ;
- la prise de décisions en matière de couverture financières ou commerciales ;
- le suivi du placement des fonds propres ;
- le pilotage de la structure bilan locale ;
- l'analyse des opérations exceptionnelles et toute problématique significative évoquée par un métier.

Siègent au Comité AL Trésorerie : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur du Corporate Banking, le Responsable ALMT, le Responsable du Contrôle des Risques de Marché & Institutions Financières, le Directeur Finances & Contrôle, le Directeur du Risque, et le Responsable de la Gestion Actif Passif.

▪ **Comité Directoire**

Ce Comité se tient une fois par mois et traite de la stratégie et des résultats de la BMCI.

Siègent à ce comité les principaux dirigeants de la BMCI à savoir le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Particuliers et des Professionnels, le Directeur du Réseau Corporate, le Directeur du Risque et l'Inspecteur Général.

▪ **Comité Ressources Humaines :**

Ce Comité se tient une fois par mois. Il :

- détermine et valide la stratégie Ressources Humaine de la BMCI ;
- valide les propositions de mobilité ;
- valide les propositions d'orientations de carrière ;

- valide le plan formation ;
- suit l'évolution des effectifs, du recrutement et de la masse salariale.

Sont présents ce Comité : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur du Réseau Corporate, le Directeur des Particuliers & des Professionnels, le Directeur des Ressources Humaines, et le Responsable de la Gestion Individuelle de Carrières.

▪ **Comité exploitation :**

Ce Comité s'informe sur l'actualité de la semaine en relation avec le déroulement et l'avancement des activités de la banque et de certaines de ses filiales, discute et traite des dossiers urgents ou en cours.

Tenu tous les lundis, ce Comité réunit une quinzaine de responsables de la banque et de ses filiales, en plus de conviés occasionnels, invités selon l'ordre du jour.

▪ **Comité Territoire :**

Il réunit trimestriellement les principaux dirigeants de la BMCI avec l'ensemble des responsables des filiales du Groupe BNP Paribas au Maroc, soit une vingtaine de personnes en plus de représentants du Groupe BNP Paribas.

Ce comité se propose d'échanger les points de vue sur les questions liées :

- à la maîtrise des risques d'image et de réputation ;
- au développement commercial ;
- à l'optimisation des moyens.

▪ **Comité de Crédit :**

Ce Comité se réunit une fois par semaine, et prend des décisions relatives aux dossiers crédits qui lui sont soumis, après examen préalable⁹ de la ligne de métier concernée (DGEI, DPP...) et de la chaîne de risque (Direction du Risque).

Sept membres siègent ce Comité : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Directeur des Particuliers & des Professionnels, le Directeur du Réseau Corporate et le Directeur du Risque.

- b. Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction

L'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2014, dans sa cinquième résolution, a fixé le montant des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2013 à un montant global brut de 3.9 MDH.

- c. Rémunération attribuée aux dirigeants

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants de la BMCI au titre de l'exercice 2013 s'élève à 15.88 MDH.

- d. Prêts accordés aux membres du Directoire

Les prêts accordés aux membres du Directoire s'inscrivent dans la lignée directe d'une relation Etablissement Bancaire – Client, et sont réalisés conformément aux normes définies par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM). L'encours de crédits accordés aux membres du Directoire s'élève à 6.06 MDH à fin décembre 2013.

⁹ En application du principe dit du « double regard ».

e. Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance

Les prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance s'inscrivent dans la lignée directe d'une relation Etablissement Bancaire – Client, et sont réalisés aux conditions de marché et de garanties d'usage. L'encours de crédits accordés aux membres du Conseil s'élève à 31.84 MDH au 31 décembre 2013.

f. Intéressement et participation du personnel

Le personnel de la BMCI est invité régulièrement à participer aux programmes d'augmentations de capital réservées aux salariés de la maison mère BNP PARIBAS. Ces programmes, généralement annuels, constituent un véhicule financier, permettant de fidéliser et de récompenser l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, y compris au Maroc.

PARTIE IV : ACTIVITE DE LA BMCI

I. HISTORIQUE ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

1940	Implantation au Maroc de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie via sa filiale la BNCIA dont le siège était installé à Alger.
1943	Création de la BMCI avec apport par la BNCIA de ses biens immeubles.
1964	Marocanisation de la BMCI et augmentation de son capital social à 8 MDH.
1972	Introduction en bourse des actions BMCI.
1977	Filialisation de l'activité du crédit à la consommation et création de la société Union Africaine de Crédit (UFAC).
1986	Création d'Inter Leasing (devenue BMCI Leasing) spécialisée dans le crédit-bail.
1994	- Mise en place du « Plan de restructuration 1994-97 » et augmentation du capital marquant l'implication de l'actionnaire principal (BNPI) dans la gestion opérationnelle de la Banque. - Réorganisation de la banque par métiers et re-engineering de la force de vente par segments de clientèle.
1995	- Restructuration de l'actionnariat de la BMCI à travers l'entrée de deux nouveaux actionnaires, la SANAD et le Groupe HOLMARCOM, à hauteur de 6% chacun. - Développement des activités financières à travers : - la filialisation de l'activité d'intermédiation boursière par la création de la société de Bourse BMCI Securities (devenue CI Bourse) ; - la mise en place de la Salle des Marchés spécialisée dans les opérations de trésorerie et de changes ; - la mise en place de l'activité de la Gestion de Portefeuille par le lancement de deux Sicav.
1996	- Mise en place du département « Trade Finance », spécialisé dans les relations internationales. - Exploitation d'une structure Off-Shore à Tanger précédemment gérée par la BNP. - Création du département de l'Ingénierie Financière spécialisé dans les opérations de haut de bilan.
1997	Achèvement du plan de redressement et élaboration du plan de développement « Horizon 2000 ».
1998	- Réorganisation du réseau et spécialisation des sièges par filière : Agences Entreprises, Agences Particuliers et Professionnels. - Création de BMCI Finance, Banque d'affaires de la BMCI - création de BMCI Gestion.
1999	- Lancement de BMCI Net, premier site boursier transactionnel au Maroc - Lancement du programme Prêt Habitat, une nouvelle formule du crédit immobilier à taux variable. - Changement de dénomination de la filiale spécialisée dans le crédit à la consommation. UFAC devient ainsi BMCI Salaf.
2000	Emission du premier emprunt obligataire convertible en actions, coté en bourse, au Maroc (BMCI 400 MDH).

	- Désignation de la BMCI par le Trésor comme IVT (Intervenant en Valeurs du Trésor). - Obtention de la certification ISO 9002 pour les activités de crédit et de remise documentaires. - Obtention des notes F1 à court terme et A+ à long terme par l'agence Maghreb Rating. - Création du Pôle Factoring. - Augmentation du capital de BMCI Off-Shore de 500 000 USD à 5,5 millions USD. - Lancement d'une nouvelle version de BMCI Net, comportant pour la première fois au Maroc, un espace dédié aux entreprises : « BMCI Net Entreprise ».
2001	- Inauguration du « Trade Center BNP Paribas » de Casablanca. - Prise de participation majoritaire Luxembourg TELEM France dans le capital de BMCI SALAF. - la BMCI participe à la création de la société Maroc Télécommerce. - Signature du protocole d'accord pour le rachat de l'ex-AABM avec ABN Amro N.V. - Première opération de paiement de dividendes en numéraire ou en actions pour une société cotée au Maroc. - Le Trade Center de Casablanca reçoit l'Oscar du meilleur partenariat avec la ligne de métier Commerce International de BNP Paribas. - Fusion – Absorption de la BMCI avec l'ex-AABM.
2002	- Reconduction de la certification ISO 9002 des activités documentaires. - Bascule informatique et comptable réussie du système informatique de l'ex-ABN AMRO Bank Maroc vers celui de la BMCI - BNP Paribas / BMCI et Merrill Lynch International / BMCE, désignées banque-conseil du gouvernement marocain pour l'émission d'un emprunt obligataire international (400 MEUR) ; - Inauguration d'Arval PHH Maroc, filiale spécialisée dans la location de longue durée. - La Convention des cadres « Cap 2005 » réunit plus de 500 personnes pour présenter les principaux axes du Plan Stratégique de la BMCI à l'horizon 2005 et les moyens qui seront mis en œuvre pour sa réussite. - La BMCI devient membre du Comité de Soutien Permanent de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. - Transfert de la totalité de la participation de la BNPI dans le capital de la BMCI à BNP Paribas BDDI Participations, dans le cadre de la réorganisation des participations de BNP Paribas à l'international.
2003	Modification des statuts de la Banque, qui devient une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
2004	- Ouverture de la période de conversion des obligations émises le 1^{er} septembre 2000 ; - La BMCI change de logotype et adopte l'identité visuelle de la « courbe d'envol » de son actionnaire de référence, BNP Paribas. - La BMCI est chef de file associé pour le placement des actions Maroc Telecom à l'occasion de son introduction en Bourse.
2005	- La BMCI est chef de file du syndicat de placement des obligations de la Société Financière Internationale (SFI), première émission obligataire en monnaie locale initiée par un organisme non résident dans la région Afrique et Moyen-Orient (1 Mrd de DH). - Cetelem Maroc, société spécialisée dans le crédit à la consommation absorbe par voie de fusion la société BMCI Salaf opérant dans le même secteur.
2006	M. Mourad CHERIF succède à M. Mustapha FARIS à la présidence du Conseil de Surveillance de la BMCI. M. FARIS demeure membre du Conseil de Surveillance de la BMCI et est nommé Président d'Honneur de la Banque.

	- La BMCI lance en avant-première au Maroc les premières cartes à puce à usage national. Elles présentent un niveau de sécurité élevé. Toutes les cartes bancaires de la BMCI sont désormais dotées de la technologie de la carte à puce. - La BMCI a reconduit la certification ISO 9001 de ses activités de crédits et de remises documentaires. - La BMCI a organisé sa convention du personnel « Cap 2009 ».
2007	- BMCI étend la technologie des cartes à puce à sa gamme des Cartes Affaires et remplace ainsi les cartes magnétiques VISA Business et VISA Corporate par des cartes à puce. La micro puce intégrée renforce la sécurité de cette carte et lui procure une protection accrue contre la fraude. - BMCI lance une nouvelle formule de créditLuxembourgeois : Le PRET HABITAT PLUS. Cette nouvelle formule de crédit immobilier permet de financer toutes les dépenses supplémentaires liées au crédit immobilier classique. - Augmentation du capital de la BMCI par conversion totale ou partielle du paiement du dividende de l'exercice 2006 en actions BMCI. - BMCI lance les Offres Spéciales Découvertes à destination des MRE, offres Jiware et Offre Wissale. - BMCI certifie les virements internationaux et reconduit la certification ISO 9001 (version 2000) de ses activités documentaires
2008	- BMCI Bourse devient la première société de bourse marocaine et la première filiale du Groupe BMCI qui obtient la certification ISO 9001 (version 2000). - BMCI lance le Pack Fonctionnaires « Moumayaz », une offre globale de produits et services exclusivement dédiée aux fonctionnaires ; M. Jacques ARDANT succède à M. Joël Sibrac à la Présidence du Directoire de la BMCI. - BMCI réalise une augmentation de capital social de 1 069 659 900 DH à 1 283 591 800 DH par apport en numéraire réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs des droits de souscription de la BMCI.
2009	- BMCI lance la carte MASTERCARD Ladies First et le PASS IMAGINE INTERNATIONAL à destination des étudiants marocains à l'étranger. - BMCI réalise une augmentation de capital social de 44 292 500 DH par conversion de dividendes en actions. Le Capital social de la BMCI est ainsi porté de 1 283 591 800 DH à 1 327 884 300 DH.
2010	- Lancement officiel de l'activité de banque privée baptisée « BMCI BNP Paribas Banque Privée ». - Le Bureau Veritas a renouvelé la certification ISO 9000/2000 de la BMCI pour ses opérations de crédit et remises documentaires ainsi que les virements internationaux. - Lancement d'un nouveau pack de produits de cash management destinés à la clientèle PME. - Un nouveau site Internet de la BMCI, www.bmci.ma, est né de la fusion des deux anciens sites : www.bmcinet.com et www.bmcinet.net. - La BMCI a donné le coup d'envoi du programme Multicanal. - Lancement d'un nouveau produit « BMCI valeurs » dédié à la clientèle des entreprises.
2011	- Lancement du Corporate Banking. - Mise en place progressive de la nouvelle organisation de la filière Entreprise. - Lancement des plans d'épargne Actions, Logement et Education. - Lancement d'une campagne de communication déclinée sur tous les médias destinée à la clientèle 22-30 ans. L'offre « jeunes actifs » de la BMCI s'appuie sur une offre complète de Banque au quotidien (Pack Jeunes Actifs), des solutions de financement à des tarifs

	préférentiels et des avantages extra bancaires). - Une opération de fusion-absorption est en cours entre Cetelem Maroc (société absorbante), dont le capital est détenu à 80% par BNP Paribas Personal Finance et 20% par la BMCI, et BMCI Crédit Conso, dont le capital est détenu par la BMCI à hauteur de 51% et par Cetelem Maroc à hauteur de 49%. Après la réalisation de l'opération de fusion absorption, opérée en juin 2011, la BMCI procédera à l'acquisition de la totalité des actions détenues par BNP Paribas Personal Finance dans Cetelem Maroc pour détenir 99,87% du capital social de Cetelem Maroc. A noter qu'il sera procédé au changement de la dénomination sociale de Cetelem Maroc par BMCI Crédit Conso. - Lancement de la campagne « Jeunes actifs » avec une offre de produits autour de la banque au quotidien, proposant des solutions de gestion de compte à distance et d'épargne progressives. - Lancement par BMCI en synergie avec BNPP Développement de l'activité Private Equity « BMCI Développement ». - Mise en place de l'outil E-jobs, destiné à la gestion de la mobilité internationale et de l'évolution de carrière. - Abdelkérim Guergachi succède à Abdelmalek Bendriss comme Directeur des Ressources Humaines de la BMCI.
2012	- Ouverture du Trade Center de BMCI à Tanger. - BMCI s'est vue décerner, par VIGEO, le trophée de la meilleure performance sur le critère « Gestion des carrières, formation et promotion de l'employabilité ». - Lancement du Centre Banque Privée Marrakech. - Ouverture du Centre d'Affaires Meknès couvrant les régions du Centre et de l'Oriental auquel seront rattachées les Agences Entreprises de Fès et Oujda. - BMCI 2S a lancé une solution alternative à l'intention de ses clients situés à l'étranger et dans l'incapacité d'assister à des AGE/AGO.
2013	- À l'issue des travaux d'analyse menés par l'agence internationale de rating Fitch en 2013, le comité de notation a reconduit les notes attribuées l'année dernière sur son échelle de notation nationale. L'agence confère à la BMC la notation suivant : - Note à long terme : AAA (mar) - Perspective d'évolution d la note à long terme : Stable - Note à court terme : F1+ (mar) - Not de soutien extérieur : 2 - La BMCI lance pour la 1^{ère} fois une campagne Corporate Banking. - La BMCI adopte la démarche Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) du Groupe BNP Paribas. - la Fondation BMCI reçoit le prix de la citoyenneté et de l'engagement décerné par l'association Al Jisr pour son engagement tout au long de l'année scolaire 2012-2013. - BMCI Gestion devient BMCI Asset Management. - BMCI Asset Management reçoit la confirmation de la Note Nationale de Fonds Monétaire 'AAAmf(mar)' de BMCI Trésorerie, par Fitch ratings. C'est la plus haute note pouvant être attribuée à un fonds monétaire sur le marché marocain. - Laurent Dupuch succède à Jacques Ardant en tant que président du directoire. - BMCI BNP Paribas Banque Privée lance son premier certificat de dépôt à taux révisable sur le Forex.
2014	Idriss Bensmail succède à Najib Raihani en tant que membre de directoire en charge du

	Corporate Banking. ▪ Lancement de La campagne de communication « Projets de vie », l'objet étant de sensibiliser les publics à penser dès aujourd'hui aux principaux sujets de demain (acquisition de logement, financement des études supérieures, préparation de la retraite...). ▪ BMCI BNP Paribas Banque Privée ouvre un nouveau centre à Tanger.
--	--

Source : BMCI

II. APPARTENANCE DE LA BMCI AU GROUPE BNP PARIBAS¹⁰

Au 31 décembre 2013, et à travers BNP Paribas BDDI – Participations, le Groupe BNP Paribas détient 66.74% du capital de la BMCI.

1. Présentation du Groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de Luxembourg, la France, l'Italie et le Luxembourg.

Il est présent dans 75 pays et compte près de 185 000 collaborateurs, dont plus de 141 000 en Europe.

BNP Paribas détient des positions clés dans ses trois domaines d'activité :

- Le Retail Banking, présent dans 40 pays avec 6 800 agences, 131 000 collaborateurs, soit 71 % des effectifs du Groupe, il sert plus de 27 millions de clients particuliers et 1 million de professionnels, entrepreneurs et entreprises(1), ainsi que plus de 12 millions de clients actifs chez Personal Finance. En 2013, plus de la moitié des revenus des pôles opérationnels de BNP Paribas ont été réalisés dans les activités Retail Banking. Les activités de banque de détail de BNP Paribas regroupent :
 - L'ensemble des marchés domestiques composé de :
 - Banque De Détail en France (BDDF),
 - Luxembourgbanca commerciale Luxembourg, banque de détail en Italie,
 - Banque De Détail en Belgique (BDDB),
 - Autres activités de Luxembourggrkts y compris la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
 - L'ensemble International Retail Banking composé de :
 - Europe Méditerranée,
 - BancWest ;
 - L'entité Personal Finance ;
- le pôle Investment Solutions, regroupe les activités de BNP Paribas liées à la collecte, la gestion, la valorisation, la protection et l'administration de l'épargne et du patrimoine des clients. Investment Solutions propose ainsi, à travers le monde, sa large gamme de produits et services répondant à l'ensemble des besoins des investisseurs, qu'ils soient particuliers, entreprises ou institutionnels. Les clients d'Investment Solutions bénéficient d'un modèle unique construit sur la complémentarité des expertises, le partage d'une vision globale et l'objectif

¹⁰ Document de référence 2013 déposé auprès de l'AMF le 7 mars 2014

permanent de faire grandir leur patrimoine et leurs investissements. Investment Solutions comprend :

- l'assurance
- le métier titres
- la banque privée
- la gestion d'actifs
- les services immobiliers

- Le pôle Corporate and Investment Banking (CIB), compte un peu plus de 19 000 personnes, déployées dans près de 45 pays. Il opère dans les métiers de Corporate Banking ainsi que dans le conseil et les métiers de marchés de capitaux. En 2013, 22 % des revenus des pôles opérationnels de BNP Paribas ont été réalisés par BNP Paribas CIB.

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

A travers la filiale BNP Paribas BDDI Participations contrôlée à 100% par le Groupe BNPP, la BMCI fait partie de l'ensemble opérationnel Réseaux Marchés Émergents (rebaptisé en décembre 2009, Europe Méditerranée).

Cette activité s'exerce de longue date en Afrique, notamment au travers des BICIs (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie) qui constituent l'un des premiers réseaux bancaires d'Afrique francophone.

2. Renseignement sur le capital social de BNP Paribas

Au 31 décembre 2013, le montant du capital social de BNP Paribas s'élève à deux milliards quatre cent quatre-vingt-dix millions trois cent vingt-cinq mille six cent dix-huit (2 490 325 618) euros. Il est divisé en 1 245 162 809 actions de 2 euros de nominal chacune.

Le nombre d'actions composant le capital social a été affecté par la création de 2 900 848 actions à la suite de souscriptions dans le cadre des plans d'options.

Actionnaires (Nombre d'actions en Millions)	Déc. 12	Déc. 13	Part 12*	Part 13*
Société Fédérale de Participation et d'Luxembourgement	127,75	127,75	10,3%	10,3%
AXA	65,74	-	5,3%	0,0%
Gd Duché de Luxembourg	12,87	12,87	1,0%	1,0%
Salariés	75,42	67,58	6,1%	5,4%
Mandataires sociaux	0,60	0,53	0,0%	-
Titres détenus par le Groupe	3,93	3,25	0,3%	0,3%
Actionnaires individuels	69,00	60,78	5,6%	4,9%
Inv. Institutionnels	856,42	945,01	68,9%	75,9%
Autres	30,54	27,39	2,5%	2,2%
TOTAL	1 242,27	1 245,16	100,0%	100,0%

Source : Document de référence 2013 déposé auprès de l'AMF le 7 mars 2014

3. BNP Paribas en chiffres consolidés

En millions d'euros	2012	2013	Variation (%)
Total Bilan	1 907 290	1 800 139	-5,62%
PNB	39 072	38 822	-0,64%
Résultat Brut d'Exploitation	12 522	12 684	1,29%
Résultat net part Groupe	6 553	4 832	-26,26%
Capitalisati boursière*	53.4	70.5	NS

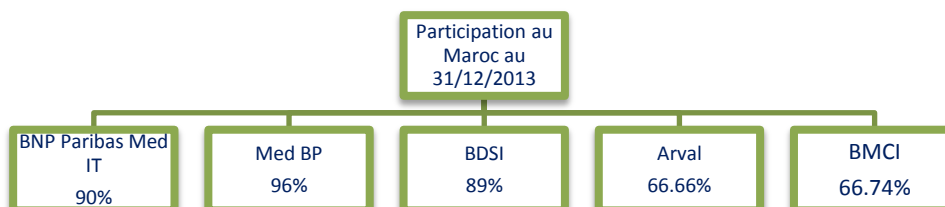
* En milliards d'euros, au 31 décembre 2013
 Source : BNP Paribas (Norme IFRS)

4. Notations de BNP Paribas

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Rating à long terme/ court terme	A+/A-1	A2/Prime-1	A+/F1
Dernière date d'attributio	20/06/2013	21/06/2013	17/07/2013
Perspective	Négative	Stable	Stable

Source : Document de référence 2013 de l'AM le 7 mars 2014

5. Participations de BNP Paribas au Maroc



Source : BMCI au 31/12/2013

6. Synergie entre le groupe BMCI et BNP Paribas

Les synergies entre le Groupe BMCI et sa maison mère sont principalement incarnées par la coopération technique qui constitue un ensemble de prestations de services réalisées par BNP Paribas pour le compte de sa filiale dans le domaine du savoir-faire bancaire.

Cette coopération permet ainsi le transfert de la technologie bancaire notamment dans les domaines suivants :

- la recherche, la préparation, l'affectation et le détachement auprès du Groupe au Maroc, pour des rées variables, d'agents experts pour la formation des collaborateurs locaux ;
- le savoir-faire en matière d'exploitation bancaire et de commercialisation de produits et de services à haute valeur ajoutée ;
- la mise en place (ou la mise à jour) des fonctions de contrôle interne (audit, risques, contrôle de gestion...) et de l'organisation comptable, administrative,

informatique... permettant l'adaptation des outils de gestion locaux à l'évolution des besoins et du progrès technologique.

Par ailleurs, et au niveau local, la BMCI a développé depuis plusieurs années un Business Model couvrant une large partie des activités du groupe BNP Paribas, et assurant un Cross-Selling important entre l'ensemble des activités et des filiales du groupe au Maroc.

III. STRUCTURE DES PARTICIPATIONS DE LA BMCI

Parallèlement à son activité de banque commerciale, la BMCI est présente dans de nombreux métiers à travers des filiales ou sociétés spécialisées dont principalement :

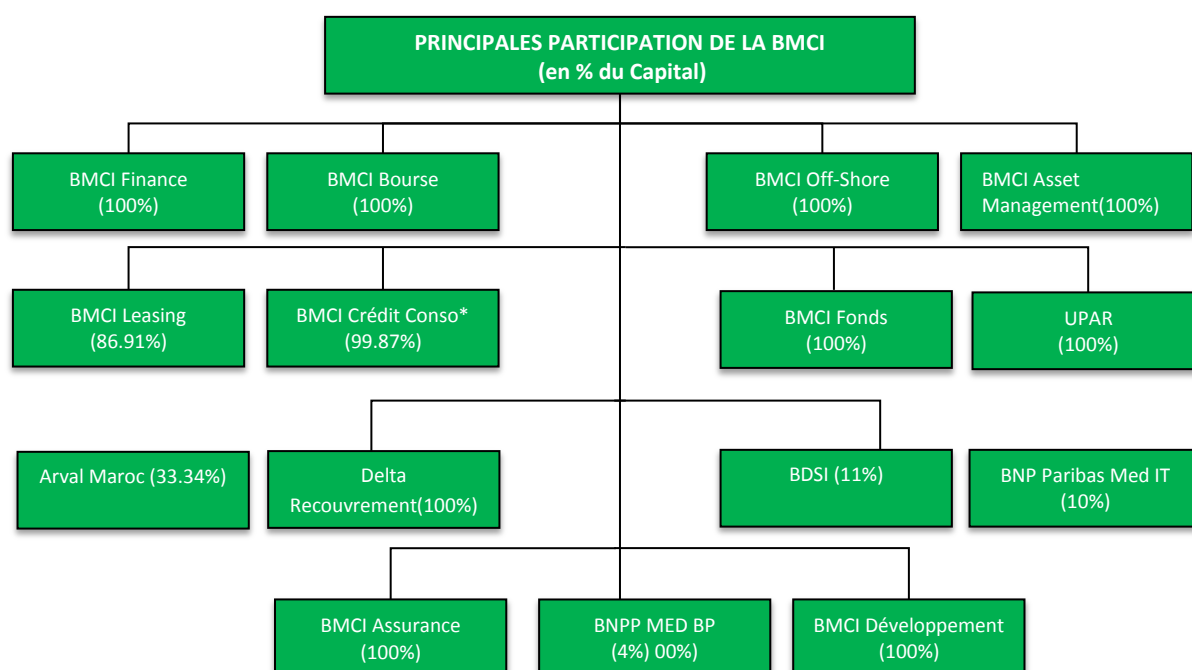
- BMCI LEASING (Crédit-bail),
- BMCI BOURSE (Intermédiation boursière),
- BMCI Asset Management (Gestion de l'épargne privée),
- BMCI FINANCE (Banque d'affaires),
- BMCI Banque OFFSHORE (présente sur la place Offshore de Tanger),
- BMCI ASSURANCE (Courtier en Produits d'Assurances),
- BMCI Développement (Capital Investissement),
- BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies (« BNPP Med IT », Conseil et commerce de produits informatiques),
- BDSI (Ingénierie des Systèmes d'information),
- BMCI Crédit Conso (Crédit à la consommation),
- Arval Maroc (Location Longue Durée).

Par ailleurs la BMCI dispose d'autres filiales telles que :

- UPAR (Union Auxiliaire de participations) et BMCI Fonds, toutes deux spécialisées dans les prises de participations,
- Delta recouvrement ¹¹ (le recouvrement de créances).

1. Organigramme à fin décembre 2023

¹¹ L'activité de cette filiale porte principalement sur le recouvrement de créances de toutes natures pour le compte de tiers, l'assistance et conseil en matière de créances douteuses.



Source : BMCI

2. Présentation des principales participations de la BMCI¹² :

❖ **BMCI Banque Offshore :**

Activité	Banque Offshore		
Capital Social	46.4 MDH		
% de détention et du droit de vote	100% BMCI		
Effectif	5		
En MDH	2012	2013	Variation (%)
Produit Net Bancaire	77.7	74.1	-4.6%
Résultat Brut d'Exploitation	72.7	69.2	-4.8%
Résultat net	46.2	42.9	-7.1%

Source : BMCI Au 31 décembre 2013
 Au taux de change moyen au 31-12-2013 USD/MAD 8.156

2013 a été une année calme au niveau du marché des zones franches malgré la reprise de l'activité du port Tanger Med et le démarrage de la deuxième ligne de production de Renault Tanger Med en Septembre 2013.

BMCI Banque Offshore a pu maintenir sa rentabilité, malgré la baisse des encours. En effet, les emplois par caisse ont baissé de 12% en encours moyen par rapport à l'année précédente, tandis que les engagements par signature ont doublé.

La rentabilité a été favorisée par l'évolution importante des commissions et l'amélioration des marges commerciales, permettant ainsi le maintien du PNB de l'exercice dernier. Toutefois, l'augmentation des charges suite à la baisse du cours du USD /MAD et le

¹² Source : rapport de gestion BMCI au titre de l'exercice 2013.

paiement de l'impôt de solidarité institué en 2013 ont conduit à la baisse du résultat net par rapport à l'année dernière.

❖ **BMCI Leasing :**

Activité	Financement en leasing de biens mobiliers et immobiliers		
Capital Social	80 MDH		
% de détention et du droit de vote	(86.91%) BMCI – (12.90%) RMA Watanya – CBI (0.19%)- Divers (0.01%)		
Effectif	26		
En MDH	2012	2013	Variation (%)
Produit Net Bancaire	95.8	128.6	34,2
Résultat Brut d'Exploitation	67.2	99.5	50,3
Résultat net	26.8	29.9	12,1

Source : BMCI Au 31 décembre 2013

Le marché du crédit-bail continu sur son trend baissier, et ce pour la deuxième année consécutive. En effet, au terme de l'exercice 2013, la production sectorielle a enregistré un repli de -5,5 %, en s'établissant à un niveau de 12,8 milliards DH contre 13,6 milliards DH un an auparavant.

Au niveau de BMCI Leasing, la production a évolué au même rythme que le marché. Tout au long de l'exercice 2013, BMCI Leasing a continué d'avancer sur des chantiers structurants, visant à s'ouvrir sur une nouvelle niche de clientèle, et via de nouveaux canaux d'acquisition.

Des outils de ciblage ainsi que de nouveaux processus ont été mis en place de manière à mieux identifier et transformer les opportunités en matière de financement en Crédit-Bail.

❖ **BMCI Bourse :**

Activité	Intermédiation boursière		
Capital Social	20 MDH		
% de détention et du droit de vote	100% BMCI		
Effectif	9		
En MDH	2012	2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires*	2.6	2.1	-19.2
Résultat d'exploitation	-4.1	-3.1	-24.4
Résultat net	-4.1	-3.1	-24.4

* Le chiffre d'affaires de BMCI Bourse comprend les commissions des transactions sur valeurs mobilières et les Commissions sur activités connexes.

Source : BMCI Au 31 décembre 2013

Le marché boursier a clôturé sa quatrième année consécutive de baisse (hormis 2010, année exceptionnelle marquée par le retrait d'ONA et SNI de la cote) et enregistre en 2012, l'une des plus fortes contre-performances jamais atteinte depuis l'année 2002.

Cette situation résulte principalement de l'attentisme persistant des investisseurs (préférant orienter leurs placements vers les produits de taux), d'un contexte

macroéconomique défavorable impactant de ce fait les résultats semestriels des sociétés cotées et du manque d'attractivité (cherté) de la place casablancaise.

Dans ce contexte, BMCI Bourse, créée en 1995, a enregistré un résultat net de -3.1 MDH en 2013 contre -4.1 MDH en 2012.

❖ **BMCI Asset Management :**

Activité	Gestion d'actifs		
Capital Social	1 MDH		
% de détention et du droit de vote	100% BMCI		
Effectif	18		
En MDH	2012	2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires	54.4	49.2	-9.5
Résultat d'exploitation	23.1	19.9	-13.8
Résultat net	17.1	14.6	-14,6

Source : BMCI Au 31 décembre 2013

BMCI Gestion a été créée en 1995 et a changé de dénomination pour devenir BMCI Asset Management en 2013. Appartenant à la ligne de métiers de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas sous la tutelle de « BNP Paribas Asset Management », BMCI AM a mis en place une politique de gestion selon les standards internationaux.

Le marché de la gestion d'actifs a été marqué par une baisse des encours de -3,8% avec une importante décollecte des actifs monétaires de -17,2%.

BMCI AM a réussi à préserver sa part de marché grâce à sa dynamique de développement commercial et la mise en place d'une nouvelle politique marketing axée sur la segmentation des produits par catégorie de clientèle.

Ainsi, ses encours sous gestion ont baissé de -4,4% tout en restant globalement en ligne avec les sociétés de gestion bancaires qui ont connu un recul de -4,8%.

❖ **BMCI Finance :**

Activité	Banque d'Affaires		
Capital Social	8.5 MDH		
% de détention et du droit de vote	100% BMCI		
Effectif	10		
En MDH	2012	2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires	3.6	3.6	-
Résultat d'exploitation	-2.8	-3.1	10.7
Résultat net	-1.8	-3.1	-0.7

Source : BMCI Au 31 décembre 2013

Spécialisée dans l'activité de Banque d'Affaires, BMCI Finance a réalisé, depuis sa création en 1998, plusieurs opérations en matière de conseil, d'ingénierie financière et d'appel au marché des capitaux.

Durant 2013, BMCI Finance est intervenue dans la mission de structuration et de mise en place d'un programme de Billets de Trésorerie pour la société Oulmès. Cette référence s'inscrit dans un marché tendu où seuls deux primo-émetteurs ont réussi leurs sorties (Oulmès et Label vie).

Malgré cette conjoncture la filiale a pu concrétiser la signature de plusieurs mandat qui se sont traduit par un chiffre d'affaire de 5.4 MDH en 2013.

❖ **Arval Maroc :**

Activité	Location Longue Durée et gestion de véhicules d'entreprise		
Capital Social	30 MDH		
% de détention et du droit de vote	33.34% BMCI – 66.66% Arval PHH		
Effectif	57		
En MDH	2012	2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires	318.4	347.9	26
Résultat d'exploitation	-39.6	-22.7	NS
Résultat net	8.1	8.8	8.6

Source : BMCI Au 31 décembre 2012

Spécialisée dans la location longue durée et la gestion de véhicules d'entreprise, Arval Maroc a démarré ses activités en octobre 2002.

Sa création résulte de l'association de la BMCI avec Arval PHH, toutes deux filiales du groupe BNP Paribas. Dans un marché fortement concurrentiel, Arval Maroc maintient sa position de deuxième acteur du marché.

L'année 2013 a été pour Arval une année riche en projets, notamment ceux liés au développement de la qualité de service.

En effet, Arval Maroc a remanié son organisation et a aussi amélioré la gestion des réclamations clients. La société a poursuivi son action dans le domaine de la RSE, notamment concernant la sécurité routière et l'environnement avec son 2^{ème} Challenge Sécurité et Environnement lancé à ses clients pour les sensibiliser et les encourager dans leurs démarches responsables.

❖ **BMCI Assurance**

Activité	Courtier en Produits d'Assurances		
Capital Social	0.1 MDH		
% de détention et du droit de vote	100% BMCI		
Effectif	6		
En MDH	2012	2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires	35.1	35.9	2.3

Ré Itat d'exploitation	30.6	32	4.6
Résultat net	21.3	22.2	4.2

Source : BMCI Au 31 décembre 2013

Créée en septembre 2005, BMCI Assurance est une société de courtage en assurances. Elle doit sa création à la volonté de la banque d'être un acteur dans le marché de la bancassurance marocain.

Dans un contexte d'assèchement de liquidités, impactant l'épargne et donc l'assurance vie, BMCI Assurance a réalisé des résultats annuels positifs en 2013.

Le PNB de la filiale de courtage en assurances a enregistré une évolution de 2% par rapport à 2012.

En terme de rentabilité, le résultat net est en progression de près de 4 % par rapport à l'exercice précédent.

❖ **BMCI Crédit Conso :**

Activité	Crédit à la consommation		
Capital Social	136.1 MDH		
% de détention et du droit de vote	99.87% BMCI		
Effectif	126		
En MDH	2012	2013	Variation (%)
PNB	185.7	149.9	-19.2
Résultat d xploitation	65.2	42.00	-42.9
Résultat net	-4.6	-32.7	NS

Source : BMCI Au 31 décembre 2013

Le marché global du crédit à la consommation pour l'année 2013 est resté stable malgré la hausse sensible de la part de marché des banques.

Tout au long de l'année 2013, BMCI Crédit Conso a poursuivi les travaux de consolidation de ses fondamentaux avec le soutien actif de l'ensemble des fonctions supports de BMCI tout en renouant avec un taux de croissance de sa production nouvelle.

Le renforcement du partenariat avec l'ensemble des agences de BMCI a été un des facteurs clés du succès de cette année avec un niveau d'activités conforme aux objectifs fixés renforcé par le développement du réseau.

Malgré la conjoncture, la maîtrise du risque à l'octroi par la direction des opérations a été un axe essentiel d'amélioration depuis les deux dernières années, matérialisée par une baisse significative des impayés enregistrés.

❖ **BMCI Med IT :**

Activité	Maintenance et développement informatique
Capital Social	46 MDH
% de détention et du droit de vote	10%
Effectif	431

En MDH	2012	2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires	182.7	174.8	- 32
Résultat d'exploitation	11.7	14.9	27.35
Résultat net	2.4	5.9	NS

Source : BMCI Au 31 décembre 2013

En 2013 le volume global d l'activité de développement a connu une baisse par rapport à 2012 du fait de :

- L'arrêt d'activité du client ITG-SIT
- La baisse du volume d'activité du client IRB-IT de -36,3%

A l'instar du programme Groupe « Simple & Efficient », Med IT a lancé dans le cadre de son programme « Performance 2015 » différents chantiers visant à améliorer son efficience, tel que l'optimisation des surfaces et le regroupement de toutes les équipes Med IT sur un seul bâtiment, et a lancé également un projet de mise en conformité de ses activités avec la loi 09-08 r lative à la protection des données à caractère personnel.

❖ **BNP Paribas MED BP :**

Activité	Maintenance et développement informatique		
Capital Social	14 600 KMAD		
% de détention et du droit de vote	4%		
Effectif	136		
En MDH	2012	2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires	51.6	50.2	2.71
Résultat d'exploitation	3.0	2.1	-30.00
Résultat net	0.6	3.4	NS

Source : BMCI Au 31 décembre 2013

Courant 2013, Med BP a poursuivi son objectif d'intégration de nouvelles activités. Med BP a accueilli deux nouvelles plateformes clients dans son périmètre avec une croissance de volume de factures de 17%, ainsi que les activités de traitement de notes de frais et de contrôles comptables associées à cette extension de périmètre. Un audit de suivi de certification ISO 9001 s'est effectué durant le troisième trimestre 2013. Aucune non-conformité ni point sensible n'ont été relevés suite à cet audit.

• **Relations financières entre la BMCI et les entités du Groupe**

Les conventions régissant les relations entre BMCI et ses filiales concernent principalement les domaines de l'assistance technique, le conseil et de placement de TCN, les prestations informatiques, le louage de services, la commission d'app rt, les missions d'inspection générales, ...

• **Conventions d'assistance technique :**

Ces conventions prévoient principalement l'assistance par la BMCI de ses filiales dans les domaines informatiques, administratifs, de suivi des risques, des ressources humaines,

de la gestion comptable, de l'assistance juridique, du mobilier & immobilier et autre communication.

La rémunération servie en 2013 à BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Société	Année de conclusion de la convention	Année de révision	Rémunération annuelle*
UPAR	2000	2007	0
BMCI Asset Management	1998	2001 / 2006	881
BNPP Med IT	2004	2008	1 778
BDSI	2004	2006	3 563
BMCI Finance	2001	2002	350
BMCI Bourse	1999	2001 / 2002 / 2006	463
BMCI Off-Shore	1999	2002 / 2006	1 468
ARVAL Maroc	2003	2006	400
BMCI Leasing	1995	2001 / 2002	3 512
BMCI Assurance			630
BNP MED BP	2013		550

* En KDH, HT

Source : BMCI Au 31 décembre 2013

• **Autres conventions**

Par ailleurs, un certain nombre de conventions gèrent des prestations spécifiques entre la BMCI et une des entités du Groupe au Maroc. Il s'agit principalement pour :

❖ **BMCI Leasing :**

- Un mandat de placement de Bons de Sociétés de Financement a été conclu en 2010 entre BMCI et BMCI Leasing.

La rémunération perçue par BMCI au titre de ses prestations est calculée dans les conditions suivantes :

- Commission de placement : 0,08HT, flat du montant placé ;
- Commission de gestion : 0,008% du montant placé ;
- Commission de centralisation et de gestion du compte chez Maroclear : 0,02% HT annuel du montant placé.
- Commission de remboursement du capital : 0,008% flat

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2013 s'élève à 341 KDH TTC.

- Convention d'apporteur d'affaires qui a pour objet de fixer les modalités de collaboration en BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI.

❖ **BDSI :**

Conclue en 2004, rectifiée en 2005 et actualisée en 2006, cette convention porte sur les prestations informatiques fournies par BDSI à la BMCI. Elle régit la prise en charge par BDSI, pour le compte de BMCI et ses filiales, de la fonction informatique Etude et Développement dans le cadre de la mutualisation de l'informatique d'un certain nombre de filiales du Groupe BNP Paribas.

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2013 s'élève à 30 263 KDH TTC.

❖ **BMCI Finance :**

- c. Conclue en 2002, la convention de louage de services a pour objet de consacrer le louage de services à intervenir entre la BMCI et BMCI Finance.

En vertu de cette convention, la BMCI est mandatée par BMCI Finance afin de l'assister dans la prospection de clients potentiels.

Convention au titre de laquelle BMCI mandate BMCI Finance pour :

- Engager les démarches administratives nécessaires pour la révision éventuelle du plafond des émissions autorisées ;
- De mettre à jour la note d'information ;
- Et de définir les caractéristiques pour les nouvelles émissions éventuelles de certificats de dépôts par la BMCI courant l'année 2013

La prestation de services objet de la présente convention donnera lieu à une rémunération forfaitaire de 100 000 (cent mille) dirhams, augmentée de la TVA de 20%, payable après accord du CDVM sur présentation de facture.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2013 s'élève à 100 KMAD HT.

- d. Mandat de conseil dans le cadre de l'opération de rachat des participations AXA Assurance Maroc et/ou RMA Watanya dans le capital de BMCI Leasing.

La prestation de services objet de la présente convention donnera lieu à une rémunération forfaitaire de 150 000 (cent cinquante mille) dirhams et d'une commission de succès de 1.5% du montant des participations de BMCI Leasing rachetées par BMCI.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2013 s'élève à 555 KMAD HT

❖ **BMCI Crédit Conso :**

Dans le cadre de la convention de service conclue en 2011, BMCI Crédit Conso confie à BMCI l'accomplissement d'un ensemble de prestations et de services (tels que achats, administration général, communication, comptabilité client, conformité et déontologie etc.).

Les prestations assurées par BMCI à BMCI Crédit Conso sont facturées, trimestriellement, sur la base de la charge de travail consacrée à la réalisation de ces prestations.

Les produits comptabilisés par la BMCI au titre de ce contrat de service s'élèvent à 54 412 KDH hors taxes.

Aucun montant n'a été encaissé en 2013 (La facture relative à ces prestations a été réglée en Février 2014).

❖ **BMCI Banque Off-Shore :**

La convention portant sur la rémunération de garanties, conclue avec BMCI Banque Off-Shore en 2002, entre dans le cadre des opérations de refinancement en devises à court terme.

En 2013, Le montant perçu par BMCI s'élève à 61 146 KDH TTC.

BMCI Off-Shore verse à BMCI 80% de la marge nette globale réalisée sur les opérations à court terme en devises entre la clientèle BMCI et BMCI Off-Shore et pour lesquelles BMCI a enregistré des garanties en faveur de sa filiale.

❖ **BMCI Asset Management :**

Une convention, conclue en 2001, prévoit la commercialisation par la BMCI des OPCVM promus par BMCI Gestion.

La rémunération annuelle au titre de cette convention s'élève à 65% de la commission de gestion perçue par BMCI gestion pour chacun des OPCVM commercialisés.

En 2013, le montant perçu par BMCI au titre de cette convention s'élève à 25 059 KDH hors taxes.

❖ **Arval Maroc :**

Cette convention fixe les modalités de collaboration qui consistent pour la BMCI, d'une part, à présenter des produits et services d'Arval Maroc susceptibles d'intéresser ses propres clients et, d'autre part, à accompagner Arval Maroc dans ses différentes démarches de conclusion de marchés et d'affaires avec cette clientèle.

La convention prévoit :

- une commission d'apport de 0,75% du montant HT de l'investissement qui sera versée flat à la mise en route du véhicule et ne portera que sur les contrats concrétisés ;
- Une commission de risque de 0.50% du montant HT de l'investissement, que ce soit un client ou un prospect, qui sera calculée sur l'encours des engagements puis versée trimestriellement.

En 2013, comptabilisation d'une commission d'apport d'un montant de 1 072 KMAD HT et une commission de partage en risque de 215 KMAD HT.

❖ **BMCI Bourse :**

Convention conclue en Janvier 2013 au titre de laquelle BMCI s'est portée garante de BMCI Bourse, pour un montant de 972 KDH en faveur de la Bourse de Casablanca en guise de couverture de la contribution initiale prévue par le règlement général de cette dernière dans le cadre du système de garantie de bonne fin des opérations. Cette garantie était valable jusqu'au 15 Juillet 2013.

Par ailleurs, une autre convention conclue en Juin 2013 au titre de laquelle BMCI s'est portée garante de BMCI Bourse, pour un montant de 848 KDH en faveur de la Bourse de Casablanca en guise de couverture de la contribution initiale prévue par le règlement général de cette dernière dans le cadre du système de garantie de bonne fin des opérations. Cette garantie était valable jusqu'au 31 Janvier 2014.

Une dernière convention conclue le 16 décembre 2013 par laquelle BMCI s'est portée garante de BMCI BOURSE en faveur du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières pour le remboursement éventuel à toute société contrepartie, envers laquelle BMCI BOURSE serait redevable de toute les sommes devenues exigibles au titre de l'enregistrement en bourse des opérations d'aller/retour, pour le compte de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine des Retraites CIMR ,portant sur :

- 149 000 actions Ciments du Maroc, jusqu'à concurrence de deux cents cinquante-trois millions de dirhams.

- 35 685 actions Cosumar, jusqu'à concurrence de cent quarante millions de dirhams.

En 2013, ces conventions n'ont pas produit d'effet.

- **Conventions relatives aux missions d'inspection générale**

Conclues en 2002 et actualisées en 2007 avec BMCI Leasing, BMCI Bourse, BMCI Off-Shore et BMCI Gestion, ces conventions ont pour objet de définir les modalités d'intervention de l'Inspection Générale de la BMCI au sein de ses filiales.

Ces conventions n'ont pas produit d'effet au titre de l'exercice 2013.

- **Conventions règlementées entre la BMCI et BNP Intercontinentale¹³**

Conclue en 1995 et révisée en 2007, la convention d'assistance technique prévoit l'assistance de la BNPP en matière de gestion, conseil juridique, formation du personnel et contrôle de gestion au profit de la BMCI.

La rémunération annuelle pour cette prestation s'élève à 0,7% du chiffre d'affaires

En 2013, la charge annuelle enregistrée par BMCI au titre de cette convention se situe à 28 280 KDH HT.

IV. ACTIVITE DU GROUPE BMCI

1. Directions et pôles fonctionnels de la BMCI

En septembre 2010, BMCI a initié un projet de réorganisation de la filière Entreprise composé de quatre axes de travail complémentaires afin de mettre en place une Approche Consolidée de la Clientèle Entreprise. La nouvelle organisation permettra à la BMCI de mettre l'ACCENT sur la relation client, en renforçant la réactivité et la proximité client.

Cette nouvelle organisation de la filière entreprise (Corporate Banking), mise en place en avril 2011, repose sur les axes suivants :

- Un large réseau de Centres d'Affaires animé et appuyé en central par une équipe issue du terrain maîtrisant les problématiques du métier.
- Une forte synergie entre les métiers et la force de vente du réseau développée par une nouvelle approche basée sur une coordination entre le Réseau et la Direction des Métiers et Synergies (DMS). La vocation de la DMS est d'assurer le développement des Métiers Corporate et de favoriser la vente de l'ensemble des produits et services des groupes BMCI et BNP Paribas sur la clientèle Corporate.
- Cette Direction regroupe l'ensemble des expertises dédiées aux clients Entreprises : BMCI Leasing, BMCI finance, BMCI Développement, BMCI 2S, le Trade Center, le Cash Management, les Financements Structurés, le Financement de la Promotion Immobilière et le Factoring. Elle dispose également d'une équipe d'Animation des Synergies.
- Le double coverage des clients Large Corporate (LC) afin d'assurer une couverture à 360° des besoins de ces derniers : le Relation Manager (RM) assure la gestion

¹³ Ancienne dénomination de BNP Paribas BDDI Participations

de la relation au quotidien et le Responsable Grandes Relations (RGR) approche les partenaires LC sur le plan des projets stratégiques.

- Un desk Multinationales (MNC) dédié à l'accompagnement et le suivi des clients MNC.
- Un Service d'Assistance aux Entreprises (SAE) qui répond gratuitement aux demandes d'assistance des clients (par tel, fax, e-mail ou courrier) déchargeant les RMs de ces tâches administratives et leur permettant ainsi d'optimiser leur temps commercial.
- Un desk Institutional Investors pour assurer le double coverage avec le réseau des Institutionnels et Administrations Publiques.

L'année 2013 a été l'occasion pour le Corporate Banking BMCI de :

- renforcer sa présence au sein du Royaume par la création de nouvelles agences Entreprises,
- mettre en place une nouvelle organisation du Corporate Banking, datant de près de deux ans, permettant aux clients entreprises d'avoir un interlocuteur privilégié au sein de la banque : le Relationship Manager ;
- lancer des « Conférences du Corporate Banking » pour apporter aux clients les conseils face aux différentes problématiques ;
- créer la Direction Métiers et Synergies au sein de la ligne de clientèle. Sa vocation est d'assurer le développement des Métiers Corporate et de favoriser la vente de l'ensemble des produits et services des groupes BMCI et BNP Paribas au profit de sa clientèle Corporate.

La Direction Retail offre l'ensemble des prestations et de produits à la clientèle des Particuliers de la BMCI. En 2013, le Retail Banking de la BMCI a poursuivi son développement avec une croissance significative des dépôts et des crédits. Le développement du fonds de commerce s'est poursuivi à un rythme soutenu sur les clientèles de Particuliers, Professionnels, MRE et Banque Privée.

Parallèlement, le dispositif d'agences et de la Banque Privée a été élargi dans le Royaume. L'offre de produits a été enrichie pour répondre aux besoins et attentes des clients.

Le modèle de banque de détail « centré » sur le client a été affirmé, une stratégie orientée sur la satisfaction des clients et appuyée par un dispositif de sollicitation performant et personnalisé, et par un notable effort de communication.

2. Principaux produits commercialisés par la BMCI

a. **LES CARTES¹⁴**

⇒ ***Carte Reflex VISA Electron***

La Reflex Visa Electron est une carte à puce de retrait et paiement domestique, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses.

¹⁴ Toutes les cartes BMCI VISA et MASTER CARD sont à puce.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

⇒ **Carte Visa Classic**

La Visa Classic est une carte à puce domestique qui permet une grande souplesse d'utilisation en paiement et en retrait grâce à des autorisations élevées.

Elle est acceptée chez les commerçants affiliés à VISA ainsi que dans les GAB BMCI et ceux des confrères.

⇒ **Carte MasterCard Privilège Gold**

Avec cette carte à puce, la BMCI offre à ses clients haut de gamme, une carte aux capacités de paiement et retrait étendues, assortie d'une multitude de services (commande de chéquier dans les GAB BMCI, possibilité de débit différé si la carte est souscrite dans le cadre d'un contrat Présence Plus Formule 1, etc.).

⇒ **Carte Visa Gold International**

C'est une carte à puce haut de gamme qui offre aux clients qui se déplacent à l'étranger des possibilités de retrait et de paiement importantes ainsi que des services à forte valeur ajoutée (assurance perte & vol en inclusion, assistance en cas de perte ou de vol de la carte, dépannage cash, etc.).

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

⇒ **Carte Visa Platinum**

Prestigieuse, la carte à puce Visa Platinum est une carte de paiement et de retrait à usage local destinée aux clients VIP de la BMCI.

Elle offre des possibilités de retrait et de paiement conséquentes, un support privilégié¹⁵, de même qu'une inscription au programme Maroc Premium, qui comprend des réductions et des avantages chez de nombreux commerçants au Maroc, des guides haut de gamme et un magazine.

⇒ **Carte Visa Electron Odyssée**

Très pratique pour les clients se déplaçant à l'étranger, cette carte à puce est une carte prépayée pour les dotations à l'international : dotation touristique, dotation Omra, dotations pour voyages professionnels.

⇒ **Carte Visa 3 Fois**

Lancée en avant-première au Maroc par la BMCI, la carte Visa 3 Fois est une carte innovante qui permet aux clients de régler leurs dépenses en trois fois.

Que ce soit pour un coup de cœur, un imprévu ou tout simplement une dépense importante, la carte Visa 3 Fois offre à ses détenteurs la possibilité d'étaler leurs règlements dans le temps et de préserver ainsi l'équilibre de leurs budgets.

⇒ **Carte Visa Alizé International**

C'est une carte à puce de retrait et de paiement domestique et international, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

¹⁵ Numéro d'appel exclusif pour les porteurs

⇒ **Carte MasterCard Ladies First :**

La carte Ladies First est une carte dédiée exclusivement aux femmes, avec un design inédit et des avantages conçus pour séduire les femmes.

Il s'agit d'une carte de retrait et de paiement, avec des plafonds adaptés selon le besoin quotidien de la détentricice.

⇒ **Carte Visa Pro**

La carte Visa Pro est une carte de retrait et de paiement à usage local. Elle permet une grande souplesse d'utilisation grâce à des plafonds de retrait et de paiement adaptés aux dépenses professionnelles.

Destinée aux clients Professionnels de la BMCI, elle est proposée avec une assurance perte et vol optionnelle, « Assur-Plus Carte ».

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

⇒ **Carte Infinite**

La carte Visa Infinite est une carte très haut de gamme de retrait et de paiement à usage national, mise à la disposition des clients de la BMCI détenteurs du Package Banque Privée.

Elle propose une assurance perte et vol incluse, « Assur-Plus Carte » et une multitude de services associés (assurance Protection d'achat, assurance de voyage « Full Trip Travel Insurance », service de conciergerie...).

⇒ **Carte Mastercard Mertah**

La carte à puce MasterCard Mertah est une carte de retrait et de paiement à usage local conçue pour favoriser la bancarisation de la population marocaine à faibles revenus.

La spécificité de cette carte est l'émission immédiate de la carte et du code en agence le jour de l'ouverture du compte.

Adossée à deux comptes (compte chèques et compte sur carnet), la carte Mertah permet le retrait (GAB BMCI et GAB confrères), les versements (sur GAB BMCI) et les paiements TPE adossés au compte chèques ainsi que le retrait et versement (sur GAB BMCI) pour le compte sur carnet.

⇒ **Carte Jiware**

Carte de transfert d'argent intégrée dans le package Alizé.

2013 a connu le passage de la durée de validité des cartes de 2 à 3 ans.

b. LES PACKAGES

⇒ **Présence Plus**

Le contrat Présence Plus est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, qui permet au client de mieux vivre sa Banque au quotidien.

Le Pack Présence Plus est composé de :

- Un compte Chèque ;
- Une ou deux cartes selon les formules ;
- Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;

- Une facilité de caisse ;
- Produits de Banque à Distance (BMCI Net, SMS et SVI) ;
- Une assurance de compte ;
- Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Redal...) etc.

Plusieurs formules sont proposées, selon le profil et les revenus du client.

⇒ **Le Pack Intégral**

Le Pack Intégral est une offre globale de banque au quotidien destinée à la clientèle des particuliers salariés des entreprises conventionnées BMCI, qui englobe un ensemble de produits et services regroupés autour d'un compte de chèques et qui permet au salarié de mieux gérer son argent au quotidien.

Le Pack Intégral est composé de :

- Un compte Chèque ;
- Une ou deux cartes selon les formules ;
- Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;
- Une facilité de caisse plafonnée selon les formules ;
- Une ristourne sur agios ;
- Produits de Banque à Distance (BMCI Net, Mail Pulse et SVI) ;
- Une assurance de compte ;
- Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Lydec...) etc.

Plusieurs formules sont proposées, selon le profil et les revenus du client.

⇒ **Pack Etudiant :**

Pack Etudiant est une offre économique pour les jeunes étudiants résidents au Maroc âgés de 18 à 25 ans (possibilité de proroger à 27 ans sous conditions), comprenant un ensemble de produits et services bancaires adaptés à leurs besoins.

Le Pack Etudiant est composé de :

- Un compte Chèque.
- Une carte Reflex électron à usage national.
- Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade).
- Produits de Banque à Distance (Bmci Net, SMS et SVI).

Des avantages tarifaires sont, par ailleurs, réservés aux étudiants des écoles en partenariat avec BMCI.

⇒ **Pack Etudiant Etranger**

Pack Etudiant Etranger est une offre pour les jeunes étudiants à l'étranger âgés de 18 à 25 ans (possibilité de proroger à 27 ans sous conditions), comprenant un ensemble de produits et services bancaires adaptés à leurs besoins.

Le Pack Etudiant Etranger est composé de :

- Un compte Chèque ;
- Une carte Reflex électron à usage national ;
- Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;
- Produits de Banque à Distance (Bmci Net et SVI).

Réservé aux parents des étudiants :

- Gratuité des frais d'émission de virement à raison d'un virement par mois (hors frais de change) à partir de leur compte BMCI, quelle que soit la banque réceptrice à l'étranger ;
- Carte de réduction de DHL (50% sur l'envoi de colis...).

Des avantages spécifiques sont, par ailleurs destinés aux étudiants qui désirent ouvrir un compte auprès de BNP P en France :

- Ouverture de compte à distance depuis une agence BMCI via la Net Agence ;
- 1 an au minimum de cotisation offert au Pack Esprit Libre ;
- Exonération des frais de réception des virements émis à partir du compte BMCI du parent ;
- Caution locative Jeun'Appart ;
- Accès à l'offre Bons Plans : des avantages et réductions auprès d'un réseau d'enseignes partenaires (loisirs, équipement, prêt-à-porter, services...).

⇒ **Pack Jeune Actif**

Le Pack Jeune Actif est une offre globale de banque au quotidien destinée à la clientèle des particuliers âgée de 22 à 30 ans. Il englobe un ensemble de produits et services bancaires regroupés autour d'un compte de chèques, qui permet au jeune actif de mieux gérer son argent au quotidien.

Le Pack Jeune Actif est composé de :

- Un compte Chèque ;
- Une carte Reflex ou Classic selon l'option choisie ;
- Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;
- Une facilité de caisse ;
- Produits de Banque à Distance (Bmci Net, SMS et SVI) ;
- Une assurance de compte ;
- Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Redal...).

Deux formules sont proposées, selon le profil et les revenus du client.

⇒ **Pack Alizé**

Cette offre de banque au quotidien, à destination des Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) et des Etrangers résidents au Maroc, est composée de produits et services bancaires adossés à un compte en dirhams convertibles. Deux options sont proposées selon le profil et les revenus du client.

Le Pack Alizé regroupe :

- Un compte en DH convertible et compte en DH simple ;
- Une carte Alizé International ou Visa Gold International selon l'option choisie ;
- Une carte Jiware privative pour les transferts, destinée pour les proches et la famille du client ;
- Une remise de 50% sur une carte nationale adossée au compte en DH simple ;
- Produits de Banque à Distance (BMCI Net, SMS et SVI) ;
- Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Lydec...) ;
- Carte de réduction de DHL (50% sur l'envoi de colis...).

Des avantages spécifiques sont, par ailleurs, réservés aux clients bancarisés BMCI/ BNPP en France, en Belgique et en Italie.

⇒ **Pack Pro**

Le Pack Pro. Est une offre globale de banque au quotidien destinée à la clientèle des professionnels, qui englobe un ensemble de produits et services regroupés autour d'un compte courant, qui permet au client de mieux gérer sa trésorerie.

Le Pack Présence Pro. Est composé de :

- Un compte Courant en DH simple ;
- Une Carte Visa Pro ou Mastercard Privilège Gold selon le profil client ;
- Produits de Banque à Distance (BMCI Net Pri/Pro, BMCI SMS et Mail Pulse) ;
- Service de prélèvements automatiques de facturiers (Maroc Telecom, Méditel, Inwi, Rédal et Lydec) ;
- Exonération des frais relatifs aux opérations courantes réalisées sur le compte : frais de tenue de compte, encaissement chèques et effets, règlements effet, escompte effet, retour chèque impayé, opposition sur chèque ;
- Exonération des frais de virements : virements vers comptes tiers BMCI, virements permanents vers comptes tiers BMCI, virements vers comptes d'autres banques.

Cinq formules sont proposées, selon le segment du client (Professions Libérales, Autres Professions ou Clients Convention Altadis) et selon la carte choisie (Visa Pro ou Mastercard Privilège Gold).

Des avantages spécifiques pour la vie privée du professionnel sont proposés par ailleurs :

- 25 % de réduction pour la souscription du Pack Présence Plus à titre personnel ;
- 50 % de réduction sur les frais de dossier Crédit Habitat BMCI.

En 2013, deux nouvelles formules «confort» et «Prestige» sont venues étoffer la gamme de packages destinée aux Professionnels.

c. ASSURANCE

⇒ **Assur Plus-Vie**

Cette offre garantit le versement d'un capital déterminé à l'avance par le souscripteur selon l'option choisie, en sa faveur s'il est atteint d'invalidité totale et définitive, ou en faveur des bénéficiaires désignés par lui ou à ses ayants droit, s'il décède.

⇒ **Assur-Plus Protection Accidents**

Ce produit d'assurance permet au client, ainsi que sa famille, de bénéficier d'une couverture complète en cas d'accident de la vie quotidienne : une prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, une garantie d'assistance 24h/24 et 7j/7, et le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité totale ou partielle.

⇒ **Assur-Plus Hospitalisation**

Ce produit garantit, en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, le versement d'une indemnité journalière forfaitaire dont le montant varie selon l'option choisie. Le produit est dédié pour tous les clients particuliers hors professionnels.

⇒ **Assur-Plus Indemnité Pro**

Ce produit d'assurance garantit, en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, le versement d'une indemnité journalière forfaitaire dont le montant varie selon l'option choisie. Le produit est dédié pour les professionnels.

⇒ **Assur-Plus Habitation**

Ce produit d'assurance est une multirisque habitation, destinée à tout client particulier propriétaire, copropriétaire ou locataire d'un logement à usage d'habitation qu'il occupe à titre de résidence principale ou secondaire.

Ce contrat offre un éventail complet de garanties pour la couverture du patrimoine personnel, des responsabilités civiles inhérentes à la vie privée et des accidents de travail du personnel de maison.

Ce contrat peut être souscrit, aussi lors de l'octroi d'un prêt immobilier.

⇒ **Assur-Plus Carte**

C'est un contrat d'assurance qui permet au client de se faire rembourser les pertes pécuniaires subies, à concurrence des montants garantis, suite au vol ou à la perte de sa carte bancaire, ainsi que le retrait effectué par force et vol par agression des montants retirés.

⇒ **Assur Plus Risques Pro**

C'est un contrat d'assurance qui permet à l'assuré professionnel sous conditions, quelque soit son statut (propriétaire, copropriétaire, ou locataire) une protection complète pour :

- Ses biens immobiliers ;
- Son mobilier et matériel professionnels ;
- Ses marchandises ;
- Ses équipements à usage professionnel ;
- Son mobilier personnel ;
- Ses aménagements immobiliers ou mobiliers ;
- Responsabilités encourues en tant que chef d'entreprise.

Ce contrat peut être souscrit lors de l'octroi des prêts professionnels ou immobiliers.

d. ASSISTANCE

⇒ **Assur-Plus Assistance MRE**

Ce contrat d'assistance destiné aux Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) regroupe un ensemble de produits/services d'assistance complémentaire. Il intervient 24h/24 et 7j/7 en cas de sinistre survenu lors des déplacements des bénéficiaires vers le Maroc ou à partir du Maroc dans les cas de « Perte et vol de bagages », « Panne, accident ou vol de véhicule », et « Maladie, décès ».

⇒ **Secours Plus**

Ce contrat assistance destiné aux Résidents au Maroc, est un ensemble de produits/services d'assistance complémentaire. Il intervient 24h/24 et 7j/7, dans les cas de, « Panne, accident ou vol de véhicule », et « décès et Maladie, avec un plafond de 3.000 euros pour la garantie hospitalisation à l'étranger, et « Perte et vol de documents ».

⇒ **Secours Monde**

Ce contrat d'assistance destiné à toute personne résidant au Maroc, intervient, 24h/24 et 7j/7, dans les cas de, « Panne, accident ou vol de véhicule », et « décès et Maladie, avec un plafond de 30 000 euros pour la garantie hospitalisation à l'étranger, et « Perte et vol de documents ».

Ce produit permet aussi d'avoir l'attestation de voyage demandé auprès des consulats de l'espace Schengen afin de compléter le dossier de demande de visa.

⇒ **Visa Europe :**

Ce produit d'assistance regroupe un ensemble de prestations d'assistance complémentaires en Europe. Il est destiné à toute personne résidant au Maroc et intervient, 24h/24 et 7j/7, dans les cas suivants : Maladie, hospitalisation décès, panne, accident ou vol de véhicule ou de document.

C'est un produit individuel avec une durée préalable ment déterminée de 6 mois de date à date. Il permet aussi d'avoir l'attestation de voyage demandé auprès des consulats de l'espace Schengen afin de compléter le dossier de demande de visa.

e. TELEMATIQUE

⇒ **BMCI Net Particuliers**

BMCI Net (www.bmcinet.net) permet au client de gérer ses comptes 24h/24 et 7j/7 sans se déplacer, au moment qui lui convient le mieux.

Le site comprend une partie libre accessible au public et une partie privée réservée aux clients abonnés.

⇒ **BMCI SMS**

C'est un service de banque à distance qui permet au client de recevoir sur son téléphone portable des informations sur son compte sous forme de message texte succinct.

f. CREDITS

⇒ **Crédit Habitat BMCI**

C'est une formule de crédit entièrement personnalisée, à taux fixe ou variable, destinée à financer les investissements relatifs à des locaux exclusivement à usage d'habitation au titre d'une résidence principale ou secondaire :

- Logement neuf ou ancien ;
- Travaux de grosses réparations ;
- Création d'une surface habitable nouvelle, par surélévation ou agrandissement de locaux existants.
- Terrain avec construction simultanées ou projet de construction ;
- Constructions sur un terrain appartenant déjà au client ;
- L'acquisition d'un terrain destiné à être construit au titre d'une résidence principale ou secondaire.

Plusieurs options et souplesses sont proposées aux emprunteurs telles que :

- Le différé de 3 mois ;
- Le report d'échéances ;
- Le rachat partiel ou total ;

- La modification du montant de l'échéance etc.

⇒ **Prêt Habitat Plus : Le Crédit Complémentaire**

Le crédit complémentaire est un crédit à caractère privé dont l'octroi dépend de l'octroi du crédit habitat. Il sert à financer les dépenses annexes à l'acquisition d'une résidence comme l'aménagement ou encore les frais divers liés à l'acquisition du nouveau logement (frais de notaire et d'inscription, commission d'agent etc.).

⇒ **Crédit Habitat BMCI In fine**

Le crédit habitat In Fine est un montage financier original qui a pour principe de jumeler un produit de crédit habitat in fine et un produit de placement par capitalisation, en l'occurrence « Assur-Plus Retraite ».

⇒ **Crédit Habitat : IJARA WA IQTINA (IWI)**

Ijra Wa Iqtina, est un crédit alternatif qui consiste en une location assortie de l'engagement ferme du locataire d'acquérir le bien loué à l'issue d'une période convenue d'avance.

Autrement dit, IWI est une version adaptée du Leasing avec option ferme d'achat. Son champ d'application couvre l'immobilier domestique et l'immobilier professionnel.

Dans IWI, le droit de propriété revient à la banque durant toute la période du contrat, tandis que le droit de jouissance revient au locataire.

⇒ **FOGALEF**

FOGALEF est un Fonds de Garantie Logement Education Formation mis en place par la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation au profit de ses adhérents pour leur permettre d'accéder à la propriété à des conditions avantageuses.

Il permet de financer ce qui suit :

- Achat de logement principal ;
- Acquisition de terrain et / ou sa construction pour un logement principal.

Ce fonds de garantie a fait l'objet d'une convention signée entre la Fondation Mohammed VI, le GPBM, la CDG et la CCG.

⇒ **Crédit MOURABAHA**

La Mourabaha est un crédit alternatif. C'est un contrat de vente au prix de revient majoré d'une marge connue et convenue entre l'acheteur et le vendeur.

La banque achète la marchandise au comptant et la revend à crédit à son client moyennant une marge bénéficiaire convenue entre les parties. Mourabaha Mobilier (pour les particuliers) peut financer les acquisitions suivantes :

- Les véhicules de tourisme neufs ;
- Le matériel d'équipement ménager.

⇒ **Prêt Perso**

Traité par la filiale « BMCI Crédit Conso » et commercialisé par la BMCI, ce prêt est une formule de crédit destinée à répondre aux besoins de financement des ménages pour un montant supérieur à 200 KDH.

Le Prêt Perso permet notamment l'acquisition de bien de consommation, la couverture de frais exceptionnels ou de dépenses liées à la vie quotidienne.

⇒ **Crédit Privé**

C'est une formule de crédit à la consommation destinée à répondre aux besoins de financement des ménages d'un montant supérieur à 200 KDH, ou n'entrant pas dans le cadre d'un financement par Prêt Perso option Confort, commercialisée par « BMCI Crédit Conso ».

⇒ **La Carte Aurora Viva MasterCard**

Cette carte, émise par « BMCI Crédit Conso » et commercialisée par la BMCI, permet au client de réaliser des achats ou des retraits d'espèces à crédit grâce à une réserve d'argent permanente et accessible à tout moment.

Le montant de la réserve est déterminé en fonction du segment du client et se reconstitue automatiquement au fur et à mesure des remboursements mensuels.

La réserve d'argent permanente permet de couvrir des dépenses imprévues, la gestion de budget, l'achat de biens de consommation ménagers, ou encore le financement de vacances.

⇒ **Prêt Etude Classes Prépa**

Le Prêt Etude est une solution destinée à financer les classes préparatoires au Maroc, dans une école d'enseignement supérieur au Maroc, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il prend en compte le financement des frais de scolarité et frais d'inscription.

Le montant financé est de 30 000 à 60 000 DH par année d'études, soit jusqu'à 120 000 DH pour la formation complète (deux années d'études).

La durée de remboursement est entre 12 à 60 mois. Le prêt est contracté par les parents.

⇒ **Prêt Etudes Supérieures**

Le Prêt Études Supérieures est une solution destinée à financer les frais de scolarité et frais d'inscription dans une grande école d'enseignement supérieur au Maroc, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le montant à financer démarre à partir de 25 000 à 50 000 DH par année d'études, soit jusqu'à 150 000 DH pour la formation complète (3 années d'études).

La durée de remboursement est entre 12 à 60 mois. Le prêt est contracté par les parents.

⇒ **Prêt Master :**

Le Prêt Master est une solution de crédit destinée à financer un master dans une école d'enseignement supérieur au Maroc, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le montant à financer est de 30 000 à 120 000 DH et la durée de remboursement s'étend de 12 à 60 mois. Le prêt est contracté par les parents.

⇒ **Prêt équipement Informatique**

Le Prêt Équipement Informatique est une solution destinée à financer l'achat de matériel informatique tel qu'ordinateur de bureau, ordinateur portable, imprimante etc.

Le montant à financer est de 50 000 à 15 000 DH et la durée de remboursement s'étend de 12 à 24 mois. Le prêt est contracté par les parents.

⇒ **Prêt Etudes Supérieures à l'Étranger**

Le Prêt Études Supérieures à l'Étranger est une solution destinée à financer les frais de scolarité et de séjours des étudiants dans les écoles d'enseignement supérieur à l'étranger.

Le montant à financer démarre à partir de 25 000 à 60 000 DH par année d'études, soit jusqu'à 180 000 DH pour la formation complète (trois années d'études).

La durée de remboursement est entre 12 à 60 mois. Le prêt est contracté par les parents.

g. EPARGNE

⇒ Le compte sur carnet

Le compte sur carnet est un compte d'épargne à vue réglementé qui combine rémunération Connue à l'avance et liquidité. Le plafond maximal du compte sur carnet est de 400 000 DH, avec une retenue à la source sur les intérêts perçus trimestriellement.

⇒ Le compte B FREE

Le compte « B Free » est un compte d'épargne à vue réglementé, pour les moins de 18 ans, productif d'intérêts, fonctionnant dans les mêmes conditions qu'un compte sur carnet mais ne donnant pas lieu à la délivrance d'un livret. Une carte de retrait privative est proposée à partir de la 12^{ème} année de l'enfant.

Il a pour but d'aider les jeunes à se familiariser progressivement avec le monde bancaire.

⇒ Le Dépôt à Terme (DAT)

Le DAT est un compte d'épargne avec blocage de liquidité sur une durée déterminée 3, 6 ou 12 mois avec une rémunération connue à l'avance par le client.

⇒ Le Bon de Caisse (BDC)

Le BDC constitue une formule de placement rémunérée sur une période déterminée 3, 6 ou 12 mois. Il revêt la forme de billets à ordre et est délivré à une personne nommément désignée.

⇒ Le Plan Epargne Logement (PEL)

Le PEL est une épargne réglementée, réservée à toute personne physique résidente au Maroc ou MRE, qui permet de se constituer un apport personnel totalement défiscalisé pour le financement ou la construction d'une résidence principale, sur une durée minimale de trois ans. Le plafond maximal du plan est de 400 000 DH. A l'échéance du plan, un prêt logement représentant au minimum trois fois l'épargne régulière est accordé à un taux préférentiel.

⇒ Le Plan Epargne Education (PEE)

Le PEE est une épargne réglementée, réservé à toute personne physique, résidente au Maroc ou MRE au profit d'enfants à charge âgés au maximum de 18 ans à la souscription. Elle permet de constituer un capital qui peut être utilisé pour accompagner et préparer les études des enfants à charge dans un cadre totalement défiscalisé, sur une durée minimale de 5 ans.

⇒ Le Plan Epargne en Action (PEA)

Le PEA est une enveloppe fiscale qui permet de constituer un capital, par des versements libres ou programmés, jusqu'à 600 000 DH par contribuable (l'épargne valorisée peut

dépasser ce plafond maximum). L'objectif du PEA est de faire bénéficier le souscripteur de l'exonération fiscale sur les plus-values et les dividendes réalisés sur les Actions cotées à la Bourse de Casablanca et en OPCVM Actions BMCI. L'exonération d'impôts concerne les plus-values réalisées au-delà de cinq ans.

⇒ **Assur-Plus Retraite**

C'est un contrat qui permet au client de constituer une retraite complémentaire par capitalisation, moyennant le versement de primes périodiques et ou complémentaires, et qui prévoit en plus un capital en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive du client avant 65 ans (offerte gratuitement à l'assuré). Les primes affectées à l'épargne sont revalorisées à un Taux annuel minimum garantie (TMGA). C'est un produit qui présente des avantages fiscaux.

⇒ **Assur-Plus Réussite**

Ce contrat d'assurance permet de constituer progressivement une épargne par capitalisation pour assurer le financement des études supérieures d'un enfant jusqu'à ses 25 ans maximum ou le doter d'un capital destiné à faciliter son entrée dans la vie active.

⇒ **Plan Epargne Plus**

Ce contrat permet au client de constituer progressivement une épargne, moyennant le versement de primes périodiques et/ou complémentaires qui génèrent des produits financiers.

⇒ **Patrimoine Plus**

Ce contrat permet au client de constituer un fond d'épargne moyennant un versement unique au moment de la souscription au minimum de 20 000 DH et par d'autres versements à cadence libre pour faire fructifier un capital à moyen et long terme.

3. Indicateurs d'activité de BMCI

➤ Evolution des crédits

En MDH	2011	2012	2013	Var 11/12	Var 12/13
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 673	7 792	8 527	-27,0%	9,4%
Part	20,3%	15,0%	17,4%	- 5,3	2,4
Créances sur la clientèle	41 955	44 141	40 545	5,2%	-8,1%
Part	79,7%	85,0%	82,6%	5,3	- 2,4
. Crédits de trésorerie et à la consommation	16 944	18 632	14 825	10,0%	-20,4%
. Crédits à l'équipement	8 473	8 091	8 005	-4,5%	-1,1%
. Crédits immobiliers	13 788	13 729	14 142	-0,4%	3,0%
. Autres crédits	780	805	611	3,2%	-24,1%
Créances acquises par affacturage	1 244	1 727	1 738	38,8%	0,7%
Part	3,0%	3,9%	4,3%	0,9	0,4
Intérêts à recevoir	159	117	79	-26,4%	-32,5%
Part	0,4%	0,3%	0,2%	- 0,1	- 0,1
CREANCES EN SOUFFRANCE	567	1 041	1 145	83,5%	10,0%

Part	1,4%	2,4%	2,8%	1,0	0,5
- Créances douteuses	87	523	218	501,1%	-58,4%
- Créances compromises	479	518	927	8,1%	79,1%
Total Crédit	52 628	51 933	49 072	-1,3%	-5,5%

Source : BMCI comptes sociaux

Les créances sur la clientèle et les créances sur les établissements de crédits et assimilés représentent respectivement 82.4% et 17.6% en moyenne du total des crédits distribués par la BMCI.

L'encours global des crédits distribués par la BMCI s'élève à 49.1 Mrds de DH en 2013 contre 51.9 Mrds de DH en 2012 et 52.6 Mrds de DH en 2011.

A fin 2013, cette baisse de 5.5% s'explique principalement par La décroissance des créances sur la clientèle qui passent de 44.1 Mrds de DH en 2012 à 40.5 Mrds de DH en 2013, et ce essentiellement dû au recul :

- des crédits de trésorerie et à la consommation : 14.8 Mrds de DH en 2013 contre 18.6 Mrds de DH en 2012 soit une baisse de 20.4% ;
- des intérêts à recevoir : 79 Mrds de DH en 2013 contre 117 Mrds de DH en 2012 soit une baisse de 32.5%.

A fin 2012, la légère baisse de 1.3% s'explique principalement par le recul des créances sur établissements de crédits et assimilés qui passe de 10.7 Mrds de DH en 2011 à 7.8 Mrds de DH en 2012 soit -27%.

➤ Evolution des dépôts

En KDH	2011	2012	2013	Var 11/12	Var 12/13
Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	2 046	1 852	952	-9,5%	-48,6%
Part	4,5%	4,1%	2,1%	- 0,4	- 2,0
Dépôts de la clientèle	42 930	43 169	43 740	0,6%	1,3%
Part	95,5%	95,9%	97,9%	0,4	2,0
. Comptes à vue créditeurs	25 501	25 812	26 970	1,2%	4,5%
Part	59,4%	59,8%	61,7%	0,4	1,9
. Comptes d'épargne	6 427	6 962	7 499	8,3%	7,7%
Part	15,0%	16,1%	17,1%	1,2	1,0
. Dépôts à terme	8 385	8 401	7 445	0,2%	-11,4%
Part	19,5%	19,5%	17,0%	- 0,1	- 2,4
. Autres comptes créditeurs	2 470	1 851	1 719	-25,1%	-7,1%
Part	5,8%	4,3%	3,9%	- 1,5	- 0,4
Intérêts courus à payer	148	143	107	-3,1%	-25,2%
Part	0,3%	0,3%	0,2%	-	- 0,1
Total Dette	44 976	45 021	44 692	0,1%	-0,7%

Source : BMCI Comptes sociaux

L'encours global des dépôts de la BMCI est de 44.7 Mrds de DH en 2013 contre 45 Mrds de DH en 2012 et 45 Mrds de DH en 2011, soit un niveau quasi stable sur la période

d'analyse. Ils sont essentiellement constitués des dépôts de la clientèle à hauteur de 96.4% en moyenne sur la période d'analyse.

A fin 2012, les dépôts de la clientèle de la BMCI sont constitués essentiellement des comptes à vue créditeurs qui représentent 59.8%, suivis par les dépôts à terme et les comptes d'épargne avec une contribution respective de 19.5% et 16.1%.

A fin 2013, les comptes à vue créditeurs constituent toujours la plus grande partie des dépôts de la clientèle de la BMCI (61.7%). Les dépôts à terme ont connu une baisse de 11.4% par rapport à 2012 constituant ainsi 17% des dépôts de la clientèle (17.1% comptes épargne).

➤ Evolution des engagements par signature donnés

En KDH	2011	2012	2013	Var 11/12	Var 12/13
Engagement en faveur de la clientèle	10 681	10 370	10 387	-2,9%	0,2%
Part	47,81%	49,05%	49,82%	1,2	0,8
engagement en faveur des intermédiaires financiers	11 660	10 388	10 461	-10,9%	0,7%
Part	52,2%	49,1%	50,2%	-3,1	1,1
Autres titres à livrer	0	385	-	-	-
Part	-	1,8%	0,0%	1,8	1,8
Total des engagements par signature	22 341	21 143	20 848	-5,4%	-1,4%

Source : BMCI Comptes sociaux

Le volume global des engagements par signature de la BMCI s'élève à 20.9 Mrds de DH en 2013 contre 21.1 Mrds de DH en 2012 et 22.3 Mrds de DH en 2011.

A fin 2012, les engagements par signature ont enregistré un repli de 5.4 %. Ce recul est essentiellement dû à la baisse de:

- 10.9% de l'encours des engagements en faveur des intermédiaires financiers qui s'élève à 10.4 Mrds de DH contre 11.7 Mrds de DH en 2011 ;
- 4.3% des engagements en faveur de la clientèle soit à 311 MDH en moins par rapport à 2011.

Les engagements par signature de la banque ont également baissé en 2013 (-1.4%) à cause de la baisse des autres titres à livrer.

V. CAPITAL HUMAIN¹⁶

L'engagement social de la BMCI auprès de ses collaborateurs continue d'être l'une des préoccupations majeures du staff dirigeant. Cette dynamique est renforcée par une stratégie de formation et une gestion des carrières plus active pour mieux accompagner le développement de la Banque.

Le système d'intégration des nouveaux embauchés a été revu et mis à niveau en instituant le tutorat en lieu et place du parrainage. La structure de la gestion individuelle a également été étoffée et des comités de carrières sont animés mensuellement.

¹⁶ Sauf mention contraire, les données de la présente partie concernent la Banque BMCI et non le Groupe

1. Effectif de la BMCI

Sur les trois dernières années, l'effectif global de la BMCI a augmenté de 8.5% passant de 2 893 en 2011 à 3139 en 2013.

	2011	2012	2013	Var12-11	Var 13-12
Effectif permanent	2 809	2 846	3 035	1,32%	6,64%
ANAPEC	84	134	104	59,52%	-22,39%
Effectif Global*	2 893	2 980	3 139	3,01%	5,34%
Dont Hommes	56.8%	55,60%	54,7%	-2,11%	-1,62%
Dont Femmes	43.2%	44.40%	45,3%	2,78%	2,03%

Source : BMCI

Sur la période d'étude, l'effectif global est principalement composé de cadres (34.5%) et de gradés (59.3%).

	2011	2012	2013
Gradés	56.0%	58.8%	59.3%
Cadres	33.2%	33.8%	34.5%
ANAPEC	2.9%	4.5%	3.3%
Employés	0.1%	0.0%	0.0%
Stagiaires	7.8%	2.9%	2.9%

2. Stratégie RH de la BMCI

Le développement du capital humain est placé au cœur de la stratégie de la BMCI. Ainsi, l'année 2013 a été une année de grands chantiers pour les ressources humaines. La priorité était de réadapter la gestion RH à la nouvelle dimension du Groupe BMCI, mais aussi de mettre en phase nos processus avec ceux du Groupe BNP Paribas.

Ainsi, la DRH s'est dotée d'une nouvelle organisation afin de se positionner en véritable partenaire stratégique au service des intérêts des clients internes et externes.

La signature de la Charte RH Territoire était également un moment fort de l'année 2013. Le Territoire Maroc devait se doter d'une feuille de route applicable à l'ensemble des entités du Groupe BNP Paribas au Maroc afin de construire et d'animer un espace RH autour de valeurs communes, d'investir toutes les synergies possibles et de garantir cohérence et harmonie de la politique RH du Groupe BNP Paribas sur le Territoire Maroc.

Les faits saillants de l'année 2013 ont été les suivants :

- La signature de la Charte RH Territoire, signée entre 13 entités du Maroc et dont l'objectif est de développer les synergies et fluidifier les échanges au sein du territoire.
- L'organisation des journées d'intégration pour les nouvelles recrues en présence du Directoire de la banque.
- La Montée en charge de l'outil de mobilité « E-Jobs ».
- Une participation de 79% contre 72% en 2012 à l'enquête GPS (Global People Survey, un outil de Management permettant de mesurer l'efficacité des actions engagées par la société ainsi que l'engagement des collaborateurs et cerner leurs attentes, définir les priorités et les plans d'actions...etc).

- La refonte du support d'évaluation professionnelle pour les employés gradés et annualisation du processus d'évaluation professionnelle pour tous les employés du groupe BMCI.

- Une proximité du business avec une tournée des responsables RH à travers le royaume.

Différents outils sont mis en place afin de répondre aux mieux aux besoins de collaborateurs, notamment l'outil « E-Jobs » qui se positionne comme un outil de mobilité équitable et transparent pour les collaborateurs, L'outil « My Development » qui se positionne comme une référence de la formation chez les collaborateurs...etc

Le Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) du groupe BMCI s'est enrichi par la mise en place de Global Reporting, l'outil décisionnel du Groupe BNP Paribas, qui permet à la DRH du groupe BMCI d'analyser et de mesurer les réalisations et les tendances RH. Le projet structurant HR Access Suite 9, en cours de déploiement, vise à rationaliser et normaliser des processus RH en les mutualisant dans un seul et même SIRH multi-pays.

3. Politique sociale

La politique sociale menée par la BMCI concerne les principaux domaines suivants :

- Les prêts et avances au personnel : plus de la moitié du personnel de la banque bénéficie d'un encours de crédit immobilier ;
- Couverture médicale : politique de couverture sociale diversifiée et étendue ;
- Médecine préventive (vaccination contre la grippe,...) ;
- Fonds de solidarité (bourse d'études, maladies non couvertes par l'assurance, maladie longue durée sans solde,...) ;
- Centre de vacances et colonie de vacances ;
- Coopérative, restauration ... ;
- Prise en charge de collaborateurs pour le pèlerinage à la Mecque.

4. Intéressement et participation du personnel

Le personnel de la BMCI est invité régulièrement à participer aux programmes d'augmentations de capital réservées aux salariés de la maison mère BNP Paribas. Ces programmes, généralement annuels, constituent un véhicule financier, permettant de fidéliser et de récompenser l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, y compris au Maroc.

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION DE LA BMCI¹⁷

1. Réseau d'Agences

La BMCI dispose, au 31 décembre 2013, du siège à Casablanca et d'un réseau de 356 agences (soit 22 agences de plus qu'en 2012) et 393 guichets automatiques (soit 23 guichets de plus qu'en 2012).

Le réseau couvre une bonne partie du territoire national. En parallèle, la BMCI a équipé tout le réseau d'agences par un dispositif de sécurité physique et électronique conforme à la demande du ministère de l'intérieur. Ainsi, toutes les agences sont dotées d'un agent de sécurité, d'une téléalarme, d'une télé vidéosurveillance et d'un moteur ferme porte

¹⁷ Sauf mention contraire, les données de la présente partie concernent la Banque BMCI et non le Groupe

avec télécommande. La supervision du dispositif se fait en central, au siège social de la BMCI, par un prestataire de service.

Réseau	2011	2012	2013
Guichets Permanents	317	334	356
Guichets Automatiques	342	370	393
Bureaux de représentation à l'étranger	0	0	0

Source : BMCI

A fin décembre 2013, la BMCI ne dispose pas de bureau de représentation à l'étranger.

2. Moyens Techniques et Informatiques

La BMCI dispose d'un système d'information mis en place pour une gestion quotidienne des relations entre d'une part ses agents et sa clientèle, et d'autre part entre son personnel en agences et celui des organismes centraux.

La DOSI a connu une réorganisation de ses activités et elle est désormais composée des 4 pôles suivants :

- Reengineering et Procédures : chargé de l'optimisation des processus opérationnels de la Banque, de la conduite en local de chantiers d'organisation transverses, et de la gestion du référentiel des procédures standard du Groupe.
- Domaine informatique : chargé d'assurer le fonctionnement, la disponibilité et la pérennité des systèmes, des réseaux et des moyens de télécommunication de la Banque. Il est chargé également de superviser les travaux de la Plage Informatique et la gestion technique du parc de GAB.
- Maîtrise d'ouvrage : ayant pour mission la conduite de projets informatiques de la banque. Il est l'interlocuteur pour la gestion des projets de la place, sous l'angle informatique. Ce pôle constitue l'interface entre les utilisateurs et les équipes de BDSI ou autre prestataire pour toute demande métier.
- Multicanal : gère le dispositif de sollicitation clients à travers la CRM. Il est garant du bon fonctionnement et du développement des canaux de distribution conformément au modèle Multicanal.

Dans le cadre de la centralisation de l'ensemble des incidents et des demandes utilisateurs, la DOSI a mis en place un Help Desk avec un numéro unique et un SVI permettant la gestion des appels entrants. Grâce à cela, les collaborateurs peuvent, à des horaires étendus, joindre une personne de l'assistance lui permettant de prendre en charge son incident et d'y répondre dans les plus brefs délais.

L'année 2014 sera un levier pour l'optimisation des délais de prise en charge des incidents et de leur traitement.

L'externalisation des activités Telecom et Infrastructure vers Stairs (BDSI) a marqué l'année 2013. L'objectif étant de bénéficier des avantages d'un CSP existant et mutualiser les ressources et les activités entre les sites. Plusieurs comités ont été mis en place afin de suivre ces activités ainsi que leur développement.

3. Qualité

Dans sa démarche d'amélioration continue des prestations fournies à ses clients, la BMCI a renouvelé avec succès la certification ISO 9001 V 2008 des activités documentaires,

virements internationaux, garanties internationales reçues et financements en devises s'y apportant.

Ceci vient souligner la maturité du système de management de la qualité d'une part, l'engagement de la direction générale et l'implication des collaborateurs du périmètre d'autre part.

Concernant le périmètre monétique, qui a intégré en 2013 l'activité E-commerce, les auditeurs du Bureau Veritas ont recommandé le maintien de la certification sans aucune non- conformité en confirmant que le système est conçu d'une manière appropriée permettant d'atteindre des objectifs par rapport aux dispositions qui y sont définies.

L'année 2013, a été marquée par la conduite du projet d'automatisation du système de management de la qualité. Ce chantier vient répondre au besoin grandissant de gestion d'évènements qualité des périmètres qui deviennent de plus en plus étendus.

Dans la même optique visant à répondre aux attentes et exigences du client, et à rester à son écoute, la DSQ a réalisé au cours de l'année 2013 :

- Une enquête Audit téléphonique permettant de mesurer les performances de l'accueil téléphonique au regard des critères définis dans la charte d'accueil et de pérenniser les bons comportements au téléphone.
- Des visites mystères qui ont pour but d'apprécier l'organisation des agences du réseau BMCI, ainsi que l'accueil et la qualité du contact commercial.
- Une enquête Satisfaction Clients Particuliers et Professionnels qui a pour finalité de cerner la relation de client avec la BMCI et d'évaluer son niveau de satisfaction par rapport aux différentes prestations offertes.
- Une Enquête Satisfaction clientèle Entreprises, permettant d'analyser les variables déterminantes de la satisfaction des clients et de collecter l'ensemble des suggestions et observations afin de bâtir des relations réciproquement bénéfiques.

Les résultats de ses différentes enquêtes, ont été satisfaisants. Les pistes d'amélioration soulevées ont donné lieu à un plan d'action 2013/2014.

Dans le cadre de sa politique qualité et afin de garantir une prise en charge efficace des réclamations de ses clients, la BMCI a opté pour la mise en place d'une structure centralisée de traitement des réclamations, rattachée à la direction Stratégie et Qualité.

Dans ce sens, un nouveau processus est en cours de mise en place tenant compte du standard Groupe BNPPARIBAS et la recommandation BAM. Ce nouveau processus entamé en 2013, sera finalisé en 2014.

PARTIE V : SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION

Le crédit à la consommation permet le financement d'achats de biens de consommation ou de biens d'équipement à crédit. Il prend la forme de prêts affectés, de prêts non affectés, de crédits renouvelables ou de location avec option d'achat.

Malgré une conjoncture internationale tendue, le secteur du crédit à la consommation au Maroc, représenté par les banques et les Sociétés de Crédits à la Consommation (SCC), a réussi à maintenir une dynamique de croissance stable après la crise économique et financière qui s'est déclarée en 2008.

Dans cette même perspective, le secteur du crédit à la consommation a fait l'objet durant plus de 15 années de profondes mutations, matérialisées par l'émergence d'un environnement réglementaire et fiscal favorable.

I. REGLEMENTATION EN VIGUEUR¹⁸

Les sociétés de crédit à la consommation sont soumises à un cadre réglementaire régi par le Dahir n° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, communément appelée « la nouvelle loi bancaire ».

Sont considérées comme établissement de crédit les personnes morales qui exercent leur activité au Maroc, quels que soit le lieu de leur siège social, la nationalité des apporteurs de leur capital social ou de leur dotation ou celle de leurs dirigeants et qui effectuent, à titres de profession habituelle, une ou plusieurs des activités suivantes :

- La réception de fonds du public ;
- Les opérations de crédit ;
- La mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.

Les modalités d'application de la loi sont fixées principalement par les circulaires du Gouverneur de BAM et les arrêtés du Ministre des Finances.

1. Agrément et conditions d'exercice

Les sociétés de financement en général, et les sociétés de crédit à la consommation en particulier sont soumises obligatoirement à un agrément pour l'exercice de leur activité, délivré par Bank Al-Maghrib après avis conforme du Comité des Etablissements de Crédit.

Les dirigeants des sociétés de financement doivent répondre à des conditions d'honorabilité et d'expérience fixées par la loi et par le gouverneur de BAM.

Les sociétés de financements ne peuvent être constituées que sous la forme de société anonyme à capital fixe, à l'exception de ceux que la loi a dotés d'un statut particulier. Elles doivent, en outre, être dotées d'un capital social minimum de 50 millions de dirhams entièrement libéré.

¹⁸ Source : BAM et APSF

Les sociétés de financements ne sont pas habilitées à recevoir du public des fonds à vue ou d'un terme égal ou inférieur à deux ans.

Les fusions, les absorptions et les changements qui affectent la nationalité ou le contrôle des sociétés de financement sont subordonnés à un nouvel agrément de la part de BAM.

Par ailleurs, les sociétés de financement ne peuvent exercer comme activités connexes que celles précisées dans les décisions d'agrément qui les concernent ou, éventuellement, dans les dispositions législatives ou réglementaires qui leurs sont propres.

Dans le cadre de leur activité, les sociétés de crédit ont pour obligation d'appliquer des règles prudentielles, des normes comptables et s'assurer de la protection de la clientèle.

- **Normes Comptables**

Les sociétés de crédit à la consommation sont tenues de respecter les dispositions suivantes en matière de comptabilité :

- Tenue de leur comptabilité en conformité avec le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) depuis janvier 2000 ;
- Elaboration d'états de synthèse, certifiés conformes aux écritures établies, annuellement ou semestriellement selon que la société de crédit reçoit ou non des fonds du public ;
- Transmission semestrielle ou annuelle des états de synthèse à BAM ;
- Publication des états de synthèse dans un journal d'annonces légales et au Bulletin Officiel, annuellement ou semestriellement selon que la société de crédit reçoit ou non des fonds du public.

Parallèlement, BAM, par le biais de la circulaire n°19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, a énoncé les règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Édiquée par BAM le 23 décembre 2002 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2003, la circulaire n°19/G/2002 n'est devenue applicable que le 30 juin 2003.

Ainsi, les créances sont classifiées selon leur degré de risque de perte et doivent donner lieu à des provisions adaptées. Les créances pré-douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100%.

- **Règles prudentielles**

Les sociétés de crédit à la consommation sont soumises à des règles prudentielles qui visent à les prémunir contre différents risques. Elles ont pour obligation légale de respecter trois ratios fixés par les circulaires émises par le Gouverneur de BAM afin de gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des sociétés, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Les règles prudentielles en chiffres sont :

- Un coefficient minimum de solvabilité de 12%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres et d'autre part, le total de leurs risques de crédit et de marché pondérés.
- Un coefficient minimum de 9%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres de base et d'autre part, le total de leurs risques de crédit et de marché pondérés. »
- Un coefficient maximum de division des risques de 20%, correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire pondéré selon la qualité du client et, d'autre part, les fonds propres nets.
- Un coefficient de liquidité fixé à 100%, donné par le rapport entre les éléments d'actif disponibles et réalisables court terme et les exigibilités à vue ou à court terme.

- **Protection de la clientèle**

En 1996, le Ministère des Finances a fixé par arrêté un Taux Maximum d'Intérêt Conventionnel (TMIC) auxquels peuvent être accordés les crédits.

En 2006, la méthode de calcul du TMIC est revue afin de prendre en compte la baisse des taux et la diminution importante des marges des sociétés de crédit à la consommation.

Ce taux est calculé tous les ans, sur la base du taux d'intérêt moyen pondéré pratiqué par les établissements sur les crédits à la consommation au cours de l'année civile précédente majoré de 200 points de base.

Le TMIC comprend, outre les intérêts proprement dits, les frais, commissions et rémunérations liés à l'octroi du crédit, à l'exception de la TVA et des frais de dossier.

Selon BAM, le TMIC allant d'avril 2012 à mars 2013 est de 14,19% et le TMIC allant de d'avril 2013 à mars 2014 est de 14,30%.

Par ailleurs, les sociétés de crédit à la consommation ont l'obligation de publier les conditions d'attribution de crédit, notamment les taux d'intérêts appliqués et les commissions. Ces conditions doivent être affichées dans les agences propres à la société et chez les correspondants ou vendeurs agréés.

En outre, toute fermeture, par une société de financement, d'une agence doit être portée à la connaissance de la clientèle par tout moyen approprié, deux mois au moins avant la date de fermeture effective.

La loi 31-08 constitue un cadre complémentaire du système juridique en matière de protection du consommateur, à travers laquelle sont renforcés ses droits fondamentaux, notamment le droit à l'information, le droit à la protection de ses droits économiques, le droit à la représentation, le droit à la rétractation et le droit à l'écoute.

Enfin, la directive (1/G/11 du 3 février 2011) édicte des mesures minimales à observer pour notamment s'assurer de l'identité du client, de son lieu de résidence, des éléments d'identification de l'employeur et pour mieux cadrer la relation entre sociétés de financement et leurs intermédiaires. Elle vise aussi à créer un cadre d'échange entre les sociétés de financement et Bank Al-Maghrib sur la typologie des fraudes constatées.

- **Catégorie de produits**

Les produits proposés par les sociétés de crédit à la consommation sont catégorisés comme suit :

- Le prêt affecté est un crédit dont l'octroi est subordonné à l'acquisition d'un bien ou service. Il est proposé directement par la société de crédit ou son correspondant agréé. La part du prêt affecté dans le financement global reste toutefois assez faible.
- Le prêt non affecté, aussi appelé crédit personnel, est aussi proposé, soit directement par la société de crédit soit par son correspondant agréé. Les sommes prêtées sont utilisées librement par l'emprunteur, ce qui explique le grand succès de ce type de produit. Rapportée à la production globale du secteur, la part des prêts non affectés représente près de 55,5% à fin juin 2013.
- Le crédit renouvelable ou revolving offre une réserve d'argent permanente au client qui l'utilise en partie ou en totalité. Les intérêts payés ne sont dus que sur le montant effectivement utilisé. Le client dispose d'une carte qui lui est confiée par la société. Cette carte permet d'effectuer des achats auprès de commerçants affiliés et, dans certains cas, des retraits au niveau des guichets automatiques bancaires.
- La location avec option d'achat (LOA) est aussi connue comme location avec promesse de vente ou bail avec option d'achat. Cette formule est adaptée à l'acquisition de biens d'équipement permettant à l'acquéreur de jouir du bien sans en être le propriétaire mais lui offrant la possibilité de l'acquérir en fin de contrat. L'utilisateur, locataire du bien, doit s'acquitter des charges (assurance, carburant, entretien, etc.) comme s'il en était le propriétaire.

Les nouveaux produits qui élargissent la gamme des services bancaires disponibles au Maroc sont Ijara, Moucharaka et Mourabaha. Bank Al-Maghrib en a fixé les conditions générales devant permettre aux établissements de crédit de les présenter au public.

- Ijara est tout contrat selon lequel un établissement de crédit met, à titre locatif, un bien meuble ou immeuble déterminé, identifié et propriété de cet établissement, à la disposition d'un client pour un usage autorisé par la loi.
- Moucharaka est relatif à tout contrat ayant pour objet la prise de participation (seulement dans des sociétés de capitaux), par un établissement de crédit, dans le capital d'une société existante ou en création, en vue de réaliser un profit.
- Mourabaha est tout contrat par lequel un établissement de crédit acquiert, à la demande d'un client, un bien meuble ou immeuble en vue de le lui revendre à son coût d'acquisition plus une rémunération convenue d'avance.

2. Contrôle

Les autorités de contrôle régissant le secteur du crédit à la consommation sont présentées ci-après :

- *Le Ministère des Finances*

L'article 42 de la nouvelle loi bancaire définit le rôle du Ministère des Finances vis-à-vis des établissements de crédit : « En vue d'assurer le développement de l'économie, la défense de la monnaie, la protection des déposants et des emprunteurs, le ministre chargé des finances peut fixer par arrêtés, pour l'ensemble des établissements de crédit ou pour chaque catégorie ou sous-catégorie de ces établissements, les conditions de

collecte de fonds du public et de distribution de crédits, après avis du Comité des Etablissements de Crédit. ».

- *Bank Al-Maghrib*

Bank Al-Maghrib (BAM) est dotée de pouvoirs de surveillance et de contrôle des sociétés de financement.

BAM est l'établissement habilité à délivrer l'agrément nécessaire à l'exercice d'une activité de financement. De même, elle peut, en cas de manquement aux règles, proposer des sanctions ou prononcer des amendes.

BAM a pour mission de prévenir l'ensemble des risques inhérents à l'activité de chaque société de crédit à la consommation. Ces dernières ont pour obligation de se doter d'un système de contrôle interne basé sur les modalités et les règles minimales définies par la circulaire n°40/G/2007 de BAM. Un nombre minimal de conditions doivent être remplies concernant notamment la vérification des procédures internes, la maîtrise des risques et la fiabilité du traitement et de la communication de l'information.

C'est dans cette optique et en vue de renforcer le dispositif préventif de fraude et d'accroître la vigilance des sociétés de financement quant à la cohérence des informations contenues dans les différents documents fournis par les demandeurs de crédit, Bank Al-Maghrib a élaboré une «directive relative aux mesures minimales que les sociétés de financement doivent observer lors de l'octroi de crédits». Cette directive (1/G/11 du 3 février 2011) édicte des mesures minimales à observer pour notamment s'assurer de l'identité du client, de son lieu de résidence, des éléments d'identification de l'employeur et pour mieux cadrer la relation entre sociétés de financement et leurs intermédiaires.

D'autre part, BAM doit s'assurer de la pérennité des sociétés. Pour cela, elle contrôle la situation financière et les résultats des sociétés de crédit à la consommation.

Tout changement au niveau du capital d'une société de crédit à la consommation doit être déclaré à BAM.

Les actionnaires doivent déclarer à cette dernière la détention d'une participation, directe ou indirecte, supérieure ou égale à 5% du capital ou des droits de votes d'une société du secteur. De même, l'accord de BAM est requis lorsqu'une personne physique ou morale a l'intention d'acquérir ou de céder plus de 10%, 20% et 30% du capital d'une société de financement.

Par ailleurs, conformément à la directive de BAM relative aux éléments d'information minimum devant être requis par les établissements de crédit dans le cadre de l'instruction des dossiers de crédit émise le 1^{er} avril 2005, celle-ci intervient également dans le mode de gestion des sociétés de financements.

Enfin BAM, peut s'opposer à la nomination, d'une ou de plusieurs personnes au sein d'organes de contrôle d'établissements de crédit, si ces derniers ne respectent pas un certain nombre de conditions.

- *Commissaires aux comptes*

L'article 85 de la nouvelle loi bancaire stipule : « les établissements de crédit sont tenus de désigner deux commissaires aux comptes, après approbation de Bank Al-Maghrib ».

Le renouvellement des mandats des CAC ayant effectué leur mission auprès du même établissement durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de 3 ans après le terme du dernier mandat sous réserve de l'approbation de BAM

Les commissaires aux comptes s'assurent de la conformité et de la sincérité des comptes.

3. L'association professionnelle des sociétés de financement (APSF) :

Depuis la promulgation de la loi du 6 juillet 1993 qui organise l'activité et le contrôle des établissements de crédit, l'ensemble des sociétés de crédit à la consommation au même titre que les sociétés de crédit-bail, les sociétés de transfert de fonds et les sociétés d'affacturage sont tenues d'adhérer à l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF).

L'APSF qui demeure être l'unique association représentant les différents opérateurs du secteur, a pour principales missions :

- D'étudier les questions intéressant l'exercice de la profession, notamment l'amélioration des techniques de banque et de crédit, l'introduction de nouvelles technologies, la création de services communs ;
- De veiller à l'observation par ses membres des dispositions des textes réglementant la profession des sociétés de financement ;
- De représenter et défendre les intérêts de ses membres ;
- De contribuer à améliorer le cadre général des activités de financement au service du développement social et économique du pays.

II. INTERVENANTS DANS LE SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION

Les acteurs institutionnels du crédit à la consommation sont les banques et les sociétés de crédit à la consommation. À côté de ces acteurs, d'autres opérateurs interviennent sur le marché en accordant des ventes à tempérament. Cela va de l'épicier de quartier au commerce moderne.

A fin 2013, le secteur compte 17 sociétés de crédit à la consommation affiliées à l'APSF. Les principaux intervenants du secteur du crédit à la consommation, leurs encours brut et parts de marché se présentent comme suit :

	Décembre 2011		Décembre 2012		Décembre 2013		Evolution 2013/2012	
	Encours Brut(MDH)	Parts de Marché	Encours Brut(MDH)	Parts de Marché	Encours Brut(MDH)	Parts de Marché	Encours Brut(MDH)	Parts de Marché
Groupe AWB dont Wafasalaf	19 777 12 611	24,5%	21 077 13 001	25,3%	21 469 12 683	25,7%	1,9% -2,4%	41 bp
Groupe Banque Populaire dont Vivalis	18 799 4 643	23,3%	19 736 4 773	23,7%	20 513 5 056	24,5%	3,9% 5,9%	88 bp

Groupe Société Générale dont Eqdom	13 824 10 223	17,1%	13 584 10 548	16,3%	11 819 9 199	14,1%	-13%* -12,7%	- 215 bp
Groupe BMCE dont Salafin	9 008 2 440	11,2%	9 456 2 354	11,3%	9 863 2 315	11,8%	4,3% -1,6%	46 bp
Groupe CIH dont Sofac	3 411 2 583	4,2%	4 218 3 430	5,1%	4 567 3 818	5,5%	8,3% 11,3%	41 bp
Groupe BMCI dont BCC	4 548 3 796	5,6%	4 500 3 772	5,4%	4 544 3 894	5,4%	1% 3,2%	4 bp
Groupe Crédit du Maroc	2 912	3,6%	2 689	3,2%	2 576	3,1%	-4,2%	-14 bp
Autres	8 433	10,4%	8 128	9,7%	8 216	9,8%	1,1%	8 bp
Total Ets de Crédit	80 712		83 388		83 567		+0,2%	

Source : BMCI Crédit Conso (GPBM+APSF)

*Harmonisation du traitement de la LOA (traitement de la garantie) (normes APSF)

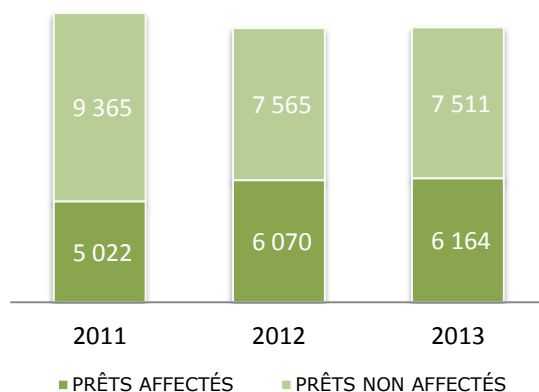
III. SECTEUR DE CREDIT A LA CONSOMMATION AU MAROC-FOCUS SOCIETES DE CREDIT A LA CONSOMMATION

1. Evolution de la production nette globale du secteur :

	Production Nette en KMAD							
	2011	Part secteur	2012	Part secteur	2013	Part secteur	Var 12/11	Var 13/12
. Véhicules	4 530 053	31,49%	5 562 714	40,80%	5 616 436	41,07%	22,80%	0,97%
Crédit classique	2 466 540	17,14%	2 566 667	18,82%	3 584 648	26,21%	4,06%	39,66%
LOA	2 024 194	14,07%	2 951 833	21,65%	2 011 303	14,71%	45,83%	- 31,86%
Prix du véhicule HT	3 945 796	27,43%	5 509 085	40,40%	3 089 745	22,59%	39,62%	- 43,92%
Premier Loyer Majoré (PLM) HT	343 341	2,39%	611 733	4,49%	769 733	5,63%	78,17%	25,83%
Dépôt de garantie	1 617 739	11,24%	1 945 519	14,27%	308 709	2,26%	20,26%	- 84,13%
MOURABAHA	39 319	0,27%	44 214	0,32%	20 485	0,15%	12,45%	- 53,67%
. Equipement domestique	485 161	3,37%	507 349	3,72%	547 601	4,00%	4,57%	7,93%
. Autres (préciser)	6 460	0,04%	-	-	-	-	-	-
Total Prêts affectés	5 021 674	34,91%	6 070 063	44,52%	6 164 037	45,07%	20,88%	1,55%
. Prêts personnels	9 127 032	63,44%	7 391 872	54,21%	7 369 580	53,89%	-19,01%	-0,30%
. CNT	4 247 237	29,52%	3 725 108	27,32%	3 424 017	25,04%	-12,29%	-8,08%
. CMR	556 971	3,87%	304 770	2,24%	422 312	3,09%	-45,28%	38,57%
. Conventions privées	1 315 889	9,15%	1 294 128	9,49%	1 094 918	8,01%	-1,65%	- 15,39%
. OP Bancaire	3 006 936	20,90%	2 067 866	15,17%	2 428 333	17,76%	-31,23%	17,43%
. Revolving	237 779	1,65%	173 300	1,27%	141 553	1,04%	-27,12%	- 18,32%

Total Prêts non affectés	9 364 810	65,09%	7 565 172	55,48%	7 511 133	54,93%	-19,22%	-0,71%
Production Nette	14 386 484	100%	13 635 236	100%	13 675 170	100%	-5,22%	0,29%

Source : statistiques APSF 2013



Source : statistiques APSF 2013/Chiffre en MDH

En 2012, les prêts affectés ont enregistré une hausse de 20.9%. Les prêts véhicules représentent 41% des crédits octroyés et s'élèvent à 5 562 MDH. Ils affichent une progression de 23% suite à l'augmentation constatée sur les LOA (+45,8%) grâce à la dynamique créée à l'occasion de la tenue du salon de l'automobile.

En revanche, les prêts non affectés (7 565 MDH) ont enregistré une baisse de 19%.

La production nette de l'exercice 2013 pour l'ensemble des adhérents à l'APSF s'établit à 13 675 MDH contre 13 635 MDH en 2012 soit une quasi-stabilité (+0.3%). Cette légère hausse est disparate selon les secteurs, avec :

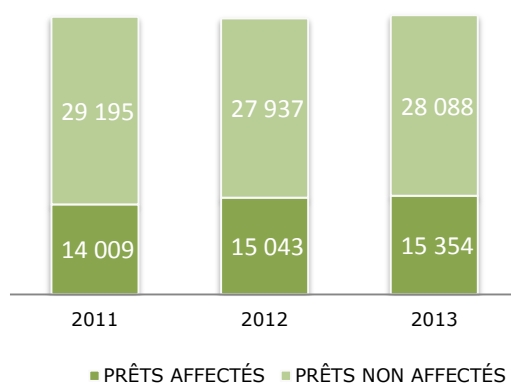
- Automobile : une baisse marquée sur la LOA (-31.9%) suite au changement de la réglementation fiscale fin décembre 2012 (arrêt de la LOA dite « gratuite ») contrebalancée par une hausse du crédit Auto Classique (+39.7%) pour obtenir une production de financement Auto en hausse de 1% par rapport à 2012. A noter, que le marché de l'Automobile véhicule neuf est en baisse de 12% en nombre entre les deux années ;
- Prêts Personnel : Une baisse sur les Prêts Personnel prélèvements à la source : -15.4%, Fonctionnaires : -8.1%, contrebalancée par une hausse sur les Retraités (+38.6%) et Prêts Personnel prélèvements bancaires (+17.4%). Au global, un secteur Prêts Personnel en baisse de 0.3%.
- Distribution : un marché en hausse de 7.9%.
- Cartes : un marché en baisse de 18.3%.

2. Evolution de l'encours brut global du secteur

	Encours Brut en KMAD							
	2011	Part secteur	2012	Part secteur	2013	Part secteur	Var 12/11	Var 13/12
. Véhicules	13 479 867	31,20%	14 579 994	33,92%	14 883 464	34,26%	8,16%	2,08%
Crédit classique	7 482 244	17,32%	6 554 471	15,25%	6 955 134	16,01%	-12,40%	6,11%
LOA	5 719 889	13,24%	7 822 423	18,20%	7 788 254	17,93%	36,76%	-0,44%

MOURABAHA	277 734	0,64%	203 100	0,47%	140 076	0,32%	-26,87%	-31,03%
. Equipement domestique	514 240	1,19%	463 402	1,08%	470 048	1,08%	-9,89%	1,43%
. Autres (préciser)	14 915	0,03%	-	-	-	-	-	-
Total Prêts affectés	14 009 022	32,42%	15 043 396	35%	15 353 511	35,34%	7,38%	2,06%
. Prêts personnels	28 656 222	66,33%	27 502 261	63,99%	27 700 988	63,77%	-4,03%	0,72%
. CNT	12 945 878	29,96%	13 625 767	31,70%	14 603 331	33,62%	5,25%	7,17%
.CMR	2 624 690	6,08%	2 375 831	5,53%	2 219 587	5,11%	-9,48%	-6,58%
. Conventions	4 515 360	10,45%	4 551 950	10,59%	3 961 364	9,12%	0,81%	-12,97%
. OP Bancaire	8 570 295	19,84%	6 948 713	16,17%	6 916 705	15,92%	-18,92%	-0,46%
. Revolving	539 174	1,25%	434 420	1,01%	387 108	0,89%	-19,43%	-10,89%
Total Prêts non affectés	29 195 396	67,58%	27 936 682	65%	28 088 095	64,66%	-4,31%	0,54%
TOTAL Encours Brut=	43 204 418	100%	42 980 077	100%	43 441 606	100%	-0,52%	1,07%

Source : statistiques ASFP 2013



Source : statistiques ASFP 2013/ chiffre en MDH

En 2012, l'encours brut des crédits à la consommation est resté quasi-stable avec une légère baisse de 0.5% due essentiellement à la baisse généralisée des différentes composantes du prêt non affecté et spécialement le Revolving (-19%). Cette baisse est compensée par l'augmentation de l'encours des prêts affectés (+7%) notamment le LOA.

Au titre de l'année 2013, L'encours Brut ressort à 43 442 MDH, en progression de 1.1% par rapport à 2012, suite à l'augmentation des prêts affectés Automobile.

La répartition par affectation des crédits distribués fait apparaître en 2013, comme pour les exercices précédents, une large prédominance des prêts non affectés dont la proportion par rapport à la production globale du secteur s'élève à 64.6%.

3. L'encours des créances en souffrance

Créance en souffrance en KMAD								
	2011	Part secteur	2012	Part secteur	2013	Part secteur	Var 12/11	Var 13/12

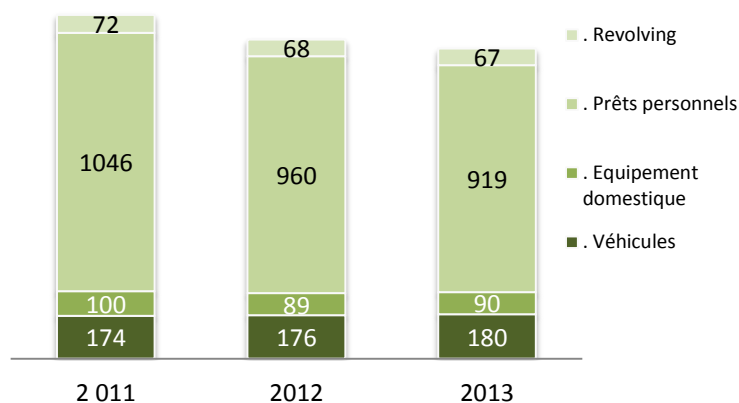
. Véhicules	2 011 407	34,66%	1 880 916	34,47%	1 903 975	32,93%	-6,49%	1,23%
Crédit classique	1 738 891	29,96%	1 618 519	29,66%	1 600 748	27,69%	-6,92%	-1,10%
LOA	185 458	3,20%	191 852	3,52%	242 542	4,19%	3,45%	26,42%
MOURABAHA	87 057	1,50%	70 545	1,29%	60 685	1,05%	-18,97%	-13,98%
. Equipement domestique	138 049	2,38%	104 824	1,92%	98 752	1,71%	-24,07%	-5,79%
. Autres (préciser)	2 111	0,04%	0	0,00%	0	0,00%	-	-
Total Prêts affectés	2 151 567	37,07%	1 985 741	36,39%	2 002 727	34,64%	-7,71%	0,86%
. Prêts personnels	3 505 881	60,41%	3 382 600	61,99%	3 650 442	63,14%	-3,52%	7,92%
. CNT	812 784	14,01%	736 511	13,50%	872 313	15,09%	-9,38%	18,44%
.CMR	111 192	1,92%	124 115	2,27%	130 853	2,26%	11,62%	5,43%
. Conventions	748 128	12,89%	790 198	14,48%	731 436	12,65%	5,62%	-7,44%
. OP Bancaire	1 833 777	31,60%	1 731 776	31,74%	1 915 840	33,14%	-5,56%	10,63%
. Revolving	145 883	2,51%	88 141	1,62%	128 519	2,22%	-39,58%	45,81%
Total Prêts non affectés	3 651 764	62,93%	3 470 740	63,61%	3 778 961	65,36%	-4,96%	8,88%
TOTAL des créances en souffrance	5 803 331	100%	5 456 481	100%	5 781 688	100 %	-5,98%	5,96%

Source : statistiques APSF 2013

En 2012, l'encours des créances en souffrance a baissé de 6%. Cette baisse est constatée conjointement au niveau des prêts affectés (-7.7%), essentiellement sur les prêts pour équipements domestique, et des prêts non affectés (-4.9%), notamment le Revolving.

En 2013, les créances en souffrance ressortent à 5 782 MDH en hausse de 6% par rapport à 2012. Cette hausse est généralisée sur l'ensemble des secteurs avec (+7.9% sur les prêts personnels non affectés et +1.2% sur l'Automobile).

4. Evolution du nombre de dossiers par formule de crédit



Source : statistique APSF 2013

Au 31 décembre 2013, le nombre de dossiers de crédit s'établit à 1 257, en recul de 2.8% par rapport à 2012.

Cette légère régression a été notamment constatée dans les Prêts Personnels (-4.2%) et le Revolving : -1.4%, contre balancée par la hausse de 2.3% des dossiers de crédit liés à l'Automobile.

5. Parts du marché de crédit à la consommation en termes de production et d'encours brut

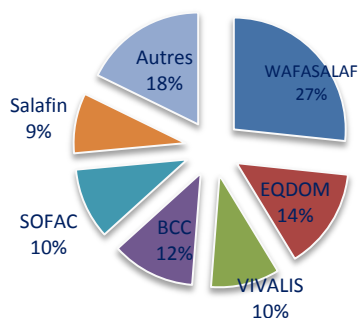
Sous l'effet d'une concurrence recrudescente, le secteur du crédit à la consommation a connu plusieurs mutations : créations, scissions et regroupements.

Ces mouvements de concentration se sont traduits par la réduction du nombre de sociétés, lequel est passé de 36 en 1996 à 17 sociétés actuellement dont 8 sociétés sont filiales de banques (ASSALAF ALAKHDAR, BMC ICREDIT CONSO, EQDOM, SALAFIN, SOFAC, SOGE FINANCEMENT, VIVALIS et WAFASALAF).

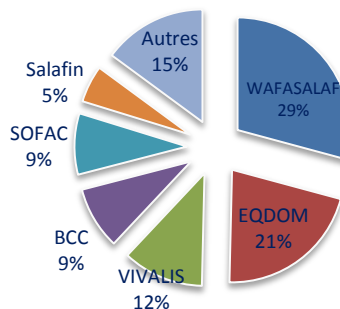
Toutefois, et en dépit de la multiplicité des intervenants, le secteur du crédit à la consommation demeure dominé par deux principaux opérateurs que sont WAFASALAF et EQDOM. Ces deux entités susvisées, profitant de leur adossement à des groupes bancaires, couvrent, à elles seules, près de 41.29% de la production nette du secteur et 50.37% de l'encours brut sectoriel en 2013.

En 2013, le marché est réparti ainsi :

Répartition de la production nette en 2013



Répartition de l'encours brut en 2013



Source : Statistiques APFS 2013

Bénéficiaire de l'expertise de la maison mère française, BCC s'attribue actuellement le 4^{ème} rang dans le marché marocain.

6. L'alternative islamique aux produits conventionnels

Bien que les produits islamiques éprouvent encore des difficultés à émerger sur le marché national, ils représentent un risque non négligeable pour les produits bancaires classiques.

En effet, l'adoption récente du projet de loi sur les banques participatives instaurant un cadre réglementaire dédié à la banque islamique devrait promouvoir les produits alternatifs et par conséquent conquérir des parts de marché.

PARTIE V : PRESENTATION DE BMCI CREDIT CONSO

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	BMCI Crédit Conso (Ex Cetelem)
Siège social	26, place des Nations Unies 20 000 –Casablanca
Téléphone	0522434260
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'administration
Date de constitution	a été constituée par acte notarié en date du 23 avril 1992, sous la dénomination sociale de CETELEM, sous la forme d'une société anonyme pour une durée de 99 ans, venant à expiration en 2091, sauf dissolution anticipée ou prorogation. Par l'Assemblée générale extraordinaire en date du 24 juin 2011 (elle a été fusionnée avec BMCI Crédit Conso donnant ainsi création à la nouvelle BMCI CREDIT CONSO).
Durée de vie	99 ANS
Registre de Commerce de Casablanca	N° 65949
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	Selon l'article 3 des statuts de BMCI Crédit Conso (Ex Cetelem) : « la société a pour objet, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, au Maroc et dans tous autres pays : Les opérations d'escompte et de du croire et d'une manière générale toutes les opérations de financement et de crédit de nature à permettre ou à faciliter le paiement à terme de tous appareils, outillages, installations, matériels automobiles, aériens, ferroviaires, maritimes, industriels , commerciaux et agricoles et généralement tous biens meubles ; -L'achat des dits matériels, objets et biens meubles, leur revente soit au comptant, soit à terme, leur location ; -le financement de véhicules par location avec option d'achat ; -Les prêts de trésorerie aux particuliers, l'émission et la gestion des cartes de crédit, et d'une manière générale le crédit à la consommation sous toutes ses formes ; -La création, l'achat, la vente, la location et l'exploitation , soit pour son compte, soit pour le compte de tiers , en qualité d'agent représentant, commissionnaire, concessionnaire ou autrement de tous immeubles, fonds de commerce , installations, magasins , garages et ateliers de réparations

	nécessaires ou utiles aux opérations sociales ; -La participation directe ou indirecte tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation avec tous particuliers, associations, sociétés, administrations publiques, villes, personnes administratives et Etat, sous quelque forme que ce soit, dans toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport , souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusions, associations en participation ou autrement ; -La réception du public de fonds d'un terme fixé par la loi bancaire ; Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un des objets précités ou susceptibles de permettre la réalisation ou le développement des activités de la société ».
Capital social (au 31 Décembre 2013)	136 117 900 dirhams
Documents juridiques	Statuts, Registre de commerce, Procès-verbaux...
Textes législatifs applicables	: loi n° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes (la « Loi 17-95 ») – loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (la « Loi Bancaire »).
Régime Fiscal	BMCI Crédit Conso est régie par la législation commerciale et fiscale en vigueur applicable aux sociétés de financement. Elle s'acquitte d'un IS de 37% et applique des taux de TVA de 7% 10% et 20% selon la nature des opérations.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE BCC

Le capital social de BCC au 31 décembre 2013 s'élève à 136 117 900 DH. Il est intégralement libéré et se compose de 1 361 179 actions de 100 DH de valeur nominale toutes de même catégorie.

1. Structure de l'actionnariat

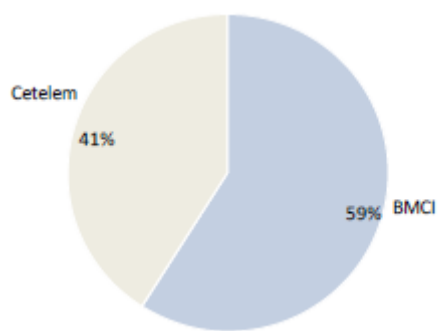
BCC est détenue depuis 2011 par le Groupe BNP Paribas à hauteur de :

- 99,87 % par la BMCI ;

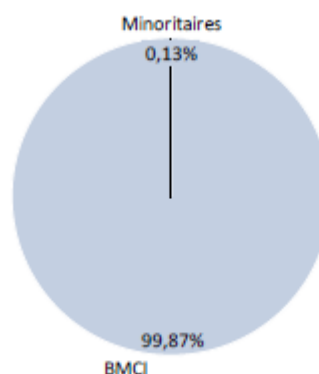
- Le reste est détenu par le minoritaire Entreprise Hadj Omar TISSIR.

Suite à la fusion opérée en 2011 entre Cetelem et BMCO Crédit Conso qui s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification de la structure des sociétés de financement marocaine contrôlées directement et indirectement par le Groupe BNP Paribas.

Actionnariat BCC avant la fusion de 2011



Actionnariat BCC après la fusion de 2011



Source : BMCI

* Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire

2. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires (données au 31 décembre 2013)

❖ **BMCI :**

Activité	Banque
Capital social*	1 327 884 300
Réserves consolidées*	3 233 575 000
Résultat net consolidé*	641 160 000
Actionnariat	99.87%

*à fin 2013

Source : BMCI

❖ **Entreprise Hadj Omar TISSIR :**

Activité	Diverse
Actionnariat	0.13%

Source : [BMCI Crédit Conso](#)

3. Pacte d'actionnaires

Il n'existe à ce jour aucun pacte d'actionnaires entre les actionnaires de BMCI Crédit Conso.

4. Nantissements d'actifs

Les actifs de BMCI Crédit Conso ne font l'objet d'aucun nantissement à la veille de la présente opération.

5. Nantissements d'actions

Les actions de BMCI Crédit Conso ne font l'objet d'aucun nantissement à la veille de la présente opération.

6. Politique de distribution de dividendes

Selon l'article 39 des statuts de BMCI Crédit Conso : « Le paiement des dividendes se fait annuellement aux époques et lieux désignés par le Conseil d'administration.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'AGO sont fixés par elle-même ou à défaut, par le Conseil d'administration. Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du tribunal, statuant en référé, à la demande du Conseil d'administration.

Tout dividende qui n'est pas réclamé dans les cinq (5) ans de son exigibilité, est prescrit au profit de la société ».

BMCI Crédit Conso n'a pas distribué des dividendes sur la période 2011-2013.

III. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

1. Assemblées des actionnaires

BMCI Crédit Conso est une société anonyme à Conseil d'administration, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de BMCI Crédit Conso sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

- Mode de convocation

L'article 25 des Statuts de BMCI Crédit Conso stipule, en matière d'assemblées des actionnaires, que « l'assemblée est convoquée, soit par le Conseil d'administration, à défaut, elle peut être également convoquée en cas d'urgence par :

-le ou les commissaires aux comptes ;

-un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé à la demande de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;

-les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société ;

-les liquidateurs.

Les convocations, contenant l'ordre du jour sont faites, 15 jours francs, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressées à chaque actionnaire au dernier domicile connu du conseil (...) ».

- L'ordre du jour

L'article 25 des Statuts de BMCI Crédit Conso stipule que l'ordre du jour des assemblées est mentionné dans la convocation adressée par celui qui a pris l'initiative de la convocation (...).

- Conditions d'admission

L'article 26 des Statuts de BMCI Crédit Conso prévoit que « l'Assemblée Générale est composée de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions (...).

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée, (...).

- Quorums des Assemblées Générales

Assemblée Générale Ordinaire

L'article 30 des Statuts prévoit que « pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle doit réunir un nombre d'actionnaires détenant au moins 51% des actions ayant droit de vote.

Si elle ne réunit pas ce quorum à la fin de l'heure qui suit celle fixée dans la convocation, une nouvelle assemblée est convoquée, dans les conditions de l'article 25 pour laquelle aucun quorum n'est requis (...).

Les délibérations sont prises au moins à la majorité des voix des membres présents ou représentés (...).

Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 32 des Statuts stipule que « L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins 51% des actions ayant droit de vote.

A défaut de réunir le quorum de 51%, une deuxième assemblée peut être convoquée (...).

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ».

Assemblée Spéciales

L'article 36 stipule que les assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent valablement dans les mêmes conditions de quorum et de majorité que l'assemblée générale ordinaire.

- Conditions d'exercice du droit de vote

Les conditions d'exercice du droit de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de BMCI Crédit Conso sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

- Conditions de délibération

Les conditions de délibération des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de BMCI Crédit Conso sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

2. Organes d'administration et de surveillance

a. Conseil d'administration

Suivant l'article 13 des statuts de BMCI Crédit Conso, le Conseil d'administration est composé de quatre (4) membres nommés par l'assemblée Générale parmi les actionnaires remplissant les conditions exigées par la loi et les statuts, la durée de leur fonction est fixée à six (6) années. Ils sont rééligibles et sont révocable ad nutum par l'Assemblée Générale sans qu'il soit besoin que la question figure à l'ordre du jour.

Au 30 avril 2014, le Conseil d'administration de BMCI Crédit Conso se présente comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
Mourad CHERIF	Président du Conseil et Administrateur	17/09/2012 en qualité de Président du Conseil d'Administration - 25/05/2012 en qualité d'Administrateur	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2017
Laurent DUPUCH	Administrateur Représentant de BMCI	16/09/2013	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2017
Rachid MARRAKCHI	Administrateur	25/05/2012	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2017
Jean Marc BURESI	Administrateur	25/05/2012	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2017
Jean DEULLIN	Administrateur	25/05/2012	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2017

Source : BCC

b. Organe de direction

BMCI Crédit Conso est dirigée par Mr Bertrand Gros.

Diplômé de l'Institut de Formation au Affaires et à la Gestion de Lyon, et après une expérience de sept ans au, M. Bertrand Gros a rejoint le groupe Bnp Paribas en 1998 en tant que Directeur du réseau membre du directoire de COFICA S.A (filiale à 100% de Cetelem).

Depuis Septembre 2011, M. Gros occupe la fonction de Directeur Général de BMCI Crédit Conso, filiale à 100% de BMCI.

1. Gouvernement d'entreprise

a. Principaux Comités existants

BMCI Crédit Conso tiens un comité de direction présidé par le Directeur général, Mr Bertrand GROS et composé du :

- Responsable Commercial : Carl-Eric BOOS
- Responsable des Opérations : Dominique HASPESLAGH
- Responsable de la Planification et du Contrôle de gestion : Olivier RIGAILL
- Responsable Marketing : Joumana BARAKA

Le reste des comités est tenu par la BMCI comme présenté auparavant.

b. Rémunération et prêts

Il n y a pas eu de rémunération des membres du Conseil de Surveillance durant l'exercice 2013

Il n y a pas eu de Rémunération des membres du Directoire durant l'exercice 2013.

Il n Ya pas eu de Rémunération des Directeurs durant l'exercice 2013.

PARTIE VI : ACTIVITES DE BMCI CREDIT CONSO

I. HISTORIQUE ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

BMCI Crédit Conso a été constituée par acte notarié en date du 23 avril 1992, sous la dénomination sociale de CETELEM, sous la forme d'une société anonyme pour une durée de 99 ans, venant à expiration en 2091, sauf dissolution anticipée ou prorogation. Elle a été agréée en qualité de société de financement pour effectuer les opérations de crédit à la consommation, par arrêté du Ministre des Finances n° 3159 en date du 29 juillet 2004.

Elle a procédé à l'absorption de la société de droit marocain BMCI-Salaf le 10 novembre 2005, suite à l'obtention d'un agrément en ce sens du Ministre des Finances par arrêté du 22 août 2005.

Elle a ensuite procédé à l'absorption de la société BCC le 24 février 2011 suite à l'obtention d'un agrément en ce sens du Ministre des Finances par arrêté du 1^{er} septembre 2011 :

- Cetelem Maroc (société absorbante), dont le capital est détenu à 80,05% par BNP Paribas Personal Finance et à 19,81% par la BMCI ;
- BCC (société absorbée) détenue alors à hauteur de 51% par la BMCI et à 49% par Cetelem Maroc.

Suite à cette fusion, la société Cetelem a changé sa dénomination sociale pour s'appeler BMCI Crédit Conso.

Les objectifs de la fusion étaient de :

- Mettre en commun les forces de Personal Finance et de la BMCI pour développer le crédit conso dont l'Auto ;
- Devenir à terme un acteur majeur avec une part de marché cible de 10%.

BMCI Crédit Conso n'a émis aucune valeur mobilière (obligations ordinaires, obligations convertibles ou échangeables donnant accès à son capital social, certificats d'investissement ou autres valeurs mobilières composées, etc.) autre que les actions composant son capital social. Elle ne fait pas appel public à l'épargne.

II. APPARTENANCE DE BCC AU GROUPE BMCI

BMCI Crédit Conso est une société de financement, filiale de la Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie, née de la fusion-absorption entre «BCC» et «Cetelem Maroc», opérant dans le secteur du crédit à la consommation.

III. CONVENTIONS REGLEMENTEES

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2013

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2013.

2. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2013

2.1 Convention de services conclue entre BMCI CREDIT CONSO et BMCI

Cette convention a pris effet à compter du 1^{er} juillet 2011, pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation expresse faite par l'une ou l'autre des parties soussignées, moyennant notification par lettre recommandée avec accusé de réception adressée 6 mois avant la date de prise d'effet de la résiliation.

Par cette convention, BCC a confié à la BMCI l'accomplissement d'un ensemble de prestations et de services entrant dans le domaine de ses compétences. Ce contrat de services concerne les domaines suivants :

- Achats ;
- Administration Générale ;
- Communication ;
- Comptabilité Client ;
- Conformité & Déontologie ;
- Contrôle Permanent ;
- Gestion Comptable & Financière ;
- Gestion Ressources Humaines ;
- Gestion des Risques ;
- Gestion & Assistance Juridique ;
- Support & Infrastructure IT.

Les prestations assurées par la BMCI à BMCI CREDIT CONSO sont facturées, trimestriellement, sur la base de la charge de travail consacrée à la réalisation de ces prestations.

Les charges comptabilisées par BMCI CREDIT CONSO au titre de ce contrat de service s'élèvent à 54 412 KMAD hors taxes.

Le Montant décaissé au cours de l'exercice concerne l'assistance technique au titre de l'exercice 2012 et 2013 a fait l'objet d'un règlement début 2014 qui s'élève à 133 632 KMAD.

2.2 Convention d'infogérance des serveurs conclue entre BMCI CREDIT CONSO et BDSI

Cette convention a pris effet à compter du 20 juin 2011, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation expresse faite par l'une ou l'autre des parties soussignées, moyennant notification par lettre recommandée avec accusé de réception adressée 6 mois avant la date de prise d'effet de la résiliation.

La société BDSI est en charge de la gestion et de l'évolution du système de l'informatique des filiales de BNP Paribas, dans le cadre d'une mutualisation de leur informatique. BDSI s'engage à intervenir sur le logiciel de gestion EKIP : traitement des anomalies, blocages et réalisation de certains développements spécifiques ;

Les prestations assurées par BDSI à BMCI CREDIT CONSO sont facturées sur la base de la régie ou d'un forfait. Les factures sont émises trimestriellement le dernier jour ouvré du 3^{ème} mois du trimestre.

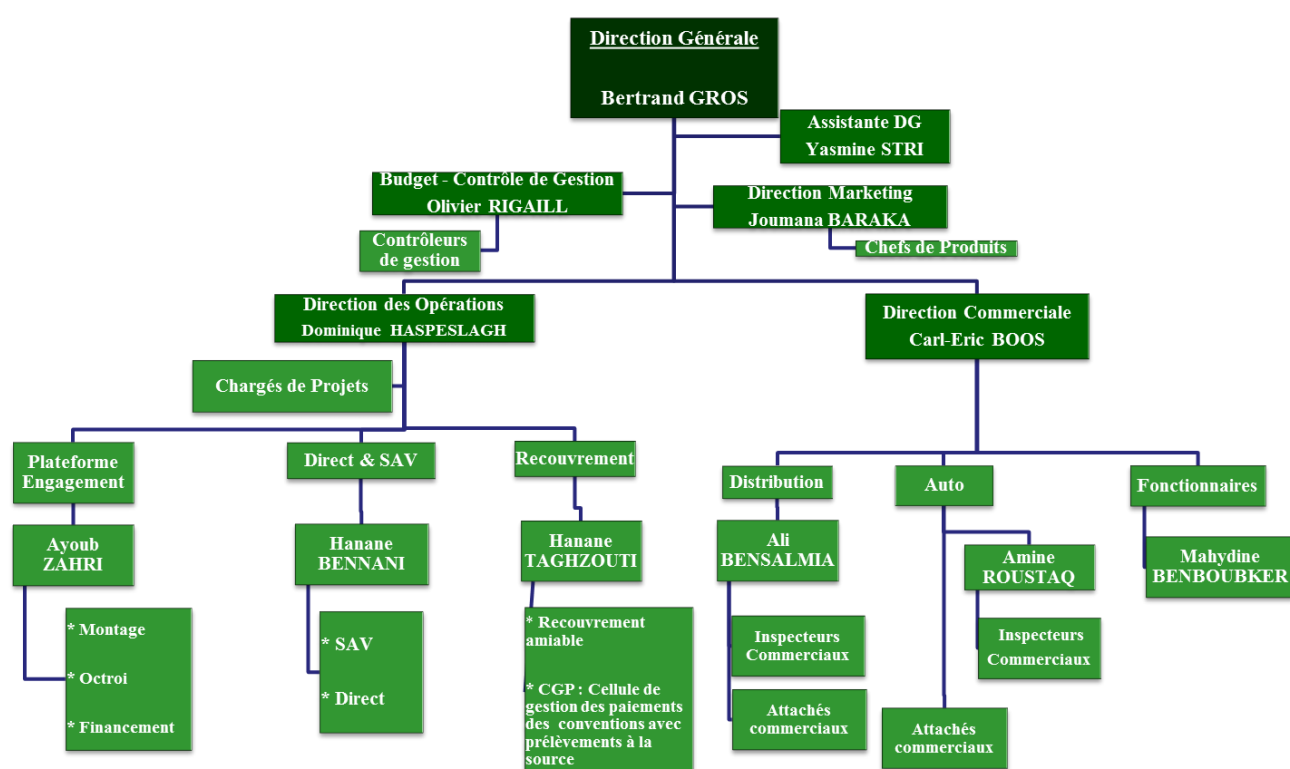
BMCI est actionnaire de BDSI à hauteur de 11% ;

Les charges comptabilisées par BMCI CREDIT CONSO au titre de ce contrat d'infogérance s'élèvent à 4 784 KMAD hors taxes ;

Montant décaissé au cours de l'exercice est de 4 761 KMAD, payé par BMCI CREDIT CONSO au titre des prestations de l'exercice 2012 ;

IV. CAPITAL HUMAIN

Afin décembre 2013, BCC compte 126 ETP (effectif à temps plein). Elle est organisée en 4 directions ou départements :



Source : BCC

2. Effectif de BMCI Crédit Conso

Sur les trois dernières années, l'effectif global de BMCI Crédit Conso a baissé de 30.8% passant de 182 en 2011 à 126 en 2013.

Effectif BCC	2011	2012	2013
Permanent	182	145	126
ANAPEC	0	0	0
Effectif global	182	145	126
Dont hommes	77	62	54
Dont femmes	105	83	72

Source : BMCI

	2012	2013	30/04/2013
Effectif	145	126	115
Départs	7	6	1
Turnover	4%	4%	2%

Source : BMCI

A fin 2013, le turnover de l'effectif de BCC s'élève à 4% à un niveau stable en comparaison avec 2012.

3. Stratégie RH de BCC

La stratégie RH, la politique sociale et l'intéressement du personnel sont gérés par BMCI.

V. **ACTIVITE DE BMCI CREDIT CONSO**

1. Positionnement commercial de BCC

BMCI Crédit Conso s'affirme aujourd'hui comme un multi-spécialiste du crédit en proposant une large gamme de produits tels que :

- le crédit classique ;
- le crédit consigné aux fonctionnaires et aux salariés d'entreprises ;
- le prêt Auto ;
- le crédit renouvelable associé à diverses gammes de cartes de crédit.

2. Positionnement de BCC dans le marché APSF du crédit à la consommation

Positionnement en termes de production

Données en MDH	Marché APSF Crédit Conso					BMCI Crédit Conso				
	Production			Variation		Production 2011	Production 2012	Production 2013	Variation	
	2011	2012	2013	2012/2011	2013/2012				2012/2011	2013/2012
Automobile	4 530	5 563	5 616	22,8%	1,0%	85	102	135	19,6%	32,9%
Dont LOA	2 024	2 952	2 011	45,8%	-31,9%	-	42	29	NA	-31%
Dont Classiques	2 467	2 567	3 585	4,1%	39,7%	85	60	106	-29%	77%
Dont MOURABAHA	39	44	20	12,4%	-53,7%					
Distribution	485	507	548	4,6%	7,9%	119	121	129	1,6%	7,1%
Prêts Personnel	9 127	7 392	7 370	-19,0%	-0,3%	1 324	1 205	1 326	-9,0%	10,0%
Dont Fonctionnaires	4 247	3 725	3 424	-12,3%	-8,1%	105	71	69	-32%	-3,3%
Dont Retraités	557	305	422	-45,3%	38,6%					
Dont Prelevement à la source	1 316	1 294	1 095	-1,7%	-15,4%	111	18	7	-84%	-60,3%
Dont Prélèvement Bancaire	3 007	2 068	2 428	-31,2%	17,4%	1 109	1 117	1 250	1%	12,0%
Cartes	238	173	142	-27,1%	-18,3%	84	74	60	-11,9%	-19,8%

Données en MDH

Autres	6								
TOTAL	14 386	13 635	13 675	-5,2%	0,3%	1 612	1 502	1 650	-6,8% 9,8%

Source : BCC

La production Nette de BMCI Crédit Conso relative à l'exercice 2013 s'est élevée à 1 650 MDH en progression de 9.8% par rapport à l'exercice 2012, alors que le marché APSF est resté quasi-stable sur la même période. Cette progression chez BMCI Crédit Conso est la conséquence d'une accélération du développement du Crédit Conso au sein du réseau d'agences BMCI (+15.3%) conjuguée au développement commercial du produit Auto (+33%), contre seulement +1% pour le marché, et des crédits pour prêts personnel (+10%) contre -0.3% pour le reste du secteur.

A fin 2012, la production Nette de BCC affiche une baisse de 6.8% par rapport à l'exercice 2011, une baisse constatée également sur le marché des sociétés de crédit à la consommation. Ce recul est dû principalement à la baisse des prêts personnels (-9% chez BCC et -19% dans le marché APSF) et de l'activité « cartes » (-11.9% au niveau de la société et -27.1% dans le marché APSF).

Positionnement en termes d'encours financier

	Marché APSF Crédit Conso					BMCI Crédit Conso				
	Encours Fin			Variation		Encours Fin 2011	Encours Fin 2012	Encours Fin 2013	Variation 2012/2011	Variation 2013/2012
	2011	2012	2013	2012/2011	2013/2012					
Données en MDH										
Automobile	13 480	14 580	14 883	8,2%	2,1%					
Dont LOA	5 720	7 822	7 788	36,8%	-0,4%				NA	43,6%
Dont Classiques	7 482	6 554	6 955	-12,4%	6,1%	-	77	110	-8,4%	11,8%
Dont MOURABAHA	278	203	140	-26,9%	-31,0%	248	227	253		
Distribution	514	463	470	-9,9%	1,4%				-14,3%	3,4%
Prêts Personnel	28 656	27 502	27 701	-4,0%	0,7%	148 3 229	127 3 191	131 3 264	-1,2%	2,3%
Dont Fonctionnaires	12 946	13 626	14 603	5,3%	7,2%	336	286	238	-15,1%	-16,6%
Dont Retraités	2 625	2 376	2 220	-9,5%	-6,6%					
Dont Prélèvement à la source	4 515	4 552	3 961	0,8%	-13,0%	455	330	252	-27,4%	-23,5%
Dont Prélèvement Bancaire	8 570	6 949	6 917	-18,9%	-0,5%	438	576	774	5,6%	7,7%
Cartes	539	434	387	-19,4%	-10,9%	172	151	136	-12,1%	-10,1%
Autres	15									
TOTAL	43 204	42 980	43 442	-0,5%	1,1%	3 796	3 773	3 894	-0,6%	3,2%

Source : BCC

En termes d'encours financier, la part de marché de BCC en 2013 se situe à 9% contre 8.7% en 2012, avec un encours de 3 894 MDH contre 3 773 MDH en 2012, soit une évolution de 3.2%, contre une évolution de 1.1% du marché APSF.

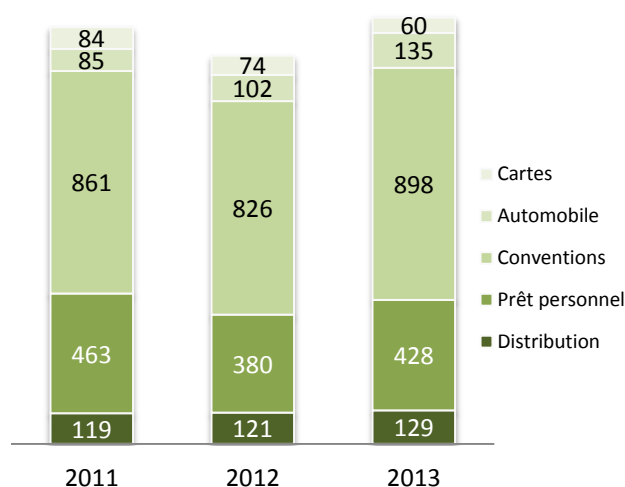
Cette progression chez BMCI Crédit Conso s'explique par la hausse généralisée des encours des crédits à l'exception du Revolving qui a connu une baisse comparable au reste du marché APSF (-10%).

A fin 2012, l'encours financier de la société se situe à 3773 MDH, un niveau quasi-stable par rapport à 2011 (-0.6%) et suivant la même tendance que le marché APSF (-0.5%).

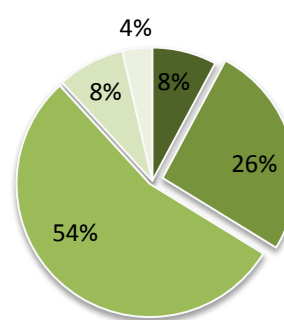
Par ailleurs, selon les statistiques de l'APSF à fin 2013, la part de marché de BCC en production nette est de 12% de la production nette totale du secteur contre 11% en 2012.

3. Evolution et répartition de la production nette par type de crédit

Evolution de la production nette



Répartition de la production nette au 31/12/2013



Source : BCC

A fin 2013, la production nette de BMCI Crédit Conso s'est chiffrée à 1 650 MDH, dominée par les conventions à hauteur de 54%, suivi par les prêts personnels (26%).

- Conventions (54% du poids total)

La production émanant des conventions est en hausse de 9% par rapport à 2012 pour atteindre 898 MDH. Cette évolution est due à une accélération du développement du Crédit Conso au sein du réseau d'agences BMCI (+12% sur les conventions prélèvements comptes bancaires pour atteindre 822.5 MDH) légèrement compensée par l'arrêt des conventions prélèvements à la source décidé fin 2011 (-15% en 2013 pour atteindre 75.7 MDH après -59% en 2012).

- Prêts Personnels (26% du poids total)

Une production de 428 MDH, en hausse de 12.6% par rapport à 2012, conséquence d'une accélération du développement du Crédit Conso au sein du réseau d'agences BMCI. Cette année aura également été marquée par le lancement du rebond commercial suite à des opérations de SAV ce qui a représenté 4% de la production du canal Direct. Une nouvelle dynamique d'acquisition a également été testée sur la fin de l'année dont les premiers résultats semblent prometteurs.

- Automobile (8% du poids total)

Une production de 135 MDH en hausse de 33% par rapport à 2012. Cette performance est la conséquence :

- Du lancement du Crédit Auto dans le réseau d'agences BMCI ;
- Renforcement du dispositif commercial envers les points de vente.

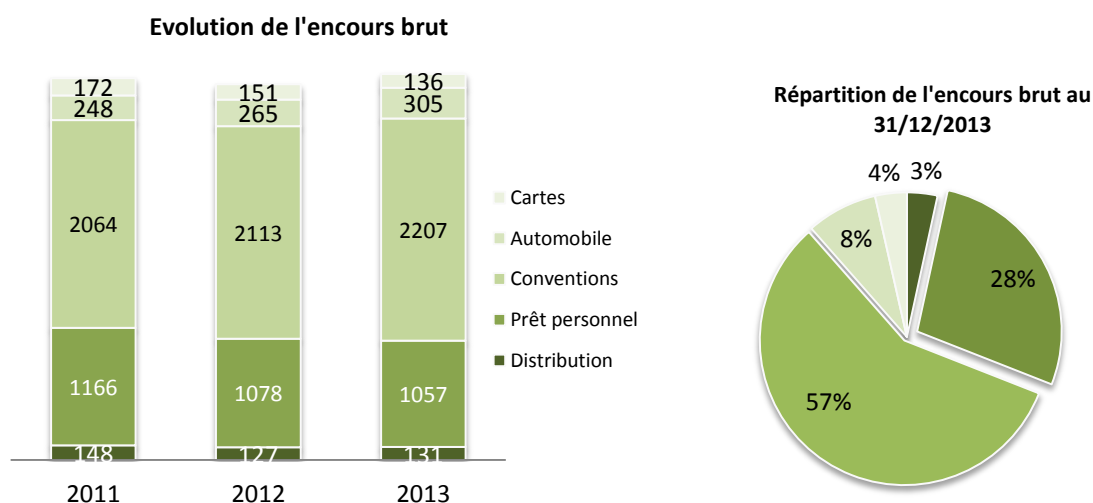
- Distribution (8% du poids total)

Une production de 129 MMAD, en hausse de 7% par rapport à 2011. Cette hausse est en lien avec la signature de nouveaux partenariats et ce malgré la baisse d'activité enregistrée avec un des partenaires historiques.

- Cartes (4% du poids total)

Une production de 60MDH en baisse de 20% par rapport à 2012 essentiellement due à un produit sans opération marketing dynamique.

4. Evolution et répartition de l'encours brut par type de crédit



Source : BCC

Au terme de l'exercice 2013, l'encours brut de BMCI Crédit Conso à 3 836 MDH , contre 3 734 MDH en 2012 et 3 796 en 2011.

En 2013, l'encours brut reste dominé par les conventions à hauteur de 57%, suivi par les prêts personnels (28%).

5. Gamme de produits BCC

Les produits commercialisés par BMCI Crédit Conso sont principalement :

- Prêt personnel : c'est un contrat de crédit sur plusieurs mois ou années (jusqu'à 84 mois) au cours duquel la société met à la disposition d'une personne physique , après le délai légal de rétractation, une somme d'argent qui sera remboursée par des versements périodiques (mensualités).
- VAT Distribution et Auto : la VAT (vente à tempérament) est un contrat de crédit qui permet à un client de d'acquérir un bien de consommation ou vendu en distribution, par un magasin partenaire ou en concession automobile. L'emprunteur ne commence à rembourser qu'à compter de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation.

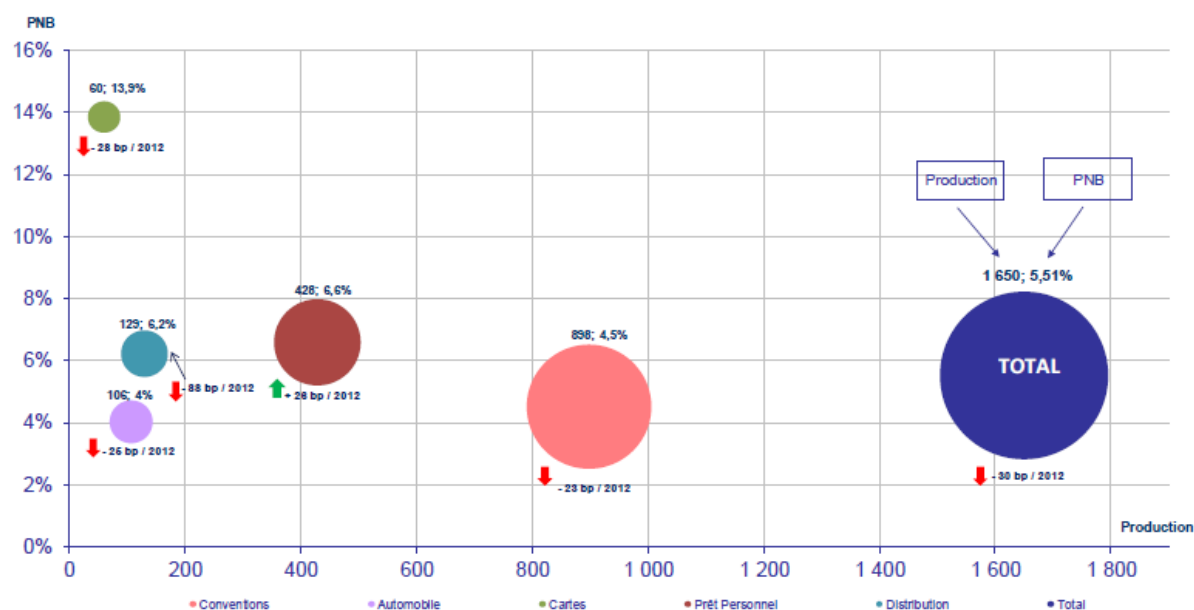
- - LOA : la location avec option d'achat consiste à louer un véhicule à un particulier en lui offrant la possibilité de l'acquérir à la fin du contrat, moyennant un prix connu à l'avance.
- Cartes : BMCI Crédit Conso commercialise différents supports de cartes :
 - Carte Aurora : Carte de crédit réservée aux clients sans compte à vue BMCI et offrent la possibilité de régler les achats dans tous les points de vente,
 - Carte Viva : Carte de crédit réservée aux clients ayant un compte à vue BMCI et offrent la possibilité de régler les achats dans tous les points de vente ;
 - Carte privative : Carte de crédit au nom de l'enseigne partenaire et permet le règlement des achats au comptant ou au crédit dans tous les point de vente de l'enseigne.

La Carte offre aux clients une différente palette de fonctionnalités selon son support :

- Le FDMO (Fin de Mois) : il donne la possibilité au client de choisir au moment de la transaction sur le point de vente l'option au comptant ou à crédit de son achat sur le terminal de paiement, c'est une fonctionnalité monétique. S'il opte pour l'option crédit, le montant de l'achat s'ajoutera au total dû de son compte carte avec calcul des intérêts dus. S'il opte pour l'option comptant, le montant total de son achat sera à régler par virement, chèque... à la date de règlement.
- Le compte renouvelable : Le client utilise sa carte soit en retrait GAB soit pour un financement en magasin, le montant est directement imputé sur la réserve disponible du client. La réserve est reconstituée au fur et à mesure des remboursements.

1. Evolution de la production

A fin décembre 2013, la production totale BCC s'élève à 1 650 MMAD. La composition des produits commercialisés à fin décembre 2013 par BCC (avec comparatif 2012) fait ressortir la prédominance des produits de conventions et prêts au personnel qui représentent plus de 80% de la production.



2. Politique commerciale

BCC adapte l'expérience de BNP Personal Finance qui est leader du crédit aux particuliers en France et en Europe, pour développer son activité..

A travers ses partenariats auprès des enseignes de la distribution et des concessionnaires automobiles, BMCI Crédit Conso propose :

- Une large gamme de solutions de financement : crédits amortissables, à taux standard, crédits promotionnels, crédits gratuits, LOA.
- Le développement d'un programme d'animation via la mise en place des cartes de crédit co-brandées.

Les partenariats commerciaux noués par BCC concernent principalement les enseignes suivantes :

- LABEL VIE signé en avril 2013 ;
- Cosmos ;
- Le Comptoir Général.

Le partenariat signé avec KITEA a été résilié en 2013, d'autres sont en cours de négociation avec des enseignes marocaines (grande distribution et concession automobile).

PARTIE VII : ANALYSE FINANCIERE DE BMCI

A compter du 1^{er} janvier 2008, la BMCI tient ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS.

En vertu de la circulaire de Bank Al Maghrib n°56/G/2007 du 08 octobre 2007, le groupe BMCI a adopté les normes internationales d'information financière IFRS, approuvées par l'IASB, pour les exercices consolidés au 31 décembre 2008, ainsi que pour le retraitement des données comparatives de l'exercice 2007.

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

Dénomination	Secteur d'activité	2011			2012			2013		
		Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-	Top	-	-	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EX BMCI Crédit Conso (*)	Crédit à la consommation	IG	51%	51%	-	-	-	-	-	-
BMCI Crédit Conso (Issue de la fusion entre EX BMCI Crédit Conso et CETELEM) (**)	Crédit à la consommation	IG	99,87%	99,87%	IG	99,87%	99,87%	IG	99,87%	99,87%
BMCI Leasing	Leasing	IG	72,03%	72,03%	IG	72,03%	72,03%	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%	MEE	33,34%	33,34%	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BMCI Asset Management	Gestion d'actif	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%

Source : BMCI – Comptes consolidés IFRS

I. BILAN CONSOLIDE DE LA BMCI

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	3 121	1 873	2 714	-40,00%	44,90%	-4,56%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 879	279	355	-85,20%	27,04%	-42,65%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4 193	7 484	8 047	78,50%	7,51%	24,27%

Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 825	1 418	968	-22,30%	-31,74%	-19,06%
Prêts et créances sur la clientèle	58 431	56 618	52 137	-3,10%	-7,91%	-3,73%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt exigible	93	51	91	-45,00%	78,76%	-0,56%
Actifs d'impôt différé	100	100	106	-0,40%	6,42%	1,96%
Comptes de régularisation et autres actifs	329	923	571	180,80%	-38,10%	20,24%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	9	18	14	107,10%	-23,58%	16,34%
Immeubles de placement	21	26	25	28,60%	-4,66%	6,98%
Immobilisations corporelles	1 501	1 572	1 651	4,70%	5,02%	3,22%
Immobilisations incorporelles	198	221	247	11,60%	11,74%	7,62%
Ecart d'acquisition	88	88	88	-	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIF	71 787	70 671	67 013	-1,60%	-5,18%	-2,27%

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	43	17	12	-59,60%	-31,72%	-47,48%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	9 961	7 071	4 988	-29,00%	-29,45%	-29,23%
Dettes envers la clientèle	43 483	43 568	44 256	0,20%	1,58%	0,89%
Titres de créance émis	8 464	8 961	6 479	5,90%	-27,71%	-12,51%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs d'impôt courant	13	43	11	NS	-75,52%	-9,05%
Passifs d'impôt différé	156	191	222	22,20%	16,22%	19,18%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 608	1 597	1585	-0,70%	-0,73%	-0,72%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-

Provisions pour risques et charges	249	191	213	-23,40%	11,52%	-7,58%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	755	755	NS	0,01%	-
Capital et réserves liées	4 596	4 596	4 596	-	-	-
Réserves consolidées	2 377	2 861	3 234	20,40%	13,01%	16,64%
- Part du groupe	2 297	2 780	3 196	21,00%	14,98%	17,97%
- Part des minoritaires	80	82	38	2,10%	-54,06%	-31,51%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	15	9	23	-40,60%	NS	24,93%
Résultat net de l'exercice	824	812	641	-1,40%	-21,08%	-11,78%
- Part du groupe	813	803	640	-1,20%	-20,33%	-11,30%
- Part des minoritaires	11	9	1	-13,90%	-86,73%	-66,19%
TOTAL PASSIF	71 787	70 671	67 013	-1,70%	-5,18%	-3,38%

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2012 – 2013

L'année 2013 a enregistré une baisse du total bilan qui passe de 70 671 MDH à 67 013 MDH soit une variation négative de 5.18%.

Ce retrait s'explique au niveau du passif, notamment par le recul :

- des dettes envers les établissements de crédit et assimilés qui passent de 7 071 MDH à 4 988 MDH en 2013 soit une baisse 29.45%.
- des titres de créances émis qui passent de 8 961 MDH en 2013 à 6 479 en 2012 ;
- du résultat net de l'exercice 2013 qui passe de 812 MDH à 641 MDH en 2013. Et au niveau de l'actif, essentiellement par le recul des prêts et créances sur établissements de crédit (-31.74%) et des prêts et créances sur la clientèle (-7.91%), conséquence de la conjoncture économique et de la concurrence.

Les fonds propres du groupe s'élèvent à 8.5 Mrds DH en 2013 soit une baisse de 2.6% par rapport à 2012. Cette variation est due notamment à la baisse du résultat net.

Revue analytique 2011 – 2012

L'année 2012 a connu un retrait du total bilan qui passe de 71 787 MDH à 70 671 MDH soit une variation négative de 1.7%.

Cette évolution s'explique essentiellement par :

- Le recul des dettes envers les établissements de crédit et assimilés qui passent de 9 961 MDH en 2011 à 7 071 MDH en 2012 soit une variation de -29%. En effet, le poste « comptes et emprunts » qui constituent 92.8% de la dette envers les établissements de crédit et assimilés a baissé de 26% ;

- Le recul des provisions pour risque et charges qui s'établissent à 191 MDH en 2012 contre 249 MDH en 2011 (variation de -23.4%) expliquée par la reprise au niveau de BMCI Crédit Conso de la provision pour risque fiscale suite à un accord à l'amiable ;

Les fonds propres du groupe BMCI s'élèvent à 8.2 Mrds DH en 2012 soit une hausse de 6% par rapport à 2011. Cette variation s'explique essentiellement par le montant du résultat affecté aux réserves venant augmenter le capital social et les réserves liées.

- Les ressources

En MDH	2011	2012	2013	Var 11/12	Var 12/13	TCAM
Dettes envers les établissements de crédit	9 961	7 071	4 988	-29,00%	-29,45%	-29,23%
Part	16,10%	11,90%	8,95%	-4,2	-2,95	
Dettes envers la clientèle	43 483	43 568	44 256	0,20%	1,58%	0,89%
Part	70,20%	73,10%	79,42%	2,9	6,32	
Comptes ordinaires créditeurs	25 765	26 177	27 381	1,60%	4,60%	3,09%
Part	59,30%	60,10%	61,87%	0,8	1,77	
Comptes d'épargne	6 427	6 962	7 499	8,30%	7,72%	8,02%
Part	14,80%	16,00%	16,95%	1,2	0,95	
Autres dettes envers la clientèle	10 064	10 136	9 088	0,70%	-10,34%	-4,97%
Part	23,10%	23,30%	20,53%	0,1	-2,77	
Valeurs données en pension	1 072	150	181	-86,00%	20,46%	-58,95%
Part	2,50%	0,30%	0,41%	-2,1	0,11	
Dettes rattachées	156	144	108	-7,80%	-25,04%	-16,88%
Part	0,40%	0,30%	0,24%	-0,1	0,06	
Titres de créances émis	8 464	8 961	6 479	5,90%	-27,71%	-12,51%
Part	13,70%	15,00%	11,63%	1,4	-3,37	
Titres de créances négociables	8 464	8 961	6 479	5,90%	-27,71%	-12,51%
Part	100%	100%	100%	-	-	
TOTAL	61 908	59 600	55 723	-3,70%	-6,50%	-5,13%

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Les ressources du Groupe BMCI sont principalement constituées de dettes envers la clientèle qui représentent en moyenne 74.2% sur la période analysée. Ils sont suivis par les titres de créances émis (13.4%) et les dettes envers les établissements de crédit (12.13%).

Revue analytique 2012 – 2013

L'année 2013 a connu une baisse de 6.5% des ressources consolidées du groupe qui sont passées de 59 600 MDH à 55 723 MDH.

Ce recul s'explique principalement par :

- La baisse de 27.71% des ressources issues des titres de créances émis qui sont passées de 8 961 MDH en 2012 à 6 479 MDH en 2013 suite au non renouvellement des émissions arrivées à échéance (trésorerie excédentaire);
- La baisse de 29.45% des dettes envers les établissements de crédit qui s'établissent à 4 988 MDH en 2013.

Revue analytique 2011 – 2012

L'année 2012 a connu une baisse des ressources consolidées qui sont passées de 61 908 MDH à 59 600 MDH. Cette tendance s'explique essentiellement par la baisse des dettes envers les établissements de crédit qui s'établissent à un montant de 7 071 MDH en 2012 contre 9 961 MDH en 2011 soit une variation négative de 29.0%.

Cette baisse a été contrebalancée par la légère hausse des postes « dettes envers la clientèle » (+0.2%) et « titres de créances émis » (+5.9%) qui s'établissent respectivement à 43 568 MDH et 8 961 MDH en 2012.

• Les emplois

En MDH	2011	2012	2013	Var 11/12	Var 13/12	TCAM
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 825	1 418	968	-22,30%	-31,74%	-27,18%
Part	3,00%	2,40%	1,82%	-0,6	-0,58	
Prêts et créances sur la clientèle	58 431	56 618	52 137	-3,10%	-7,91%	-5,54%
Part	97,00%	97,60%	98,18%	0,6	0,58	
Opérations avec la clientèle	54 199	52 687	48 617	-2,80%	-7,73%	-5,29%
Part	92,80%	93,10%	93,25%	0,3	0,15	
Créances commerciales	17 383	14 422	12 436	-17,00%	-13,77%	-15,42%
Part	32,10%	27,40%	25,58%	-4,7	-1,82	
Autres concours à la clientèle	30 629	30 325	30 749	-1,00%	1,40%	0,20%
Part	56,50%	57,60%	63,25%	1,1	5,65	
Valeurs reçues en pension	-	-	47	-	-	-
Part	-	-	0.10%	-	-	
Comptes ordinaires débiteurs	8 961	10 702	8 561	19,40%	-20,01%	-2,26%
Part	16,50%	20,30%	17,61%	3,8	-2,69	
Créances rattachées	105	65	115	-37,90%	75,77%	4,47%
Part	0,20%	0,10%	0,24%	-0,1	0,14	
Provisions	2 879	2 826	3 291	-1,80%	16,42%	6,91%

Part	5,30%	5,40%	6,77%	0,1	1,37	
Opération de crédit-bail	4 233	3 931	3 520	-7,10%	-10,44%	-8,80%
Part	7,20%	6,80%	6,75%	-0,4	-0,05	
Crédit bail immobilier	1 589	1 414	1 327	-11,00%	-6,16%	-8,61%
Part	37,50%	36,00%	37,70%	-1,5	1,7	
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 526	2 403	2 040	-4,90%	-15,07%	-10,13%
Part	59,70%	61,10%	57,96%	1,4	-3,14	
Créances rattachées	323	339	404	5,00%	19,19%	11,84%
Part	7,60%	8,60%	11,49%	1	2,89	
Provisions	206	225	252	9,40%	11,62%	10,52%
Part	4,90%	5,70%	7,15%	0,8	1,45	
TOTAL	60 257	58 036	53 105	-3,70%	-8,50%	-6,12%

Source : BMCI – comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2012-2013

Les emplois en 2013 ont connu une baisse de 8.5% passant de 58 036 MDH à 53 105 MDH. Ceci s'explique par le recul des Prêts et créances sur la clientèle, un poste qui représente 97.6% des emplois sur la période observée.

Le recul dans ce poste est du à :

- la baisse des opérations avec la clientèle qui y constituent 93.2 %. Ces opérations ont connu un retrait de 7.7% à cause notamment du recul des créances commerciales qui sont passées de 14 422 Mrds DH à 12 436 MDH en 2013 ;

- la baisse des opérations de crédit-bail dont le poids est de 6.7% en 2013.

Les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés ont également baissé en 2013 passant de 1 418 MDH en 2012 à 968 MDH soit un recul de 31.7%.

Revue analytique 2011-2012

2012 a été caractérisée par une baisse des emplois passant de 60 257 MDH à 58 036 MDH soit une variation de -3.7% qui s'explique par la baisse du principal poste des emplois « les prêts et créances sur la clientèle » qui représente en moyenne 95.9% sur la période observée.

Les Prêts et créances sur la clientèle se réfèrent essentiellement :

- Aux opérations avec la clientèle qui y constituent 92.5 % en moyenne sur les trois années. Ces opérations ont connu un retrait de 2.8% à cause notamment du recul des créances commerciales qui sont passées de 17 383 MDH en 2011 à 14 422 MDH en 2012 ;

- Aux opérations de crédit-bail dont le poids moyen est de 7% en 2013.

Les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés ont quant à eux baissé de -22.3% par rapport à 2011. Cela est dû essentiellement au recul du poste « comptes

et prêts » qui a baissé de 0.39 Mrds DH entre 2011 et 2012. Ils contribuent de moins en moins dans la constitution des emplois du Groupe BMCI.

➤ Ratio de solvabilité du groupe BMCI

Le ratio de solvabilité¹⁹ du groupe BMCI s'élève à 14.67% en 2013 contre 13.35% en 2012 et 11.65% en 2011.

➤ Coefficient de liquidité de BMCI

Le coefficient de liquidité²⁰ de la banque s'est établi à 135.11% en 2013 contre 137.52% en 2012 et 126.08% en 2011.

➤ Rentabilité des actifs : ROA

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Résultat Net	824	812	641	-1,40%	-21,08%
Total Actif	71 787	70 671	67 013	-1,56%	-5,18%
ROA	1,15%	1,15%	0,96%	-	-0,19

La rentabilité des actifs du groupe BMCI s'élève à 0.96% en 2013 en baisse par rapport aux exercices 2012 et 2011 (1.15%). Ce recul est le résultat de la baisse mutuelle du résultat net et du total actif.

➤ Rentabilité des fonds propres : ROE

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Résultat Net	824	812	641	-1,40%	-21,08%
Fonds Propres	7 812	8 278	8 494	5,97%	2,61%
ROE	10,55%	9,81%	7,55%	-0,73	-2,26

La rentabilité des fonds propres du groupe BMCI est de 7.55% en 2013 en baisse par rapport à 2012 (9.81%) et 2011 (10.55%). Cette variation négative est due principalement au recul du résultat net (-21% en 2013 et -1.4% en 2012).

➤ Engagements hors bilan consolidés

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Engagements de financements donnés	3 837	3 992	3 813	4,05%	-4,50%	-0,32%
Aux établissements de crédit	100,0	0,0	11,8	-100%	-	-65,66%
Part	2,61%	0%	0,31%	-2,6	0,3	-65,55%
A la clientèle	3 737	3 992	3 801	6,83%	-4,79%	0,85%
Part	97%	100%	100%	2,6	-0,3	1,17%

¹⁹ Le ratio de solvabilité est égal au rapport des fonds propres sur les actifs pondérés.

²⁰ Le coefficient de liquidité est égal au rapport de l'actif réalisable à court terme sur les exigibilités à Court Terme (sur la base des comptes sociaux de la BMCI).

Engagements de financement reçus	2 553	3 016	299	18,13%	-90,08%	-65,76%
Des établissements de crédit	2 553	3 016	299	18,12%	-90,08%	-65,76%
Part	100%	100%	100%	-	-	-

Source : BMCI – comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2012-2013

Les engagements de financement donnés s'élèvent à 3 813 MDH en 2013 soit une baisse de 4.5% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par la réduction de l'encours des engagements donnés à la clientèle (-4.7%).

Les engagements de financement reçus, composés dans leur totalité des engagements reçus des établissements de crédit, ont fortement baissé, ils s'établissent à 299 MDH en 2013 contre 3 016 MDH en 2012 soit une diminution de 90%. Aucun engagement n'a été reçu de la part de la clientèle sur les trois années.

L'année 2013 a connu un léger retour des engagements de financement donnés aux établissements de crédit.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les engagements de financements donnés se sont établies à 3992 MDH contre 3 837 MDH en 2011, une évolution de 4% qui s'explique par la hausse des engagements de financement donnés à la clientèle qui sont passés de 3 737 MDH en 2011 à 3992 MDH en 2012 soit une variation de 6.8%.

Par ailleurs, 2012 s'est caractérisée par l'absence des engagements de financements donnés aux établissements de crédit.

Les engagements de financement reçus, composés dans leur totalité des engagements reçus des établissements de crédit se sont établis à 3016 MDH en 2012 (variation de 18.1% par rapport à 2011).

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Engagements de garantie donnés	11 257	11 723	12 052	4,13%	2,81%	3,47%
D'ordre des établissements de crédit	3 712	3 790	3 711	2,10%	-2,08%	-0,01%
Part	33,0%	32,3%	30,8%	0,6	-1,5	-3,36%
D'ordre de la clientèle	7 545	7 933	8 341	5,14%	5,14%	5,14%
Part	67,0%	67,7%	69,2%	0,6	1,5	1,62%
Engagements de garantie reçus	4 673	3 012	8 509	-35,53%	NS	34,95%
Des établissements de crédit	4 673	3012	8 509	-35,54%	182,48%	34,94%
Part	100%	100%	100%	-	-	-0,01%

Source : BMCI – comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2012-2013

Les engagements de garantie donnés s'élèvent à 12 052 MDH en 2013 en hausse de 2.8% par rapport l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par l'augmentation de 5.1% des engagements de garantie d'ordre de la clientèle qui s'élèvent à 8 341 MDH à

fin 2013. Une hausse légèrement pénalisée par la baisse de 2% des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit.

Les engagements de garantie reçus des établissements de crédit ont nettement augmenté s'établissant à 8 509 MDH en 2013.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les engagements de garantie donnés ont augmenté de 4.1% en s'établissant à 11 723 MDH en 2012. Cette variation s'explique essentiellement par l'augmentation de 5.1% des engagements de garantie d'ordre de la clientèle qui s'élèvent à 7 933 MDH à fin 2012. Une hausse également soutenue par l'augmentation de 2.1% des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit qui ont atteint 3.8 Mrds DH en 2012.

Par ailleurs, les engagements de garantie reçus des établissements de crédit ont suivi une tendance baissière de 35.5% pour s'établir à 3 012 MDH en 2012. Il est à noter que les engagements de garantie sont exclusivement reçus de la part des établissements de crédit.

II. COMPTE DE RESULTAT

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 12/13
Intérêts et produits assimilés	3 521	3 716	3 633	5,50%	-2,23%
Intérêts et charges assimilés	1 073	1 102	1 073	2,60%	-2,55%
Marge d'intérêt	2 447	2 614	2 559	6,80%	-2,09%
Commissions perçues	421	465	476	10,50%	2,37%
Commissions servies	34	41	47	22,70%	13,33%
Marge sur commissions	388	424	430	9,40%	1,33%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	228	203	218	-10,90%	7,49%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponible à la vente	6	-18	-10	-	45,02%
Résultats des opérations de marché	234	186	209	-20,80%	12,50%
Produits des autres activités	114	41	34	-64,00%	-17,07%
Charges des autres activités	120	104	100	-13,20%	-4,17%
Produit net bancaire	3 063	3 161	3 132	3,20%	-0,90%
Charges générales d'exploitation	1 137	1 242	1 312	9,20%	5,64%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	153	165	171	8,00%	3,76%
Résultat brut d'exploitation	1 772	1 754	1 649	-1,10%	-5,97%
Coefficient d'exploitation	37,1%	39,30%	41,87%	2,1pb	2,6pb

Coût du risque	325	460	588	41.5%	27.86%
Résultat d'exploitation	1 447	1 294	1 061	-10,60%	-18,00%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2	9	1	-	-89,80%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-9	0	0	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	-	-
Résultat avant impôts	1 441	1 303	1 062	-9,60%	-18,51%
Impôts sur les résultats	617	491	421	-20,50%	-14,25%
Résultat net de l'exercice	824	812	641	-1,40%	-21,08%
Résultat hors groupe	11	9	1	-13,90%	-86,69%
Résultat net part du groupe	813	803	640	-1,20%	-20,33%

Source : BMCI – comptes consolidés IFRS

1. Produit net bancaire

En MDH	2011	2012	2013	Var 11/10	Var 13/12	TCAM
Intérêts et produits assimilés	3 521	3 716	3 633	6,6%	-2,23%	1,58%
Intérêts et charges assimilés	1 073	1 102	1 073	5,7%	-2,55%	-
Marge d'intérêt	2 447	2 614	2 559	7,1%	-2,1%	2,27%
Commissions perçues	421	465	476	2,9%	2,37%	6,36%
Commissions servies	34	41	47	-0,9%	13,33%	17,91%
Marge sur commissions	388	424	430	3,3%	1,3%	5,30%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	228	203	218	-9,8%	7,49%	-2,15%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponible à la vente	6	-18	-10	26,0%	-45,02%	-
Résultats des opérations de marché	234	186	209	-9,1%	12,5%	-5,62%
Produits des autres activités	114	41	34	-	-17,07%	-45,40%
Charges des autres activités	120	104	100	27,6%	-4,17%	-8,84%
Produit net bancaire	3 063	3 161	3 132	7,5%	-0,9%	1,13%

Source : BMCI – comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le Produit Net Bancaire du groupe BMCI est resté quasi-stable par rapport à l'exercice précédent, s'élevant à 3.1 MDH.

La légère baisse de 2.1% de la marge d'intérêt est constatée essentiellement sur les opérations avec la clientèle et les emprunts émis par le groupe

Par ailleurs, cette année a connu une amélioration des résultats des opérations de marché.

Revue analytique 2011-2012

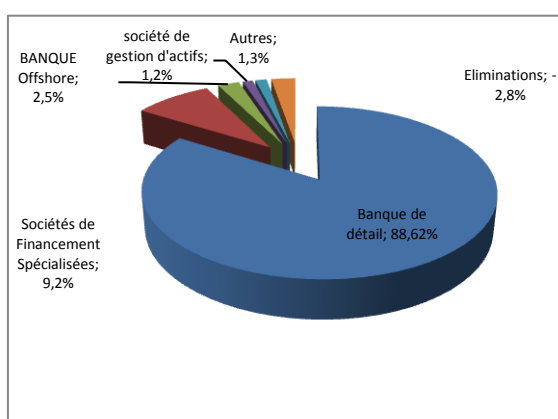
Le Groupe BMCI, au titre de l'année 2012, a affiché un Produit Net Bancaire de 3 161 M DH, en amélioration de 7.5% par rapport à l'année 2011. Cette performance du PNB traduit le développement continu des activités commerciales, le renforcement des synergies entre les métiers et filiales du Groupe. Rappelons à cet effet, la mise en place récente du dispositif « Multicanal » qui est pleinement opérationnel. Cette hausse est due à l'amélioration de :

- La marge d'intérêt qui s'est établit à 2 614 MDH en 2012 soit une variation de 7.1% par rapport à l'année dernière ;
- La marge sur commissions qui est passée de 388 MDH en 2011 à 424 MDH en 2012 et qui s'explique essentiellement par l'augmentation des commissions perçues qui s'établissent à 465 MDH en 2012 contre 421 MDH en 2011.

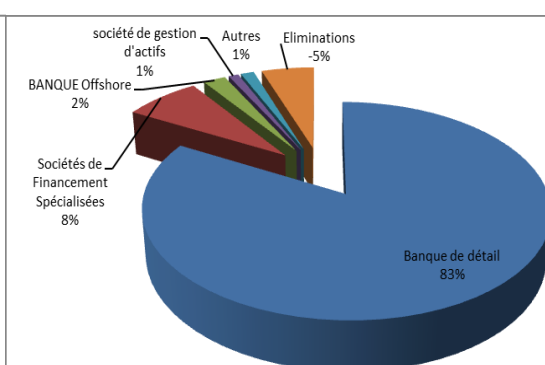
Ventilation du PNB du groupe BMCI par pôle d'activité

Les diagrammes suivants présentent la ventilation du PNB par les différents pôles d'activité du groupe BMCI.

Ventilation du PNB au 31 décembre 2012



Ventilation du PNB au 31 décembre 2013



Source : BMCI – comptes consolidés IFRS

2. Résultat brut d'exploitation

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Produit net bancaire	3 063	3 161	3 132	3,20%	-0,90%	1,13%
Charges générales d'exploitation	1 137	1 242	1 312	9,16%	5,64%	7,39%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	153	165	171	7,97%	3,76%	5,85%
Résultat brut d'exploitation	1 772	1 754	1 649	-1,05%	-5,97%	-3,54%
Coefficient d'exploitation	37,1%	39,30%	41,87%	2,1pb	2,6pb	-

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le résultat brut d'exploitation du groupe BMCI ressort à 1 649 MDH contre 1 754 MDH en 2012 soit une baisse de 6%.

Ce recul de 104.7 MDH s'explique par la baisse de 29 MDH du PNB et par l'augmentation des charges générales d'exploitation de 70 MDH ainsi que l'augmentation des dotations de 6.2 MDH.

Le coefficient d'exploitation (charges générales d'exploitation / PNB) s'établit à 41.87% au titre de l'exercice 2013 soit un surcroît de 2.6 points par rapport à 2012. Cette augmentation est liée à la progression des charges générales d'exploitation (+5.64%) contre la légère baisse du PNB (-0.9%).

Revue analytique 2011-2012

Le résultat brut d'exploitation a baissé de 1.05%, reflétant une couverture quasi-stable des charges générales d'exploitation par le produit net bancaire.

Le coefficient d'exploitation s'est établi à 39.3% au titre de l'exercice 2012 soit un surcroît de 2.1 points par rapport à 2011 (progression des charges générales d'exploitation (+9.2%) plus importante que celle du PNB (+3.2%).

3. Coût du risque

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Dotations aux provisions	-543	-715	-689	-31,70%	3,55%	-
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-497	-697	-651	-	6,66%	-
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à échéance (hors risque de taux)	-	-	-	-	-	-
Provisions engagements par signature	-12	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-34	-17	-38	49,60%	NS	-
Reprises de provisions	292	659	184	NS	-72,14%	-20,71%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	257	637	162	NS	-74,54%	-20,57%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à échéance (hors risque de taux)	-	-	-	-	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	-	-	3	-	-	-
Reprise des autres provisions pour risques et charges	35	22	19	-38,10%	-13,18%	-26,76%
Variation des provisions	-74	-404	-82	-	-	5,31%
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-	-	-	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-11	-12	-14	-	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-64	-395	-69	NS	82,56%	-
Décote sur les crédits structurés	-	-	-	-	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	1	3	1	-	-	9,45%

Pertes sur engagement par signature	-	-	-	-	-	-
Autres pertes	-	-	-	-	-	-
Coût du risque	-325	-460	-588	41,50%	27,86%	34,52%

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2012-2013

Le coût du risque s'élève à 588.1 MDH en 2013 contre 460 MDH en 2012. Cette variation de 128.1 MDH s'explique principalement par la baisse des reprises de provisions notamment pour dépréciation des prêts et créances. Une baisse atténuée par la diminution constatée au niveau des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées et sur les provisions pour dépréciation des prêts et créances respectivement de 321.6 MDH et 25.4 MDH.

Revue analytique 2011-2012

Le coût du risque s'est établi à 460 MDH en 2012. Une variation de 135 MDH par rapport à l'exercice précédent qui s'explique essentiellement par l'augmentation des postes « variation des provisions » et « dotations aux provisions » qui inclut les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées. Cette hausse est contrebalancée par l'augmentation des reprises sur provisions de 367 MDH par rapport à 2011.

La hausse des pertes sur créances irrécouvrables provisionnées entre 2011 et 2012 s'explique par l'assainissement comptable opéré sur l'exercice 2012 concernant le nivellement et la radiation comptable en conformité avec la réglementation fiscale.

Evolution des indicateurs de risques :

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var13/12	TCAM
Créances en souffrance*	3 768	4 192	4 824	11,2%	15,1%	13,14%
Encours des créances sur la clientèle*	61 517	59 670	55 679	-3.0%	-6,7%	-4,86%
Cumul des provisions sur créances en souffrance	3 085	3 052	3 542	-1.1%	16,1%	7,15%
Taux de contentieux (1)	6.1%	7,0%	8,7%	0,9	23,8	-
Taux de couverture (2)	81.9%	72,8%	73,4%	-9,1	0,9	-

* Montant brut à la fin de l'exercice

(1) : Créances en souffrance / Encours des créances sur la clientèle

(2) : Cumul de provisions sur créances en souffrance / créances en souffrance

Source : BMCI – comptes consolidés IFRS

Les créances en souffrance sont réparties comme suit :

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var13/12
créances douteuses	279	686	505	145,9%	-26,4%
Part	7,4%	16,4%	10,5%	9	-5,9
créances compromises	3 489	3 506	4 319	0,5%	23,2%

Part	92,6%	83,6%	89,5%	-9,0	5,9
Total	3 768	4 192	4 824	11,2%	15,1%

Les créances en souffrance brutes du groupe BMCI ont atteint 4 824 MDH en 2013 contre 4 192 MDH en 2012 et 3 768 MDH en 2011 soit un TCAM sur la période d'analyse de 13.4%. Elles sont constituées essentiellement de créances compromises (88.6% en moyenne sur la période d'étude).

Le taux de contentieux a augmenté pour s'établir à 8.7% en 2013 contre 7% en 2012 et 6.1% en 2011.

Le cumul des provisions sur créances en souffrance a augmenté en 2013 de 16.1% par rapport à 2012.

La hausse de la provision conjuguée à la hausse des créances en souffrances stabilise le taux de couverture à de 73.4% en 2013 contre 72.8% en 2012.

4. Résultat d'exploitation

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 12/13	TCAM
Résultat brut d'exploitation	1 772	1 754	1 649	-1,10%	-5,97%	-3,54%
Coût du risque	325	460	588	41,50%	27,85%	34,50%
Résultat d'exploitation	1 447	1 294	1 061	-10,60%	-17,99%	-14,38%

Source : BMCI – comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le résultat brut d'exploitation s'est élevé à 1 061 MDH soit une réduction de 18% par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse de 6% du résultat brut d'exploitation accentuée par l'accroissement du coût du risque.

Revue analytique 2011-2012

2012 a connu une baisse du résultat brut d'exploitation qui est passé de 1 447 MDH en 2011 à 1 294 MDH soit une baisse de 10.6%. Cela s'explique à la fois par l'évolution du coût du risque de 41.5% et la légère baisse de 1.1% du résultat brut d'exploitation.

5. Capacité bénéficiaire

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 12/13	TCAM
Résultat d'exploitation	1 447	1 294	1 061	-10,60%	-17,99%	-14,38%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2	9	1	-	-89,78%	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-9	0	0	-	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	-	-	-
Résultat avant impôts	1 441	1 303	1 062	-9,60%	-18,51%	-14,16%

Impôts sur les résultats	617	491	421	-20,50%	-14,27%	-17,45%
Résultat net de l'exercice	824	812	641	-1,40%	-21,07%	-11,78%
Résultat hors groupe	11	9	1	-13,90%	-86,81%	-66,35%
Résultat net part du groupe	813	803	640	-1,20%	-20,31%	-11,29%
Résultat par action (en dirham)	61	61	48	-0,80%	-20,66%	-11,29%

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2012-2013

A fin décembre 2013, le résultat net du groupe BMCI s'est établi à 641 MDH, soit une baisse de 21% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net part groupe s'élève quant à lui à 644 MDH en baisse de 20.3% par rapport à 2012.

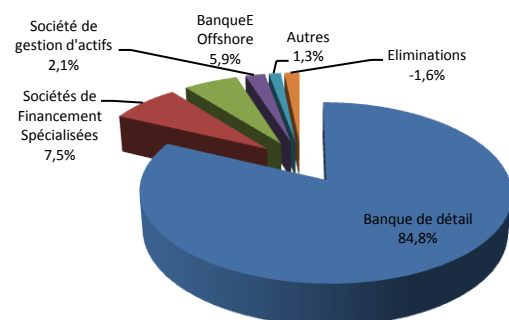
Revue analytique 2011-2012

Le résultat net du groupe BMCI s'est établi en 2012 à 812 MDH contre 824 MDH en 2011, soit une baisse de 1.4%. Le résultat net part groupe a baissé de 1.2% pour atteindre 803.2 MDH entraînant ainsi une légère baisse du résultat par action.

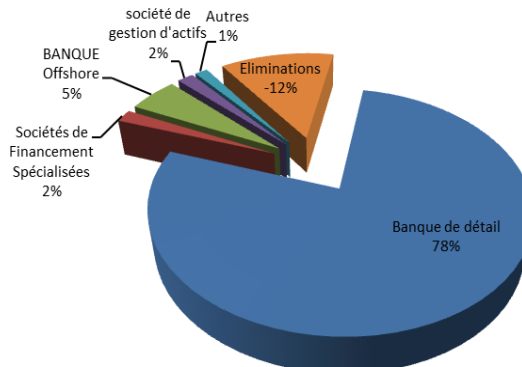
Ventilation du RNPG du groupe BMCI par pôle d'activité

Les diagrammes suivants présentent la ventilation du RNPG par les différents pôles d'activité de la BMCI.

Ventilation du RNPG au 31 décembre 2012



Ventilation du RNPG au 31 décembre 2013



Source : BMCI – comptes consolidés IFRS

6. Analyse des flux de trésorerie

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Résultat avant impôts	1 441	1 303	1 062	-9,58%	-18,51%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	153	165	171	7,97%	3,76%
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-	-	-
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	325	462	588	42,02%	27,38%
Dotations nettes aux provisions	-13	-58	22	NS	NS

Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2	9	1	NS	-89,80%
Perte nette/ (gain net) des activités d'investissement	-	-	-	-	-
Perte nette/ (gain net) des activités de financement	-	-	-	-	-
Autres mouvements	135	50	-112	-63,03%	NS
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	602	628	670	4,29%	6,74%
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 401	-3 586	-1 539	NS	57,08%
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-5 351	1 412	4 659	NS	NS
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-621	-1 229	-3 104	-97,81%	NS
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	26	-606	333	NS	NS
Impôts versés	-721	-380	-470	-47,29%	-23,62%
Diminution/augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 266	-4 389	-122	NS	NS
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	777	-2 458	1 610	NS	NS
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-5	-19	-34	NS	-81,19%
Flux liés aux immeubles de placement	1	-6	1	NS	NS
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-436	-259	-276	40,52%	-6,56%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-440	-284	-309	35,49%	-8,84%
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-365	-341	-405	-6,58%	-18,83%
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	755	-	-	NS
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-365	414	-405	NS	NS
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie					
Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-27	-2 328	897	NS	NS
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 991	3 964	1 635	-0,70%	-58,74%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 892	3 121	1 873	-19,80%	-40,01%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	99	842	-237	NS	NS
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 964	1 635	2 532	-58,70%	54,83%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 121	1 873	2 713	-40,00%	44,90%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	842	-237	-182	NS	23,49%
Variation de la trésorerie nette	-27	-2 328	897	NS	NS

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2012-2013

Activités opérationnelles :

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à 1 610 MDH en 2013 contre -2 458 MDH en 2012. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 4.3 Mrds DH par rapport à 2012 soutenue par la progression de 42.3 MDH des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements sur le même exercice.

Le solde des variations nettes des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles comprend :

- Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour -1 539 MDH en 2013 soit 2 047 MDH en plus qu'en 2012. Cette situation est liée à la baisse de l'encours des dettes envers ces établissements au titre de la même période qui s'établit à 4 988 MDH au lieu de 7 070 MDH en 2012 ;
- Les flux liés aux opérations avec la clientèle pour 4 659 MDH en 2013 soit 3 247 MDH en plus qu'en 2012 expliquée principalement par les remboursements des crédits de la clientèle ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers pour -3 104 MDH soit 1 875 MDH en moins qu'en 2012 ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers pour 333 MDH et ;
- Les flux liés aux impôts versés pour -470 MDH.

Activités d'investissement :

Les flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement présentent un solde négatif de -309 MDH en 2013 contre -284 MDH en 2012. Cette situation s'explique principalement par la baisse de 6.56% des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles.

Activités de financement :

Les flux liés aux opérations de financement s'établissent à -405 MDH en 2013 en baisse de 818 MDH par rapport à 2012. Ce recul est dû à la baisse des flux de trésorerie nets provenant ou à destination des actionnaires.

Revue analytique 2011-2012

Activités opérationnelles :

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de -2 458 MDH en 2012 contre 777 MDH en 2011. Cette baisse s'explique principalement par la diminution nette des actifs et passif provenant des activités opérationnelles de 3 123 MDH par rapport à 2011 contrebalancé légèrement par la progression de 25 MDH des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements sur le même exercice.

Le solde négatif des variations nettes des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles comprend :

- Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour -3 586 MDH en 2012 soit -8 987 MDH en moins qu'en 2011. Cette situation est liée à la baisse de l'encours des dettes envers ces établissements au titre de la même période ;
- Les flux liés aux opérations avec la clientèle pour 1 412 MDH en 2012 soit 6 763 MDH en plus qu'en 2011 ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers pour -1 229 MDH soit près de 97.8% en plus qu'en 2011. Il s'agit essentiellement de l'augmentation des effets publiques et valeurs assimilés d'environ 3 298 MDH, de la baisse des obligations et autres titres à revenu fixe (- 1 602 MDH) et de la hausse des titres de créances émis (+498 MDH) ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers pour -606 MDH et ;
- Les flux liés aux impôts versés pour -380 MDH.

Activités d'investissement :

Les flux de trésoreries liées aux opérations d'investissement présentent un solde négatif de -284 MDH en 2012 contre -440 MDH en 2011. Cette situation s'explique principalement par la hausse des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles (177 MDH en 2012).

Activités de financement :

Les flux liés aux opérations de financement s'établissent à 414 MDH en 2012 en hausse de +779 MDH par rapport à 2011. Ces flux proviennent essentiellement aux autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement dont le montant provient de l'opération emprunt obligataire subordonné réalisé en novembre 2012.

PARTIE VIII : ANALYSE FINANCIERE DE BMCI

CREDIT CONSO

I. Bilan de BMCI Crédit Conso

1. Actif

En KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public et Service des chèques postaux	737	181	62	-75,49%	-65,87%	-71,08%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	11 868	18 859	57 326	58,92%	NS	NS
. A vue	11 868	18 859	57 326	58,92%	NS	NS
. A terme	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	3 487 815	3 310 139	3 326 088	-5,09%	0,48%	-2,35%
. Crédits à la consommation	3 470 990	3 290 318	3 304 831	-5,21%	0,44%	-2,42%
. Crédits à l'équipement	-	-	-	-	-	-
. Crédits immobiliers	-	-	-	-	-	-
. Autres crédits	16 825	19 821	21 257	17,81%	7,24%	12,40%
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Titres de transaction et de placement	-	-	-	-	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
. Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
. Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	39 222	43 579	37 558	11,11%	-13,82%	-2,15%
Titres d'investissement	-	-	-	-	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
. Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Immobilisations données en crédit-bail & locat°	-	76 200	100 016	-	31,25%	-
Total immobilisations corp & incorporelles	9 869	6 822	7 396	-30,87%	8,41%	-13,43%
Immobilisations incorporelles	2 976	2 299	2 990	-22,75%	30,07%	0,24%
Immobilisations corporelles	6 893	4 523	4 406	-34,38%	-2,60%	-20,05%
Total de l'Actif	3 549 510	3 455 781	3 528 445	-2,64%	2,10%	-0,30%

Source : BMCI Crédit Conso

Le total actif de BMCI Crédit Conso s'élève à 3 528.4 MDH en 2013 contre 3 455.8 MDH en 2012 et 3 549.5 MDH en 2011 soit un TCAM de -0.3% sur la période d'étude.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le total actif de BCC affiche une hausse de 2.1% par rapport à l'année

précédente. Cette évolution s'explique par les variations suivantes :

- Le renforcement des créances à vue sur les établissements de crédit et assimilés, notamment les créances à vue ;
- La hausse des immobilisations données en crédit-bail et locations ;
- L'augmentation de 8.4% des immobilisations corporelles et incorporelles suites à l'acquisition de nouvelles immobilisations incorporelles d'exploitation.

Revue analytique 2011-2012

L'actif de BCC a connu une baisse de 2.6% en 2012 qui s'explique essentiellement par :

- la baisse de 30.9% enregistrée dans le poste « Total immobilisations corporelles et incorporelles » suite à des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation et la dépréciation de certaines immobilisations en lien avec le projet de migration monétique (Ce projet a donc consisté à logger toute le mécanisme de gestion des demandes d'autorisation des comptes revolving (et prochainement X fois) au sein de l'applicatif standard groupe BMCI), et ;
- la légère baisse de 5% des créances sur la clientèle.

Les créances sur établissement de crédit et les Immobilisations données en crédit-bail et en location ont, quant à eux, connu une hausse significative en comparaison avec l'exercice précédent.

➤ Créances sur la clientèle

En KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Crédits à la consommation	3 470 990	3 290 318	3 304 831	-5,21%	0,44%
Part	99,52%	99,40%	99,36%	- 0,12	-0,04
Autres crédits	16 825	19 821	21 257	17,81%	7,24%
Part	0,48%	0,60%	0,64%	0,12	0,04
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	3 487 815	3 310 139	3 326 088	-5,09%	0,48%

Source : BMCI Crédit Conso

Les créances sur la clientèle correspondent principalement aux créances sur crédits à la consommation pour 3 304.8 MDH, soit 94% du total bilan à fin 2013.

Au titre de l'année 2013, le volume des créances sur la clientèle a légèrement augmenté pour se situer à 3 326 MDH .Cette amélioration résulte principalement de la progression des crédits à la consommation, composante prédominante du portefeuille crédit de BCC (99% en moyenne).

La baisse constatée en 2012 est en lien avec l'arrêt des conventions employeurs et des rachats de créances externes.

➤ Autres actifs

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
--------	------	------	------	-----------	-----------	------

Sommes dues par l'état	25 350	35 425	29 969	39,74%	-15,40%	8,73%
Sommes diverses dues par le personnel	112	148	148	32,33%	0,00%	15,04%
Comptes clients de prestations non bancaires	5 055	2 310	2 046	-54,30%	-11,44%	-36,38%
Divers autres débiteurs	551	333	364	-39,66%	9,42%	-18,74%
Valeurs et emplois divers	229	279	502	22,06%	79,67%	48,09%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 721	3 065	2 395	12,66%	-21,88%	-6,18%
compte d'écart sur devises et titres	3	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	-	35	17	-	-51,56%	-
Autres comptes de régularisation	5 171	1 985	2 117	-61,62%	6,67%	-36,02%
créances en souffrance sur opérations diverses	30	-	-	-	-	-
Autres actifs	39 222	43 579	37 558	11,11%	-13,82%	-2,15%

Source : BMCI Crédit Conso

Au terme de l'exercice 2013, les autres actifs ressortent en baisse de 13.8% expliquée principalement par la baisse des comptes «sommes dues par l'état », « Charges à répartir sur plusieurs exercices », «Charges constatées d'avance » et « comptes clients de prestations non bancaires ».

A fin 2012, les autres actifs ont augmenté de 11.1% notamment suite à l'augmentation des sommes dues par l'état et par le personnel.

2. Passif

En KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Banques centrales, Trésor public, chèques postaux	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements crédit & assimilés	3 217 558	3 123 873	3 160 051	-2,91%	1,16%	-0,90%
Part	90,65%	90,40%	89,56%	-0.25	0.75	-
Dépôts de la clientèle	39 519	24 472	21 106	-38,08%	-13,75%	-26,92%
Part	1,11%	0,71%	0,60%	-0.4	-0.11	-
. Comptes à vue créditeurs	-	-	-	-	-	-
. Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
. Dépôts à terme	-	-	-	-	-	-
. Autres comptes créditeurs	39 519	24 472	21 106	-38,08%	-13,75%	-26.92%
Titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	73 843	150 533	227 487	NS	51,12%	75,52%
Part	2,08%	4,36%	6,45%	2.28	2.09	-

Provisions pour risques et charges	72 969	15 920	11 505	-78,18%	-27,73%	-60,29%
Part	2,06%	0,46%	0,33%	-1.6	-0.13	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	52 191	52 191	52 191	-	-	-
Part	1,47%	1,51%	1,48%	0.04	0.03	-
Capital	136 118	136 118	136 118	-	-	-
Part	3,83%	3,94%	3,86%	0.11	-0.08	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	43 963	- 42 688	- 47 326	NS	10,87%	-
Part	1,24%	-1,24%	-1,34%	-2.48	-0.1	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	-	-	-	-	-
Résultat Après impôt de l'exercice	- 86 651	- 4 638	- 32 688	94,65%	NS	38,58%
Part	-2,44%	-0,13%	-0,93%	2.31	-0.8	-
Total Passif	3 549 510	3 455 781	3 528 445	-2,64%	2,10%	-0,30%

Source : BMCI Crédit Conso

L'analyse de la structure du passif de BMCI Crédit Conso fait ressortir la prédominance des « Dettes envers les établissements de crédit et assimilés » qui représentent 90.2% en moyenne du total passif le long de la période 2011-2013.

Revue analytique 2012-2013

Le total passif s'élève à 3 528.4 MDH en 2013 contre 3 455.8 MDH en 2012, soit une augmentation de 2.1% due essentiellement au renforcement conjoint des dettes envers les établissements de crédit (+36.2 MDH par rapport à 2012) et des dettes envers les fournisseurs des biens et services (+66.2 MDH en 2013 par rapport à 2012).

Revue analytique 2011-2012

L'exercice 2012 a enregistré une baisse de 2.6% du passif en comparaison à 2011 suite à la baisse des :

- provisions pour risques et charges (qui sont passées de 72.9 MDH en 2011 à 15.9 MDH en 2012) expliquée par la reprise de la provision pour risque fiscale suite à un accord à l'amiable ;
- dépôts de la clientèle (24.5 MDH en 2012 contre 39.5 MDH en 2011) ;
- dettes envers les établissements de crédit (qui sont passées de 3 217.6 MDH en 2011 à 3 123.8 MDH en 2012).

➤ Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissent à 108.3 MDH à fin 2013. Leur évolution sur la période 2011-2013 est détaillée comme suit :

En KMAD	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Réserves et primes liées au capital	52 191	52 191	52 191	-	-
Autres réserves	5 300	5 300	5 300	-	-
Réserve légale	9 669	9 669	9 669	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	37 222	37 222	37 222	-	-
Capital	136 118	136 118	136 118	-	-
Report à nouveau	43 963	- 42 688	- 47 326	NS	-10,87%
Résultat net de l'exercice	- 86 651	- 4 638	- 32 688	94,65%	NS
Capitaux Propres	145 621	140 983	108 295	-3,19%	-23,19%

Source : BMCI Crédit Conso

La baisse des capitaux propres d'un montant de 37.3 MDH entre 2011 et 2013 est liée au résultat net négatif sur les 3 années et par conséquent un report à nouveau négatif.

➤ Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

En KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
A vue	77 269	281 656	50 901	NS	-81,93%
Part	2,40%	9,02%	1,61%	6,62	-7,41
A terme	3 140 289	2 842 217	3 109 149	-9,49%	9,39%
Part	97,60%	90,98%	98,39%	-6,62	7,41
Dettes envers les établissements crédit & assimilés	3 217 558	3 123 873	3 160 051	-2,91%	1,16%

Source : BMCI Crédit Conso

Les « dettes envers les établissements de crédit et assimilés » sont essentiellement composées d'emprunts financiers à hauteur de 95.8% au titre de l'exercice 2013.

Elles s'établissent à 3 160.1 MDH à fin 2013 dont 3 109 MDH de dettes à terme.

Ceci s'explique par la modification de BCC de sa stratégie de financement entre 2012 et 2013 : préférence pour la dette à terme, conditions plus intéressantes pour la société.

Les « dettes envers les établissements de crédit et assimilés » sont passées de 3 217.5 MDH en 2011 à 3 160 MDH en 2013, et sont principalement des dettes à terme (en 2013 58% de l'encours d'une maturité entre 1 et 5 ans, 65% en 2012 et 59% en 2011).

➤ Engagements hors bilan

En KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Engagements de financements donnés	343 458	349 920	134 056	1,88%	-61,69%	-37,53%

Dont donnés en faveur de la clientèle	343 458	349 920	134 056	1,88%	-61,69%	-37,53%
Engagements de financement reçus	1 997 408	2 488 149	299 250	24,57%	-87,97%	-61,29%
Dont reçus des établissements de crédit	1 997 408	2 488 149	299 250	24,57%	-87,97%	-61,29%
Engagements de garantie reçus	2 000 000	2 800 000	3 400 000	40,00%	21,43%	30,38%
Dont reçus des établissements de crédit	2 000 000	2 800 000	3 400 000	40,00%	21,43%	30,38%

L'exercice 2012 a connu une hausse des :

- Engagements donnés en faveur de la clientèle (+1.9%),
- engagements de financement reçus des établissements de crédit (+24.6%)
- engagements de garanti reçus des établissements de crédit (+40%).

En revanche, l'exercice 2013 a enregistré une baisse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle (-61.7%) ainsi que ceux reçus des établissements de crédit (-87.9%), les engagements de garanti reçus des établissements de crédit ont quant à eux augmentés de 21.4%.

➤ Créance en souffrance

Les créances en souffrance s'élèvent à 527.2 MDH à fin 2013. Leur évolution sur la période 2011-2013 est détaillée comme suit :

En KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
CREANCES EN SOUFFRANCE	400 979	454 196	527 223	13,27%	16,08%
- Créances pré-douteuses	-	4 364	5 830	-	33,59%
- Créances douteuses	76 463	42 798	47 271	-44,03%	10,45%
- Créances compromises	324 516	407 034	474 121	25,43%	16,48%

Les créances en souffrance sont constituées principalement de créances compromises (81% en 2011, 89.6% en 2012 et 90% en 2013).

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Provision sur créances en souffrance A	381 938	434 375	505 966	13,73%	16,48%
Créances en souffrance B	400 979	454 196	527 223	13,27%	16,08%
Encours clients brut C	3 704 079	3 715 709	3 800 829	0,31%	2,29%
Taux de couverture A/B	95%	96%	96%	-1	0
Taux de contentieux B/C	11%	12%	14%	1	2

Le taux de couverture reste quasi-stable sur la période d'analyse et s'élève à 96% à fin 2013.

Le taux de contentieux s'affiche à 14% en 2013 contre 12% en 2012 et 11% en 2011 à cause de la hausse des créances en souffrance.

➤ **Autres passifs**

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Sommes dues à l'Etat	5 256	5 766	2 751	9,71%	-52,30%	-27,66%
Sommes dues aux organismes de prévoyance	81	325	372	NS	14,54%	NS
Sommes diverses dues au personnel	36	36	36	-	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	207	207	207	-	-	-
Fournisseurs de biens et services	48 310	80 360	146 586	66,34%	82,41%	74,19%
Divers autres créditeurs	0	38 708	58 398	NS	50,87%	NS
Charges à payer et produits constatés d'avance	19 953	25 131	19 138	25,95%	-23,85%	-2,06%
Autres Passif	73 843	150 533	227 487	103,86%	51,12%	75,52%

Au terme de l'exercice 2013, les autres passifs ressortent en hausse de 51.12% par rapport à 2012, expliquée principalement par la hausse des comptes «fournisseurs de biens et de services » et « divers autres créditeurs ».

A fin 2012, les autres actifs ont augmenté de plus de 100% en comparaison à 2011, notamment suite à la hausse des comptes «fournisseurs de biens et de services », « divers autres créditeurs » et « charges à payer et produits constatés d'avance ».

➤ **Analyse des ratios**

- **Le ratio de solvabilité** s'affiche à 13% en 2013 contre 11% en 2012 et 8% en 2011.
- **La rentabilité des fonds propres** : ROE

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Résultat Net	-86 651	-4 638	-32 688	94,65%	NS
Fonds Propres	145 621	140 983	108 295	-3,19%	-23,19%
ROE	-59,50%	-3,29%	-30,18%	56,21	-26,89

A fin 2013, le ROE ressort à -30.18% contre -3.29% en 2012. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse du résultat net qui passe de -4.6 Mrds de DH en 2013 à -32.7 Mrds de DH en 2012.

Au terme de l'exercice 2012, le ROE s'inscrit, en retrait par rapport à 2011, à -3.29%. Cette baisse est principalement due à la diminution des fonds propres de 3.19%.

- **La rentabilité des actifs** : ROA

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Résultat Net	-86 651	-4 638	-32 688	94,65%	NS

Total Actif	3 549 510	3 455 781	3 528 445	-2,64%	2,10%
ROA	-2,44%	-0,13%	-0,93%	2,31	-0,79

A fin 2013, BCC affiche une rentabilité des actifs à -0.93% soit un retrait de 79 pbs en comparaison à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par l'effet conjugué de la baisse du RN ainsi que la croissance du total actif due à l'augmentation des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit.

Au titre de l'exercice 2012, la rentabilité des actifs s'est améliorée (-0.13% contre -2.44% en 2011). En effet le résultat net a augmenté de 94.65% alors que l'actif total a baissé de 2.64%, impacté par la baisse des immobilisations corporelles et incorporelles.

II. Compte de résultat de BMCI Crédit Conso

En KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Produits d'exploitation bancaire	361 228	352 445	339 763	-2,43%	-3,60%	-3,02%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	338 596	322 699	299 463	-4,69%	-7,20%	-5,96%
Commissions sur prestations de service	22 359	21 465	20 047	-4,00%	-6,61%	-5,31%
Produits sur titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	8 260	20 220	-	144,80%	-
Autres produits bancaires	272	21	32	-92,38%	52,48%	-65,90%
Charges d'exploitation bancaire	162 735	166 727	189 921	2,45%	13,91%	8,03%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	160 108	157 262	158 878	-1,78%	1,03%	-0,38%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	8 621	29 488	-	NS	-
Autres charges bancaires	2 627	844	1 556	-67,86%	84,21%	-23,06%
Produit net bancaire	198 493	185 718	149 841	-6,44%	-19,32%	-13,12%
Produits d'exploitation non bancaire	1 057	2 010	4 278	90,27%	NS	NS
Charges d'exploitation non bancaire	40	3 437	-	NS	-	-
Charges générales d'exploitation	123 498	118 995	116 934	-3,65%	-1,73%	-2,69%

Charges de personnel	27 742	-	-	-	-	-
Impôts et taxes	1 432	909	871	-36,49%	-4,18%	-21,99%
Charges externes	88 814	112 262	112 388	26,40%	0,11%	12,49%
Autres charges générales d'exploitation	2 498	2 651	854	6,13%	-67,78%	-41,52%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	3 012	3 173	2 821	5,32%	-11,07%	-3,22%
Résultat d'exploitation	76 012	65 297	37 185	-14,09%	-43,05%	-30,06%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	187 738	281 367	123 345	49,87%	-56,16%	-18,94%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	137 391	224 401	121 529	63,33%	-45,84%	-5,95%
Pertes sur créances irrécouvrables	1 482	44 892	946	NS	-97,89%	-20,13%
Autres dotations aux provisions	48 865	12 074	871	-75,29%	-92,79%	-86,65%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	26 887	243 273	55 223	NS	-77,30%	43,31%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	26 099	174 150	49 938	NS	-71,32%	38,33%
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-
Autres reprises de provisions	788	69 123	5 285	NS	-92,35%	NS
Résultat courant	-84 839	27 203	-30 937	NS	NS	-39,61%
Produits non courants	-	-	-	-	-	-
Charges non courantes	-	30 069	30	-	NS	-
Résultat avant impôts	-84 839	-2 866	-30 967	NS	NS	-39,58%
Impôts sur les résultats	1 811	1 772	1 720	-3,80%	-2,81%	-3,31%
Résultat net de l'exercice	-86 651	-4 638	-32 688	-94,65%	NS	-38,58%

1. Produit Net Bancaire

En MDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Produits d'exploitation bancaire	361 228	352 445	339 763	-2,43%	-3,60%	-3,02%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	338 596	322 699	299 463	-4,69%	-7,20%	-5,96%

Commissions sur prestations de service	22 359	21 465	20 047	-4,00%	-6,61%	-5,31%
Produits sur titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	8 260	20 220	NS	NS	-
Autres produits bancaires	272	21	32	-92,38%	52,48%	-65,90%
Charges d'exploitation bancaire	162 735	166 727	189 921	2,45%	13,91%	8,03%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	160 108	157 262	158 878	-1,78%	1,03%	-0,38%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	8 621	29 488	NS	NS	-
Autres charges bancaires	2 627	844	1 556	-67,86%	84,21%	-23,06%
Produit net bancaire	198 493	185 718	149 842	-6,44%	-19,32%	-13,12%

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le Produit Net Bancaire de BMCI Crédit Conso a baissé de 19.3%.

Ce recul est dû à :

- la baisse des produits d'exploitations bancaires qui sont passés de 352.4 MDH en 2012 à 339.8 MDH en 2013 (notamment les Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle et les commissions sur prestations de service) suite à la baisse des agios créditeurs en 2013 ;
- l'augmentation de 13.9% des charges d'exploitations bancaires, notamment les Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui représentent plus de 15% du total charge d'exploitation bancaires suite à la hausse des charges d'amortissements sur les immobilisations sur crédit-bail. (activité ayant démarré courant 2012).

La hausse des charges d'exploitations bancaires entre 2012 et 2013 est liée à l'activité LOA. Ces intérêts s'établissent à 158,8 MDH à fin 2012 et représentent 47% des produits d'exploitation bancaire.

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, le Produit Net Bancaire de BMCI Crédit Conso a reculé de 6.4%.

Cette baisse s'explique par :

- le recul de 2.4% des produits d'exploitations bancaires qui passent de 361.2 MDH en 2011 à 352.4 MDH en 2012 (notamment les Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle et sur les opérations de change) ;

- l'augmentation de 2.4% des charges d'exploitations bancaires, qui sont constituées principalement des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (94.3% en 2012).

2. Résultat brut d'exploitation

En KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 12/13	TCAM
Produit net bancaire	198 493	185 718	149 841	-6,44%	-19,32%	-13,12%
Produits d'exploitation non bancaire	1 057	2 010	4 278	90,27%	NS	NS
Charges d'exploitation non bancaire	40	3 437	-	NS	-	-
Charges générales d'exploitation	123 498	118 995	116 934	-3,65%	-1,73%	-2,69%
Résultat brut d'exploitation	76 012	65 297	37 185	-14,10%	-43,05%	-30,06%
Coefficient d'exploitation*	62,2%	64,1%	78,0%	1,90	13,90	-

*charges générales d'exploitation / PNB

Le résultat Brut d'exploitation a enregistré un TCAM de -30% sur la période 2011-2013 pour se situer à 37.2 MDH en 2013 contre 76 MDH en 2011.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le résultat brut d'exploitation de BMCI Crédit Conso ressort à 37.2 MDH contre 65.3 MDH en 2012 soit une baisse de 43%. Ce recul s'explique principalement par la baisse de 35 MDH du PNB.

La baisse du PNB a eu également un effet négatif sur le coefficient d'exploitation qui s'établit à 78% au titre de l'exercice 2013 avec un surcroît de 13.9 points par rapport à 2012.

Les produits d'exploitation non bancaire qui affichent un montant de 4 MDH à fin 2013 correspondent aux soldes excédentaires clients (solex).

Quant aux charges d'exploitation non bancaire, elles affichent un solde nul en 2013 après avoir atteint 3.4 MDH en 2012. Le montant de 2012 est relatif à la dépréciation totale de certaines immobilisations suite au projet de migration monétique.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le résultat brut d'exploitation de BCC a baissé de 14.1%. Ce recul s'explique par la baisse de 6.4% du PNB et l'augmentation des charges d'exploitation non bancaire.

Le coefficient d'exploitation s'est établi à 64.1% au titre de l'exercice 2012 en léger surcroît (+1.9 points) par rapport à 2011 (baisse du PNB plus importante que la baisse des charges générales d'exploitation)

- Les charges générales d'exploitation

En KMAD	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
---------	------	------	------	-----------	-----------

charges générales d'exploitation	123 498	118 995	116 934	-3,65%	-1,73%
charge de personnel	27 742	-	-	NS	-
Impôt et taxes	1 432	909	871	-36,52%	-4,18%
charges externes	88 814	112 262	112 388	26,40%	0,11%
autres charges	2 498	2 651	854	6,12%	-67,79%
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 012	3 173	2 821	5,35%	-11,09%

Les charges générales d'exploitation s'élève à 116,9 MDH à fin 2013 en retrait par rapport à l'exercice 2012, expliqué essentiellement par le recul des autres charges réparties sur plusieurs exercices.

Au titre de l'exercice 2012, les charges générales d'exploitation ont également connu un recul du à la baisse des impôts et taxes.

3. Dotations nettes aux provisions

En KMAD	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	187 738	281 367	123 345	49,87%	-56,16%	-18,94%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	137 391	224 401	121 529	63,33%	-45,84%	-5,95%
Pertes sur créances irrécouvrables	1 482	44 892	946	NS	-97,89%	-20,13%
Autres dotations aux provisions	48 865	12 074	871	-75,29%	-92,79%	-86,65%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	26 887	243 273	55 223	NS	-77,30%	43,31%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	26 099	174 150	49 938	NS	-71,32%	38,33%
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-
Autres reprises de provisions	788	69 123	5 285	NS	-92,35%	NS
Dotations nettes des reprises aux provisions	160 851	38 094	68 122	-76,32%	78,83%	-34,92%

Les dotations nettes des reprises aux provisions ont enregistré un TCAM de -34.9% sur la période 2011- 2013, pour se situer à 68.1 MDH en 2013 contre 160,8 MDH en 2011.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, les dotations nettes des reprises aux provisions ont enregistré une hausse de 78,8%. Cette hausse s'explique essentiellement par la baisse des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties notamment pour les créances et engagements pas signature en souffrance et les autres risques et charges.

La baisse des autres dotations et reprises aux provisions constatées en 2013 s'explique par la comptabilisation en 2012 de 12 MDH de provision relative aux suspens bancaires et 69 MDH de reprise de provision sur redressement fiscal.

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, les dotations nettes des reprises aux provisions ont enregistré un retrait de 76.3% sous l'effet conjugué de la hausse de 87 MDH des dotations nettes aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance et la forte hausse de 148 MDH des Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance et de 68 MDH des reprises de provisions pour autres risques et charges.

4. Résultat courant

En KDH	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Résultat brut d'exploitation	76 012	65 297	37 185	-14,10%	-43,05%	-30,06%
Dotations nettes des reprises aux provisions	160 851	38 094	68 122	-76,32%	78,83%	-34,92%
Résultat courant	-84 839	27 203	-30 937	NS	NS	-39,61%

Le résultat courant a enregistré un TCAM de -39.6% sur la période 2011-2013, pour se situer à -30.9 MDH en 2013 contre -84.8 MDH en 2011.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le résultat courant était de -30.9 MDH, soit une baisse de 58.1 MDH par rapport à 2012. Cette dégradation est le résultat de l'effet combiné d'une baisse (-43%) du résultat brut d'exploitation face à une hausse importante des dotations nettes des reprises aux provisions (+78.8%).

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, le résultat courant s'est établi à 27.2 MDH, soit une forte hausse de 112 MDH par rapport à 2011.

Cette augmentation est principalement due à une baisse importante des dotations nettes des reprises aux provisions (-76.32%).

5. Résultat net

En KMAD	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12	TCAM
Résultat courant	-84 839	27 203	-30 937	NS	NS	-39,61%
Résultat non courant	-	-30 069	-30	-	NS	-
Impôts sur les résultats	1 811	1 772	1 720	-2,16%	-2,94%	-2,55%
Résultat net de l'exercice	-86 651	-4 638	-32 688	94,65%	NS	-38,58%

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, BMCI Crédit Conso a affiché un résultat net de -32.7 MDH en retrait de 37.3 MDH en comparaison avec 2012. Ce niveau de résultat est expliqué par la baisse du PNB (-19.3%) accompagnée de la hausse des charges d'exploitations bancaires (+13.9%) et des dotations nettes des reprises aux provisions (78.8%).

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, BCC a affiché un résultat net de -4.6 MDH en augmentation de 91.3 MDH en comparaison avec 2011. Ce niveau de résultat est expliqué principalement par l'importante baisse des dotations nettes des reprises aux provisions (76.3%).

Le résultat non courant de -30.1 MDH en 2012 correspond au protocole d'accord définitif avec l'administration fiscale au titre du contrôle fiscal (2006-2009)..

6. Tableau de flux de trésorerie

Flux de trésorerie en Kdh	2011	2012	2013	Var 12/11	Var 13/12
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	75 730	- 6 501	37 340	-108,58%	NS
Créances sur la clientèle	- 1 604 629	127 424	- 87 540	-107,94%	NS
Autres actifs	14 686	- 4 357	6 022	NS	NS
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	- 76 200	- 23 816	-	68,75%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 362 769	- 298 072	266 933	-121,87%	NS
Dépôts de la clientèle	16 678	- 15 047	- 3 366	NS	77,63%
Autres passifs	21 631	76 690	76 953	NS	-0,34%
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	- 188 865	- 189 562	235 186	-0,37%	NS
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	- 113 134	- 196 062	272 526	73,30%	NS
Produit des cessions d'immob incorporelles & corporelles	40	-	-	-	-
Acquisition d'immob incorporelle et corporelle	3 363	- 1 889	- 3 485	-NS	-84,55%
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 3 323	- 1 889	- 3 485	43,17%	-84,55%
Emission d'actions	51 680	-	-	-	-
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	51 680	-	-	-	-
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	- 64 777	- 197 951	269 041	NS	NS
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	112	- 64 665	- 262 616	NS	NS
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	- 64 665	- 262 616	6 425	NS	NS

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, la trésorerie à la clôture de l'exercice affiche une forte hausse de 269 MDH par rapport à 2012.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- La hausse des Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges, notamment des produits d'exploitation bancaire perçus ;
- La hausse des Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ;

La forte baisse enregistrée au niveau des flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement s'explique par une acquisition immobilière.

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, la trésorerie à la clôture de l'exercice affiche une forte baisse de 197.9 MDH par rapport 2011. Cette dégression s'explique principalement par :

- La baisse des Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges, notamment la baisse de la récupération sur créances amorties et la hausse des charges générales d'exploitation versées ;
- la baisse des flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (émission d'un montant de 51.7 MDH d'actions en 2011), et ;
- la baisse des flux nets provenant des activités d'exploitation, notamment la variation négative des dettes envers les établissements de crédits et assimilés.

PARTIE X : PERSPECTIVES ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.

Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Groupe BMCI.

I. PERSPECTIVES DU METIER DE CREDIT A LA CONSOMMATION SPECIALISE

La croissance des crédits à la consommation distribués par les sociétés spécialisées membres de l'APSF s'inscrit dans une tendance au ralentissement, voire de recul depuis quelques années.

Parallèlement, le marché s'inscrit globalement à la hausse, compte tenu de la croissance continue et régulière des concours bancaires à la consommation.

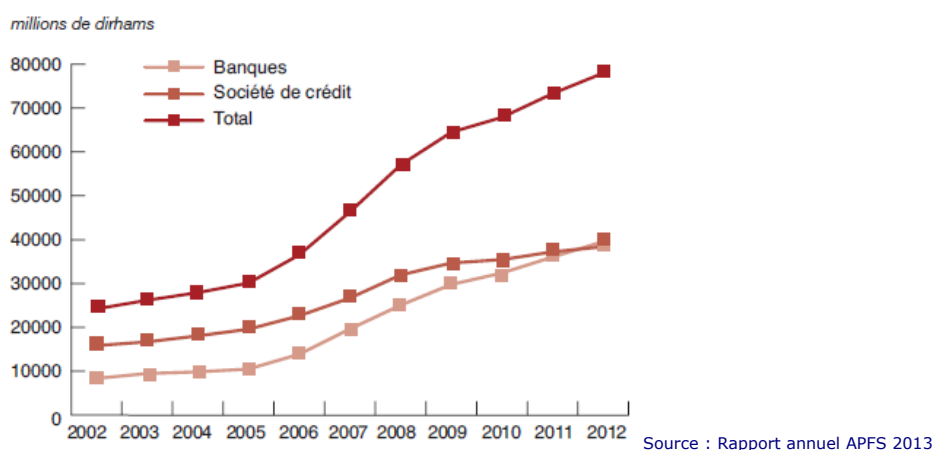
La concurrence des banques s'exprime par des conditions tarifaires réduites, des rachats de crédit auprès des sociétés spécialisées et l'octroi de prêts personnels destinés in fine à financer l'acquisition de biens d'équipement (cas de l'automobile).

Par les chiffres, cette concurrence se manifeste par la perte continue et régulière de la part de marché des sociétés de crédit qui est tombée en deçà des 50% à fin 2012 contre plus des 2/3 une dizaine d'années plus tôt.

Face à cette perte de part de marché continue, la profession a ouvert la réflexion sur la pertinence du business model du crédit à la consommation spécialisé tel qu'il fonctionne depuis une vingtaine d'années, avec une prédominance des prêts non affectés (2/3 des encours, bon an mal an) qui sont, tout compte fait, l'apanage des banques.

Le développement de ce type de crédit par les sociétés spécialisées s'explique, certes fondamentalement, par des raisons historiques et les mesures initiées par la profession, mais aussi, accessoirement, par le peu d'intérêt accordé alors par les banques aux crédits aux particuliers.

Évolution comparée du marché et de la part de marché des sociétés de crédit et des banques 2002-2012



Parallèlement, le crédit d'équipement des ménages est resté confiné à des niveaux modestes, le tissu commercial qui le nourrit n'ayant pas évolué réellement, malgré les promesses apportées par la grande distribution et le développement des franchises.

Concurrence des banques, d'une part (avec leur avantage distinctif en matière de coût de mobilisation de la ressource et, partant, de taux proposés à la clientèle), difficultés, d'autre part, à développer le cœur du métier qui n'est autre que le crédit affecté, la question du futur stratégique du métier de crédit à la consommation spécialisé reste complètement ouverte.

II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE BMCI

La BMCI a lancé son plan stratégique 2013-2016 qui fixe comme objectif un PNB de 3.8 Milliards de MAD à l'horizon 2016, avec comme priorités de:

- Poursuivre les efforts d'investissements traduits par le développement du réseau (20 ouvertures d'agences par an),
- Gagner des parts de marché entre 2013-2016 ;
- Elargir le portefeuille clients et optimiser son exploitation ;
- Moderniser les plates-formes informatiques et Optimiser les canaux de distribution

A cet effet, La stratégie adoptée pour atteindre cet objectif s'articule sur les axes suivants:

- Renforcer la proximité avec la clientèle et accroître le taux de pénétration par:
 - Le maintien de la forte intensité relationnelle avec les clients et la poursuite de l'effort de conquête de nouveaux clients et notamment les segments haut de gamme et MRE.
 - La poursuite de l'amélioration de la satisfaction clients
 - L'ouverture de nouveaux Centre d'Affaires
 - La Multiplication des événements clients.
- "One Bank": Continuer à développer le cross selling géographique en:
 - Prospectant systématiquement les filiales locales des groupes clients, notamment l'organisation de road show auprès des sites pilotes.
 - Développant la « promotion » de la BMCI à travers le Groupe et systématisant ainsi les recommandations.

- Organisant des road show au Maroc pour les autres sites du Groupe (Afrique en particulier) afin de présenter les entreprises marocaines présentes ou souhaitant se développer sur leurs territoires.
- Continuant les actions de prospection du Trade center sur les réémissions de garanties internationales.

III. DONNEES PREVISIONNELLES DE LA BMCI POUR LA PERIODE 2013-2015²¹

Les comptes consolidés prévisionnels présentés ci-après sont réalisés sur la base du périmètre de consolidation de la Société après fusion.

La consolidation des comptes prévisionnels est fournie à titre indicatif et n'a fait l'objet d'aucune validation par les commissaires aux comptes. Ces comptes peuvent différer sensiblement des comptes consolidés arrêtés au titre des exercices 2014 et 2015.

A noter que les données prévisionnelles consolidées présentées ci-après ont été établies sur la base de comptes en normes IFRS.

Les hypothèses macro-économiques prises en compte pour l'élaboration des états prévisionnels (2014-2015) tablent sur :

- un PIB de 4.7% en 2014 et 5% en 2015 ;
- une inflation stable de 2.5% en 2014 et en 2015 ;
- un taux de change EUR/MAD de 11.12 en 2014 et 2015 ;
- un taux directeur de BAM de 2.75% en 2014 et 2015 ;
- un taux d'intérêt sur 10 ans de 5.35% en 2014 et 2015 ;
- Un taux d'intérêt sur 5 ans de 4.9% en 2014 et 2015 ;
- un taux de facturation des fonds propres sur 10 ans de 4.49% en moyenne en 2014 et 4.50% en 2015.

1. Compte de résultat consolidé prévisionnel

en KMAD	2013	2014	2015	Var 14/13	Var 15/14	TCAM
MARGE D' INTERÊT	2 559 421	2 659 969	2 835 460	3,93%	6,60%	5,25%
MARGE SUR COMMISSIONS	429 659	476 335	523 173	10,86%	9,83%	10,35%
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	208 683	196 568	221 446	-5,81%	12,66%	3,01%
Produit et charges des autres activités	- 65 727	- 70 781	- 74 144	7,69%	4,75%	6,21%
PRODUIT NET BANCAIRE	3 132 036	3 262 092	3 505 935	4,15%	7,48%	5,80%
FRAIS DE GESTION	1 482 928	1 499 551	1 525 930	1,12%	1,76%	1,44%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 649 108	1 762 541	1 980 005	6,88%	12,34%	9,57%
Coût du risque	588 141	542 023	563 734	-7,84%	4,01%	-2,10%

²¹ Le Business plan est préparé par le Management de BMCI banque sur la base des données consolidées de la banque

RESULTAT D'EXPLOITATION	1 060 966	1 220 518	1 416 271	15,04%	16,04%	15,54%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	949	1 100	1 100	15,91%	0,00%	7,66%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 061 915	1 221 618	1 417 371	15,04%	16,02%	15,53%
Impôts sur les bénéfices	420 755	484 033	561 595	15,04%	16,02%	15,53%
RESULTAT NET	641 160	737 585	855 776	15,04%	16,02%	15,53%
Résultat hors groupe	1 212	1 239	1 248	2,26%	0,72%	1,49%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	639 949	736 346	854 528	15,06%	16,05%	15,56%
Résultat par action (en dirham)	48	55	64	15,06%	16,05%	15,56%
Résultat dilué par action (en dirham)	-	-	-	-	-	-

Source : BMCI

Pour l'exercice 2014, le produit net bancaire consolidé est estimé à 3.3 Mrds DH, en progression de 4% par rapport à 2013. Sur la période 2013-2015, le PNB devrait progresser au taux de croissance annuelle moyen de 5.8%, se situant à 3.5 Mrds DH en 2015.

Le résultat d'exploitation s'élèverait à 1.4 Mrds DH en 2015 contre 1.1 Mrds DH en 2013, soit un TCAM sur la période 2013-2015 de 15.5%.

Le résultat net part du groupe devrait enregistrer une augmentation de 15% en 2014, et 16% en 2015 soit un TCAM de 15.6% sur la période 2013-2015, pour atteindre 854.5 MDH en 2015.

2. Bilan prévisionnel

ACTIF IFRS en KMAD	2013	2014	2015	Var 14/13	Var 14/15	TCAM
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 713 479	2 048 908	2 699 947	-24,49%	31,77%	-0,25%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	354 551	379 724	398 870	7,10%	5,04%	6,07%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	8 046 615	7 131 659	7 274 293	-11,37%	2,00%	-4,92%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	967 914	1 022 780	1 190 534	5,67%	16,40%	10,91%
Prêts et créances sur la clientèle	52 136 923	55 733 840	57 940 106	6,90%	3,96%	5,42%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-

Placements détenus jusqu'à leur échéance		-	-	-	-	-
Actifs d'impôt exigible	91 048	100 152	109 257	10,00%	9,09%	9,54%
Actifs d'impôt différé	106 350	116 984	127 619	10,00%	9,09%	9,54%
Comptes de régularisation et autres actifs	571 400	515 758	547 930	-9,74%	6,24%	-2,08%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13 765	13 000	14 000	-5,56%	7,69%	0,85%
Immeubles de placement	25 136	28 907	32 677	15,00%	13,04%	14,02%
Immobilisations corporelles	1 651 169	1 898 844	2 179 542	15,00%	14,78%	14,89%
Immobilisations incorporelles	246 802	283 822	325 778	15,00%	14,78%	14,89%
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720	87 720	-	-	-
TOTAL ACTIF IFRS	67 012 871	69 362 099	72 928 274	3,51%	5,14%	4,32%

Le total actif de BMCI s'élèverait à 69.4 Mrds DH en 2014 et 72.9 Mrds DH en 2015 contre 67 Mrds DH en 2013 soit un TCAM de 4.3% sur la période 2013-2015.

Les créances sur la clientèle augmenteraient de 5.4% sur la période 2013-2015 pour atteindre 72.9 Mrds DH à fin 2015.

Les immobilisations corporelles et incorporelles évolueraient de 15% en 2014 et 14.8% en 2015 pour atteindre respectivement 2.2 Mrds DH et 0.3 Mrds DH a fin 2015, soit un TCAM de 14.9% sur la période prévisionnelle.

PASSIF IFRS en KMAD	2013	2014	2015	Var 14/13	Var 14/15	TCAM
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	11 894	13 084	14 273	10,00%	9,09%	9,54%
Instruments dérivés de couverture		-	-	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4 988 047	5 511 650	5 476 767	10,50%	0,63%	4,78%
Dettes envers la clientèle	44 256 249	45 268 000	48 658 000	2,29%	7,49%	4,86%
Titres de créance émis	6 478 561	6 902 489	6 608 132	6,54%	4,26%	1,00%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs d'impôt courant	10 504	11 554	12 605	10,00%	9,09%	9,54%
Passifs d'impôt différé	222 165	244 381	266 597	10,00%	9,09%	9,54%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 585 133	1 597 814	1 600 984	0,80%	0,20%	0,50%

Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	212 526	233 779	257 157	10,00%	10,00%	10,00%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	754 775	754 000	754 000	-0,10%	0,00%	-0,05%
Capital et réserves liées	4 595 648	4 595 692	4 595 692	0,00%	0,00%	0,00%
Réserves consolidées	3 233 575	3 470 069	3 803 289	7,31%	9,60%	8,45%
- Part du groupe	3 196 048	3 431 792	3 764 261	7,38%	9,69%	8,53%
- Part des minoritaires	37 527	38 277	39 028	2,00%	1,96%	1,98%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	22 632	22 000	25 000	-2,79%	13,64%	5,10%
Résultat net de l'exercice	641 160	737 585	855 776	15,04%	16,02%	15,53%
- Part du groupe	639 949	736 346	854 528	15,06%	16,05%	15,56%
- Part des minoritaires	1 212	1 239	1 248	2,26%	0,72%	1,49%
TOTAL PASSIF IFRS	67 012 871	69 362 099	72 928 274	3,51%	5,14%	4,32%
Capitaux propres	8 493 016	8 825 347	9 279 757	3,91%	5,15%	4,53%
. Part du groupe	8 454 277	8 785 830	9 239 482	3,92%	5,16%	4,54%
. Part des intérêts minoritaires	38 738	39 516	40 276	2,01%	1,92%	1,97%

Le total passif s'élèverait à 69.4 Mrds DH en 2014 et 72.9 Mrds DH en 2015, soit un TCAM de 4.3% sur la période 2013-2015.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés et envers la clientèle ainsi que les titres de créance émis évolueraient avec un TCAM respectif de 4.8%, 4.9% et 1% sur la période 2013-2015.

les capitaux propres devraient passer de 8.5 Mrds DH en 2013 à 8.8 Mrds DH en 2014 et 9.3 Mrds DH en 2015 soit un TCAM de 4.5% sur la période 2013-2015.

PARTIE XI : FACTEURS DE RISQUES

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie ;
- les risques de marché ;
- le risque de taux et de liquidité ;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- Risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un particulier.
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

❖ **Gestion du risque de crédit**

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations. La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques. Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité ad hoc.

❖ **Gestion du risque de concentration du crédit**

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque, les limites sectorielles sont revues périodiquement. Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

2- Risque de Marché

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. La gestion du

risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1er niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2ème niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VAR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journalier retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.
- Un suivi fonctionnel de 3ème niveau assuré par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas.

3- Risque de taux et de liquidité

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Maîtriser les risques financiers,
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Orienter la politique commerciale de sorte à préserver la marge en développant les actifs longs à taux fixe suite à la remontée des taux long terme.
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale.

❖ **Risque de taux :**

Deux types de risque de taux d'intérêt sont distingués:

- Les risques de taux d'intérêt structurel liés aux opérations clientèle regroupés dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt structurel liés au Book Fonds Propres.

Les analyses ALM ont vocation à couvrir les risques de taux d'intérêt structurels de ces deux périmètres. Ces derniers peuvent découler d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)

- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance. Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes. Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

❖ **Risque de liquidité :**

Mensuellement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition de l'Institution en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ces concurrents.

4- Risques opérationnels

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif. Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent

aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'Etat-Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

PARTIE X : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Néant

PARTIE XIII : ANNEXES

Etats de synthèse consolidés BMCI

Bilan

ACTIF IFRS	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 713 479	1 872 597	3 121 376
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	354 551	279 082	1 878 911
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	8 046 615	7 484 182	4 192 818
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	967 914	1 418 017	1 825 333
Prêts et créances sur la clientèle	52 136 923	56 617 850	58 431 263
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs d'impôt exigible	91 048	50 932	92 596
Actifs d'impôt différé	106 350	99 932	100 292
Comptes de régularisation et autres actifs	571 400	923 135	328 697
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13 765	18 013	8 728
Immeubles de placement	25 136	26 366	20 522
Immobilisations corporelles	1 651 169	1 572 311	1 501 228
Immobilisations incorporelles	246 802	220 865	197 987
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	67 012 871	70 671 003	71 787 472

PASSIF IFRS	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	11 894	17 419	43 060
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4 988 047	7 070 504	9 960 681
Dettes envers la clientèle	44 256 249	43 567 537	43 483 052
Titres de créance émis	6 478 561	8 961 429	8 463 818
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	10 504	42 909	12 703
Passifs d'impôt différé	222 165	191 156	156 358
Comptes de régularisation et autres passifs	1 585 133	1 596 793	1 608 113
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	212 526	190 570	248 827
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées	754 775	754 668	
Capital et réserves liées	4 595 648	4 595 648	4 595 648
Réserves consolidées	3 233 575	2 861 377	2 376 729
- Part du groupe	3 196 048	2 779 691	2 296 688
- Part des minoritaires	37 527	81 686	80 041
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	22 632	8 618	14 545
Résultat net de l'exercice	641 160	812 375	823 937
- Part du groupe	639 949	803 245	813 344
- Part des minoritaires	1 212	9 130	10 593
TOTAL PASSIF IFRS	67 012 871	70 671 003	71 787 472

Capitaux propres	8 493 016	8 278 018	7 810 860
. Part du groupe	8 454 277	8 187 202	7 720 226
. Part des intérêts minoritaires	38 738	90 816	90 634

Compte de résultat IFRS consolidé

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et produits assimilés	3 632 796	3 715 480	3 520 562
Intérêts et charges assimilés	1 073 375	1 101 483	1 073 398
MARGE D' INTERÊT	2 559 421	2 613 997	2 447 164
Commissions perçues	476 237	465 152	420 984
Commissions servies	46 578	41 112	33 469
MARGE SUR COMMISSIONS	429 659	424 040	387 515
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	218 414	203 197	228 074
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	- 9 731	- 17 689	6 250
Produits des autres activités	33 837	40 847	113 457
Charges des autres activités	99 565	103 931	119 839
PRODUIT NET BANCAIRE	3 132 036	3 160 462	3 062 622
Charges générales d'exploitation	1 311 510	1 241 475	1 137 264
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	171 419	165 208	152 984
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 649 108	1 753 779	1 772 373
Coût du risque	588 141	459 988	325 128
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 060 966	1 293 791	1 447 245
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	949	9 285	2 398
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	- 8 455
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 061 915	1 303 076	1 441 188
Impôts sur les bénéfices	420 755	490 701	617 251
RESULTAT NET	641 160	812 375	823 937
Résultat hors groupe	1 212	9 130	10 593
RESULTAT NET PART DU GROUPE	639 949	803 245	813 344
Résultat par action (en dirham)	48	60	61
Résultat dilué par action (en dirham)			

Variation du capital

(en milliers de Dhs)

	Capital (D)	Réserves liées au capital (E)	Actions propres (F)	Réserves et résultats consolidés (G)	Gains ou pertes latents ou différés (H)	Capitaux propres part Groupe (I)	Intérêts minoritaires (J)	Total (K)
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2010	1 281 701	3 278 947		2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010 corrigés	1 281 701	3 278 947	-	2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-					-		-
Dividendes			-	331 971	-	331 971	8 949	340 920
Autres		35 000	-	34 509		491		491
Résultat au 31 Déc 2011				813 344		813 344	10 593	823 937
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					1 096	1 096		1 096
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				564		564		564
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	564	1 096	1 660	-	1 660
Variations de périmètre						-	23 954	23 954
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2011	1 281 701	3 313 947		3 110 032	14 545	7 720 226	90 634	7 810 860
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2011 corrigés	1 281 701	3 313 947	-	3 110 032	14 545	7 720 226	90 634	7 810 860
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-					-		-
Dividendes			-	331 971	-	331 971	8 949	340 920
Autres		-		1 420		1 420		1 420
Résultat au 31 Déc 2012				803 245		803 245	9 130	812 375
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					5 927	5 927		5 927
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				209		209		209
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	209	5 927	5 718	-	5 718
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2012	1 281 701	3 313 947		3 582 936	8 618	8 187 202	90 815	8 278 017
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2012 corrigés	1 281 701	3 313 947	-	3 582 936	8 618	8 187 202	90 815	8 278 017
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-					-		-
Dividendes			-	398 365	-	398 365	6 712	405 077
Autres				12 185		12 185	46 576	34 391
Résultat au 31 décembre 2013				639 949		639 949	1 212	641 160
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					14 014	14 014		14 014
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)			-	708		708		708
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	708	14 014	13 306	-	13 306
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2013	1 281 701	3 313 947		3 835 997	22 632	8 454 278	38 738	8 493 016

Tableau de flux de trésorerie

	Tableau de flux de trésorerie	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
1	Résultat avant impôts	1 061 915	1 303 076	1 441 188
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	171 419	165 208	152 984
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	588 108	461 651	325 128
5	+/- Dotations nettes aux provisions	21 956	58 257	13 323
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	949	9 285	2 398
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-	-
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	-
9	+/- Autres mouvements	- 112 453	49 827	134 683
10	Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	669 979	627 714	601 870
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 1 539 353	- 3 586 241	5 401 380
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	4 658 626	1 412 039	- 5 351 088
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 3 104 049	- 1 228 974	- 621 291
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	333 159	605 757	26 367
15	- Impôts versés	- 469 998	- 380 192	- 721 346
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 121 615	- 4 389 125	- 1 265 977
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 610 279	- 2 458 335	777 081
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 33 701	- 18 570	- 4 795
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 230	- 5 843	950
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 276 213	- 259 170	- 435 772
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 308 684	- 283 583	- 439 617
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 405 078	- 340 921	- 364 876
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	107	754 668	-
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 404 971	413 747	- 364 876
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie			
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	896 624	- 2 328 171	- 27 412
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 635 298	3 963 469	3 990 881
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 872 597	3 121 376	3 891 865
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 237 299	842 093	99 016
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 531 922	1 635 298	3 963 469
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 713 479	1 872 597	3 121 376
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 181 557	- 237 299	842 093
33	Variation de la trésorerie nette	896 624	- 2 328 171	- 27 412

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Etablissements de crédits	967 914	1 418 017	1 825 333
Comptes et prêts	804 434	990 218	1 376 615
Valeurs reçues en pension	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-
Autres prêts et créances	148 395	365 405	394 592
Total en principal	952 829	1 355 623	1 771 207
Créances rattachées	15 085	62 394	54 126
Provisions	-	-	-
Valeur nette	967 914	1 418 017	1 825 333
Opérations internes au groupe	5 909 597	5 559 952	6 899 138
Comptes ordinaires	433 009	392 962	134 031
Comptes et avances à terme	5 377 832	5 166 990	6 765 107
Prêts subordonnés	-	-	-
Créances rattachées	98 756	-	-

Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers de dirhams)

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Opérations avec la clientèle	48 616 629	52 687 366	54 198 569
Créances commerciales	12 436 335	14 421 981	17 383 080
Autres concours à la clientèle	30 748 652	30 325 069	30 629 001
Valeurs reçues en pension	47 063	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	8 560 496	10 701 484	8 960 984
Total en principal	51 792 546	55 448 534	56 973 065
Créances rattachées	114 621	65 217	104 682
Provisions	3 290 538	2 826 385	2 879 179
Valeur nette	48 616 629	52 687 366	54 198 569
Opérations de crédit bail	3 520 294	3 930 484	4 232 694
Crédit-bail immobilier	1 327 051	1 414 071	1 589 039
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 040 446	2 402 465	2 526 420
Total en principal	3 367 497	3 816 536	4 115 459
Créances rattachées	404 397	339 339	323 271
Provisions	251 600	225 391	206 036
Valeur nette	3 520 294	3 930 484	4 232 694
Total	52 136 923	56 617 850	58 431 263

Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011			31/12/2012			31/12/2013		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 266 967	266 886	1 000 081	1 383 864	303 050	1 080 814	1 495 732	341 390	1 154 342
Equip. Mobilier, installation	340 126	223 036	117 090	374 626	253 919	120 707	397 246	284 577	112 669
Biens mobiliers donnés en location									
Autres immobilisations	627 428	243 371	384 057	660 744	289 954	370 790	723 414	339 256	384 158
Total Immobilisations corporelles	2 234 521	733 293	1 501 228	2 419 234	846 923	1 572 311	2 616 392	965 223	1 651 169
Logiciels informatiques acquis	212 920	126 594	86 326	261 178	169 171	92 007	323 450	216 160	107 290
Logiciels informatiques produits par l'entreprise									
Autres immobilisation incorporelles	113 844	2 183	111 661	131 239	2 381	128 858	142 089	2 577	139 512
Total Immobilisations incorporelles	326 764	128 777	197 987	392 417	171 552	220 865	465 539	218 737	246 802

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Etablissements de crédits	4 988 047	7 070 504	9 960 680
Comptes et emprunts	4 962 657	6 428 514	8 690 295
Valeurs données en pension		495 991	1 106 693
Total en principal	4 962 657	6 924 505	9 796 988
Dettes rattachées	25 390	145 999	163 692
Valeur au bilan	4 988 047	7 070 504	9 960 680
Opérations internes au groupe	5 981 429	5 662 873	7 053 912
Comptes ordinaires créditeurs	139 207	394 440	126 749
Comptes et avances à terme	5 743 466	5 177 159	6 827 713
Dettes rattachées	98 756	91 274	99 450

Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires créditeurs	27 380 999	26 176 568	25 764 623
Comptes d'épargne	7 499 386	6 961 949	6 427 021
Autres dettes envers la clientèle	9 087 605	10 135 534	10 063 629
Valeurs données en pension	180 695	150 000	1 072 123
Total en principal	44 148 685	43 424 051	43 327 396
Dettes rattachées	107 564	143 486	155 656
Valeur au bilan	44 256 249	43 567 537	43 483 052

Provisions pour risques et charges

Au 31/12/2013

(en milliers de dirhams)

	Solde au 31/12/2012	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2013
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	17 133		3 335	2 248			18 220
Provision pour engagements sociaux	73 840		9 943	7 704		-508	75 571
Provision pour litige et garanties de passif	67 564		14 200	885			80 879
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	32 033		26 238	20 415			37 856
Provisions pour risques et charges	190 570		53 716	31 252		-508	212 526

Au 31/12/2012

(en milliers de dirhams)

	Solde au 31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2012
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	17 133						17 133
Provision pour engagements sociaux	72 956		9 587	8 703			73 840
Provision pour litige et garanties de passif	70 753			3 225		36	67 564
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	87 985		17 541	73 540		47	32 033
Provisions pour risques et charges	248 827		27 128	85 468		83	190 570

Au 31/12/2011

(en milliers de dirhams)

	Solde au 31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2011
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	5 398		11 735				17 133
Provision pour engagements sociaux	69 074		14 340	10 458			72 956
Provision pour litige et garanties de passif	68 962		31 923		29 949	-183	70 753
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	118 716	72 969	1 342	104 856	200	14	87 985
Provisions pour risques et charges	262 150	72 969	59 340	115 314	30 149	-169	248 827

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)			
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de financements donnés	3 812 547	3 992 100	3 836 844
Aux établissements de crédit	11 795		100 000
A la clientèle	3 800 752	3 992 100	3 736 844
Engagements de financement reçus	299 250	3 015 720	2 552 883
des établissements de crédit	299 250	3 015 720	2 552 883
de la clientèle			

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)			
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de garantie donnés	12 051 851	11 722 557	11 257 352
D'ordre des établissements de crédit	3 711 175	3 789 915	3 712 235
D'ordre de la clientèle	8 340 676	7 932 642	7 545 117
Cautions administratives et fiscales et autres cautions			
Autres garanties d'ordre à la clientèle	20 412 215	20 412 215	20 412 215
Engagements de garantie reçus	8 509 476	3 012 399	4 672 515
des établissements de crédit	8 509 476	3 012 399	4 672 515
de l'état et d'autres organismes de garantie			

Etats de synthèse sociaux de BMCI

BILAN

A C T I F (en KDH)	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 713 413	1 872 411	3 120 638
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 384 935	6 414 755	8 040 477
. A vue	1 022 873	998 834	1 201 239
. A terme	5 362 063	5 415 921	6 839 237
3. Créances sur la clientèle	38 807 024	42 414 549	40 711 705
. Crédits de trésorerie et à la consommation	14 857 128	18 669 012	17 006 699
. Crédits à l'équipement	8 024 070	8 144 556	8 546 153
. Crédits immobiliers	14 170 436	13 755 456	13 811 732
. Autres crédits	1 755 390	1 845 524	1 347 122
4. Créances acquises par affacturage	1 738 039	1 726 601	1 243 820
5. Titres de transaction et de placement	9 089 827	8 991 797	7 169 993
. Bons du trésor et valeurs assimilées	6 169 413	7 013 668	5 864 635
. Autres titres de créance	2 872 820	1 930 608	1 251 437
. Titres de propriété	47 594	47 521	53 922
6. Autres actifs	607 571	833 975	309 688
7. Titres d'investissement	0	-	0
. Bons du trésor et valeurs assimilées	0	-	0
. Autres titres de créance	0	-	0
8. Titres de participation et emplois assimilés	543 932	511 948	541 441
9. Créances subordonnées	0	-	-
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	-	-
11. Immobilisations incorporelles	306 120	263 064	222 998
12. Immobilisations corporelles	1 471 046	1 403 403	1 339 265
Total de l'Actif	61 661 908	64 432 503	62 700 025

P A S S I F (en KDH)	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	951 924	1 852 486	2 046 287
. A vue	647 207	939 487	403 032
. A terme	304 717	912 999	1 643 255
3. Dépôts de la clientèle	43 740 118	43 169 470	42 930 057
. Comptes à vue créditeurs	27 159 371	25 902 398	25 537 549
. Comptes d'épargne	7 499 384	6 961 949	6 427 021
. Dépôts à terme	7 543 254	8 678 524	9 584 894
. Autres comptes créditeurs	1 538 109	1 626 599	1 380 594
4. Titres de créance émis	6 631 632	9 328 269	8 827 098
. Titres de créance négociables	6 631 632	9 328 269	8 827 098
. Emprunts obligataires	0	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0	0
5. Autres passifs	1 145 783	1 132 911	1 219 245
6. Provisions pour risques et charges	247 854	212 169	104 865
7. Provisions réglementées	0	0	0
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0
9. Dettes subordonnées	754 775	754 668	0
10. Ecart de réévaluation	0	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	3 352 336	3 352 336	3 352 336
12. Capital	1 327 884	1 327 884	1 327 884
13. Actionnaires. Capital non versé (-)			
14. Report à nouveau (+/-)	2 905 457	2 561 542	2 050 904
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	604 145	740 766	841 349
Total du Passif	61 661 908	64 432 503	62 700 025

HORS BILAN

HORS BILAN (en KDH)	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS DONNES	20 847 956	21 143 182	22 340 809
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	0	100 000
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 409 683	3 480 090	3 301 279
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	10 460 473	10 388 443	11 559 788
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 977 799	6 889 286	7 379 741
5. Titres achetés à réméré	0	0	0
6. Autres titres à livrer	0	385 364	0
ENGAGEMENTS RECUS	8 172 587	3 194 742	5 027 712
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	557 325	555 475
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 172 587	2 622 752	4 472 237
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	0	0
10. Titres vendus à réméré	0	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	14 666	0

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en milliers DH	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
-I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 095 892	4 042 384	3 797 119
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	125 138	124 030	107 833
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 742 223	2 858 327	2 765 524
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	306 789	250 598	175 777
- Produits sur titres de propriété	127 788	111 017	97 658
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0	0
- Commissions sur prestations de service	444 906	434 536	373 712
- Autres produits bancaires	349 047	263 877	276 615
-II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 243 172	-1 204 476	-1 084 557
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-25 740	-55 934	-37 950
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-588 422	-553 991	
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-367 487	-376 942	-546 049
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0	-319 278
- Autres charges bancaires	-261 523	-217 609	0
			-181 280
-III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 852 720	2 837 909	2 712 562
- Produits d'exploitation non bancaire	2 301	9 069	7 846
- Charges d'exploitation non bancaire	-718	-5 280	-122
-IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-1 368 373	-1 298 380	-1 186 880
- Charges de personnel	-786 190	-736 570	-649 177
- Impôts et taxes	-18 411	-21 922	-26 912
- Charges externes	-400 991	-377 523	-366 200
- Autres charges générales d'exploitation	0	0	-67
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-162 780	-162 365	-144 524
-V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-791 817	-974 134	-558 052
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-649 338	-373 488	-440 812
- Pertes sur créances irrécouvrables	-80 350	-457 578	-73 564
- Autres dotations aux provisions	-62 129	-143 067	-43 676
-VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	242 788	586 940	345 722
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	211 886	546 465	301 894
- Récupérations sur créances amorties	599	3 094	467
- Autres reprises de provisions	30 302	37 382	43 360
-VII. RESULTAT COURANT	936 900	1 156 124	1 321 076
- Produits non courants	1 530	1 139	188 702
- Charges non courantes	-18 981	-28 697	-292 320
-VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	919 450	1 128 566	1 217 458
- Impôts sur les résultats	-315 305	-387 800	-376 109
-IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	604 145	740 766	841 349
TOTAL PRODUITS	4 342 511	4 639 533	4 339 389
TOTAL CHARGES	-3 738 366	-3 898 767	-3 498 040
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	604 145	740 766	841 349

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de Dh	31/12/13	31/12/12	31/12/11
1 (+) Intérêts et produits assimilés	3 174 150	3 232 955	3 049 134
2 (-) Intérêts et charges assimilées	981 649	986 866	903 277
MARGE D'INTERET	2 192 502	2 246 088	2 145 857
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0	0
5 (+) Commissions perçues	448 106	438 287	377 172
6 (-) Commissions servies	44 147	39 896	32 296
Marge sur commissions	403 960	398 391	344 877
7 (+) Résultats des opérations sur titres de transaction	75 611	52 310	65 947
8 (+) Résultats des opérations sur titres de placement	1 997	-37 415	-16 375
9 (+) Résultats des opérations de change	142 067	154 544	156 704
10 (+) Résultats des opérations sur produits dérivés	-576	1 524	5 180
Résultats des opérations de marché	219 099	170 964	211 456
11 (+) Divers autres produits bancaires	131 308	113 881	100 578
12 (-) Diverses autres charges bancaires	94 149	91 415	90 205
PRODUIT NET BANCAIRE	2 852 720	2 837 909	2 712 562
13 (+) Résultats des opérations sur immobilisations financières	-2 428	2 803	12 957
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	2 163	9 069	852
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	707	5 280	122
16 (-) Charges générales d'exploitation	1 368 373	1 298 380	1 186 880
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 483 375	1 546 121	1 539 368
17(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-517 202	-281 508	-212 015
18(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-29 272	-108 489	-6 277
RESULTAT COURANT	936 900	1 156 124	1 321 076
RESULTAT NON COURANT	-17 451	-27 558	-103 618
19 (-) Impôts sur les résultats	315 305	387 800	376 109
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	604 145	740 766	841 349

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	604 145	740 766	841 349
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	162 780	162 365	144 524
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	0	0
	3 269	5 314	2 538
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	43 505	136 532	33 256
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0	0
24 (+) Dotations non courantes	0	0	0
25 (-) Reprises de provisions	-24 657	-35 749	-123 479
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
	0	-17	-245
27(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
	0	0	122
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-138	0	-6 995
29(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	11	0	0
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	788 915	1 009 211	891 070
- Bénéfices distribués	398 365	331 971	331 971
AUTOFINANCEMENT	390 550	677 240	559 099

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de DH	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 971 600	3 928 540	3 787 362
2. (+) Récupérations sur créances amorties	599	3 094	467
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	2 163	9 051	606
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 775 180	-1 517 774	-1 589 359
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-707	-5 280	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 205 593	-1 136 015	-1 042 356
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-315 305	-387 800	-376 109
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	677 577	893 816	780 611
Variation des :			
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	29 820	1 663 855	-1 011 130
9. (±) Créances sur la clientèle	3 596 087	-2 185 625	-1 613 105
10. (±) Titres de transaction et de placement	-98 030	-1 821 804	-1 869 698
11. (±) Autres actifs	226 404	-524 287	-102 528
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location			
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-900 562	-193 801	1 287 404
14. (±) Dépôts de la clientèle	570 648	239 413	957 380
15. (±) Titres de créance émis	-2 696 637	501 171	1 633 571
16. (±) Autres passifs	12 872	-86 334	-53 332
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	740 602	-2 407 412	-771 438
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	1 418 179	-1 513 596	9 173
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	2 127	-	1 410
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	17	245
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-37 120	-6 530	-225 726
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-271 127	-256 684	-321 502
21. (+) Intérêts perçus			
22. (+) Dividendes perçus	127 308	110 537	97 178
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-178 812	-152 660	-448 395
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	-
24. (+) Variation de dettes subordonnées	-	750 000	-
25. (+) Emission d'actions	-	-	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés			
27. (-) Intérêts versés			
28. (-) Dividendes versés	-398 365	-331 971	-331 971
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-398 365	418 029	-331 971
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	841 002	-1 248 227	-771 193
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 872 411	3 120 638	3 891 831
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 713 413	1 872 411	3 120 638

ETAT DES DEROGATIONS

Au 31/12/2013

INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

Au 31/12/2012

INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

Au 31/12/2011

INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

Au 31/12/2013

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

Au 31/12/2012

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

Au 31/12/2011

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2013

CREANCES en KDH	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 142 609	21 899	85 294	518 949	2 768 752	2 256 530
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour		0	0		0	0
-à terme			0		0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	325 249	1 774 268	0	2 099 517	2 075 820
-au jour le jour	0	325 249	2 214	0	327 463	990
-à terme	0	0	1 772 054	0	1 772 054	2 074 830
PRETS FINANCIERS		60 000	3 379 117	0	3 439 117	3 299 800
AUTRES CREANCES		68 031	0	38 137	106 168	97 161
INTERETS COURUS A RECEVOIR		18 565	95 276	0	113 841	62 394
TOTAL	2 142 609	493 744	5 333 955	557 086	8 527 395	7 791 705

Au 31/12/2012

CREANCES en KDH	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 377 104	122 127	365 216	392 083	2 256 530	3 391 876
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour			0		0	0
-à terme			0		0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	200 000	1 858 859	16 961	2 075 820	5 697 897
-au jour le jour	0	0	990	0	990	362 244
-à terme	0	200 000	1 857 869	16 961	2 074 830	5 335 653
PRETS FINANCIERS		80 000	3 219 800	0	3 299 800	1 497 000
AUTRES CREANCES		59 017	0	38 144	97 161	32 056
INTERETS COURUS A RECEVOIR		2 120	60 269	5	62 394	54 126
TOTAL	1 377 104	463 264	5 504 144	447 193	7 791 705	10 672 955

Au 31/12/2011

CREANCES en KDH	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 632 635	0	110 610	648 631	3 391 876	3 685 774
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour			0		0	0
-à terme			0		0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	1 565 943	4 117 512	14 442	5 697 897	4 823 815
-au jour le jour	0	346 090	1 712	14 442	362 244	2 129
-à terme	0	1 219 853	4 115 800	0	5 335 653	4 821 686
PRETS FINANCIERS		100 000	1 397 000	0	1 497 000	1 918 935
AUTRES CREANCES		32 031	0	25	32 056	32 566
INTERETS COURUS A RECEVOIR		0	50 453	3 673	54 126	13 839
TOTAL	2 632 635	1 697 974	5 675 574	666 771	10 672 955	10 474 929

CREANCES SUR LA CLIENTELE
Au 31/12/2013

CREANCES EN KDH	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	161 920	6 982	13 516 855	490 181	14 175 938	17 904 135
- Comptes à vue débiteurs	145 692	6 982	7 888 578	358 829	8 400 081	10 571 869
- Créances commerciales sur le Maroc	3 433	0	4 119 139	24 387	4 146 959	5 500 541
- Crédits à l'exportation			74 788		74 788	87 000
- Autres crédits de trésorerie	12 795		1 434 350	106 965	1 554 110	1 734 725
CREDITS A LA CONSOMMATION			56 006	593 936	649 942	727 942
CREDITS A L'EQUIPEMENT	530 809		7 432 531	41 177	8 004 517	8 091 133
CREDITS IMMOBILIERS			1 283 873	12 858 522	14 142 395	13 729 199
AUTRES CREDITS	521 429	47 063	42 152	82	610 726	804 916
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 738 039		1 738 039	1 726 601
INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 711	4	42 534	31 594	78 843	116 616
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	870 926	273 738	1 144 664	1 040 608
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			168 442	49 110	217 552	522 954
- Créances compromises	0	0	702 484	224 628	927 112	517 654
TOTAL	1 218 869	54 049	24 982 916	14 289 229	40 545 063	44 141 150

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

Au 31/12/2012

CREANCES EN KDH	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	102 485	2 077	17 245 918	553 655	17 904 135	16 192 182
- Comptes à vue débiteurs	41 367	2 077	10 112 175	416 250	10 571 869	8 725 654
- Créances commerciales sur le Maroc	1 563	0	5 469 397	29 581	5 500 541	4 914 374
- Crédits à l'exportation			97 000		97 000	103 261
- Autres crédits de trésorerie	59 555		1 567 346	107 824	1 734 725	2 448 893
CREDITS A LA CONSOMMATION			41 752	686 190	727 942	751 844
CREDITS A L'EQUIPEMENT	614 125		7 433 002	44 006	8 091 133	8 473 037
CREDITS IMMOBILIERS			1 391 549	12 337 650	13 729 199	13 788 084
AUTRES CREDITS	620 000	155 000	29 830	86	804 916	780 196
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 726 601		1 726 601	1 243 820
INTERETS COURUS A RECEVOIR	7 598	935	79 180	28 903	116 616	159 675
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	1	815 195	225 413	1 040 608	566 687
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			499 944	23 010	522 954	87 437
- Créances compromises	0	1	315 250	202 403	517 654	479 250
TOTAL	1 344 208	158 013	28 763 027	13 875 903	44 141 150	41 955 525

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

Au 31/12/2011

CREANCES EN KDH	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	57 905	10 076	14 985 998	1 138 203	16 192 182	15 308 043
- Comptes à vue débiteurs	39 565	10 076	7 721 591	954 422	8 725 654	8 606 246
- Créances commerciales sur le Maroc	6 872	0	4 854 107	53 395	4 914 374	4 678 452
- Crédits à l'exportation			103 261		103 261	111 851
- Autres crédits de trésorerie	11 468		2 307 039	130 386	2 448 893	1 911 494
CREDITS A LA CONSOMMATION			194	751 650	751 844	811 638
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 160 544		7 256 185	56 308	8 473 037	8 333 867
CREDITS IMMOBILIERS			1 739 821	12 048 263	13 788 084	12 957 662
AUTRES CREDITS	490 000	279 576	10 620	0	780 196	1 248 840
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 243 820		1 243 820	978 589
INTERETS COURUS A RECEVOIR		0	136 027	23 648	159 675	190 805
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	416 696	149 991	566 687	512 976
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			72 728	14 709	87 437	116 692
- Créances compromises	0	0	343 968	135 282	479 250	396 284
TOTAL	1 708 449	289 652	25 789 361	14 168 063	41 955 525	40 342 420

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2013

Au 31/12/2013										
KDH	Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
							Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées										
BMCH-LEASING	Crédit bail		80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2013	226 573	29 938	17 768
BMCI-CREDIT CONSO (EX -CETEL)	Crédit à la consommation		136 118	99,87%	317 699	279 566	31/12/2013	105 901	-32 688	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD	5 500	100%	47 108	44 834	31/12/2013	92 193	42 867	46 950
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier		20 000	100%	20 000	10 109	31/12/2013	10 056	-3 121	
UPAR	Prise de participation		1 500	100%	9 428	1	31/12/2013	-424	5 429	
BMCI GESTION	Gestion des SICAV		1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2013	15 814	14 618	17 500
BMCI FINANCE	Prise de participation		8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2013	4 779	-3 168	
BMCI FONDS	Gestion des FCP		1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2013	1 785	-89	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances		100	100%	100	100	31/12/2013	22 887	22 259	21 000
BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation		300	100%	300	300	31/12/2013	-1 313	-248	
BMCI GESTION SOLIDARITE			1 000	0%	500	500				
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM				500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances		2 000	100%	2 000	529	31/12/2013	460	-35	
ARVAL MAROC	Location longue durée		30 000	33,34%	27 339	18 119	31/12/2013	41 287	9 770	5 197
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière		10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2013	-31 050	-4 565	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform		46 213	10%	13 631	13 631	31/12/2013	86 824	2 389	
Autres titres de participation et Emplois assimilées										
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques		98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2011	225 655	59 710	15 080
Société Interbank	Gestion cartes monétiques		11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2011	22 096	6 709	2 530
BDSI	Maintenance et devel Inform		16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2013	36 636	5 358	440
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière		19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust		18 000	5%	900	900	31/12/2012	23 818	5 031	238
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust		35 000	13%	4 622	4 308	31/12/2012	32 625	4 042	
BNP PARISBAS MED BUSINES Prod	Gestion de process BACK-OFFICE		14 600	4%	584	584	31/12/2013	27 598	4 547	
SCI Romandie	Société immobilière				2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie				5 000	5 000				
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie		25 700	2,82%	725	725	31/12/2012	444 916	41 868	788
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530					
Divers					3 111	3 111				297
TOTAL						543 931		1 389 116	210 621	127 788

Au 31/12/2012

Au 31/12/2012										
KDH	Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
							Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
	Participation dans les entreprises liées									
	BMCH-LEASING	Crédit bail	80 000	72.03%	74 714	74 714	31/12/2012	220 558	26 769	23 531
	BMCI-CREDIT CONSO (EX -CETEL)	Crédit à la consommation	136 118	99.87%	317 699	279 566	31/12/2012	137 918	-4 638	
	BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	47 108	46 415	31/12/2012	98 150	47 085	34 047
	BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	13 349	31/12/2012	13 177	-4 113	
	UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	1	31/12/2012	-5 853	-1 953	
	BMCI GESTION	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2012	18 696	17 065	19 000
	BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2012	8 521	-1 216	7 000
	BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2012	1 873	-17	
	BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2012	21 766	21 506	16 100
	BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	300	31/12/2012	-1 072	-1 342	
	BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500				
	FCP BMCI ACTION DI	OPCVM			500	500				8
	FCP BMCI GESTION SERENITE	OPCVM			500	500				
	FCP BMCI MONETAIRE PLUS	OPCVM			500	500				
	FCP AXA MONETAIRE	OPCVM			500	500				
	FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500				
	DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	560	31/12/2012	494	-156	
	ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33.34%	27 339	18 119	31/12/2012	54 028	15 097	
	Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2012	-26 485	-3 405	
	BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10%	13 631	13 631	31/12/2012	82 748	2 638	
	Autres titres de participation et Emplois assimilées									
	Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2011	225 655	59 710	7 800
	Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2011	22 096	6 709	1 897
	BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2012	33 950	7 183	330
	Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
	SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2011	23 081	4 529	215
	SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	3 594	31/12/2011	27 218	-1 489	
	BNP PARISBAS MED BUSINES Prod	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2012	22 801	63	
	SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
	FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
	NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2011	431 534	41 272	815
	SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530				
	Divers				1 991	1 991				
	TOTAL					511 948		1 410 854	231 297	110 743

Au 31/12/2011

KDH	Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
							Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
	Participation dans les entreprises liées									
	BMCHLEASING	Crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2011	225 988	48 474	23 531
	BMCI-CREDIT CONSO (EX -CETEL)	Crédit à la consommation	136 118	99,87%	317 699	317 699	31/12/2011	142 900	-86 651	
	BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	47 108	47 108	31/12/2011	84 736	30 893	27 668
	BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	17 536	31/12/2011	17 290	-4 868	1 620
	UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	1	31/12/2011	-3 824	-1 080	
	BMCI GESTION	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2011	20 562	18 554	19 000
	BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2011	16 581	11 489	
	BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2011	1 882	-19	
	BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2011	16 360	16 134	12 300
	BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	300	31/12/2011			
	BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2011			
	FCP BMCI ACTION DI	OPCVM			500	500	31/12/2011			13
	FCP BMCI GESTION SERENITE	OPCVM			500	500	31/12/2011			
	FCP BMCI MONETAIRE PLUS	OPCVM			500	500	31/12/2011			
	FCP AXA MONETAIRE	OPCVM			500	500	31/12/2011			
	FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500	31/12/2011			
	DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	659	31/12/2011	650	-99	
	ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2011	26 132	7 085	
	Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2011	-23 110	-5 550	
	BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2011	78 769	6 259	
	Autres titres de participation et Emplois assimilées									
	Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2011			
	Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2010	26 889	8 724	6 760
	BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2011	28 270	5 884	5 060
	Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2011			
	SOGEPiB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	30/09/2011	21 677	3 127	242
	SOGEPiS		0	0,00%	4 622	4 622	31/12/2011			
	BNP PARISBAS MED BUSINES Prod	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2011	22 230	3 259	
	SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930	31/12/2011			
	FONDS DE GARANTIE CMM	Fonds de garantie			5 000	5 000	31/12/2011			
	NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2010	404 093	34 395	991
	Divers				1 991	1 991	31/12/2011			
	TOTAL					541 441		1 108 075	96 010	97 184

**IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL,
EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE**

31/12/2013

Nom de l'établissement : BMCI

Etat non applicable à la BMCI

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2013

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	367 966	63 014	7 750	438 730	104 901	27 708	0	132 609	306 121
Droit au bail	128 436	3 100	7 750	139 286	0	0	0	0	139 286
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	239 530	59 914	0	299 444	104 901	27 708	0	132 609	166 835
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 331 775	208 114	-12 138	2 527 751	928 376	128 332	0	1 056 708	1 471 042
-Immeubles d'exploitation	1 299 577	47 347	64 891	1 411 815	402 975	49 711	0	452 686	959 129
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 238 895	37 681	64 891	1 341 467	387 370	48 417	0	435 787	905 681
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	31 389	9 665	0	41 054	15 605	1 294	0	16 899	24 155
-Moblier et matériel d'exploitation	348 761	21 750	482	370 993	236 653	28 638	0	265 291	105 702
Moblier de bureau d'exploitation	129 945	4 089	85	134 119	94 461	7 792	0	102 253	31 866
Matériel de bureau d'exploitation	42 379	2 653	397	45 429	36 763	2 452	0	39 215	6 215
Matériel informatique	176 437	15 008	0	191 445	105 429	18 394	0	123 823	67 622
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	553 712	46 959	0	600 671	281 439	48 436	0	329 875	270 796
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	35 098	135	0	35 233	7 309	1 548	0	8 857	26 376
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	30 837	0	0	30 837	5 972	1 230	0	7 202	23 635
Moblier et matériel hors exploitation	2 761	135	0	2 896	1 337	318	0	1 655	1 240
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	94 627	91 923	-77 511	109 039	0	0	0	0	109 039
TOTAL	2 699 741	271 127	-4 388	2 966 480	1 033 277	156 040	0	1 189 317	1 777 163

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

AU 31/12/2012

en milliers de DH

					Amortissements et/ou provisions				
--	--	--	--	--	---------------------------------	--	--	--	--

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissement s et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissement s sur immobilisation s sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	302 863	48 525	16 578	367 966	79 865	25 036	0	104 901	263 065
Droit au bail	111 041	3 245	14 150	128 436	0	0	0	0	128 436
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	191 822	45 280	2 428	239 530	79 865	25 036	0	104 901	134 629
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 142 551	208 159	-18 935	2 331 775	803 286	125 090	0	928 376	1 403 399
-Immeubles d'exploitation	1 187 119	62 805	49 653	1 299 577	356 302	46 673	0	402 975	896 602
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 127 744	61 498	49 653	1 238 895	341 893	45 477	0	387 370	851 525
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 082	1 307	0	31 389	14 409	1 196	0	15 605	15 784
-Mobilier et matériel d'exploitation	316 000	31 195	1 566	348 761	207 863	28 790	0	236 653	112 108
Mobilier de bureau d'exploitation	121 282	7 355	1 308	129 945	86 800	7 661	0	94 461	35 484
Matériel de bureau d'exploitation	36 736	5 385	258	42 379	35 065	1 698	0	36 763	5 616
Matériel informatique	157 982	18 455	0	176 437	85 998	19 431	0	105 429	71 008
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	517 007	35 963	742	553 712	233 250	48 189	0	281 439	272 273
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	27 648	2 530	4 920	35 098	5 871	1 438	0	7 309	27 789
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	23 845	2 072	4 920	30 837	4 823	1 149	0	5 972	24 865
Mobilier et matériel hors exploitation	2 303	458	0	2 761	1 048	289	0	1 337	1 424
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	94 777	75 666	-75 816	94 627	0	0	0	0	94 627
TOTAL	2 445 414	256 684	-2 357	2 699 741	883 151	150 126	0	1 033 277	1 666 464

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

AU 31/12/2011

en milliers de DH

[illegible]

Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	244 940	23 596	76 714	191 822	135 083	21 496	76 714	79 865	111 957
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 365 382	272 706	495 537	2 142 551	1 185 720	112 979	495 413	803 286	1 339 265
-Immeubles d'exploitation	1 051 514	135 605	0	1 187 119	314 620	41 682	0	356 302	830 817
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	992 139	135 605	0	1 127 744	301 406	40 487	0	341 893	785 851
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 082	0	0	30 082	13 214	1 195	0	14 409	15 673
-Moblier et matériel d'exploitation	568 780	38 011	290 791	316 000	470 356	28 202	290 695	207 863	108 137
Moblier de bureau d'exploitation	150 858	6 075	35 651	121 282	111 197	11 163	35 560	86 800	34 482
Matériel de bureau d'exploitation	56 176	1 213	20 653	36 736	53 851	1 863	20 649	35 065	1 671
Matériel informatique	361 151	30 723	233 892	157 982	304 713	15 176	233 891	85 998	71 984
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	595	0	595	0	595	0	595	0	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	663 077	58 027	204 097	517 007	395 425	41 895	204 070	233 250	283 757
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	27 975	322	649	27 648	5 319	1 200	648	5 871	21 777
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	23 845	0	0	23 845	3 872	951	0	4 823	19 022
Moblier et matériel hors exploitation	2 630	322	649	2 303	1 447	249	648	1 048	1 255
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	54 036	40 741	0	94 777	0	0	0	0	94 777
TOTAL	2 696 163	321 502	572 251	2 445 414	1 320 803	134 475	572 127	883 151	1 562 263

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

au 31/12/2013

En milliers de DH

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail	0	0	0	0	0	0
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	0	0	0	0	0	0
	Logiciel informatique	0	0	0	0	0	0
	Immeubles exploitation bureau						
	Immeubles hors exploitation						
	Terrain exploitation						
	Agencement Aménagement et Installation	0	0	0	0	0	0
	Agencement Aménagement et Installation						
	Mobilier de bureau	0	0	0	0	0	0
	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0
	Matériel roulant de fonction	0	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau						
	Immeubles exploitation logement de fonction						
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	0	0	0	0	0	0
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	0	0	0	0	0	0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	0	0	0	0	0	0
	Télécommunications	0	0	0	0	0	0
	Mobilier logement de fonction	0	0	0	0	0	0
	Terrain hors exploitation						
TOTAL GENERAL		0	0	0	0	0	0

au 31/12/2012

En milliers de DH

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail						
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	82	16	66	83	17	0
	Logiciel informatique	0	0	0	0	0	0
	Immeubles exploitation bureau						
	Immeubles hors exploitation						
	Terrain exploitation						
	Agencement Aménagement et Installation	0	0	0	0	0	0
	Agencement Aménagement et Installation						
	Mobilier de bureau	0	0	0	0	0	0
	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0
	Matériel roulant de fonction	0	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau						
	Immeubles exploitation logement de fonction						
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	0	0	0	0	0	0
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	0	0	0	0	0	0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	0	0	0	0	0	0
	Télécommunications	0	0	0	0	0	0
	Mobilier logement de fonction	0	0	0	0	0	0
	Terrain hors exploitation						
TOTAL GENERAL		82	16	66	83	17	0

Exercice au 31/12/11

En milliers de DH

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail			0	0	0	0
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	19 682	19 682	0	0	0	0
	Logiciel informatique	76 714	76 714	0	0	0	0
	Immeubles exploitation bureau						
	Immeubles hors exploitation						
	Terrain exploitation						
	Agencement Aménagement et Installation	204 097	204 070	27	0	0	-27
	Agencement Aménagement et Installation						
	Mobilier de bureau	35 652	35 560	0	160	160	-92
	Matériel roulant	20 658	20 694	4	63	63	-4
	Matériel roulant de fonction	590	590	0	21	21	0
	Matériel de bureau						
	Immeubles exploitation logement de fonction						
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	7 266	7 265	1	0	0	-1
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	42 687	42 687	0	0	0	0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	134 216	134 216	0	1	1	0
	Télécommunications	49 723	49 723	0	0	0	0
	Mobilier logement de fonction	649	649	0	0	0	0
	Terrain hors exploitation						
TOTAL GENERAL		591 934	591 810	32	245	245	-124

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2013

en milliers de

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		8 340	9 910	88 073	106 323	269 381
VALEURS DONNEES EN PENSION	0	0	0	0	0	495 991
-au jour le jour					0	0
-à terme			0		0	495 991
EMPRUNTS DE TRESORERIE	3 025	0	0	578 255	581 280	680 939
-au jour le jour				535 004	535 004	543 151
-à terme	3 025	0		43 251	46 276	137 788
EMPRUNTS FINANCIERS	11 329			0	11 329	11 329
AUTRES DETTES		241 882	131		242 013	265 438
INTERETS COURUS A PAYER	0	9 521	0	1 458	10 979	129 408
TOTAL	14 354	259 743	10 041	667 786	951 924	1 852 486

Au 31/12/2012

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		860	23 312	245 209	269 381	259 636
VALEURS DONNEES EN PENSION	495 991	0	0	0	495 991	1 106 693
-au jour le jour					0	0
-à terme	495 991		0		495 991	1 106 693
EMPRUNTS DE TRESORERIE	5 686	42 700	0	632 553	680 939	313 987
-au jour le jour				543 151	543 151	18 000
-à terme	5 686	42 700		89 402	137 788	295 987
EMPRUNTS FINANCIERS	11 329			0	11 329	11 717
AUTRES DETTES		265 307	131		265 438	218 663
INTERETS COURUS A PAYER	5 665	95	1 380	122 268	129 408	135 591
TOTAL	518 671	308 962	24 823	1 000 030	1 852 486	2 046 287

Au 31/12/2011

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS			112 155	147 481	259 636	144 951
VALEURS DONNEES EN PENSION	1 106 693	0	0	0	1 106 693	202 901
-au jour le jour					0	0
-à terme	1 106 693		0		1 106 693	202 901
EMPRUNTS DE TRESORERIE	7 139	56 900	0	249 948	313 987	136 459
-au jour le jour				18 000	18 000	41 849
-à terme	7 139	56 900		231 948	295 987	94 610
EMPRUNTS FINANCIERS	11 717			0	11 717	23 204
AUTRES DETTES		218 532	131		218 663	126 377
INTERETS COURUS A PAYER	12 707		1 435	121 449	135 591	124 991
TOTAL	1 138 256	275 432	113 721	518 878	2 046 287	758 883

DEPOT DE LA CLIENTELE**Au 31/12/2013**

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	375 778	461 314	8 051 465	18 081 756	26 970 313	25 812 295
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	7 499 384	7 499 384	6 961 949
DEPOTS A TERME	53 000	196 300	1 708 012	5 487 357	7 444 669	8 401 349
AUTRES COMPTES CREDITEURS	960	220 183	1 220 041	277 619	1 718 803	1 850 825
INTERETS COURUS A PAYER	702	2 600	30 981	72 666	106 949	143 052
TOTAL	430 440	880 397	11 010 499	31 418 782	43 740 118	43 169 470

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

Au 31/12/2012

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	340 682	325 951	7 693 036	17 452 626	25 812 295	25 500 546
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	6 961 949	6 961 949	6 427 021
DEPOTS A TERME	700 000	1 230 200	1 088 364	5 382 785	8 401 349	8 384 586
AUTRES COMPTES CREDITEURS	936	33 970	1 539 812	276 107	1 850 825	2 470 313
INTERETS COURUS A PAYER	10 419	18 312	18 321	96 000	143 052	147 591
TOTAL	1 052 037	1 608 433	10 339 533	30 169 467	43 169 470	42 930 057

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

Au 31/12/2011

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	632 092	276 115	6 704 856	17 887 483	25 500 546	24 208 726
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	6 427 021	6 427 021	5 871 042
DEPOTS A TERME	446 200	422 300	3 475 277	4 040 809	8 384 586	9 688 052
AUTRES COMPTES CREDITEURS	2560	683 478	1 569 291	214 984	2 470 313	2 057 233
INTERETS COURUS A PAYER		19 406	12 350	115 835	147 591	147 624
TOTAL	1 080 852	1 401 299	11 761 774	28 686 132	42 930 057	41 972 677

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

PROVISIONS

Au 31/12/2013

PROVISIONS	Encours 31/12/2012	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2013
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 292 720	655 764	232 113	-23	2 716 349
créances sur les établissements de crédit et assimilés	155				155
créances sur la clientèle	2 220 758	646 004	209 637	-23	2 657 102
titres de placement	43 556	6 491	21 762	0	28 286
titres de participation et emplois assimilés	19 031	3 269	714		21 586
Autres titres de participations	9 220	0	0	0	9 220
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	212 170	66 398	30 714	0	247 854
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	17 132	3 334	2 248	0	18 218
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	6 949	1 123	4 523	0	3 549
provisions pour risques généraux et charges	188 065	61 941	23 943		226 063
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	0	0	0		0
TOTAL GENERAL	2 504 890	722 162	262 827	-23	2 964 202

AU...31/12/2012

PROVISIONS	Encours 31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2012
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 446 942	406 560	560 552	-230	2 292 720
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 394 140	373 488	546 465	-250	2 220 913
titres de placement	21 749	27 758	5 970	20	43 556
titres de participation et emplois assimilés	13 716	5 314	0		19 031
Autres titres de participations	17 337	0	8 117	0	9 220
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	104 865	136 532	29 265	36	212 169
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	17 132	0	0	0	17 132
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	8 581		1 632	0	6 949
provisions pour risques généraux et charges	79 129	136 532	27 632	36	188 065
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	0	0	0		0
TOTAL GENERAL	2 551 807	543 092	589 817	-194	2 504 888

AU...31/12/2011

PROVISIONS	Encours 31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2011
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 316 246	444 770	314 328	254	2 446 942
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 266 649	429 078	301 894	307	2 394 140
titres de placement	12 500	13 154	3 852	54	21 749
titres de participation et emplois assimilés	19 760	2 538	8 581		13 716
Autres titres de participations	17 337	0	0	0	17 337
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	189 799	50 214	134 979	169	104 865
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	5 397	11 735	0	0	17 132
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	3 357	5 224	0	0	8 581
provisions pour risques généraux et charges	181 021	33 256	134 979	169	79 129
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	0	0	0		0
TOTAL GENERAL	2 506 045	494 985	449 307	85	2 551 807

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2013

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	Pension à terme BAM	-
		Pension à terme clientèle	-
		Pension à terme Ets de crédit	-
Hypothèques	21 842 460		
Autres valeurs et sûretés réelles	24 951 221		
TOTAL	46 793 681		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	180 695	Pension à terme BAM	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	180 695
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	149 292	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	149 292
TOTAL	329 987		329 987

Au 31/12/2012

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	0
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	20 850 811		
Autres valeurs et sûretés réelles	25 888 505		
TOTAL	46 739 316		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	645 991	Pension à terme BAM	495 991
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	150 000
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	149 292	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	149 292
TOTAL	795 283		795 283

Au 31/12/2011

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	
		Pension à terme clientèle	
		Pension à terme Ets de crédit	
Hypothèques	17 849 738		
Autres valeurs et sûretés réelles	25 714 541		
TOTAL	43 564 279		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 178 816	Pension à terme BAM	1 106 693
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	1 072 123
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	135 992	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	135 992
TOTAL	2 314 808		2 314 808

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE**Au 31/12/2013**

Nom de l'établissement : BNCI

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
6	13 903 259	7 699 512	5 960 858	242 889

Au 31/12/2012

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
9	16 883 145	10 639 286	5 918 911	324 947

Au 31/12/2011

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
7	15 200 092	7 831 866	6 965 605	402 621

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

En milliers de DH
Exercice au 31-12-2013

Montant du capital 1 327 884				
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres 100 DH				
Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
1	2	3	4	5
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussma Paris France	8 862 017	8 862 017	66,74%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue H Casablanca	1 138 174	1 138 174	8,57%
ATLANTA	181, Bd d'Anfa Casablanca	555 750	555 750	4,19%
SANAD	181, Bd d'Anfa Casablanca	477 487	477 487	3,60%
Divers actionnaires		2 245 415	2 245 415	16,91%
TOTAL		13 278 843	13 278 843	100,00%

En milliers de DH
Exercice au 31-12-2012

Montant du capital 1 327 884				
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres 100 DH				
Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
1	2	3	4	5
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussma Paris France	8 862 017	8 862 017	66,74%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue H Casablanca	1 135 261	1 138 174	8,57%
ATLANTA	181, Bd d'Anfa Casablanca	601 350	555 750	4,19%
SANAD	181, Bd d'Anfa Casablanca	431 887	477 487	3,60%
Divers actionnaires		2 248 328	2 245 415	16,91%
TOTAL		13 278 843	13 278 843	100,00%

En milliers de DH
Exercice au 31-12-2011

Montant du capital 1 327 884				
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres 100 DH				
Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
1	2	3	4	5
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussma Paris France	8 862 017	8 862 017	66,74%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue H Casablanca	1 135 261	1 135 261	8,55%
ATLANTA	181, Bd d'Anfa Casablanca	601 350	555 750	4,19%
SANAD	181, Bd d'Anfa Casablanca	431 887	477 487	3,60%
Divers actionnaires		2 248 328	2 248 328	16,93%
TOTAL		13 278 843	13 278 843	100,00%

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**Au 31/12/2013**

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés (AGO du 10 Mai 2013)		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	2 561 542	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	396 852
Résultat net de l'exercice	740 766	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	2 905 457
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	3 302 308	TOTAL B	3 302 308

(1) dont un montant de 1 513 KMAD représentant les dividendes sur actions BMCI (non distribués et affectés au report à nouveau)

Au 31/12/2012

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés (AGO du 07 Mai 2012)		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	2 050 904	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	330 710
Résultat net de l'exercice	841 349	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau (1)	2 561 542
Autres prélèvements	0		

(1) dont un montant de 1 261 KMAD représentant les dividendes sur actions BMCI (non distribués et affectés au report à nouveau)

Au 31/12/2011

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés (AGO du 02 Mai 2011)		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	1 598 311	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	330 710
Résultat net de l'exercice	818 302	Autres affectations	35 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau (1)	2 050 904
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	2 416 614	TOTAL B	2 416 614

(1) Dont un montant de 1 261 KMAD qui représente les dividendes sur Actions BMCI (non distribués et affectés au report à nouveau)

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	31 Décembre 2013
Date d'établissement des états de synthèse (2)	1er Mars 2014
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables		Néant
	Défavorables		Néant

I. DATATION

Date de clôture (1)	31 Décembre 2012
Date d'établissement des états de synthèse (2)	08 Mars 2013
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables		Néant
	Défavorables		Néant

I. DATATION

Date de clôture (1)	31 Décembre 2011
Date d'établissement des états de synthèse (2)	1er Mars 2012
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables		Néant
	Défavorables		Néant

Etats de synthèse de BMCI Crédit Conso

B I L A N

A C T I F	2 0 1 3,00	2 0 1 2,00	2 0 1 1,00
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public et Service des chèques postaux	61 634,64	180 564,89	736 798,11
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	57 325 861,27	18 859 446,05	11 867 501,42
. A vue	57 325 861,27	18 859 446,05	11 867 501,42
. A terme	-	-	-
Créances sur la clientèle	3 326 088 190,13	3 310 139 453,34	3 470 989 844,25
. Crédits à la consommation	3 304 831 330,23	3 290 318 194,88	3 470 989 844,25
. Crédits à l'équipement	-	-	-
. Crédits immobiliers	-	-	-
. Autres crédits	21 256 859,90	19 821 258,46	-
Créances acquises par affacturage	-	-	-
Titres de transaction et de placement	-	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
. Autres titres de créance	-	-	-
. Titres de propriété	-	-	-
Autres actifs	37 557 652,88	43 579 448,78	39 222 250,88
Titres d'investissement	-	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
. Autres titres de créance	-	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-
Immobilisations données en crédit-bail & locat*	100 015 585,69	76 199 847,84	-
Immobilisations corporelles & incorporelles	7 395 826,55	6 822 091,14	9 868 767,37
Immobilisations incorporelles	2 989 991,93	2 298 698,94	2 975 799,68
Immobilisations corporelles	4 405 834,62	4 523 392,20	6 892 967,69
Total de l'Actif KMAD	3 528 444 751,16	3 455 780 852,04	3 532 685 162,03

P A S S I F	12/2013	12/2012	12/2011
Banques centrales, Trésor public, chèques postaux			
Dettes envers les établissements crédit & assimilés	3 160 050 521,93	3 123 872 520,35	3 217 558 423,76
. A vue	50 901 112,34	281 655 884,12	77 269 447,35
. A terme	3 109 149 409,59	2 842 216 636,23	3 140 288 976,41
Dépôts de la clientèle	21 106 160,40	24 471 990,08	39 518 998,10
. Comptes à vue créditeurs	-	-	-
. Comptes d'épargne	-	-	-
. Dépôts à terme	-	-	-
. Autres comptes créditeurs	21 106 160,40	24 471 990,08	39 518 998,10
Titres de créance émis	-	-	-
. Titres de créance négociables	-	-	-
. Emprunts obligataires	-	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-	-
Autres passifs	227 487 472,21	150 533 409,94	73 843 024,98
Provisions pour risques et charges	11 505 292,79	15 920 048,84	72 968 972,17
Provisions réglementées	-	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	52 191 108,33	52 191 108,33	52 191 108,33
Capital	136 117 900,00	136 117 900,00	136 117 900,00
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-	0,00
Report à nouveau (+/-)	- 47 326 125,50	- 42 688 054,89	43 962 848,10
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	0,00
Résultat Après impôt de l'exercice (+/-)	- 32 687 579,00	- 4 638 070,61	- 86 650 902,99
Total du Passif KMAD	3 528 444 751,16	3 455 780 852,04	3 549 510 372,45

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	déc-13	déc-12	déc-11
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	339 762 683,38	352 445 272,79	361 228 262,61
Intérêts et prod assimilés sur opérations av les établissements de crédits			
Intérêts et prod assimilés sur opérations av la clientèle	299 463 423,65	322 699 250,40	338 596 343,79
Commissions sur prestations de service	20 047 344,24	21 465 286,01	22 359 485,59
Produits sur titre de propriété			-
Produit sur immobilisation en crédit bail et en location	20 220 245,56	8 259 966,89	272 433,23
Autres produits bancaires	31 669,93	20 769,49	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	189 921 183,89	166 727 404,20	162 735 060,49
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	158 878 163,46	157 261 880,33	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle			160 107 705,80
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis			
Charges sur immobilisations en crédit -bail et en location	29 487 505,96	8 621 088,35	-
Autres charges bancaires	1 555 514,47	844 435,52	2 627 354,69
PRODUIT NET BANCAIRE	149 841 499,49	185 717 868,59	198 493 202,12
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	4 277 654,73	2 010 443,99	1 056 647,49
Produits d'exploitation non bancaire	4 277 654,73	372 500,00	17 300,00
Autres produits non bancaires	-	1 637 943,99	1 039 347,49
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES		3 436 548,42	40 342,94
moins values s/cessions Immob corpor et incorp	-	3 436 548,42	40 342,94
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	116 934 453,82	118 994 520,90	123 497 636,36
Charges de personnel			27 741 762,10
Impôts et taxes	871 293,61	909 263,00	1 431 776,28
Charges externes	112 387 515,56	112 261 840,81	88 814 208,39
Autres charges générales d'exploitation	854 187,86	2 650 783,00	2 497 635,07
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 821 456,79	3 172 634,09	3 012 254,52
des immobilisations incorporelles et corporelles			
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 184 700,40	65 297 243,26	76 011 870,31
DOT. AUX PROV. ET PERTES S/ CREANCES IRREC.	123 345 092,34	281 367 115,47	187 738 341,26
Dotations aux provisions pour créances et engag	121 528 842,60	224 401 408,19	137 391 316,58
par signature en souffrance			
Pertes sur créances irrécouvrables	945 726,74	44 892 054,10	1 482 499,58
Autres dotations aux provisions	870 523,00	12 073 653,18	48 864 525,10
REPRISES PROV. ET RECUP S/ CREANCES IRREC.	55 222 915,64	243 272 853,59	26 886 992,96
Reprises de provisions pour créances et engagements	49 937 636,64	174 150 277,08	26 098 720,29
par signature en souffrance			
Récupérations sur créances amorties			-
Autres reprises de provisions	5 285 279,00	69 122 576,51	788 272,67
RESULTAT COURANT	- 30 937 476,30	27 202 981,38	- 84 839 477,99
Produits non courants			-
Charges non courantes	29 901,00	30 068 773,00	-
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	- 30 967 377,30	- 2 865 791,62	- 84 839 477,99
Impôts sur les sociétés	1 720 201,75	1 772 279,00	1 811 425,00
RESULTAT NET APRES IMPOTS	- 32 687 579,05	- 4 638 070,62	- 86 650 902,99
TOTAL PRODUITS	399 263 253,75	597 728 570,37	389 171 903,06
TOTAL CHARGES	431 950 832,80	602 366 640,99	475 822 806,05
RESULTAT NET	- 32 687 579,00	- 4 638 070,62	- 86 650 902,99

HORS BILAN

HORS BILAN	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	<u>134 055 471,16</u>	<u>349 919 594,12</u>	<u>343 457 873,10</u>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés			
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	134 055 471,16	349 919 594,12	343 457 873,10
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés			
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle			
5. Titres achetés à réméré			
6. Autres titres à livrer			
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	<u>3 699 250 000,00</u>	<u>5 288 148 969,21</u>	<u>3 997 408 096,37</u>
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	299 250 000,00	2 488 148 969,21	1 997 408 096,37
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 400 000 000,00	2 800 000 000,00	2 000 000 000,00
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers			
10. Titres vendus à réméré			
11. Autres titres à recevoir			

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
1.(+) Intérêts et produits assimilés	299 463 424	322 699 250	338 596 343,79
2.(-) Intérêts et charges assimilées	158 878 163	157 261 880	160 107 705,80
MARGE D'INTERET	140 585 260	165 437 370	178 488 637,99
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	20 220 246	8 259 967	-
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	- 29 487 506	- 8 621 088	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	- 9 267 260	- 361 121	-
5.(+) Commissions perçues	20 047 344	21 465 286	22 359 485,59
6.(-) Commissions servies	- 1 547 043	- 832 022	2 621 221,76
Marge sur commissions	18 500 302	20 633 264	19 738 263,83
7.(±) Résultat des opérations sur titres de transaction			247 014,25
8.(±) Résultat des opérations sur titres de placement			-
9.(±) Résultat des opérations de change	23 198	8 356	19 286,05
10.(±) Résultat des opérations sur produits dérivés			-
Résultat des opérations de marché	23 198	8 356	266 300,30
11.(+) Divers autres produits bancaires			-
12.(-) Diverses autres charges bancaires			-
PRODUIT NET BANCAIRE	149 841 499	185 717 869	198 493 202,12
13.(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières			-
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	4 277 655	2 010 444	1 056 647,49
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	- 3 436 548	40 342,94
16.(-) Charges générales d'exploitation	- 116 934 454	- 118 994 521	123 497 636,36
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	37 184 700	65 297 243	76 011 870,31
17.(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	72 536 933	95 143 185	112 775 095,87
18.(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	- 4 414 756	- 57 048 923	48 076 252,43
RESULTAT COURANT	- 30 937 476	27 202 981	- 84 839 477,99
RESULTAT NON COURANT	- 29 901	- 30 068 773	-
19.(-) Impôts sur les résultats	- 1 720 201,8	- 1 772 279	1 811 425,00
RESULTAT NET	- 32 687 579,05	- 4 638 071	- 86 650 902,99

FINANCEMENT	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-	- 4 638 070,62	- 86 650 902,99
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	3 172 634,09	3 012 254,52
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières			
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	12 073 653,18	48 864 525,10
+ Dotations aux provisions réglementées			0,00
+ Dotations non courantes			
- Reprises de provisions	-	69 122 576,51	788 272,67
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles			17 300,00
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		3 436 548,42	40 342,94
- Plus-values de cession sur immobilisations financières			
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières			
- Reprises de subventions d'investissement reçues			
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-	- 55 077 811,44	- 137 762 452,88
- Bénéfices distribués	-	-	-
+ AUTOFINANCEMENT	-	- 55 077 811,44	-137 762 452,88

Tableau des Flux de Trésorerie

	RUBRIQUES	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
+	Produits d'exploitation bancaire perçus	339 762 683,38	352 445 272,79	361 228 262,61
+	Récupérations sur créances amorties	- 945 726,74	- 44 892 054,10	- 1 482 499,58
+	Produits d'exploitation non bancaire perçus	4 277 654,73	2 010 443,99	1 056 647,49
-	Charges d'exploitation bancaire versées	189 921 183,89	166 727 404,20	162 735 060,49
-	Charges d'exploitation non bancaire versées	-	1 673 949,26	40 342,94
-	Charges générales d'exploitation versées	114 112 997,03	145 890 659,81	120 485 381,84
-	Impôts sur les résultats versés	1 720 201,75	1 772 279,00	1 811 425,00
	I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	37 340 228,70	- 6 500 629,59	75 730 200,25
	Variation de :			
+/-	Créances sur les établissements de crédit et assimilés			-
+/-	Créances sur la clientèle	- 87 539 942,75	127 424 470,22	- 1 604 629 203,45
+/-	Titres de transaction et de placement	-		-
+/-	Autres actifs	6 021 795,90	- 4 357 197,90	14 686 257,53
+/-	Immobilisations données en crédit-bail et en location	- 23 815 737,85	- 76 199 847,84	-
+/-	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	266 932 773,36	- 298 072 340,18	1 362 769 226,12
+/-	Dépôts de la clientèle	- 3 365 829,68	- 15 047 008,02	16 677 800,11
+/-	Titres de créance émis	-		-
+/-	Autres passifs	76 952 785,76	76 690 384,96	21 631 230,80
	II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	235 185 844,74	- 189 561 538,76	- 188 864 688,89
	III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	272 526 073,44	- 196 062 168,35	- 113 134 488,64
+	Produit des cessions d'immobilisations financières			-
+	Produit des cessions d'immob incorporelles & corporelles			40 342,94
-	Acquisition d'immobilisations financières			-
-	Acquisition d'immob incorporelles et corporelles	- 3 485 262,07	- 1 888 557,02	3 363 392,36
+	Intérêts perçus			-
+	Dividendes perçus			-
	IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 3 485 262,07	- 1 888 557,02	- 3 323 049,42
+	Subventions, fonds publics et spéciaux de garantie reçus			-
+	Emission de dettes subordonnées			-
+	Emission d'actions			51 680 416,42
-	Remboursement des capitaux propres et assimilés			-
-	Intérêts versés			-
-	Dividendes versés			-
	V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT			51 680 416,42
	VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V) = D	269 040 811,37	- 197 950 725,37	- 64 777 121,64
	VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE = E	- 262 615 873,19	- 64 665 147,82	111 973,82
	VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE = F	6 424 938,18	- 262 615 873,19	- 64 665 147,82

(4) La différence entre E et F doit être égale à D.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES
Exercice 2013**INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES****1. PRESENTATION DE LA SOCIETE****1.1 - ACTIVITE**

BMCI CREDIT CONSO, Filiale de la Banque Marocaine pour le commerce et l'industrie, (Groupe BNP Paribas) est une société spécialisée dans le crédit à la consommation des particuliers salariés et bancarisés.

1.2 - IMPOSITION**- Impôt sur les sociétés**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 37%.

- Taxe sur la Valeur Ajoutée

La société applique la TVA selon le régime en vigueur

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**2.1 - PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE**

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 ont été établis conformément aux dispositions du Plan de Comptes des Etablissements de Crédit "PCEC".

2.2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon la méthode linéaire.

Les immobilisations incorporelles englobent les droits d'entrée, droit au bail et les logiciels spécifiques. Les droits d'entrée versés pour le financement des ventes de sociétés de grande distribution sont amortis sur la durée initiale du contrat soit 1an. Les logiciels spécifiques sont amortis sur la durée prévisionnelle d'utilisation (2 à 4 ans maximum).

La durée de vie estimée des immobilisations corporelles est la suivante :

Rubriques :

Agencements, installations	: 10 ans
Mobilier & matériel de bureau	: entre 5 et 10 ans
Matériel informatique	: entre 3 et 7 ans
Matériel de transport	: 5 ans

2.3 - CREANCES SUR LA CLIENTELE ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Les crédits octroyés à la clientèle sont comptabilisés au bilan pour leur valeur nominale.

- Déclassement des créances douteuses et contentieuses :

Les créances douteuses sont déclassées dès qu'un dossier présente des impayés au delà de trois échéances impayées. Elles sont déclassées pour le montant global de la créance à savoir les impayés et le capital restant dû.

Les créances pour lesquelles une action en justice a été engagée par la société sont déclassées en créances contentieuses pour le montant global de la créance à savoir, les impayés, le capital restant dû.

- Provisionnement des créances :

Les créances contentieuses sont provisionnées à 100%, du montant total de la créance. Les créances présentant des impayés entre 3 et 5 mois font l'objet d'une provision à hauteur de 50% du montant total de la créance à savoir, les échéances impayées et le capital restant dû. Les créances présentant des impayés de plus de six mois font l'objet d'une provision à hauteur de 75% du montant total de la créance à savoir, les échéances impayées et le capital restant dû.

2.4 - REFINANCEMENT

Le montant de l'emprunt est inscrit en dettes de financement quelque soit la durée. Il est enregistré dans la rubrique Emprunts Financiers.

2.5 - PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION**- Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle :***** Intérêts ordinaires**

Les intérêts sont comptabilisés en produits à chaque tombée d'échéance. A la date de chaque arrêté comptable, les intérêts courus non échus sont constatés en produits par la contrepartie d'un compte de régularisation actif.

*** Intérêts de retard**

Les intérêts de retard sur les créances non contentieuses sont comptabilisés en produits sur la base des encaissements réels et non à la date de leur exigibilité. Les intérêts de retard sur les créances contentieuses ne sont pas décomptés. Ils ne sont donc pas comptabilisés.

*** Commissions sur prestations de service**

Ces produits englobent les frais de dossier et les frais de carte. Les frais de dossier et les frais de carte sont facturés lors de l'octroi du crédit ou de la carte. Les commissions d'assurance sont comptabilisées suivant l'échéancier de crédit.

*** Intérêts sur opérations avec les établissements de crédit: (refinancement et découvert)**

Les charges d'intérêts relatives au refinancement et au découvert bancaire sont enregistrées parmi les charges d'exploitation bancaires. Les charges d'intérêts relatives aux frais de prélèvements des échéances clients sont enregistrées parmi les autres charges bancaires.

*** Commissions d'intermédiaires**

Les commissions d'apport dues aux intermédiaires sont enregistrées parmi les charges générales d'exploitation.

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31/12/2013

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<u>I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux</u>	NEANT	
<u>II.Dérogations aux méthodes d'évaluation</u>	NEANT	
<u>III.Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</u>	NEANT	

AU 31/12/2012

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<u>I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux</u>	NEANT	
<u>II.Dérogations aux méthodes d'évaluation</u>	NEANT	
<u>III.Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</u>	NEANT	

Au 31/12/2011

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<u>I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux</u>	NEANT	
<u>II.Dérogations aux méthodes d'évaluation</u>	NEANT	
<u>III.Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</u>	NEANT	

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

AU 31/12/2013

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. <u>Changements affectant les méthodes d'évaluation</u> - - - -	NEANT	NEANT
II. <u>changements affectant les règles de présentation</u> - -	NEANT	NEANT

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

AU 31/12/2013

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		57 325 861,27			57 325 861,27	18 859 446,05
VALEURS RECUES EN PENSION - au jour le jour - à terme						
PRETS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						180 564,89
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	-	57 325 861,27	-	-	57 325 861,27	19 040 010,94

AU 31/12/2012

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		18 859 446,05			18 859 446,05	11 867 501,42
VALEURS RECUES EN PENSION - au jour le jour - à terme						
PRETS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES	180 564,89				180 564,89	736 798,11
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	180 564,89	18 859 446,05	0,00	0,00	19 040 010,94	12 604 299,53

AU 31/12/2011

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		11 867 501,42			11 867 501,42	13 552 793,50
VALEURS RECUES EN PENSION - au jour le jour - à terme						
PRETS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES	736 798,11				736 798,11	262 503,44
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	736 798,11	11 867 501,42	0,00	0,00	12 604 299,53	13 815 296,94

CREANCES SUR LA CLIENTELE

AU 31/12/2013

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total	31/12/2013	Total	31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle				
CREDITS DE TRESORERIE - Comptes à vue débiteurs - Créances commerciales sur le Maroc - Crédits à l'exportation - Autres crédits de trésorerie								
CREDITS A LA CONSOMMATION				3 273 606 097		3 273 606 097		3 261 513 237
CREDITS A L'EQUIPEMENT								
CREDITS IMMOBILIERS								
AUTRES CREDITS				6 855 979		6 855 979		4 645 934
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE								
INTERETS COURUS A RECEVOIR				24 369 253		24 369 253		24 159 025
CREANCES EN SOUFFRANCE				527 222 683		527 222 683		454 195 877
- Créances pré-douteuses				5 829 982		5 829 982		4 363 994
- Créances douteuses				47 271 261		47 271 261		42 797 855
- Créances compromises				474 121 440		474 121 440		407 034 027
TOTAL				3 832 054 013		3 832 054 013		3 744 514 072

AU 31/12/2012

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total	31/12/2012	Total	31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle				
CREDITS DE TRESORERIE - Comptes à vue débiteurs - Créances commerciales sur le Maroc - Crédits à l'exportation - Autres crédits de trésorerie								
CREDITS A LA CONSOMMATION				0,00		0,00		3 427 855 031,28
CREDITS A L'EQUIPEMENT								
CREDITS IMMOBILIERS				0,00		0,00		0,00
AUTRES CREDITS				0,00		0,00		17 560 846,31
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE								
INTERETS COURUS A RECEVOIR				0,00		0,00		25 573 966,66
CREANCES EN SOUFFRANCE				3 344 507,35		3 344 507,35		400 979 147,97
- Créances pré-douteuses				0,00		0,00		0,00
- Créances douteuses				279 373,00		279 373,00		76 462 983,41
- Créances compromises				3 065 134,35		3 065 134,35		324 516 164,56
TOTAL				3 344 507,35		3 344 507,35		3 871 968 992,22

AU 31/12/2011

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total	31/12/2011	Total	31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle				
CREDITS DE TRESORERIE - Comptes à vue débiteurs - Créances commerciales sur le Maroc - Crédits à l'exportation - Autres crédits de trésorerie								
CREDITS A LA CONSOMMATION				2 723 560,89		2 723 560,89		1 951 740 003,74
CREDITS A L'EQUIPEMENT								
CREDITS IMMOBILIERS				0,00		0,00		0,00
AUTRES CREDITS				81 213,18		81 213,18		16 787 779,13
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE								
INTERETS COURUS A RECEVOIR				2 922,14		2 922,14		15 005 094,65
CREANCES EN SOUFFRANCE				9 995 418,22		9 995 418,22		238 670 337,51
- Créances pré-douteuses				0,00		0,00		0,00
- Créances douteuses				4 864 843,52		4 864 843,52		43 761 413,02
- Créances compromises				5 130 574,70		5 130 574,70		194 908 924,49
TOTAL				12 803 114,43		12 803 114,43		2 222 203 215,03

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées					NÉANT				
Autres titres de participation									
TOTAL									

DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées					NEANT				
Autres titres de participation									
TOTAL									

DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées					NEANT				
Autres titres de participation									
BANQUE POPULAIRE									
TOTAL									

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL	84 820 936,19	100 015 585,69
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
CREDIT-BAIL MOBILIER	84 820 936,19	98 808 444,73
- Crédit-bail mobilier en cours		
- Crédit-bail mobilier loué	84 820 936,19	98 808 444,73
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation		
CREDIT-BAIL IMMOBILIER		
- Crédit-bail immobilier en cours		
- Crédit-bail immobilier loué		
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation		
LOYERS COURUS A RECEVOIR		1 207 140,96
LOYERS RESTRUCTURES		
LOYERS IMPAYES		
CREANCES EN SOUFFRANCE		
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE		
BIENS MOBILIER EN LOCATION SIMPLE		
BIENS IMMOBILIER EN LOCATION SIMPLE		
LOYERS COURUS A RECEVOIR		
LOYERS RESTRUCTURES		
LOYERS IMPAYES		
LOYERS EN SOUFFRANCE		
TOTAL	84 820 936,19	100 015 585,69

DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL		
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
CREDIT-BAIL MOBILIER		
- Crédit-bail mobilier en cours		
- Crédit-bail mobilier loué		
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation		
CREDIT-BAIL IMMOBILIER		
- Crédit-bail immobilier en cours		
- Crédit-bail immobilier loué		
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation		
LOYERS COURUS A RECEVOIR		
LOYERS RESTRUCTURES		
LOYERS IMPAYES		
CREANCES EN SOUFFRANCE		
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE		
BIENS MOBILIER EN LOCATION SIMPLE		
BIENS IMMOBILIER EN LOCATION SIMPLE		
LOYERS COURUS A RECEVOIR		
LOYERS RESTRUCTURES		
LOYERS IMPAYES		
LOYERS EN SOUFFRANCE		
TOTAL	0,00	0,00

DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL		
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
CREDIT-BAIL MOBILIER		
- Crédit-bail mobilier en cours		
- Crédit-bail mobilier loué		
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation		
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	NEANT	
- Crédit-bail immobilier en cours		
- Crédit-bail immobilier loué		
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation		
LOYERS COURUS A RECEVOIR		
LOYERS RESTRUCTURES		
LOYERS IMPAYES		
CREANCES EN SOUFFRANCE		
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE		
BIENS MOBILIER EN LOCATION SIMPLE		
BIENS IMMOBILIER EN LOCATION SIMPLE		
LOYERS COURUS A RECEVOIR		
LOYERS RESTRUCTURES		
LOYERS IMPAYES		
LOYERS EN SOUFFRANCE		
TOTAL		

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 548 232,78	2 212 067,00	-	14 760 299,78	10 249 533,84	1 520 773,85	-	11 770 307,69	2 989 992,09
- Droit au bail	2 803 197,27	-	-	2 803 197,27	2 380 608,24	197 762,60	-	2 578 370,84	224 826,43
- Immobilisations en recherche et développement	9 745 035,51	2 212 067,00	-	11 957 102,51	7 868 925,60	1 323 011,25	-	9 191 936,85	2 765 165,66
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immo incorporelles en cours									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 235 969,87	1 273 196,10	-	22 509 165,97	16 712 577,67	1 390 753,39	-	18 103 331,06	4 405 834,91
- Immeubles d'exploitation									
- Terrain d'exploitation									
- Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	11 149 222,99	50 909,33	-	11 200 132,32	8 946 957,04	726 319,93	-	9 673 276,97	1 526 855,35
- Mobilier de bureau d'exploitation	2 247 321,81	13 492,00	-	2 260 813,81	1 316 027,14	192 439,69	-	1 508 466,83	752 346,98
- Matériel de bureau d'exploitation	794 241,53		-	794 241,53	741 203,57	15 669,10	-	756 872,67	37 368,86
- Matériel Informatique	8 053 945,17	37 417,33	-	8 091 362,50	6 837 108,66	517 114,48	-	7 354 223,14	737 139,03
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	53 714,48		-	53 714,48	52 617,67	1 096,81	-	53 714,33	
- Autres matériels d'exploitation			-						
- Immo corporelles en cours			-						
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	10 086 746,88	1 222 286,77	-	11 309 033,65	7 765 620,63	664 433,46	-	8 430 054,09	2 878 979,56
- Immobilisations corporelles hors exploitation			-						
- Terrains hors exploitation			-						
- Immeubles hors exploitation			-						
- Mobiliers et matériel hors exploitation			-						
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation			-						
TOTAL	33 784 202,65	3 485 263,10	-	37 269 465,75	26 962 111,51	2 911 527,24	-	29 873 638,75	7 395 705,00

DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 078 020,95	697 011,83	226 800,00	12 548 232,78	9 102 221,27	1 279 612,57	132 300,00	10 249 533,84	2 298 698,94
- Droit au bail	2 803 197,27	0,00	0,00	2 803 197,27	2 182 846,56	197 761,68	0,00	2 380 608,24	422 589,03
- Immobilisations en recherche et développement	9 274 823,68	697 011,83	226 800,00	9 745 035,51	6 919 374,71	1 081 850,89	132 300,00	7 868 925,60	1 876 109,91
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									0,00
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									0,00
- Immo incorporelles en cours									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 460 156,97	1 191 545,19	4 415 732,29	21 235 969,87	17 567 189,28	1 893 021,52	2 747 633,13	16 712 577,67	4 523 392,20
- Immeubles d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Terrain d'exploitation									
- Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	10 271 699,33	898 181,66	20 658,00	11 149 222,99	8 043 060,80	916 807,49	12 911,25	8 946 957,04	2 202 265,95
- Mobilier de bureau d'exploitation	2 240 780,15	6 541,66	0,00	2 247 321,81	1 112 775,24	203 251,90	0,00	1 316 027,14	931 294,67
- Matériel de bureau d'exploitation	785 241,53	9000	0,00	794 241,53	696 781,78	44 421,79	0,00	741 203,57	53 037,96
- Matériel Informatique	7 191 963,17	882 640,00	20 658,00	8 053 945,17	6 189 556,75	660 463,16	12 911,25	6 837 108,66	1 216 836,51
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	53 714,48	0,00	0,00	53 714,48	43 947,03	8 670,64	0,00	52 617,67	1 096,81
- Autres matériels d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immo corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	14 188 457,64	293 363,53	4 395 074,29	10 086 746,88	9 524 128,48	976 214,03	2 734 721,88	7 765 620,63	2 321 126,25
- Immobilisations corporelles hors exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Terrains hors exploitation									
- Immeubles hors exploitation									
- Mobiliers et matériel hors exploitation									
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	36 538 177,92	1 888 557,02	4 642 532,29	33 784 202,65	26 669 410,55	3 172 634,09	2 879 933,13	26 962 111,51	6 822 091,14

DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 040 255,39	2 037 765,56	0,00	12 078 020,95	8 024 628,60	1 077 592,67	0,00	9 102 221,27	2 975 799,68
- Droit au bail	2 803 197,27	0,00	0,00	2 803 197,27	1 985 084,88	197 761,68	0,00	2 182 846,56	620 350,71
- Immobilisations en recherche et développement	7 237 058,12	2 037 765,56	0,00	9 274 823,68	6 039 543,72	879 830,99	0,00	6 919 374,71	2 355 448,97
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immo incorporelles en cours									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 904 173,93	1 325 626,80	769 643,76	24 460 156,97	16 361 828,23	1 934 661,85	729 300,82	17 567 189,28	6 892 967,69
- Immeubles d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Terrain d'exploitation									
- Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	10 617 650,27	395 645,40	741 596,34	10 271 699,33	7 834 749,89	909 564,31	701 253,40	8 043 060,80	2 228 638,53
- Mobilier de bureau d'exploitation	2 270 297,38	40 740,61	70 257,84	2 240 780,15	944 103,42	205 095,89	36 424,07	1 112 775,24	1 128 004,91
- Matériel de bureau d'exploitation	942 515,42	27 644,79	184 918,68	785 241,53	808 763,86	71 432,60	183 418,68	696 781,78	88 459,75
- Matériel Informatique	7 351 122,99	327 260,00	486 419,82	7 191 963,17	6 047 157,78	623 809,62	481 410,65	6 189 556,75	1 002 406,42
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	53 714,48	0,00	0,00	53 714,48	34 720,83	9 226,20	0,00	43 947,03	9 767,45
- Autres matériels d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immo corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	13 286 523,66	929 981,40	28 047,42	14 188 457,64	8 527 078,36	1 025 097,54	28 047,42	9 524 128,48	4 664 329,16
- Immobilisations corporelles hors exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Terrains hors exploitation									
- Immeubles hors exploitation									
- Mobiliers et matériel hors exploitation									
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	33 944 429,32	3 363 392,36	769 643,76	36 538 177,92	24 386 456,85	3 012 254,52	729 300,82	26 669 410,55	9 868 767,37

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		49 449 370			49 449 370	281 655 884
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		3 028 650 000			3 028 650 000	2 762 400 000
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		81 951 152			81 951 152	79 816 636
TOTAL		3 160 050 522			3 160 050 522	3 123 872 520

DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		0,00			0,00	77 269 447,35
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		2 762 400 000,00			2 762 400 000,00	3 047 000 000,00
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		79 816 636,23			79 816 636,23	93 288 976,41
TOTAL		2 842 216 636,23			2 842 216 636,23	3 217 558 423,76

DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		77 269 447,35			77 269 447,35	13 703 323,12
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme		0,00			0,00	110 000 000,00
EMPRUNTS FINANCIERS		3 047 000 000,00			3 047 000 000,00	1 620 000 000,00
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		93 288 976,41			93 288 976,41	47 519 750,29
TOTAL		3 217 558 423,76			3 217 558 423,76	1 791 223 073,41

DEPOTS DE LA CLIENTELE

AU 31/12/2013

en dirhams

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				21 106 160	21 106 160	24 471 990
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL				21 106 160	21 106 160	24 471 990

AU 31/12/2012

en dirhams

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME				0,00	0,00	0,00
AUTRES COMPTES CREDITEURS				22 718 169,07	22 718 169,07	39 518 998,10
INTERETS COURUS A PAYER				0,00	0,00	0,00
TOTAL				22 718 169,07	22 718 169,07	39 518 998,10

AU 31/12/2011

en dirhams

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME				0,00	0,00	0,00
AUTRES COMPTES CREDITEURS				39 518 998,10	39 518 998,10	22 841 197,99
INTERETS COURUS A PAYER				0,00	0,00	0,00
TOTAL				39 518 998,10	39 518 998,10	22 841 197,99

PROVISIONS

DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

PROVISIONS	Encours 31/12/2012	Dotations	Reprises	Autres variations Reprise *	Encours 31/12/2013
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	434 780 172,16	121 528 842,60	49 937 636,64	-	506 371 378,12
Créances sur les établissements de crédit et assimilés créances sur la clientèle	434 374 618,17	121 528 842,60	49 937 636,64		505 965 824,13
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	405 553,99				405 553,99
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	15 920 048,84	870 523,00	5 285 279,00		11 505 292,84
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	15 920 048,84	870 523,00	5 285 279,00		11 505 292,84
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	450 700 221,00	122 399 365,60	55 222 915,64	-	517 876 670,96

AU 31/12/2012

PROVISIONS	Encours 31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres variations Reprise *	Encours 31/12/2012
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	384 529 041,05	0,00	0,00	0,00	384 529 041,05
Créances sur les établissements de crédit et assimilés créances sur la clientèle	384 153 937,55	0,00	0,00	0,00	384 153 937,55
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	375 103,50	0,00			375 103,50
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	72 968 972,17	0,00	0,00		72 968 972,17
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	72 968 972,17	0,00	0,00		72 968 972,17
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	457 498 013,22	0,00	0,00	0,00	457 498 013,22

DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

PROVISIONS	Encours 31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres variations Reprise *	Encours 31/12/2011
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	228 099 871,02	137 391 316,58	26 098 720,29	45 136 573,74	384 529 041,05
Créances sur les établissements de crédit et assimilés créances sur la clientèle	227 724 767,52	137 391 316,58	26 098 720,29	45 136 573,74	384 153 937,55
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	375 103,50	0,00			375 103,50
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	24 892 719,74	48 864 525,10	788 272,67		72 968 972,17
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	24 892 719,74	48 864 525,10	788 272,67		72 968 972,17
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	252 992 590,76	186 255 841,68	26 886 992,96	45 136 573,74	457 498 013,22

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

AU 31/12/2013

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	-		
TOTAL	-		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles		NEANT	
TOTAL			

AU 31/12/2012

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	-		
TOTAL	-		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles		NEANT	
TOTAL			

AU 31/12/2011

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	-		
TOTAL	-		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles		NEANT	
TOTAL			

Concentration des risques sur un même bénéficiaire

31/12/2013

NEANT

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL -

EXERCICE 2013

Montant du capital en MAD :		136 117 900,00		
Nombre de titres		1 361 179		
Valeur nominale des titres en MAD		100,00		
		BMCI CREDIT CONSO		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		
		exercice 2012	exercice 2013	Part du capital détenue %
BMCI	BD MOHAMED V CASA	1 359 409	1 359 409	99,87%
Minoritaires		1 770	1 770	0,13%
Total		1 361 179	1 361 179	100%

EXERCICE 2012

Montant du capital en MAD :		136 117 900,00		
Nombre de titres		1 361 179		
Valeur nominale des titres en MAD		100,00		
		BMCI CREDIT CONSO		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		
		exercice 2011	exercice 2012	Part du capital détenue %
BMCI	26,Place des Nations Unies -Casavablanca	1 359 409	1 359 409	99,87%
Minoritaires		1 770	1 770	0,13%
- AHMED CHRAIBI	POLO A LYVETTE CASA			
- ETS HADJ OMAR TISSIR	AGADIR			
- MOHAMED BENKIRANE	PLACE MOHAMED V CASA			
- ABDELFETTAH BENNIS	PLACE MOHAMED V CASA			
Total		1 361 179	1 361 179	100%

EXERCICE 2011

Montant du capital en MAD :		136 117 900,00		
Nombre de titres		1 361 179		
Valeur nominale des titres en MAD		100,00		
		BMCI CREDIT CONSO		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		
		exercice 2010	exercice 2011	Part du capital détenue %
BMCI	BD MOHAMED V CASA	251 011	1 359 409	99,87%
CETEM France	PARIS , Rue Pompidou Levallois-Perret - France	1 014 476		
Minoritaires		1 750	1 770	0,13%
- AHMED CHRAIBI	POLO A LYVETTE CASA			
- ETS HADJ OMAR TISSIR	AGADIR			
- MOHAMED BENKIRANE	PLACE MOHAMED V CASA			
- ABDELFETTAH BENNIS	PLACE MOHAMED V CASA			
Total		1 267 237	1 361 179	100%

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés <i>Décision AGO du 16 Mai 2013</i>		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau		Réserve légale 5%	0,00
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	0
Résultat net de l'exercice	-4638071,73	Réserve Réglementé	0
Prélèvements sur les bénéfices			
Autres prélèvements		Report à nouveau 2012	-4638071,73
TOTAL A	-4 638 071,73	TOTAL B	-4 638 071,73

DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés <i>Décision AGO du 31 Mai 2011</i>		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau		Réserve légale 5%	228 150,93
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	0,00
Résultat net de l'exercice	4 563 018,67	Réserve Réglementé	0,00
Prélèvements sur les bénéfices			
Autres prélèvements		Report à nouveau 2010	4 334 867,74
TOTAL A	4 563 018,67	TOTAL B	4 563 018,67

DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés <i>Décision AGO du 31 Mai 2011</i>		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau		Réserve légale 5%	228 150,93
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	0,00
Résultat net de l'exercice	4 563 018,67	Réserve Réglementé	0,00
Prélèvements sur les bénéfices			
Autres prélèvements		Report à nouveau 2010	4 334 867,74
TOTAL A	4 563 018,67	TOTAL B	4 563 018,67

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1) 31/12/2013

. Date d'établissement des états de synthèse (2) 17/02/2014

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	.Défavorables

I. DATATION

. Date de clôture (1) 31/12/2011

. Date d'établissement des états de synthèse (2) 17/01/2012

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	.Défavorables

I. DATATION

. Date de clôture (1)	31/12/2011
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	17/01/2012
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	.Défavorables